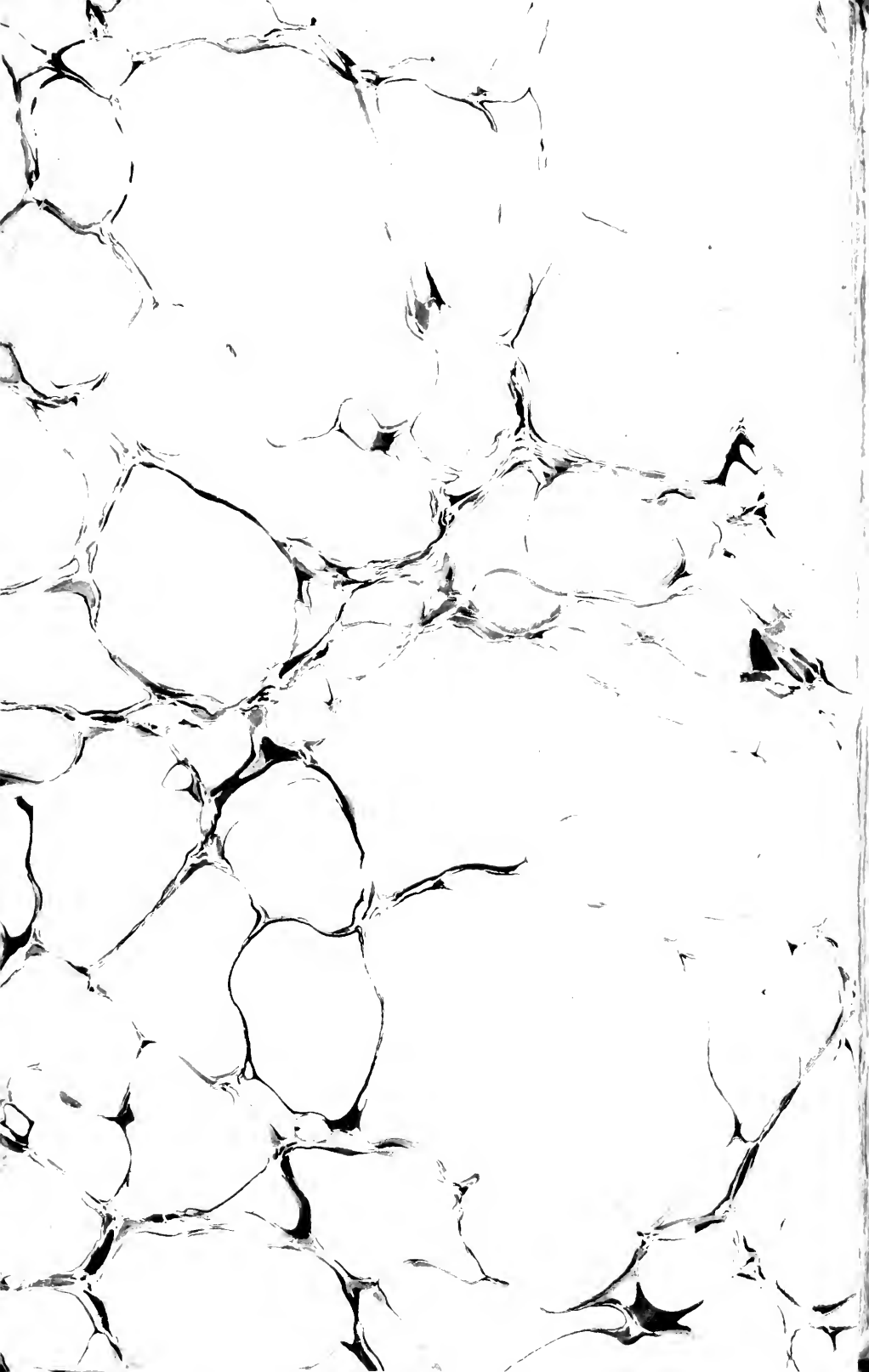


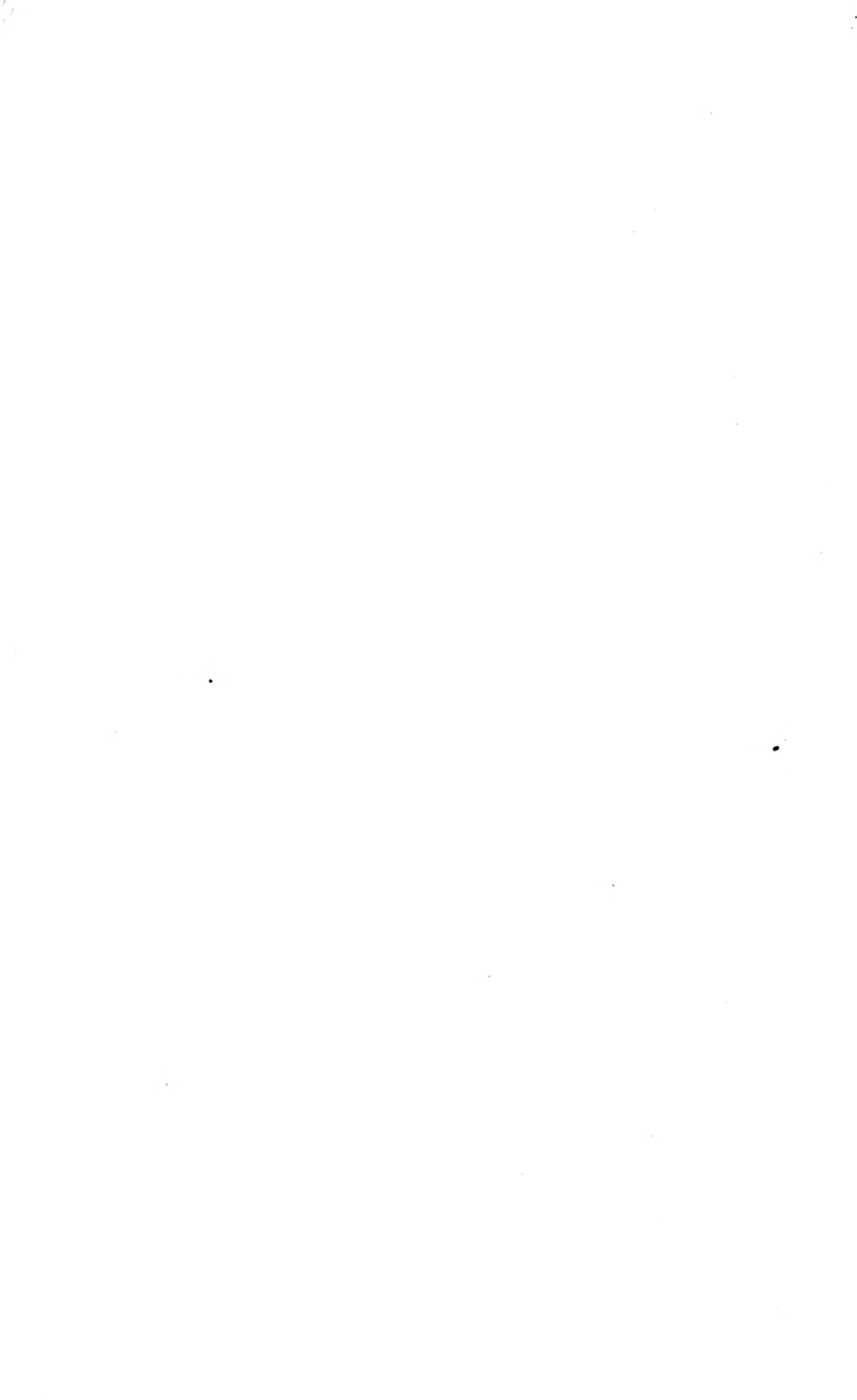
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

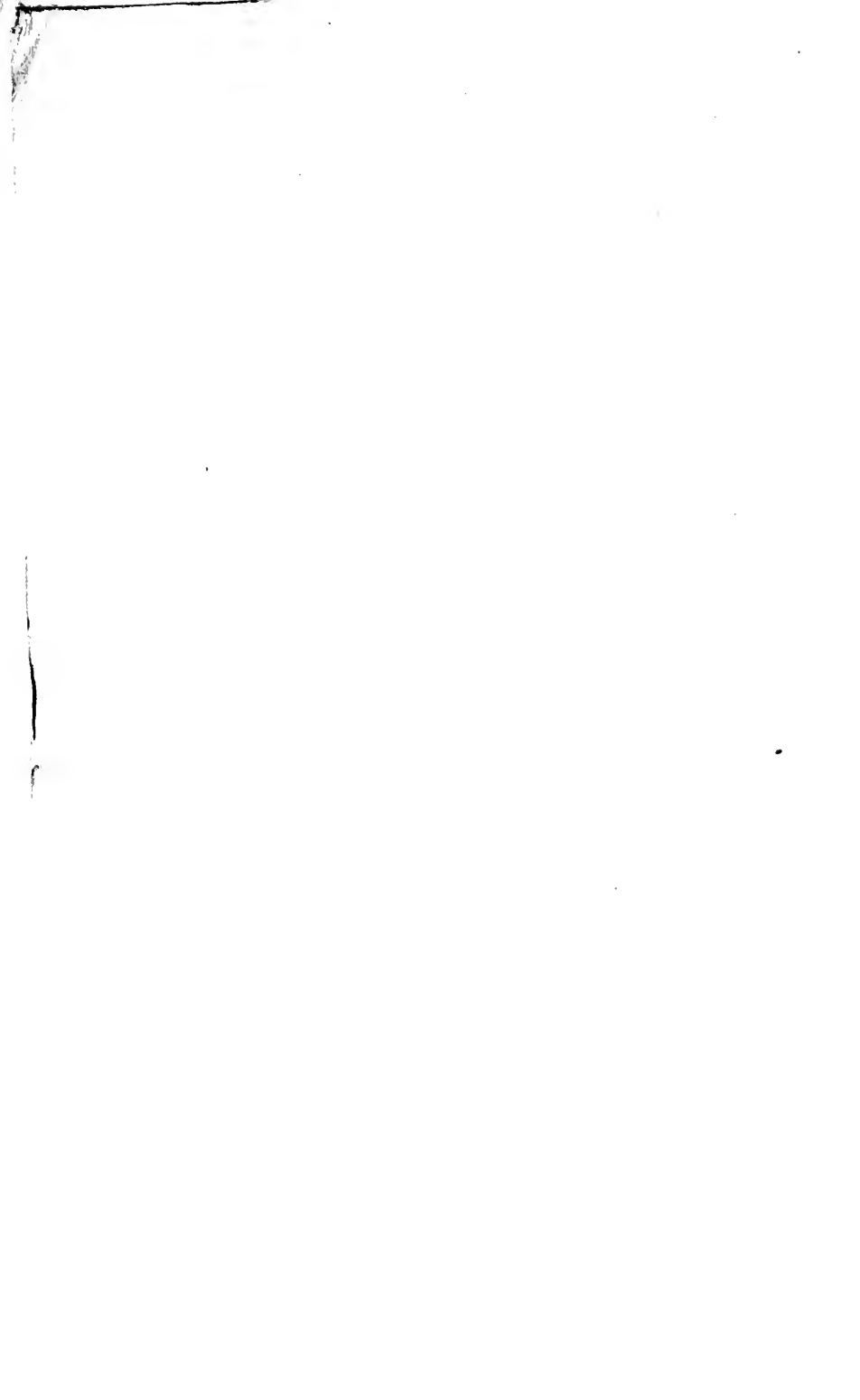
GIFT OF
JAMES D. PERKINS;

OCT. 1901.

4096







REVUE DES DEUX MONDES ;

JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION , DES MOEURS, ETC. ,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,



TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE DES DEUX MONDES ;

JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

OU

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ;

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS,

DE VOYAGEURS ET DE LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

II^e SÉRIE. — TOME I^{er}. — JANVIER 1830.

PARIS,

AU BUREAU, RUE DE BELLECHASSE, N^o 12.

1830.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

40963

REVUE DES DEUX MONDES ;
JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

—
STATISTIQUE GÉNÉRALE.

—
ESSAI

SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

La population est un des principaux élémens, et même le principal, d'après lequel on peut mesurer l'importance des états. Nous croyons que l'essai de M. Balbi, sur la population actuelle du globe, peut rectifier bien des erreurs, généralement admises comme des vérités. Il servira de base aux différens articles géographiques et statistiques que nous nous proposons de publier dans ce recueil et contribuera à fixer aussi les idées de nos lecteurs, relativement aux assertions si diverses,

émises par les savans sur cet intéressant sujet; il est extrait de son *Abrégé de Géographie* actuellement sous presse (1).

Malgré les opinions les plus contradictoires, publiées depuis deux siècles et reproduites de nos jours, sur la population du globe, la connaissance du nombre approximatif de ses habitans n'est pas un problème insoluble pour ceux qui s'occupent sérieusement de géographie statistique. Dans la

(1) ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes, précédé d'un examen raisonné de l'état actuel des connaissances géographiques et des difficultés qu'offre la description de la terre; d'un aperçu sur la géographie astronomique, physique et politique; des définitions les plus importantes, d'observations critiques sur la population actuelle du globe; de la classification de ses habitans d'après les langues et les religions; offrant, d'après un nouveau plan pour chaque partie du monde, les principaux faits de la géographie physique et politique, la description de tous les états d'Europe et d'Amérique et des principaux états de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, et de leurs villes principales; les divisions politiques de 1789 comparées aux divisions politiques actuelles; l'indication des religions et des langues différentes, des ressources de chaque état, des principaux articles de leur industrie et de leur commerce; leurs divisions administratives actuelles; et pour leurs villes principales, l'indication des établissemens littéraires et scientifiques les plus importans, des édifices les plus remarquables, du nombre des habitans, etc., etc., ouvrage destiné à la jeunesse française et à tous ceux qui s'occupent de politique, de commerce et de recherches historiques, par ADRIEN BALBI; 1 vol. in-8° de 700 pages, imprimé avec le plus grand soin, pour paraître dans le courant de 1830, chez Renouard, libraire, rue de Tournon, à Paris.

recherche de cette vérité comme dans celle de tant d'autres, où il est question de sujets variables en eux-mêmes, et provenant de sources très-différentes, il faut, avant tout, commencer par ne mettre ensemble que des élémens comparables, et par faire un choix de ceux qui méritent d'être discutés. On remplit la première condition du problème, en réunissant toutes les opinions qui se rapportent à la même époque, ou à des époques peu éloignées les unes des autres; on satisfait à la seconde, en rejetant toutes les évaluations, qui n'étant basées ni sur des faits positifs, ni sur des raisonnemens, sont évidemment erronées. En procédant de la sorte, on verra s'évanouir cette étonnante disparité d'opinions sur le nombre d'habitans d'une même contrée, disparité qui a valu plus d'une fois à la géographie statistique d'injustes reproches, et tout récemment, le dédain de quelques savans d'ailleurs estimables, mais étrangers à cette branche de connaissances.

Avant de faire l'analyse du tableau comparatif des principales opinions émises par les savans et les géographes sur la population du globe, il faut partager tous les pays qui le composent en deux classes : 1^o celle des pays qui entrent dans le domaine de la statistique proprement dite; 2^o celle des pays qui n'y sont pas encore entrés.

La première classe comprend toutes les contrées dont la population a été déterminée par des recensemens effectifs qui, lorsqu'ils sont généraux, c'est-à-dire lorsqu'ils embrassent tous les habitans sans

aucune exception, sont les seuls qui peuvent donner des résultats certains et assez approchans du nombre réel. Viennent ensuite les pays dont la population a été déterminée par plusieurs méthodes indirectes, telles que l'énumération de toutes les personnes sujettes à un impôt quelconque; celle des familles ou feux; celle des maisons, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, avec la précédente; enfin, viennent ceux dont la quantité des habitans a été déduite du mouvement de la population, c'est-à-dire du rapport des naissances, des décès et des mariages au nombre des vivans. Aucune de ces méthodes indirectes ne doit être employée isolément quand on peut faire différemment; mais il faut comparer entre eux les résultats obtenus par une méthode avec ceux fournis par plusieurs autres. En procédant de la sorte on est sûr d'avoir des résultats presque identiques à ceux obtenus par l'énumération effective.

Cette première classe de pays comprend toute l'*Europe*, à l'exception de l'Empire ottoman; toute l'*Amérique*, excepté les territoires occupés par les sauvages indépendans; la *Chine* et plusieurs régions des autres parties du monde, dans lesquelles les Européens se sont établis ou dominant.

Mais à propos de ces dernières, nous devons faire observer que bien souvent des auteurs étrangers à la statistique, et quelquefois même des statisticiens, regardent comme résultat d'un recensement, des populations qui ne sont que la somme de l'excédant des naissances sur les décès, pendant une certaine

période ajoutée au nombre d'habitans existans à une époque donnée. C'est ainsi que le prétendu recensement qui, d'après plusieurs journaux politiques et littéraires, aurait été fait en France, en 1827, n'est autre chose que l'excédant des naissances sur les décès qui ont eu lieu dans ce même royaume, depuis 1820 jusqu'à 1827, ajouté à la population existante à la fin de 1820. C'est de cette manière aussi que depuis 1815 on calcule la population du royaume des Pays-Bas. Nous devons la connaissance de ce fait important à M. Quetelet, qui a enrichi la statistique de tant d'utiles travaux sur cette intéressante partie de l'Europe. Et pour citer encore un autre exemple, nous ajouterons que, depuis 1801, il n'y a pas eu de recensement dans le royaume de Danemark, malgré tous ceux dont les journaux nous ont gratifié annuellement depuis cette époque. C'est tout simplement le mouvement de la population, dont on tient compte avec une exactitude scrupuleuse, qui pourrait servir de modèle à plusieurs des états que l'on s'accorde à regarder comme les plus avancés dans cette branche de l'administration.

Connaissant le mouvement de la population de tous les pays où l'on tient des registres de naissances, de décès et de mariages, nous avons employé ce moyen pour déterminer la population de quelques contrées de l'Europe et de l'Amérique, pour la fin de 1826. Mais nous nous sommes bien gardés d'admettre sans examen les évaluations exagérées de quelques nationaux et celles de Hassel, évaluations dont

quelques - unes figurent dans les colonnes de certains journaux et même dans celles de plusieurs ouvrages géographiques comme étant des résultats de recensemens effectifs. Ainsi, nous parlerons du prétendu recensement, d'après lequel, dès l'année 1827, la confédération anglo-américaine aurait eu 12,276,782 habitans, somme identique à celle publiée par Hassel dans le *genealogisch - historisch - statistischer Almanach*, pour l'année 1828, que ce savant statisticien n'a donné que comme une simple approximation. Dans la *Balance politique du globe* nous n'avons assigné à ce même état pour la fin de l'année 1826, que 11,600,000 habitans. Nous avons maintenant la satisfaction de voir que notre évaluation est presque conforme à celle de M. Stevenson dans le rapport lu par ce savant, le 25 février 1829, à la chambre des représentans des États-Unis. M. Stevenson n'estime la population de l'Union pour 1830 qu'à 13,000,000, tandis que plusieurs auteurs nationaux et étrangers, dès l'année 1824, la portaient les uns à 12, les autres à 13 et jusqu'à 14 millions.

La seconde classe, comme nous l'avons dit, comprend tous les pays qui restent encore en dehors de la sphère de la statistique. Dans cette classe, les populations ne peuvent être connues qu'à l'aide de plusieurs procédés plus ou moins compliqués, plus ou moins vagues, lorsqu'on les considère chacun isolément, mais qui peuvent donner des résultats assez satisfaisans lorsqu'on les combine ensemble. Les élémens principaux de ces calculs,

sont : 1° l'étendue ou la superficie du pays dont il est question ; 2° son climat ; 3° la qualité du sol, fertile ou stérile, montueux ou uni, aride ou arrosé par des fleuves, ou couvert de marais ; 4° sa position près de la mer ou dans l'intérieur du continent ; 5° l'état de l'agriculture qui peut se trouver encore dans l'enfance, comme chez quelques tribus sauvages, où très-arriérée, comme parmi plusieurs nations civilisées, ou qui, au contraire, a atteint son plus grand degré de développement, comme dans plusieurs parties de la France, de l'Italie et de l'Angleterre ; 6° enfin, l'état social de ses habitans, qui peuvent être tout-à-fait sauvages, ou entièrement nomades, demi-nomades, agricoles, plus ou moins adonnés au commerce, à la navigation, aux fabriques et aux manufactures. Toutes ces circonstances sont susceptibles d'une foule de degrés et de nuances qui influent beaucoup sur la multiplication de l'espèce humaine, et doivent être, à cause de cette raison, soigneusement discutées par le géographe qui les emploie, pour acquérir la connaissance de la population d'un pays.

Dans les contrées, dont les habitans sont au dernier degré de l'état social, où les hommes par exemple, ne vivent que des fruits spontanés de la terre, des produits de leur chasse ou de leur pêche, on trouvera sur un espace donné, 18 ou 20 fois moins d'individus qu'on n'en rencontrerait sur un même espace, s'il était occupé par un peuple pasteur. Une contrée où on verra des tribus,

qui, comme les Cafres, les Arabes-Bédouins, les Calmouks et les Mongols, vivent en grande partie du lait et de la chair de leurs troupeaux, offrira encore une population 25 à 30 fois moins concentrée, qu'un pays d'égale étendue, habité par une nation agricole, parce que les troupeaux exigent de vastes espaces qui puissent fournir le fourrage indispensable à leur existence. Mais dans un pays d'agriculteurs, le travail d'un petit nombre d'individus procurant beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour leur entretien, il arrivera que cet excédant de nourriture fera subsister un grand nombre d'autres individus sur un espace infiniment moins étendu que celui qui est nécessaire à un peuple composé entièrement de pasteurs ou de sauvages. Si nous supposons, sur ce même territoire, une ou plusieurs grandes villes habitées par des hommes adonnés au commerce, aux fabriques et à la navigation, alors la population qu'il pourra nourrir, n'aura d'autres bornes que les limites imposées par la richesse même de ses habitans et par les relations de leur commerce. Car, non-seulement elle tirera la subsistance des produits immédiats de son propre sol, mais elle pourra compter sur les produits des pays voisins ou même des pays très-éloignés, où ses commerçans iront les chercher. Ainsi donc, le même espace pourra contenir une quantité d'habitans très-variée, selon la différence de leur état social.

Le nombre d'hommes en état de porter les armes que compte une nation quelconque, et celui des *guerriers* des tribus sauvages, le nombre des tentes

des peuples pasteurs, etc., etc., donnent aussi une indication à l'aide de laquelle on peut connaître la totalité des individus qui forment l'aggrégation générale. C'est cette dernière méthode qui a servi de base à presque tous les voyageurs et à plusieurs navigateurs, pour déterminer la population des peuplades qu'ils nous ont fait connaître.

La quantité de certains alimens et de certaines boissons employées annuellement; la consommation du sel et du tabac, chez les peuples européens; celle de l'opium chez les Orientaux; celle du pétrole chez les Birmans, sont aussi d'autres moyens approximatifs pour évaluer la population d'un pays.

Le nombre de villes, de bourgs, de villages et de hameaux existant à une époque donnée fournit aussi un autre élément à l'aide duquel on peut parvenir à la connaître approximativement.

Passons maintenant à la partie pratique de quelques-uns de ces principes. Parmi les pays appartenant à la première classe, il y en a plusieurs dont les habitans se trouvent dans des circonstances analogues à celles des pays compris dans la seconde, c'est-à-dire qu'on trouve des pays habités par des agriculteurs, par des nomades, et même par des sauvages. Connaissant donc la surface d'un pays quelconque, dont nous ignorons la population, on n'aura qu'à le comparer avec un des pays de la première classe qui se trouve dans les circonstances physiques et morales le plus analogues. Et comme nous connaissons la population relative de ce dernier, c'est-à-dire combien il a d'habitans par cha-

que mille carré, on n'aura qu'à multiplier la superficie du second par la population relative de celui que l'on a choisi pour terme de comparaison, et le produit offrira le nombre d'habitans qu'on désirait connaître.

Le général Andréossi, en faisant un calcul sur la quantité d'eau consommée journellement à Constantinople, trouva que cette ville, sans y comprendre Scutari et les villages de la rive gauche du Bosphore, pouvait avoir 597,600 habitans, nombre presque identique avec les résultats qu'il obtint d'un autre calcul sur la consommation journalière de pain faite dans cette ville. Par ce nouveau procédé, et en y comprenant Scutari et les villages exclus du calcul précédent, Constantinople aurait eu 630,000 habitans.

Ce sont ces différentes méthodes tantôt isolées, tantôt combinées entre elles, que nous avons employées selon les circonstances, pour déterminer le nombre approximatif des habitans de tous les pays compris dans la seconde classe. Nous regrettons que notre cadre ne nous permette pas d'entrer dans de plus grands détails; mais nous renvoyons au mémoire de M. Jomard, sur la *population comparée de l'Égypte ancienne et moderne*, ceux qui voudraient savoir jusqu'à quel point un statisticien habile peut tirer parti de l'emploi de ces moyens indirects, non-seulement pour connaître la population actuelle d'un pays, mais même pour s'élever à la connaissance de celle qu'il possédait dans l'antiquité la plus reculée. Ils verront de quelle manière

lumineuse ce savant a su réduire à leur juste valeur les estimations exagérées et Wallace, de Goguet et d'autres érudits du dernier siècle, qui fondaient leurs calculs sur des renseignemens fournis par des passages d'auteurs anciens mal interprétés, sur l'estimation erronée de la superficie de cette contrée, et en admettant des rapports inexacts entre le nombre des naissances et celui des vivans.

Le tableau suivant offre les étonnantes contradictions des savans et des géographes, relativement à la population du globe. On sera peut-être surpris de ne pas trouver cités les nombreux auteurs des *géographies modernes*, des *abrégés*, des *manuals*, des *résumés*, des *tableaux* et *atlas statistiques*, des *dictionnaires*, et d'une foule d'autres ouvrages qui depuis quelques années inondent le public. Mais les recherches que nous avons faites pour rédiger le *Compendio di Geographia universale*, la *Balance politique du globe*, et cet *abrégé* nous ayant convaincu que toutes les évaluations renfermées dans ces ouvrages ne sont que la reproduction des calculs des statisticiens allemands, et surtout de Hassel, quoique presque toujours sans les indiquer, nous avons pensé qu'il était inutile de citer les copies, lorsque nous présentions les originaux. Cependant nous nous sommes permis quelques exceptions à l'égard d'un petit nombre de géographes distingués, qui, tout en adoptant, soit en totalité, soit en partie les évaluations des statisticiens allemands et quelquefois les nôtres, ajoutaient à l'importance des unes ou des autres en se rangeant du côté de

leurs auteurs. Nous citerons entre autres M. Letronne, M. Denaix, et MM. Eyriès et Walckenaer, et les savans rédacteurs de l'*Almanach de Gotha*. Notre silence à l'égard de M. Ritter vient de ce que ce géographe célèbre, ayant dirigé toutes ses recherches sur la configuration physique du globe et ses rapports avec l'homme, est resté pour ainsi-dire étranger aux questions qui forment le domaine de la statistique.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE LA TERRE.

	Habitans.
Le théologien CANZ, en 1744, réduisant la population de l'Europe à 10,000,000, ne donnait à toute la terre que	60,000,000!!
VOLNEY, en 1804.	437,000,000
ISAAC VOSSIUS, d'abord 400 millions en 1685, et plus tard, en portant à 170,000,000 la population de l'Afrique et de l'Amérique et à 30,000,000, seulement celle de l'Europe.	500,000,000
STRUICK, vers la moitié du dix-huitième siècle.	500,000,000
MALTE-BRUN, en 1804 et en 1810.	640,000,000
L'ORIENTAL HERALD, en 1829.	683,440,000
GRABERG, en 1813.	686,000,000
FABRI, en 1805.	700,000,000
BALBI, en 1816.	704,000,000
PINKERTON (Walckenaer et Eyriès), en 1827.	710,000,000
WORCESTER dans son <i>Dictionnaire</i> , publié en 1822.	718,000,000
Les rédacteurs du <i>Journal de Trevoux</i> , vers le milieu du dix-huitième siècle.	720,000,000

	Habitans.
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie</i> de Galletti, en 1822	732,000,000
BALBI, en 1828, dans la <i>Balance politique du globe</i> , et le docteur VILLERMÉ, dans son <i>Cours de statistique hygiénique</i> , en 1829.	737,000,000
MORSE, en 1812.	765,000,000
GOLDSMITH, en 1821.	800,000,000
HASSEL, en 1828, référant ses calculs à l'année 1825, et l' <i>Almanach de Gotha</i> , en 1829.	846,782,210
STEIN en 1825 et en 1826.	884,917,000
JULIUS BERGIUS, référant ses calculs à l'année 1828.	893,348,580
L'abbé de SAINT-PIERRE, dans son ouvrage sur l' <i>Utilité des dénombremens</i> , vers 1758; GUILBERT-CHARLES LE GENDRE, dans son <i>Traité de l'Opinion</i> , en accordant 250,000,000 à l'Amérique; et M. LETRONNE en 1824.	900,000,000
BISSINGER en 1822, entre 700,000,000 et	900,000,000
CANNABICH, en 1821, entre 700,000,000 et	912,000,000
HASSEL, en 1824, dans son <i>Statistischer Umriss</i>	938,421,000
BIELFELD, d'après l'analyse des opinions émises par Riccioli, Spech, Susmilch et autres.	950,000,000
DENAIX, en 1828, en suivant les estimations de Hassel.	951,370,700
RICCIOLI, vers 1650, en accordant 100 millions à l'Europe, et en portant à 300 millions la population de l'Amérique.	1,000,000,000
WALLACE, en supposant que la terre prise dans son ensemble ne saurait être ni aussi peuplée que l'Angleterre, ni même avoir la population relative de l'Espagne, portait le nombre des habitans du globe, vers 1769, à	1,000,000,000
Les directeurs de la <i>Société des missionnaires</i> , dans leur <i>Adress to the friends of the missionary society</i> , en 1818.	1,000,000,000
Le <i>Conversations Lexikon</i> , à l'article <i>Erde</i> , en 1827, de 800,000,000 à	1,000,000,000
SUSSMILCH, en 1765, en donnant 650 millions à l'Asie, et 150 à l'Amérique.	1,080,000,000
BEAUSOBRE, en 1771.	1,110,000,000

VOLTAIRE, en se moquant de l'estimation des auteurs de l' <i>Histoire universelle anglaise</i> , portait la population du globe, à	1,600,000,000
Les auteurs de l' <i>Histoire universelle anglaise</i> , vers le milieu du dix-huitième siècle . . .	4,000,000,000 !!!

Cette prodigieuse disparité d'opinions, qui paraît d'abord inexplicable, n'offre aucune difficulté pour tous ceux qui ont suivi la marche progressive de la géographie et de la statistique. Ils voient d'un coup-d'œil quelles sont les estimations qui doivent être rejetées comme erronées, et quels sont les élémens qui ont contribué à trop élever ou à trop abaisser d'autres évaluations admises dans ce tableau. Qui ne voit, par exemple, que les évaluations du théologien Canz et du philologue Vossius, de Volney et de Struick, sont évidemment fautives en moins, tandis que celles des auteurs de la grande *Histoire universelle anglaise*, de Voltaire, de Beausobre, de Sussmilch, et autres savans, le sont en plus? L'examen même le plus superficiel sur la répartition des sommes assignées par ces auteurs à chaque partie du monde démontre l'absurdité de leurs calculs. Le *Statistischer Umriss* de Hassel, pour les années 1822 et 1824, malgré les erreurs partielles qu'on y rencontre, est toujours le plus grand travail que l'on ait encore fait sur ce sujet. Nous ne connaissons que par un extrait donné dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, la brochure publiée à Berlin en 1828 par le docteur Charles-Julius Bergius *sur la Population de la*

terre dans la même année; mais les résultats généraux que nous avons sous les yeux nous démontrent que ce savant n'a pas fait toutes les recherches que demandait la solution de ce problème difficile. Nous devons porter le même jugement sur un article remarquable, relatif à la même question, publié en 1829 dans l'*Oriental Herald*, dont nous avons cité les estimations principales. Ce que nous dirons dans la suite de cet article², et les faits qui y sont relatés dans l'examen de la population de chaque partie du monde, nous dispensent de poursuivre ces réflexions. Cependant nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que des savans d'ailleurs estimables, mais étrangers à ces sortes d'études, dégoûtés des calculs fastidieux de la statistique, et ne se sentant peut-être pas assez forts pour surmonter les difficultés inséparables de l'étude de cette science, ont voulu la déprécier aux yeux du public, en en signalant les doutes et les apparentes contradictions. Mais que diraient les Cuvier, les Humboldt, les Brown, les Deccandolle et tant d'autres naturalistes célèbres, si, n'ayant aucun égard à l'époque différente à laquelle ont été imaginés les principaux systèmes de classification, quelque géographe ou quelque statisticien, connaissant à peine les généralités de la zoologie et de la botanique, venait répandre le ridicule sur leurs travaux, et rejeter comme inexactes les listes nombreuses de tant d'espèces animales et végétales, consignées dans ces magnifiques inventaires de l'inépuisable richesse de la nature; et

cela, parce que le système de Tournefort est différent de celui de Linnée, et celui-ci du système de Jussieu, parce qu'enfin Linnée porte le nombre des végétaux à 16,000, et celui des animaux à 3,950, tandis que les naturalistes actuels évaluent les premiers à 100,000, et les seconds à 35,500?

Mais abandonnant ces récriminations qui n'ont rien à démêler avec la science qui nous occupe, passons à l'examen des faits et à l'analyse des opinions des principaux géographes, sur la population des grandes régions de la terre, qui ont servi de base à nos évaluations.

EUROPE.

Le grand nombre des habitans de l'Europe n'est plus une énigme pour tous ceux qui s'occupent sérieusement de géographie et de statistique. Ces deux sciences ont fait tant de progrès depuis un demi-siècle, des gouvernemens éclairés ont fourni tant de matériaux au géographe et au statisticien, qu'à l'exception de la Turquie, tout le reste de cette partie du monde, ne laisse aujourd'hui presque rien à désirer sur cet objet important.

Les populations des états changent continuellement, parce que leur augmentation ou leur diminution dépendent de causes physiques, morales ou politiques, qui y influent puissamment. Des observations faites dans presque tous les pays de l'Europe ont démontré que, lorsque la nature n'est

pas contrariée dans sa marche ordinaire, la population augmente partout, parce que le nombre des naissances dépasse *toujours* celui des décès, quoique dans une proportion différente dans les divers pays. Ces changemens continuels imposent au géographe et au statisticien le devoir de n'employer, dans ces calculs généraux, que les résultats des mouvemens les plus récents, et autant que possible contemporains. C'est ce que nous avons essayé dans notre *Compendio* en 1816, et surtout dans la *Balancede politique du globe*, où nous avons offert la population de tous les états, telle qu'elle était à la fin de 1826. Si les géographes et les statisticiens qui nous ont devancé avaient suivi la même méthode, leurs évaluations n'offriraient pas les disparités nombreuses qu'on observe dans leurs ouvrages, indépendamment des différences assez considérables qui résultent de la diverse manière de déterminer les frontières orientales et méridionales de l'Europe et le classement de ses îles. C'est aussi ce même mouvement de la population, qu'aucun géographe ne s'est donné la peine de signaler dans les traités de géographie, qui devient la source des contradictions apparentes qu'offre un même auteur dans ces différens ouvrages.

C'est ainsi que le savant Hassel, qui, en 1818, avait évalué la population de l'Europe à 180 millions 550,000,403, la portait à 213 millions 713,000, en 1828, et que nous l'avons estimée à 196 millions en 1816, et à 227 millions 700,000 en 1828, pour la fin de 1826.

Comme tout ce qui concerne la population de l'Europe est basé sur des recensemens, ou sur le mouvement assez bien connu de la population, nous croyons inutile d'offrir le tableau des évaluations différentes, faites par les principaux géographes. Ceux qui voudraient le connaître n'ont qu'à consulter la 2^e édition de notre *Compendio*, où nous avons analysé les opinions des auteurs les plus célèbres, sur la population de presque tous les états de cette partie du monde. Nous nous bornerons ici à une des évaluations les plus récentes, et qu'on peut regarder comme contemporaines, afin de donner une idée des différences énormes qui résultent de l'ignorance ou de l'oubli des principes que nous avons exposés. Nous y ajouterons aussi les principales estimations des géographes et des voyageurs sur la population de la Turquie d'Europe, seule contrée de cette partie du globe qui reste encore étrangère aux calculs de la statistique.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES RÉCEMMENT

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'EUROPE.

	Habitans.
CANNABICH, en 1818 et 1821; et le <i>Conversations Lexicon</i> , en 1817.	178,000,000
GRABERG, en 1813; GALLETTI, dans son <i>Dictionnaire</i> , publié en 1822; et BRAUN, en 1827. . .	180,000,000
SCHLIEBEN, dans son <i>Atlas</i> publié en 1825. . .	188,000,000
BISSINGER, en 1822.	188.391,774

	Habitans.
HUMBOLDT, en 1823.	195,000,000
BALBI, en 1819.	196,000,000
LETRONNE, en 1824; STEIN, en 1825; MELISH, en 1825.	200,000,000
L'Oriental Herald, en 1829.	204,000,000
MALTE-BRUN, en 1826.	205,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma- nach de Gotha</i> , en 1829.	213,713,403
PINKERTON (WALCKENAER et EYRIÈS), en 1827.	214,193,000
DENAIX, en 1828.	216,713,400
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828.	222,698,038
BALBI, dans la <i>Balance politique du globe</i> , et en reportant ses calculs à la fin de l'année 1826.	227,700,000
ZEDLITZ, dans son <i>Europa im Jahre</i> 1829.	236,605,853

La population de la partie européenne de l'EMPIRE TURC ne peut être calculée que par approximation, puisque les recensemens et les listes des naissances, des décès et des mariages, y sont pour ainsi inconnus. Nous disons pour ainsi dire, parce que, selon un savant géographe, le gouvernement en a fait faire deux, l'un dans le seizième siècle, et l'autre au commencement du dix-septième. Mais, comme leur résultat n'est pas connu, il faut recourir à d'autres moyens pour parvenir à déterminer le nombre de ses habitans.

Dès l'année 1816, nous avons cru pouvoir l'estimer à 9,500,000 ames. Ce nombre est le résultat de nos évaluations approximatives de la population de chaque province. La Turquie d'Europe est traversée par plusieurs chaînes de montagnes : on y trouve de grands espaces absolument stériles

ou incultes ; ses terres sont en général mal cultivées ; ses habitans ont peu d'industrie ; les manufactures et les fabriques y sont en petit nombre ; plusieurs peuplades négligent entièrement l'agriculture, vivent à la manière des nomades, subsistant du produit de leurs troupeaux et de celui de leurs brigandages ; depuis long - temps, presque toutes ces provinces sont en proie aux vexations d'administrateurs avides et ignorans ; depuis longtemps les guerres civiles et l'anarchie détruisent à de courts intervalles le bien-être de leurs habitans ; le fatalisme n'opposant aucune précaution contre la peste, ce terrible fléau y enlève très-souvent une partie très-considérable de la population. Si, par l'influence de toutes ces causes réunies, cette portion de l'Europe doit offrir une population relative inférieure à celle des contrées les moins peuplées de sa partie méridionale, elle ne saurait cependant être aussi petite que le prétendait Pinkerton, au commencement du siècle actuel, et que le pensaient plus tard Lindner et Crome, suivis même en 1819 par le savant Hassel. Quelques parties de l'ancienne Macédoine, de la Thessalie, de l'Épire, du Péloponèse, de la Bulgarie, et plusieurs îles de l'Archipel offraient, avant la guerre qui vient de finir, une population assez concentrée ; les environs de Constantinople, la côte de la mer de Marmara, celles des Dardanelles et du Bosphore sont très-habités, et cette portion de l'Europe offre encore plusieurs villes grandes et populeuses. Si on prend en considération ce que nous venons de dire, on verra que les 9,500,000

habitans que nous lui avons accordés, pour la fin de l'année 1826, ne sauraient s'éloigner beaucoup du nombre réel. Le tableau ci-dessous offre les principales opinions émises à différentes époques sur la population de cette partie de l'Europe.

TABLEAU COMPARATIF

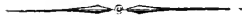
DES PRINCIPALES OPINIONS DES GÉOGRAPHES

SUR LA POPULATION DE LA TURQUIE D'EUROPE.

	Habitans.
LINDNER, <i>Gemalde der Europæischen Turkei</i> en 1813.	5,390,900
BERTUCH, dans les <i>Éphémérides géographiques</i> de Weimar, en 1816.	6,300,000
CROME, <i>Uebersicht der Europ. staatskraefte</i> , en 1818.	6,700,000
HASSEL, dans l'introduction à l'Europe du <i>Voll-</i> <i>staendiges Handbuch</i> , etc., en 1819.	7,500,000
SUSSMILCH, BUSCHING, PINKERTON et TOOKE.	8,000,000
GRABERG, en 1813.	9,000,000
MALTE-BRUN, en 1826, en citant Hassel.	9,470,000
HASSEL, dans la Description de la Turquie du <i>Vollstaendiges Handbuch</i> , en 1819.	9,482,000
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie</i> de Galletti, en 1822.	9,740,000
LIECHTENSTERN.	9,790,000
STEIN, en 1811	9,822,000
PINKERTON (WALCKENAER et EYRIÈS), en 1827.	9,896,000
Le <i>Politisches Journal</i> , en 1823.	9,984,000
Le <i>Conservations Lexikon</i> , en 1827.	10,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma-</i> <i>nach de Gotha</i> de 1829.	10,183,000
STEIN, en 1826; et ZEDLITZ, en 1829.	10,600,000
FABRI, en 1805, et l'ORIENTAL HERALD, en 1829.	12,000,000
RICCIOLI, vers 1660; SPECHT, vers le milieu du	

	Habitas.
dix-huitième siècle; et BEAUSOBRE, en 1771. . .	16,000,000
LE SAGE, dans sa carte de l'Europe, en 1808. . .	17,000,000
GUILBERT CHARLES LE GENDRE, en 1758.	18,000,000
L' <i>Europäische Magazin</i>	22,000,000
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, vers 1758.	24,000,000
Il y a eu des auteurs qui, dans le siècle passé,	
l'ont portée à	36,000,000
Et BIELFELD, jusqu'à	50,000,000

(la suite à une prochaine livraison.)





Laperevous

OCÉANIE.

VOYAGE AUX ILES DE LA MER DU SUD

EN 1827 ET 1828,

ET

RELATION DE LA DÉCOUVERTE

DU SORT DE LAPÉROUSE ;

DÉDIÉ AU ROI,

PAR LE CAPITAINE PETER DILLON (1).

Nous allions mettre sous presse, lorsque nous avons reçu le *Voyage du capitaine Dillon*. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de pouvoir rendre un compte détaillé de cet ouvrage, et voulant répondre toutefois à la juste impatience de nos lecteurs, nous en avons choisi l'un des fragmens les plus remarquables. M. le capitaine anglais Dillon mérite toute la reconnaissance du monde savant, et on ne saurait trop donner d'éloges à son courage, à son habileté, et surtout à la naïve véracité d'un récit qu'il n'est plus permis de révoquer

(1) 2 vol. in-8° ; prix : 14 fr., Paris, chez Pillet, rue des Grands Augustins.

bois de sandal nous fut fourni avec une extrême lenteur. A diverses reprises, les naturels du voisinage prièrent notre capitaine de les assister dans leurs guerres, promettant en récompense de compléter notre cargaison dans l'espace de deux mois, après que leurs ennemis auraient été vaincus. Le capitaine Robson finit par céder à leurs instances. En conséquence, nous entreprîmes, le 1^{er} avril, une expédition contre la petite île de Nanpacab, située à environ six milles au-dessus de l'embouchure de la rivière du même nom et à quarante ou cinquante milles de notre mouillage. Cette expédition consistait en trois embarcations armées, portant vingt fusiliers, et une autre sur laquelle était monté un pierrier ou petit canon de deux livres. Nous étions accompagnés par quarante-six grandes pirogues portant, à ce que je puis supposer, près d'un millier de sauvages armés. Trois mille autres se dirigeaient par terre vers le point sur lequel on devait agir. Le mauvais temps nous força de nous arrêter, jusque dans la matinée du 4, à un îlot situé près de l'embouchure du Nanpacab. Nous entrâmes alors dans la rivière. L'ennemi, embusqué sur les deux rives, nous salua d'une grêle de flèches et de pierres lancées avec dextérité, à l'aide de frondes. En approchant de la petite île de Nanpacab, nous la trouvâmes fortifiée. Après quelques décharges de notre pierrier, les défenseurs du fort l'abandonnèrent et se sauvèrent sur la grande terre d'où ils furent bientôt chassés par notre mousqueterie. Il y eut, dans cette occasion, dix guerriers de Nanpacab qui fu-

rent tués. On mit leurs corps dans les pirogues de nos auxiliaires, à l'exception d'un qui fut expédié sur-le-champ, par une de ces pirogues, fine voilière, à Vilear, pour y être dévoré. Après cette escarmouche, nous remontâmes la rivière jusqu'à quinze milles et nous détruisîmes les villages et les plantations sur les deux rives. Dans la soirée, nous redescendîmes et nous nous arrêtâmes à un lieu où les insulaires se mirent à préparer un festin horrible de la manière que je vais décrire.

Les cadavres de leurs ennemis furent étendus sur l'herbe et dépecés par un de leurs prêtres. Voici comment on procède à cette opération : l'on commence par séparer les pieds des jambes et les jambes des cuisses, puis on enlève les parties naturelles; ensuite on détache les cuisses des hanches, les mains des avant-bras, les avant-bras des bras, et les bras des épaules; finalement la tête et le cou sont séparés du tronc. Chacun de ces fragmens du corps humain forme une pièce de viande que l'on enveloppe soigneusement dans des feuilles de bananier vertes, et que l'on met au four pour la faire rôtir avec la racine de *tara*.

Dans la matinée du 5, nous longeâmes la côte vers l'est; mais nous trouvâmes les villages, les forts et les plantations abandonnés. Le 8 au soir nous rejoignîmes notre navire.

Dans le commencement de mai, nous fûmes ralliés par notre allège, le cutter *l'Elisabeth*, commandé par M. Ballard, qui avait fait voile du port Jackson avant nous, pour se rendre aux îles Sand-

wich. Quelques jours après, nous reçûmes la visite des Européens qui résidaient à Bow. Le capitaine les engagea pour ramer dans nos embarcations, promettant de les payer à quatre livres sterling par mois, en coutellerie, verroterie, quincaillerie, etc., évaluées à un taux fixé; ils devaient retourner à Bow quand notre navire serait prêt à partir.

Mai, juin, juillet et août s'écoulèrent, et nous n'avions encore pu nous procurer que cent cinquante tonneaux de bois de sandal formant tout au plus le tiers de notre cargaison. Les insulaires nous déclarèrent alors qu'il leur était impossible de nous en fournir davantage, parce que les forêts avaient été épuisées par le grand nombre de bâtimens qui avaient fréquenté ces parages depuis quelques années.

Les chefs et autres individus de quelque importance ne venaient plus à bord du navire, de peur qu'on ne les retînt comme otages, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur engagement de compléter notre cargaison. Le capitaine Robson était vexé de se voir joué de la sorte par un peuple barbare et rusé, et se promettait de tirer vengeance de ses anciens et fidèles alliés qu'il avait si souvent aidés à se régaler de la chair de leurs ennemis.

Au commencement de septembre, deux grandes pirogues de Bow, portant environ deux cent vingt ou deux cent trente hommes, vinrent auprès du navire pour réclamer et ramener chez eux les Européens qui nous avaient joints en mai avec leurs femmes. Vers ce même temps, le capitaine Robson,

étant à soixante milles du navire sur le cutter, attaqua une flotille de pirogues de Vilear et en prit quatorze. Dans cette occasion, un naturel fut tué par un biscayen. Le cutter ayant ensuite rallié le navire, le capitaine voulut abattre le premier en carène pour réparer quelques dommages qu'il avait éprouvés dans ses fonds. Cependant il jugea prudent, avant d'entreprendre cette opération, de tâcher de s'emparer du reste des pirogues de Vilear, pour empêcher les sauvages d'attaquer nos gens pendant qu'ils seraient occupés à réparer le cutter qu'il était nécessaire de haler à terre à marée haute.

Dans la matinée du 6 septembre, tous les Européens appartenant au navire furent armés de fusils ainsi que tous les européens de Bow, et expédiés sous les ordres de M. Norman, notre premier officier. Nous débarquâmes à un endroit nommé *la Roche noire*, à une petite distance à l'est de la rivière; les deux pirogues de Bow, dont j'ai parlé plus haut, y abordèrent un peu après nous. Nous fûmes bientôt ralliés par les chefs de Bow à la tête d'une centaine de leurs guerriers. Les deux pirogues et nos embarcations se retirèrent ensuite au large de la côte, précaution qu'il convenait de prendre pour les empêcher d'échouer à la marée descendante.

Après que nous eûmes débarqué, les Européens commencèrent à se disperser en petites troupes de deux, trois et quatre hommes. Je représentai à M. Norman qu'il convenait mieux de les tenir tous réunis, dans la crainte d'une attaque subite de la

part des insulaires; mais notre commandant n'eut pas d'égard à cette représentation. Nous nous avançâmes sans obstacles par un étroit sentier sur une plaine assez unie, et nous arrivâmes près d'une colline dont nous gagnâmes le sommet qui formait une espèce de plateau. Là, quelques naturels se montrèrent et nous menacèrent par des cris et des gestes.

M. Norman tourna sur la droite et s'engagea dans un sentier qui menait à travers un fourré vers quelques huttes. Je le suivis avec sept autres Européens, ainsi que les deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Bientôt quelques naturels voulurent nous disputer le passage. Nous tirâmes sur eux : nous en tuâmes un, et les autres s'enfuirent. M. Norman ordonna alors de mettre le feu à la cabane du chef et à quelques autres. Cet ordre fut exécuté sur-le-champ, et, au bout de quelques secondes, les flammes s'élevèrent de tous côtés. Bientôt nous entendîmes des hurlemens affreux qui venaient du chemin par lequel nous avions gagné le plateau. Les chefs de Bow comprirent à ces cris que quelques-uns des leurs ainsi que des Européens venaient d'être tués par les naturels de Vilear. Ces derniers, en effet, s'étaient tenus en embuscade jusqu'à ce que nous eussions atteint le plateau, et avaient ensuite attaqué nos hommes épars. Ceux-ci, après avoir fait feu, avaient été enveloppés et massacrés avant d'avoir eu le temps de recharger leurs armes. D'autres, ainsi que je l'ai su après, se voyant sur le point d'être cernés par les sauvages,

avaient jeté leurs fusils et s'étaient enfuis à toutes jambes vers nos embarcations. Dans le nombre, deux seulement parvinrent à s'échapper. La petite troupe de M. Norman ne se composait que de dix des nôtres, armés de fusils, et des deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Nous résolûmes de nous tenir pe-lotonnés, et de nous diriger ainsi vers nos embarcations, en nous ouvrant le chemin à l'aide de nos armes à feu.

Nous nous hâtâmes de gagner le fourré sur le plateau. Il n'y avait là que trois insulaires qui, au milieu d'acclamations de joie, nous crièrent que plusieurs de nos gens avaient été tués, ainsi qu'un certain nombre de naturels de Bow, et que nous ne tarderions pas à éprouver le même sort. En arrivant au haut du sentier qui conduit dans la plaine, nous trouvâmes TERENCE DUN étendu par terre, le crâne fracassé d'un coup de massue.

Nous vîmes alors toute la plaine qui nous séparait de nos embarcations couverte de plusieurs milliers de sauvages armés et en furie. Au moment où nous allions descendre de ce côté, un jeune homme de notre troupe, nommé Graham, nous quitte et s'enfuit dans un fourré sur la gauche de la route. Les trois sauvages que nous venions d'y rencontrer l'y poursuivirent et le massacrèrent en un instant. Ce jeune homme était le fils d'un aubergiste du port Jackson, et avait déjà beaucoup navigué. Il s'était embarqué deux ans auparavant sur un brik américain, en qualité d'interprète auprès des habitans des îles Fidji, et, après avoir procuré

une cargaison à ce bâtiment, il avait demandé son congé et était resté dans ces îles. Après ce triste événement, nous continuâmes à descendre la colline. Quand nous fûmes arrivés au bas, les sauvages se disposèrent à nous recevoir ; ils se tenaient réunis par milliers aux deux côtés du sentier, et brandissant leurs armes. Nous remarquâmes avec horreur qu'ils s'étaient frotté le visage et le corps avec le sang de nos malheureux compagnons.

Dans ce moment, un sauvage, qui était descendu derrière nous sans être aperçu, lança à M. Norman un javelot qui pénétra par le dos et sortit par la poitrine. Cet officier fit encore quelques pas et ensuite tomba mort. Je tirai sur le sauvage qui venait de tuer notre chef, et je rechargeai mon arme aussi vite que possible. En me retournant, je m'aperçus que tous mes compagnons s'étaient enfuis de divers côtés. Profitant de l'absence des sauvages qui s'étaient mis à leur poursuite, je me mis à courir de toutes mes forces en suivant le sentier ; à quelques pas en avant, je trouvai le corps de William Parker étendu en travers du chemin, son fusil à côté de lui ; je m'emparai de cette arme et continuai ma retraite en courant avec une vitesse surnaturelle.

Les sauvages m'aperçurent alors et se mirent à me poursuivre. L'un d'entre eux m'approchait tellement, que je fus obligé de me débarrasser du fusil de Parker, ainsi que d'un pistolet fort lourd que j'avais à ma ceinture. Un moment après, j'atteignis le pied d'un rocher escarpé qui se trouvait isolé dans la plaine. Voyant qu'il m'était impossible de

percer la foule des sauvages pour gagner nos embarcations, je criai à mes compagnons, dont quelques-uns se trouvaient sur ma droite : *Au rocher ! au rocher !* Je parvins à en atteindre le sommet où je ralliai cinq des nôtres : Charles Savage, Luis (Chinois), Martin Bushart, Thomas Dafny et William Wilson. Les trois premiers résidaient à Bow, et les deux derniers appartenait à notre équipage. Les deux autres Européens de la troupe de M. Norman, Mick Maccab et Joseph Atkinson, avaient été tués ainsi que les deux chefs de Bow. Dafny, après avoir tiré son fusil, en avait brisé la crosse en se défendant contre les massues des sauvages. Il était blessé en plusieurs endroits et avait quatre flèches fichées dans le dos. La pointe d'une lance lui avait percé l'omoplate et était sortie par-devant, sous la clavicule.

Il se trouva, heureusement pour nous, que la hauteur que nous occupions était si escarpée, qu'elle ne pouvait être gravie à la fois que par un petit nombre d'hommes ; elle était en même temps trop élevée pour que les sauvages pussent nous incommoder beaucoup avec leurs javelots et leurs frondes. Par un hasard non moins heureux, un vent très-fort détournait la grêle de flèches qu'ils nous lançaient. Notre chef ayant succombé, le commandement m'appartenait ; j'en profitai pour disposer mes compagnons de manière à défendre notre poste le plus avantageusement possible. Je ne permis pas qu'on tirât plus d'un coup de fusil à la fois, et j'employai notre blessé à charger nos armes. Plusieurs sauvages

gravirent la hauteur jusqu'à quelques verges de nous. Nous les tuâmes à mesure qu'ils approchaient : le salut de notre vie en dépendait. Après avoir vu quelques-uns des leurs tués de la sorte, les sauvages renoncèrent à nous approcher. Comme il ne nous restait guère de munitions, nous les ménagions le plus que nous pouvions. D'un autre côté, pour ne pas augmenter la furie déjà assez violente des naturels, nous ne tirions qu'en cas de nécessité absolue. De la position élevée que nous occupions, nous apercevions nos embarcations à l'ancre, attendant notre retour, les deux pirogues de Bow et notre bâtiment. Quant à ce dernier, nous ne comptions guère le rejoindre jamais, bien que j'eusse une lueur d'espérance que le capitaine Robson ferait un effort pour nous délivrer, en armant six soldats indiens qui étaient à bord, deux ou trois Européens, les hommes des pirogues de Bow, et en se mettant à leur tête. Cette espérance s'évanouit complètement, quand je vis les pirogues de Bow mettre à la voile et se diriger vers leur île sans passer auprès du navire.

La plaine, autour de notre position, était couverte de sauvages au nombre de plusieurs milliers qui s'étaient rassemblés de toutes les parties de la côte, et s'étaient tenus embusqués attendant notre débarquement. Cette masse d'hommes nous offrait alors un spectacle révoltant. On allumait des feux et l'on chauffait des fours pour faire rôtir les membres de nos infortunés compagnons. Leurs cadavres, ainsi que ceux des deux chefs de Bow et des hom-

mes de leur île qui avaient été massacrés, furent apportés devant les feux de la manière suivante. Deux des naturels de Vilear formèrent avec des branches d'arbres une espèce de civière qu'ils placèrent sur leurs épaules. Les cadavres de leurs victimes furent étendus en travers sur cette civière, de façon que la tête pendait d'un côté et les jambes de l'autre. On les porta ainsi en triomphe jusqu'au près des fours destinés à en rôtir les lambeaux. Là, on les plaça sur l'herbe dans la position d'un homme assis. Les sauvages se mirent à chanter et à danser autour d'eux avec les démonstrations de la joie la plus féroce. Ils traversèrent ensuite de plusieurs balles chacun de ces corps inanimés, se servant pour cela des fusils qui venaient de tomber entre leurs mains. Quand cette cérémonie fut terminée, les prêtres commencèrent à dépecer les cadavres sous nos yeux. Les morceaux furent mis au four pour être rôtis et préparés comme je l'ai dit plus haut, et servir de festin aux vainqueurs. Pendant ce temps, nous étions serrés de près de toutes parts, excepté du côté d'un fourré de mangliers qui bordait la rivière. Savage proposa à Martin Bushart de s'enfuir de ce côté et de tâcher d'atteindre le bord de l'eau pour gagner ensuite le navire à la nage. Je m'y opposai, en menaçant de tuer le premier qui abandonnerait le rocher. Cette menace produisit pour le moment son effet. Cependant la furie des sauvages paraissait un peu apaisée, et ils commençaient à écouter assez attentivement nos discours et nos offres de réconciliation. Je leur rappelai que le jour de la capture

des quatorze pirogues , huit des leurs avaient été faits prisonniers et étaient détenus à bord du navire. L'un d'eux était frère du *nambeau* ou grand-prêtre de Vilear. Je fis entendre à la multitude que , si on nous tuait , ces huit prisonniers seraient mis à mort ; mais que , si l'on nous épargnait , mes cinq compagnons et moi , nous ferions relâcher les prisonniers sur-le-champ. Le grand-prêtre , que ces sauvages regardent comme une divinité , me demanda aussitôt si je disais la vérité , et si son frère et les sept autres insulaires étaient vivans. Je lui en donnai l'assurance et proposai d'envoyer un de mes hommes à bord inviter le capitaine à les relâcher , si lui , le grand-prêtre , voulait conduire cet homme sain et sauf jusqu'à nos embarcations. Le prêtre accepta ma proposition.

Thomas Dafny étant blessé et n'ayant pas d'armes pour se défendre , je le décidai à se hasarder à descendre pour aller joindre le prêtre et se rendre avec lui à notre embarcation. Il devait informer le capitaine Robson de notre horrible situation. Je lui ordonnai aussi de dire au capitaine que je désirais surtout qu'il ne relachât que la moitié des prisonniers , et qu'il leur montrât une grande caisse de quincaillerie et d'autres objets qu'il promettrait de donner aux quatre derniers prisonniers avec leur liberté , au moment même de notre retour à bord du navire.

Mon homme se conduisit comme je lui avais ordonné , et je ne le perdis pas de vue depuis l'instant où il nous quitta jusqu'à celui où il arriva sur le

pont du navire. Pendant ce temps il y eut une suspension d'armes, qui se fût maintenue sans l'imprudence de Charles Savage. Divers chefs sauvages avaient monté et s'étaient approchés jusqu'à quelques pas de nous, avec des prosternations en signe d'amitié, nous promettant toute sûreté pour nos personnes, si nous consentions à descendre parmi eux. Je ne voulus pas me fier à ces promesses, ni laisser aller aucun de mes hommes. Cependant je finis par céder aux importunités de Charles Savage. Il avait résidé dans ces îles pendant plus de cinq ans et en parlait couramment la langue. Persuadé qu'il nous tirerait d'embarras, il me pria instamment de lui permettre d'aller au milieu des naturels avec les chefs à qui nous parlions, parce qu'il ne doutait pas qu'ils ne tinsent leurs promesses, et que, si je le laissais aller, il rétablirait certainement la paix et nous pourrions retourner tous sains et saufs à bord de notre navire. Je lui donnai donc mon consentement; mais je lui rappelai que cette démarche était contraire à mon opinion, et j'exigeai qu'il me laissât son fusil et ses munitions. Il partit et s'avança jusqu'à environ deux cents verges de notre poste. Là, il trouva Bonassar assis et entouré de ses chefs qui témoignèrent de la joie de le voir parmi eux, mais qui étaient secrètement résolus à le tuer et à le manger. Cependant ils s'entretenirent avec lui pendant quelque temps d'un air amical, puis ils me crièrent dans leur langage : « Descends, Peter, nous ne te ferons pas de mal; tu vois que nous n'en faisons point à Charley! » Je répondis que je ne descen-

drais pas que les prisonniers ne fussent débarqués. Pendant ce colloque, le chinois Luis, à mon insu, descendit du côté opposé, avec ses armes, pour se mettre sous la protection d'un chef qu'il connaissait particulièrement et à qui il avait rendu des services importants dans quelques guerres. Les insulaires, voyant qu'ils ne pouvaient me décider à me remettre entre leurs mains, poussèrent un cri effrayant. Au même moment, Charles Savage fut saisi par les jambes et six hommes le tinrent la tête en bas et plongée dans un trou plein d'eau jusqu'à ce qu'il fût suffoqué. De l'autre côté, un sauvage gigantesque s'approcha du chinois par derrière et lui fit sauter le crâne d'un coup de son énorme massue. Ces deux infortunés étaient à peine morts qu'on les dépeça et qu'on les fit rôtir dans des fours préparés pour nous.

Nous n'étions plus que trois pour défendre la hauteur; ce qui encouragea nos ennemis. Nous fûmes attaqués de tous côtés et avec une grande furie par ces cannibales, qui néanmoins montraient une extrême frayeur de nos fusils, bien que les chefs les stimulassent à nous saisir et nous amener à eux, promettant de conférer les plus grands honneurs à celui qui me tuerait, et demandant à ces barbares s'ils avaient peur de trois hommes blancs, eux qui en avaient tué plusieurs dans cette journée. Encouragés de la sorte, les sauvages nous serraient de près. Ayant quatre fusils entre nous trois, deux étaient toujours chargés, attendu que Wilson étant un très-mauvais tireur nous lui avions laissé l'em-

ploi de charger nos armes, tandis que Martin Bushart et moi faisons feu. Bushart était natif de Prusse; il avait été tirailleur dans son pays et était fort adroit. Il tua vingt-sept sauvages dans vingt-huit coups, n'en ayant manqué qu'un seul. J'en tuai et blessai aussi quelques-uns quand la nécessité m'y obligea. Nos ennemis, voyant qu'ils ne pouvaient venir à bout de nous sans perdre un grand nombre des leurs, s'éloignèrent en nous menaçant de leur vengeance.

La chair de nos malheureux compagnons étant cuite, on la retira des fours et elle fut partagée entre les différentes tribus qui la dévorèrent avec avidité. De temps en temps les sauvages m'invitaient à descendre et à me laisser tuer avant la fin du jour, afin de leur épargner la peine de me dépecer pendant la nuit. J'étais dévolu pièce par pièce aux différents chefs dont chacun désignait celle qu'il voulait avoir, et qui tous brandissaient leurs armes en se glorifiant du nombre d'hommes blancs qu'ils avaient tués dans cette journée.

En réponse à leurs affreux discours, je déclarai que si j'étais tué, leurs compatriotes détenus à bord le seraient aussi; mais que, si j'avais la vie sauve, ils l'auraient également. Ces barbares répliquèrent : « Le capitaine Robson peut tuer et manger les nôtres, » s'il lui plaît. Nous vous tuons et nous vous mangerons tous trois. Quand il fera sombre, vous ne verrez plus clair pour nous ajuster, et vous n'aurez bientôt plus de poudre. »

Voyant qu'il ne nous restait plus d'espoir sur la terre, mes compagnons et moi tournâmes nos re-

gards vers le ciel et nous mêmes à supplier le Tout-Puissant d'avoir compassion de nos âmes pécheresses. Nous ne comptions pas sur la moindre chance d'échapper à nos ennemis et nous nous attendions à être dévorés comme nos camarades venaient de l'être. La seule chose qui nous empêchait encore de nous rendre était la crainte d'être pris vivans et mis à la torture.

On voit en effet quelquefois , mais peu souvent , ces peuples torturer leurs prisonniers. Voici comment ils s'y prennent : ils enlèvent à leurs victimes la peau de la plante des pieds ; puis ils leur présentent des torches de tous côtés , ce qui les oblige à sauter pour fuir le feu et leur cause des douleurs atroces. Une autre manière consiste à couper les paupières à leurs prisonniers et à les exposer ainsi la face tournée vers le soleil. On dit que c'est un épouvantable supplice. Ils leur arrachent aussi parfois les ongles. Au reste, il paraît que ces tortures sont très-rares , et qu'ils ne les infligent qu'à ceux qui les ont irrités au dernier point. Nous étions dans ce cas, ayant tué un si grand nombre des leurs, pour notre défense.

Il ne nous restait plus que seize ou dix-sept cartouches. Nous décidâmes alors qu'aussitôt qu'il ferait sombre nous appuierions la crosse de nos fusils à terre et le bout du canon contre notre poitrine, et que, dans cette position , nous lâcherions la détente, pour nous tuer nous-mêmes plutôt que de tomber vivans entre les mains de ces monstres.

A peine avions-nous pris cette résolution déses-

pérée, que nous vîmes notre embarcation partir du navire et s'approcher de terre. Nous comptâmes les huit prisonniers. J'en fus confondu. Je ne pouvais imaginer que le capitaine eût agi d'une manière aussi maladroite que de les relâcher tous, puisque le seul espoir que nous pussions conserver était de voir ceux des prisonniers qu'on eût relâchés intercéder pour nous, afin qu'à notre tour nous intervinsions pour faire rendre la liberté à leurs frères quand nous retournerions à bord du navire. Cette sage précaution ayant été négligée, malgré ma recommandation expresse, toute espérance me parut évanouie, et je ne vis plus d'autre ressource que de mettre à exécution le dessein que nous avions formé de nous tuer nous-mêmes.

Peu de temps après que les huit prisonniers eurent été débarqués, on les amena sans armes auprès de moi, précédés par le prêtre, qui me dit que le capitaine Robson les avait relâchés tous et avait fait débarquer une caisse de coutellerie et de quincaillerie pour être offerte, comme notre rançon, aux chefs à qui il nous ordonnait de remettre nos armes. Le prêtre ajouta que, dans ce cas, il nous conduirait sains et saufs à notre embarcation. Je répondis que tant que j'aurais un souffle de vie je ne livrerais pas mon fusil qui était ma propriété, parce que j'étais certain qu'on nous traiterait, mes compagnons et moi, comme Charles Savage et Luis.

Le prêtre se tourna alors vers Martin Bushart pour tâcher de le convaincre et de le faire acquiescer à ses propositions. En ce moment, je conçus

l'idée de faire prisonnier le prêtre et de le tuer ou d'obtenir ma liberté en échange de la sienne. J'attachai le fusil de Charles Savage à ma ceinture avec ma cravate, et cela fait, je présentai le bout du mien devant le visage du prêtre, lui déclarant que je le tuerais s'il cherchait à s'enfuir ou si quelqu'un des siens faisait le moindre mouvement pour nous attaquer, mes compagnons et moi, ou nous arrêter dans notre retraite. Je lui ordonnai alors de marcher en droite ligne vers nos embarcations, le menaçant d'une mort immédiate s'il n'obéissait pas. Il obéit, et, en traversant la foule des sauvages, il les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter ni à ses compagnons, parce que, s'ils nous assaillaient, nous le tuerions, et qu'alors il attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, soulèveraient la mer pour engloutir l'île et toutes ses habitans.

Ces barbares témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe. Le *nambaty* (nom qu'ils donnent à leurs prêtres) se dirigea, comme je le lui avais ordonné, du côté de nos embarcations. Bushart et Wilson avaient le bout de leur fusil placé de chaque côté à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche. L'approche de la nuit, et le désir si naturel de prolonger ma vie, m'avait fait recourir à cet expédient, connaissant le pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations barbares.

En arrivant auprès des embarcations, le

nambeaty s'arrêta tout court. Je lui ordonnai d'avancer; il s'y refusa de la manière la plus positive, me déclarant qu'il n'irait pas plus loin, et que je pouvais le tuer si je voulais. Je l'en menaçai et lui demandai pourquoi il refusait d'aller jusqu'au bord de l'eau. Il répondit : « Vous voulez m'emmener vivant au bord du navire pour me mettre à la torture. » Comme il n'y avait pas de temps à perdre, je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons et gagnâmes de la sorte un de nos canots. Nous n'y fûmes pas plus tôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres; mais bientôt nous nous trouvâmes hors de la portée de leurs traits.

Dès que nous nous vîmes hors de danger, nous remerciâmes la divine Providence, et nous fîmes force de rames vers le navire, que nous atteignîmes au moment où le soleil se couchait.

Je fis au capitaine des remontrances sur sa conduite imprudente qui avait causé, sans nécessité, une aussi grande effusion de sang humain. Il chercha à s'excuser en alléguant des raisons plus ou moins absurdes, et il nous demanda si nous étions les seuls qui eussent échappé au massacre. Je lui répondis que oui, et que, si les sauvages avaient su se servir comme il faut des fusils qui étaient tombés entre leurs mains dans cette occasion, nous aurions tous été tués (1).

(1) Parmi les hommes attachés au service du navire, 14 furent égorgés par les sauvages.

J'appris que deux seulement des hommes qui avaient débarqué avec nous s'étaient sauvés. Ils s'appelaient George et Oreyow; le premier était natif de la Nouvelle-Zélande, et l'autre d'Otaïti; tous deux étaient matelots à notre bord...

Le capitaine me donna le commandement du cutter, et l'on y embarqua tous les étrangers (1). M. Robson se proposait de partir le lendemain pour la Chine, avec les deux bâtimens. Je le priai de retarder notre départ de quelques heures et de me permettre d'approcher de terre le lendemain avec deux canots, afin d'offrir aux sauvages une rançon pour les ossements de M. Cox, jeune homme pour lequel j'avais eu beaucoup d'amitié. Il y consentit.

En conséquence, le lendemain 7 septembre, je m'approchai de terre et je me servis d'un naturel de Bow pour appeler les sauvages de Vilear dans leur langue. Ceux-ci ayant demandé ce que nous voulions, notre interprète le leur dit. Ils nous répondirent qu'ils n'avaient plus ni chair ni os, que tout avait été dévoré la veille. Cependant un des sauvages nous montra deux fémurs qu'il dit être ceux de M. Norman, et nous demanda ce que nous donnerions pour ces os. Je lui offris une hache. Il se mit à rire aux éclats, et, brandissant les os qu'il tenait d'un air de triomphe, il déclara qu'il ne voulait pas les vendre, qu'il en tirerait d'excellentes aiguilles à voiles pour réparer la voilure de sa pi-

(1) Les habitans de l'île de Bow, qui s'étaient engagés au service du navire.

rogue. Les sauvages alors nous lancèrent une grêle de flèches et de pierres, à laquelle nous répondîmes par une décharge de mousqueterie, après quoi nous retournâmes à bord du navire. L'ancre fut bientôt levée, et nous mîmes à la voile.

Les calmes et les brises variables ne nous permirent qu'au bout de six jours de sortir du milieu de ce groupe d'îles et des innombrables récifs qui les environnent. En passant près de l'île de Bow il ventait trop fort pour qu'un canot pût tenir la mer; nous dûmes donc renoncer à débarquer les gens de cette île, et nous continuâmes notre route.

La femme de Martin Bushart était enceinte et près d'accoucher; il me pria, ainsi que le Lascar, de les débarquer à la première terre à portée de laquelle nous passerions. Dans la matinée du 20 septembre, nous découvrîmes une petite île que nous supposions inhabitée. Notre capitaine se proposait d'y débarquer tous nos étrangers, excepté l'homme de Bow. On fit part de cette intention à Martin Bushart, qui l'approuva. On prépara en conséquence des graines de citrouille, et quelques volailles destinées à peupler son jardin et sa basse-cour.

En approchant de l'île, nous reconnûmes qu'elle contenait un grand nombre d'habitans. Il nous arriva, dans des pirogues, plusieurs insulaires que nous supposâmes n'avoir jamais vu d'Européens. Ils étaient sans armes, mais très-sauvages. Une fois sur le pont de notre navire, ils se jetèrent sans façon sur tous les objets en métal qu'ils purent saisir et se précipitèrent à la mer pour les emporter.

Ils nous enlevèrent de la sorte une poêle à frire, des casseroles, des couteaux, la hache du coq, etc; un coup de fusil tiré en l'air ne produisit aucun effet sur eux. Je conçus quelques alarmes à raison de la petitesse du cutter que je commandais, parce que, de leurs pirogues, les sauvages n'avaient qu'une enjambée à faire pour monter à bord. Cependant en brandissant un sabre de cavalerie, et faisant avec cette arme une entaille sur une pièce de bois, je parvins à les effrayer. Ceux qui étaient sur le pont sautèrent dans l'eau à l'exception d'un seul qui venait de prendre notre boussole. Une des jeunes femmes des Fidji, concevant le danger auquel nous exposerait la perte de cet instrument, saisit le voleur d'une main à la gorge, et de l'autre aux parties sexuelles, le terrassa et l'eût certainement étranglé, si nous ne l'en eussions empêché. L'ordre fut bientôt rétabli, et un des chefs vint à bord. Nous lui fîmes quelques présents consistant en quincaillerie, verroterie, etc. Notre canot ayant été mis à l'eau, je m'y embarquai avec Martin Bushart, le Lascar et le chef dont je viens de parler. En arrivant à terre, le chef débarqua et conduisit Bushart au roi de l'île, qui était assis à l'ombre de quelques cocotiers, mâchant du bétel. Martin fit à sa majesté quelques présents, et lui annonça, par signes, que lui, le Lascar, sa femme et d'autres individus venaient résider dans son île. Le roi parut satisfait, et Bushart revint à notre canot.

De retour à bord, Martin et le Lascar rassemblèrent leurs effets et les embarquèrent dans le ca-

not avec la femme du premier. Les deux autres femmes ne voulurent pas quitter le navire et me supplèrent d'obtenir du capitaine Robson qu'il les conduisît dans un pays où il y eût des vaisseaux, afin qu'elles pussent espérer de retourner un jour dans leur patrie. Elles me représentèrent en outre que, si on les débarquait dans l'île voisine, elles courraient le risque d'être maltraitées, sinon tuées, et en second lieu qu'elles n'auraient jamais occasion de retourner aux Fidji.

J'en rendis compte au capitaine, qui me répondit : « Il faut qu'elles aillent à terre, parce que je n'ai pas le moyen de leur procurer un passage pour retourner dans leur pays. » Je lui dis alors qu'ayant séjourné dans l'île de Bow, pendant quatre mois, pour le service du navire, je prenais intérêt aux gens de cette île et que je me chargerais d'une de ces femmes jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour son retour. Cette considération déterminâ le capitaine à garder une de ces malheureuses. Je repartis bientôt avec le canot et les personnes qui devaient résider dans l'île. En approchant du rivage, je le trouvai couvert d'une foule d'insulaires qui paraissaient dans une grande agitation, bien que je ne pusse démêler la cause de cette espèce de tumulte. Ils m'invitèrent à débarquer ; mais je refusai et leur fis entendre que je voulais qu'une de leurs pirogues vint prendre les gens qui étaient dans mon canot. Il vint en effet une pirogue dans laquelle Martin Bushart, sa femme et le Lascar entrèrent, et qui les conduisit à terre. La seconde jeune femme des Fidji ne

voulut jamais quitter mon canot, et je ne cherchai pas à l'y contraindre, parce que je regardais comme le comble de l'injustice d'user de violence envers un des sujets d'un prince dont nous avions reçu tant d'attentions, et dont le frère, le neveu et soixante deses meilleurs guerriers avaient été tués en nous défendant. J'appris que les naturels nommaient leur île *Tucopia*. Ils parurent très-contens de posséder les trois personnes que nous avions débarquées; ils me réitérèrent leurs invitations de venir à terre et d'y passer la nuit. Je leur fis entendre que j'étais obligé de coucher à bord de mon bâtiment, mais que je les reverrais le lendemain.

Je regagnai le navire à la brune. Le capitaine parut très-mécontent que je n'eusse pas forcé la pauvre femme à débarquer. Bientôt après, nous mîmes à la voile et fîmes route à l'ouest. Le lendemain matin nous passâmes à environ huit lieues d'une grande île assez élevée (1). Là, le navire et le cutter se séparèrent; le premier fit route pour Canton, en Chine, et le second pour le port Jackson, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Je crois nécessaire de dire ici que je m'occupe d'une histoire complète des îles Biti ou Fidji, depuis leur découverte jusqu'en 1825, ouvrage dans lequel on trouvera la description des mœurs et usages

(1) Cette île se trouva être plus tard l'île de Lapérouse. Si par un hasard heureux *le Hunter* fût passé plus près de la côte, il aurait sans doute pu recueillir les malheureux naufragés qui avaient survécu jusqu'à cette époque, comme on va le voir!!....

des insulaires, ainsi que des renseignemens sur les personnes emmenées à bord du *Hunter*.

De 1813 jusqu'en mai 1826, je n'entendis point parler de Martin Bushart. En revenant, dans le courant de cette dernière année, de Valparaiso et de la Nouvelle-Zélande, et faisant route pour le Bengale, je me trouvai à vue de Tucopia le 13 mai au matin, et bientôt plusieurs pirogues quittèrent l'île et se dirigèrent vers mon bâtiment. Dans la première qui approcha je reconnus le Lascar Joe et je l'invitai à monter à bord. Il ne parvint à me reconnaître qu'au moment où je lui dis que j'étais le capitaine du cutter qui l'avait emmené des îles Biti et débarqué à Tucopia avec Martin Bushart. Il paraissait avoir oublié la langue indienne, et ne put répondre ni à moi ni à mes domestiques dont trois étaient ses compatriotes. Son langage était un mélange de bengali et d'anglais avec les dialectes des Biti et de Tucopia.

La seconde pirogue qui nous accosta portait Martin Bushart. Je l'invitai aussi à monter à bord. Il ne me reconnut pas plus que le Lascar, jusqu'à ce que je lui eusse rappelé notre ancienne connaissance et notre miraculeuse évasion lors du massacre de Vilear. Il me dit qu'aucun bâtiment n'avait paru près de Tucopia durant les onze premières années qui suivirent son débarquement dans cette île; qu'il y avait environ vingt mois qu'un baleinier était venu pêcher dans les environs pendant un mois; qu'il était allé à bord de ce navire et y était resté jusqu'au moment où il avait remis à la voile pour

l'Angleterre. Il ajouta que, dix mois après, un second baleinier avait passé auprès de l'île, qu'il était allé à bord dans une pirogue, mais n'y était resté que vingt minutes, ce bâtiment ayant repris tout de suite sa route vers l'ouest.

Un de mes officiers étant venu me dire que le Lascar Joe avait vendu à mon armurier une poignée d'épée en argent, je me fis apporter cet objet; je l'examinai et j'y trouvai cinq chiffres, mais tous tellement effacés que je ne pus les reconnaître. Je demandai à Martin Bushart comment son compagnon se l'était procuré; il me répondit qu'à son arrivée à Tucopia il avait vu entre les mains des naturels des chevilles en fer, des chaînes de haubans, des haches, des couteaux, de la porcelaine, le manche d'une fourchette d'argent et beaucoup d'autres objets. Il supposa d'abord qu'un bâtiment avait fait naufrage près de l'île, et que les naturels en avaient sauvé tous ces objets; mais, lorsqu'au bout d'environ deux ans, il eut acquis une connaissance passable de la langue du pays, il reconnut qu'il s'était trompé.

Il apprit alors que les objets qu'il avait vus, ainsi que la poignée d'épée, avaient été apportés par les Tucopiens, qui se les étaient procurés dans une île assez éloignée qu'ils appelaient *Malicolo* (1), près de laquelle deux grands navires comme le *Hunter* avaient fait naufrage, quand les vieillards existans

(1) Plus exactement (ainsi qu'on s'en assura depuis) *Mannicolo* ou *Vannicolo* (*Vanikoro*).

alors à Tucopia étaient de jeunes garçons, et qu'il restait encore à Mannicolo quantité de débris de ce naufrage. Le Lascar confirma le rapport de Martin et dit qu'il était allé à Mannicolo, il y avait environ six ans, et y avait vu deux hommes âgés qui faisaient partie de l'équipage des bâtimens naufragés. On appela ensuite un Tucopien qui était revenu de Mannicolo, depuis six ou sept mois. Il déclara qu'il avait résidé pendant deux ans dans l'île près de laquelle s'étaient perdus les deux bâtimens et qu'on pouvait encore sauver quelques débris de ce naufrage. D'après tous ces renseignemens donnés d'une manière naïve, je conclus sur-le-champ que les deux bâtimens en question devaient être ceux du célèbre et infortuné Comte de LAPÉROUSE, puisqu'on n'avait pas entendu parler de la perte de deux grands bâtimens européens autres que ceux-ci à l'époque indiquée.

Je fis demander aux insulaires si, postérieurement à ce naufrage, quelque autre bâtiment avait touché à Mannicolo; ils répondirent que non; que l'on avait bien vu quelques navires passer à une grande distance de l'île, mais qu'aucun n'avait communiqué avec la terre.

J'étais fort à court de vivres; cependant je pris la résolution de me rendre à Mannicolo, et, avec les faibles moyens que je possédais, d'arracher des mains des sauvages les deux hommes qui avaient survécu au naufrage, et qui, je n'en doutais nullement, devaient être *Français*.....

Je priai Martin Bushart et le Lascar de m'ac-

compagner. Martin y consentit à condition d'être ramené à Tucopia ; mais le Lascar refusa absolument. Toutefois, Bushart parvint à décider un Tucopien à venir avec nous. Le soir même, je remis en route et fis gouverner à l'ouest, attendu que c'était dans cette direction qu'on disait que se trouvait Mannicolo. J'eus du calme et des folles brises pendant la nuit et toute la journée du lendemain, et je n'arrivai en vue de Mannicolo que deux jours après avoir quitté Tucopia. Là, je restai en calme pendant près d'une semaine, à huit lieues de la terre, dont les courans m'approchaient et m'éloignaient tour à tour. Mon navire faisait beaucoup d'eau, et, pour surcroît de malheur, mes vivres étaient presque épuisés par suite des circonstances qui avaient alongé la traversée. Je me déterminai donc avec regret à abandonner mes recherches pour le moment. Je pris ma route vent arrière, poussé par une jolie brise qui venait de s'élever, et je gagnai le lendemain l'île d'Indenny, communément appelé Santa Cruz. En passant auprès de cette île, je fus approché par plusieurs pirogues dans l'une desquelles s'embarqua notre Tucopien. Pendant la nuit, je me trouvai arrêté par le calme à quelques lieues de l'île du Volcan de Carteret. Je touchai ensuite aux îles dont les noms suivent, avant d'arriver au Bengale le 30 août : la Nouvelle-Irlande ; l'île du duc d'Yorck, près la Nouvelle-Bretagne, dans le canal Saint-Georges ; Pulosiang ; Bouro, l'une des Moluques ; Savu et l'île de Noël. Je restai à l'ancre dans le Hâvre de Gore, à la Nouvelle-Irlande, pendant

quatre jours, pour faire de l'eau. J'y fus visité par les insulaires qui n'entendaient aucun des langages que nous essayâmes de leur parler ; et cependant il y avait parmi mon équipage et mes passagers des individus de différens parages de la mer du Sud ; savoir : Byzan Borou, prince de la Nouvelle-Zélande ; Morgan Mac Marragh, noble de la même île ; quatre naturels d'Otaïti, deux des Marquises et un des îles Sandwich. J'essayai, mais sans succès, de leur parler dans l'idiome des Biti. Martin Bushart ne réussit pas mieux en employant celui de Tucopia. J'essayai encore le bengali ou le malais ; mais tous nos efforts pour nous faire entendre d'eux , autrement que par signes, furent vains.

Ce qui venait de m'arriver ayant frappé mon esprit de la conviction que les bâtimens de Lapérouse avaient péri près de l'île de *Mannicolo*, et concevant l'espérance que, si l'on adoptait immédiatement quelques mesures pour cela, on pourrait encore sauver quelques-uns des hommes qui avaient survécu à cette catastrophe, je résolus, à mon arrivée au Bengale, de faire tous mes efforts pour atteindre ce but.

DILLON.

AFRIQUE.

VOYAGE A TEMBOCTOU ET A JENNÉ , etc. ,

PAR M. RÉNÉ CAILLIÉ ;

DÉDIÉ AU ROI (1).

Les détails d'un voyage qui a eu pour terme l'arrivée de celui qui l'a entrepris à la ville de TEMBOCTOU , objet de tant de recherches et de conjectures , sont faits pour exciter au plus haut point l'intérêt de tous les lecteurs. En effet, toutes les nations de l'Europe ont, depuis longues années, montré un égal empressement à éclaircir tous les doutes qui existent sur les contrées mystérieuses du centre de l'Afrique, et à se procurer surtout quelques notions sur le cours du Niger et sur les mœurs des habitans de ses rives. Aussi, nous trouvons-nous heureux de pouvoir entretenir nos lecteurs du voyage de M. Caillié, au moment même où il est livré à la curiosité publique.

(1) Paris, chez Mongie, boulevard des Italiens, n^o 10 ; 3 vol. in-8^o. Atlas in-4^o. Prix : 30 fr. *Voir les Annonces.*

Réné Caillié, né à Mauzé en 1800, fut dès ses plus jeunes années doué de cette ardeur, de cet enthousiasme indispensables aux entreprises de voyages périlleux, et qui le portèrent à choisir l'Afrique pour théâtre de ses aventureuses excursions. A peine âgé de seize ans, il s'embarqua sur le brick *la Loire*, qui, étant parti de conserve avec *la Méduse*, ne partagea pas le funeste sort de cette frégate, et aborda heureusement à Saint-Louis. Notre auteur projetait de se joindre à l'expédition du major Gray. Mais des circonstances imprévues le forcèrent à retourner en France, et ce ne fut qu'en 1818 qu'il repartit pour le Sénégal, où il s'attacha à M. Adrien Partarrieu, envoyé par le major Gray pour acheter à Saint-Louis les objets qu'avait demandés le roi de Bondou, et qui se disposait à rejoindre l'expédition. Avec cette caravane composée de soixante ou soixante et dix hommes, tant blancs que nègres, et de trente-deux chameaux richement chargés, il partit, le 6 février 1819, d'un village du royaume de Cayor, non loin du Sénégal, et traversa le pays des Yolofs, celui des Foulahs et le royaume de Bondou. Les fatigues de ce voyage encouragèrent et préparèrent M. Caillié à celles qu'il devait supporter plus tard pour arriver à Temboctou.

En 1824, il partit de nouveau de Saint-Louis, et se rendit chez les Bracknas (1), où il se familiarisa avec

(1) Les Bracknas sont une nation maure qui habite au nord du Sénégal, et fait, avec les Européens, un assez grand commerce de gomme. Leur véritable nom est Berâknah.

les mœurs et les usages des Maures. Plus tard il se rendit aux établissemens anglais de la Gambie. Cette partie de son voyage contient des détails extrêmement curieux sur les Nalous , les Landamas , et les Bagos. Mais nous croyons devoir accorder la préférence à ce que dit M. Caillié des régions moins connues où il pénétra postérieurement.

« Dans l'impossibilité où j'étais, dit-il, d'obtenir le moindre secours pour mon voyage, je me déterminai à l'entreprendre à mes frais. J'espérais qu'à mon retour le gouvernement français, toujours juste appréciateur des entreprises qui exigent du courage, récompenserait le service que j'aurais rendu aux sciences géographiques, en faisant connaître les nouvelles contrées que j'allais visiter (1).

« Encouragé par cette idée, je disposai de mes économies pour acheter du papier, des verroteries et autres articles. Pendant mon séjour à Free-Town, capitale de la colonie de Sierra-Leone, j'avais fait la connaissance de quelques Mandingues et Seracolets. Ceux-ci, qu'on appelle aussi *Sarakoalis*, sont une corporation de marchands voyageurs en Afrique, et que, par erreur on prend quelquefois pour une nation. Je profitai de la confiance que je leur avais inspirée, pour me procurer des renseignemens sur un pays que je me proposais de visiter. Pour m'assurer de leurs bons

(1) Nous consacrerons une notice spéciale dans une prochaine livraison, à l'examen des découvertes géographiques de M. Caillié, rapprochées de celles de ses devanciers. Nous donnerons aussi une *carte* que l'on termine en ce moment.

offices , je leur fis présent de quelques bagatelles , et, un jour , je leur dis avec un air de mystère , et en grand secret , que j'étais né en Égypte , de parens arabes ; que , dans mon enfance , j'avais été transporté en France par des soldats appartenant à l'armée d'occupation , et que dans la suite , conduit au Sénégal par mon maître , j'en avais reçu la liberté en récompense de mes services. J'ajoutai que me voyant libre , je désirais retourner en Égypte pour y chercher mes parens et rentrer dans la religion de Mahomet.»

Sous cet ingénieux prétexte , M. Caillié effectua son départ le 19 avril 1827 , en cotoyant le *Rio-Nunez* , accompagné par cinq Mandingues libres , trois esclaves , un porteur Foulah , un guide et sa femme. A cette troupe se joignirent pendant la route quelques Foulahs. Voici quelques passages de cette partie du voyage.

« Les Foulahs , dit l'auteur , se rendent à *Bouré* pour s'y procurer de l'or qu'ils échangent sur la côte contre des fusils , de la poudre à canon , des verroteries et autres articles avec lesquels ils achètent des esclaves. Ces peuples sont belliqueux et aiment passionnément leur patrie. Tous , sans exception , vont à la guerre , et il ne reste dans les villages que les vieillards et les femmes. Quelques-uns portent des fusils et des sabres , mais les armes le plus généralement usitées sont l'arc et la lance. Ils ont un poignard à lame droite et sortant des fabriques du pays. Ils portent un *coussabe* et des culottes d'étoffe blanche , une pagne , des sandales et un bonnet rouge. Ils tressent leurs cheveux et

les graissent avec du beurre. Un Foulah sort rarement sans avoir plusieurs lances à la main. Je remarquai qu'ils sont extrêmement propres. Ils se lavent souvent tout le corps, et toujours avec de l'eau tiède.

« Ils prisent beaucoup, mais ne fument pas, et préfèrent le tabac acheté dans nos établissemens à celui qui vient dans leur pays. Les femmes sont vives, jolies et d'un heureux caractère. Elles nétoient leurs dents avec du tabac à priser. Leur costume est simple et toujours très-propre. Comme tout le reste de leur sexe, dans l'intérieur de l'Afrique, elles sont entièrement soumises aux volontés de leurs maris, avec lesquels elles ne prennent aucune liberté, et qui ne sont, au fait, que leurs maîtres et seigneurs. Je puis dire, du reste, que je n'ai jamais vu un seul mari battre sa femme. Ainsi que les Mandingues, les Foulahs peuvent avoir quatre femmes, le Koran ne leur permettant pas d'en prendre un plus grand nombre, privilège, d'ailleurs, dont les riches seuls profitent : car les pauvres n'en ont jamais plus de deux. Ces femmes cultivent un petit jardin attendant à leurs huttes ; elles ont des endroits séparés pour dormir et pour prendre leurs repas, et mangent très-rarement ensemble. Elles font à tour de rôle la cuisine du mari, qui leur donne à chacune une vache dont elles tirent le lait matin et soir. »

Le 30 mai, M. Caillié se réunit à une caravane de marchands, et le 11 juin il arriva à *Couroussa*, village d'Amama, sur la rive gauche du Dhioliba, (Joliba ou Niger). Laissons-le parler lui-même.

« La fièvre m'avait quitté, et je n'éprouvais plus qu'un violent mal de tête. Je me hâtai d'aller voir le *Dhioliba* qui, depuis si long-temps, était l'objet de ma curiosité. Je remarquai qu'il coule dans la direction du sud-ouest-quart-sud à l'est-nord-est, pendant quelques milles, après quoi il tourne à l'est directement. Un peu au nord du village, est un banc de sable, près de la rive gauche. Je m'assis un instant pour regarder cette rivière mystérieuse sur laquelle les géographes européens ont cherché pendant si long-temps à se procurer des renseignemens. A côté de la rive gauche, en tirant vers le nord, sont des collines de cent, cent cinquante et deux cents pieds d'élévation, couvertes de jeunes arbres, et dont le sol rougeâtre me parut de même nature que celui de Sierra-Léoné. Le courant de la rivière pouvait avoir une rapidité de deux milles et demi ou trois milles à l'heure, et sa profondeur était en ce moment de neuf pieds, ce que je calculai d'après les bâtons dont on se servait pour faire avancer le bateau. La rive droite est plus basse que la gauche, sur laquelle est situé le village, à une élévation de l'eau d'un vingtième de mille environ.

« Les habitans de ce pays font une grande consommation de tabac à priser, mais ils ne le prennent pas comme nous avec les doigts. Quelques-uns font usage d'un pinceau, et d'autres d'une petite cuiller en fer. Les nègres me dirent que la rivière commence à déborder en juillet, et qu'alors ils vont en canots à plus de trois milles dans la plaine.... Couroussa est un joli village entouré par une muraille

en terre, de dix à douze pieds de hauteur et de huit à dix pouces d'épaisseur. Il a une population de cinq cents ames environ. Des milliers d'hirondelles de la même espèce que celles d'Europe, et qui avaient bâti leurs nids dans le mur d'enceinte, se trouvaient réunies sur les arbres d'alentour, d'où je conclus qu'elles se disposaient au départ. On entre à Couroussa par plusieurs ouvertures basses et étroites que ferme une planche épaisse formée par un seul tronc d'arbre. Le village, ombragé par des boababs, est le plus considérable de ceux qui se trouvent aux environs, près des bords du Dhioliba, et qui sont au nombre de cinq. Ce pays s'appelle *Amana*, et les habitans Dhialonkés (1). Ils ne voyagent pas, mais s'occupent paisiblement de la culture de leurs champs que fertilisent les débordemens de la rivière. La pêche est encore pour eux une ressource très-étendue; ils la font avec des hameçons que les voyageurs leur vendent, et avec la *fouène*, espèce de

(1) Les Dhialonkés nommés par plusieurs voyageurs, paraissent être une grande nation qui occuperait toute la contrée arrosée par la partie supérieure du cours du Sénégal ou Ba-fing, et de celui du Dhioliba, ainsi que l'espace compris entre ces deux fleuves. On peut consulter, à cet égard, le voyage de M. Mollien, qui confirme aussi ce que M. Caillié rapporte quelques lignes plus bas, sur la richesse des mines de Bouré. « Le Kankan, dit-il, est un pays plat, habité par les Mandingues mahométans. Sur les frontières de cet empire se trouve le village de Bouré, qui possède dit-on, plus d'or que tout le Bondou et le Bambouck ensemble. On voit un grand nombre de Sérracolets dans le Kankan, contrée aussi importante par ses productions que par le commerce qu'elle fait avec Ségo et Temboctou, auxquelles elle fournit les richesses dont parlent les voyageurs arabes. »

trident à manche de bois, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. J'ai vu une espèce de poisson assez semblable à la carpe, qu'ils sèchent et fument pour le vendre à leurs voisins et aux voyageurs qui traversent le pays. *Bouré* se trouve à cinq journées en descendant la rivière en pirogue. C'est un pays montagneux contenant plusieurs mines d'or très-riches s'il faut s'en rapporter au récit que me firent les habitans.

» Accompagné par mon guide, j'allai faire une visite au chef qui est, à ce qu'on m'assura, un guerrier redouté de ses voisins. Nous le trouvâmes seul dans sa hutte que décoraient des arcs, des carquois, et des dards appendus aux murs. Il nous fit asseoir sur une peau de bœuf. Comme on peut le croire, il fut question de moi, et il promit que je traverserais la rivière le lendemain. Les voyageurs sont passés par ses esclaves, et dans cette circonstance, on lui paie un droit en marchandises d'Europe, telles que poudre à canon, tabac, couteaux, ciseaux, etc. Il me dit que, vu ma qualité de chérif, il me permettrait de passer sans payer de droit. Ce chef, d'une physionomie douce et même agréable, avait environ cinquante ans.

» La nourriture ordinaire des habitans, est du riz à l'eau, sans sel, avec une sauce de poisson sec pilé. Ils mangent aussi du poisson frais. Ils cueillent des fruits de *cès* dont ils obtiennent une espèce de beurre. J'en vis plusieurs tas exposés à la pluie, et qui commençaient à germer.

» Le 13 juin, nous passâmes la rivière dans des canots de vingt-cinq pieds de long et de trois de large, où les Séracolets eurent assez de peine à faire entrer leurs ânes. Aussitôt qu'ils eurent touché le bord opposé, ils en témoignèrent leur allégresse en tirant plusieurs coups de fusil. Je demurai toute la matinée exposé au soleil; car les bords de la rivière sont tellement nus que je n'y vis qu'un seul arbre. C'était un bombax énorme, mais sous l'ombre duquel tant de monde s'était réuni, qu'il me fut impossible d'y trouver place. Plusieurs filles et femmes entièrement nues se baignaient dans la rivière et paraissaient fort peu s'inquiéter de la présence et des regards des hommes. Après avoir fini leurs ablutions elles retournèrent au village avec des pagnes à la ceinture et des calebasses sur la tête. Il n'y avait que quatre pirogues pour transporter de deux cent cinquante à trois cents personnes; aussi ce ne fut pas avant onze heures que nous fûmes tous parvenus à l'autre bord avec nos bagages. Nous nous dirigeâmes au sud-est. La chaleur qui était extrême m'avait donné un violent mal de tête, et j'ouvris mon parasol pour me garantir de l'ardeur du soleil. Après avoir traversé *Sambarala*, village situé sur la rivière, nous continuâmes notre trajet sur un terrain sablonneux, couvert d'une végétation vigoureuse, et entre autres arbres, de tamariniers. A trois heures environ, nous arrivâmes à *Counancodo* où je trouvai de beaux orangers. Nous avons fait neuf milles dans la journée.

Pendant ce long voyage, M. Caillié eut occa-

sion de voir plusieurs écoles de jeunes nègres. » La méthode d'enseignement adoptée par les musulmans de l'intérieur de l'Afrique consiste à écrire sur de petites planches, des versets du Coran que chantent les écoliers assis autour d'un grand feu. La leçon est écrite par le maître jusqu'à ce que les élèves soient assez avancés pour la tracer eux-mêmes. A *Cambaya*, cette espèce d'école publique est fort bien tenue, et fréquentée par les filles aussi bien que par les garçons. Mais en général, l'éducation des femmes est extrêmement négligée. On pense qu'il leur suffit de connaître les premiers versets du Coran. Les garçons, au contraire, doivent le savoir entièrement par cœur; après quoi un maître plus habile leur en explique les passages les plus difficiles. Les élèves, sont en quelque manière, les domestiques du professeur; ils vont chercher son bois et son eau, cultivent son champ et font sa récolte. Les parens lui font quelques petits présens en tabac et en grains pour ensemençer son jardin....

» On m'apporta un petit enfant blanc dont le père et la mère étaient noirs. La mère le plaça dans mes bras, et je pus l'examiner tout à mon aise. Il avait environ dix-huit ou vingt mois. Ses cheveux étaient blancs et crépus; ses sourcils et ses paupières couleur de lin clair. Le front, le nez, les joues et le menton étaient légèrement colorés de rouge, le reste de la peau d'un blanc mat, les yeux d'un bleu clair, mais la pupille rouge de feu. Je crus m'apercevoir qu'il avait la vue faible, et je voulus le faire regarder en haut, en attirant son attention sur

un objet que j'élevai à dessein. Mais il parut souffrir, cria et baissa la tête. Il poussait ses premières dents; ses lèvres étaient un peu épaisses, et il avait beaucoup de la physionomie mandingue. Du reste, il paraissait en bonne santé. Les nègres n'ont pas de préventions contre une peau blanche, qu'ils regardent seulement comme une infirmité. On m'assura que les enfans qui proviennent de cette espèce, qu'on appelle *Albinos*, sont noirs.

...» J'allai au village voir construire un tambour dont on se sert à la guerre. Vingt Mandingues travaillaient à cet instrument consistant en une grande caisse formée d'un seul tronc d'arbre de trois pieds de circonférence, de six à huit pouces d'épaisseur, et recouverte par une peau de bœuf non tanée. On avait collé sur les parois intérieures plusieurs morceaux de papier avec des caractères arabes. C'étaient autant de talismans préservateurs contre l'attaque des ennemis. Un jour entier fut consacré à cet ouvrage considéré comme un amusement.

Du Fouta-Dhialon notre auteur se rendit à *Kankan*. « Le Fouta-Dhialon est gouverné par un almamy que nomment les chefs du pays qui ont le droit de le déposer s'il n'administre pas convenablement. Le gouvernement est théocratique. Les Foulahs du Fouta sont en général grands et bien faits. Leur peau est marron clair, mais un peu plus foncée que celle des Foulahs nomades. Ils ont les cheveux frisés comme ceux des nègres, le front assez haut, les yeux grands, le nez aquilin, les lèvres minces, et

la figure légèrement allongée. Leur physionomie, en un mot, se rapproche beaucoup de celle de l'Européen. Ils sont tous musulmans, extrêmement fanatiques, et ont en horreur les chrétiens auxquels ils supposent l'intention de vouloir s'emparer des mines d'or situées à l'est du Fouta. C'est pour cela qu'ils prennent tant de précautions pour les empêcher de pénétrer dans cette partie du pays. Ils ne voyagent pas comme les Mandingues, mais aiment à rester paisiblement chez eux, et à administrer leurs esclaves qui forment une grande partie de leur richesse. Ils sont jaloux et envieux, et soumettent à des exactions rigoureuses les marchands étrangers qui traversent leur pays. Cependant, généreux et hospitaliers entre eux, ils se secourent mutuellement, et ce serait en vain qu'on chercherait un mendiant dans le pays. Ils cultivent dans leurs montagnes, le riz, le maïs, le millet et le coton. Ils portent à *Kakondy* des peaux, du riz et de la cire qu'ils échangent contre du sel avec lequel ils se procurent ensuite des étoffes à *Kankan* et à *Sambatikila*.

...» Le marché de *Kankan* est toujours fourni de marchandises européennes, apportées par les marchands mandingues, telles que fusils, poudre, calicots imprimés, guinées bleues* et blanches, ambre, corail, grains de verre et quincaillerie. J'y ai vu aussi de la poterie fabriquée sur les lieux, de la volaille, des moutons, des chevaux et des bœufs vendus par les habitans des contrées environnantes. Je remarquai que quelques-uns de

ces marchands avaient de l'or, auquel ils attachaient le plus grand prix, et qu'ils n'échangeaient que contre les articles de la plus haute valeur. Tous portaient une petite balance faite dans le pays. Les graines d'un arbre dont j'ai oublié le nom servent de poids. Elles sont noires et assez lourdes. Un morceau d'or, dont le poids est égal à deux de ces graines, vaut six francs. Mon guide me dit en grand secret, que les marchands qui ont de l'or, le cachent dans des grisgris couverts d'une peau tannée, et qu'ils suspendent à leur cou avec une courroie de cuir.

» Le 5 juillet, j'assistai à la fête du *Salam*, célébrée avec beaucoup de pompe, par tous les musulmans, et qui eut lieu dans une grande plaine. En traversant les rues, je vis plusieurs vieillards portant de petits manteaux rouges, bordés en coton jaune, pour imiter un gallon d'or. Ils s'avançaient en chantant ALLAHAKBAR, LA ILLA IL-ALLAH (1), cris répétés par la foule qui s'accroissait à chaque instant sur leurs pas. Ils tenaient des lances à leur main droite, et portaient des bonnets rouges. En arrivant dans la plaine, j'aperçus une grande variété de costumes. Celui du pays dominait, mais quelques individus portaient des uniformes rouges anglais, qu'ils s'étaient procurés à Sierra-Léoné ou à Gambie; d'autres avaient des chapeaux et des habillemens européens, de diverses formes et couleurs, et on devinait aisément

(1) Dieu est grand; il n'y a de Dieu que Dieu.

que tous les haillons qu'on avait pu se procurer avaient été employés pour la célébration de ce grand jour. Tous les hommes étaient armés de fusils, d'arcs et de lances, qu'ils déposèrent à terre pendant la prière. Les vieillards arrivèrent bientôt et furent suivis par le chef à cheval, avec une escorte de trois cents Mandingues rangés sur deux files à ses côtés, et armés de fusils. On portait devant lui un pavillon de taffetas rouge.

» L'*Almami*, chef spirituel, suivait *Mamadi Sanici* premier magistrat de la ville. Ils étaient l'un et l'autre escortés par une garde portant des drapeaux de soie blanche, avec un cœur de soie rose, dans le centre. Mamadi Sanici était vêtu simplement, mais avec beaucoup de propreté. Le costume de l'*almami*, au contraire, était extrêmement riche. Il portait un manteau écarlate, bordé d'un large gallon et d'une frange en or, que lui avait donné le major Peddie, pendant son séjour à Kakondy. Tout l'orchestre de la fête se composait de deux gros tambours exactement semblables à celui de Cambaya, que j'ai décrit plus haut. L'*almami* récita les prières avec une ferveur qui, jointe à l'aspect d'une aussi grande foule réunie pour se livrer aux exercices de son culte, donnait à cet ensemble un caractère imposant et majestueux.

... » Le 21 juillet à neuf heures du matin, nous continuâmes notre route et traversâmes un ruisseau sur le pont le plus incommode que j'aie vu de ma vie. C'était tout simplement un arbre ren-

versé et dont les branches touchaient à l'eau. Aussi mes compagnons, chargés de paquets, chancelaient à chaque instant. Cependant nous n'éprouvâmes aucune mésaventure. A deux heures de l'après-midi, nous fîmes halte à *Sigala*, village où réside le prince de Ouassoulo, auquel mon guide me présenta. Un homme que nous avions envoyé pour nous annoncer, vint nous dire qu'il nous était permis d'entrer dans la hutte, où nous trouvâmes le chef couché à côté de son chien. D'après son invitation, nous prîmes place sur sa peau de bœuf, et mon guide lui dit qu'après avoir été fait prisonnier par les chrétiens, je retournais dans mon pays, que j'avais été bien reçu dans tout le Fouta, et que le prince de Kankan me recommandait à ses soins. Baramisa parut très-bien disposé en ma faveur, et adressa sur mon sujet plusieurs questions à Aralamba, qui lui dit que sans le connaître, je m'étais beaucoup informé de lui, ce qui parut le flatter extrêmement. Je vis dans sa hutte une théière en étain, un plat en cuivre et plusieurs autres ustensiles du même métal. Leur forme antique me fit présumer qu'ils étaient de fabrique portugaise. Baramisa portait à l'oreille gauche une grande boucle en or, et n'en avait pas à la droite. Il y avait épars dans sa hutte, des arcs, des carquois, des flèches, des lances, deux selles et un grand chapeau de paille. Je n'y vis pas de fusils. Après notre visite qui fut courte, nous retournâmes à la hutte qui nous avait été assignée, où bientôt après le prince nous envoya unealebasse de lait et de *déguet*

qu'il me priaît d'accepter. Il me fit demander de nouveau, et cette fois nous le trouvâmes dans son écurie, assis sur une peau de bœuf, auprès d'un superbe cheval. Il distribua en notre présence, à quelques-unes de ses femmes, des ignames qu'il venait de cueillir. Ce prince passe pour être fort riche en or et en esclaves. Ses femmes, en très-grand nombre, occupent des huttes séparées, dont la réunion forme un village. Avant d'arriver à sa résidence, on traverse plusieurs cours entourées de murailles en terre et fort proprement tenues. Son logis, aussi simple que ceux de ses sujets, est formé par quelques huttes de forme ronde, construites en terre, couvertes en chaume, et assez semblables à des pigeonniers. Les alentours de ce petit village sont bien cultivés et couverts de pistachiers, de riz, d'ignames, de maïs et d'une foule d'autres végétaux utiles et productifs. C'est là que je vis pour la première fois, depuis que j'avais quitté le littoral de la mer, quelques échantillons du *rhamnus lotus* dont parle Mungo-Park. Toute la soirée fut pluvieuse, et l'air humide et froid. »

Nous venons de suivre le voyageur depuis Sierra-Léone jusqu'au Niger et à Kankan. La contrée comprise entre le pays de Ouassoulo et Jenné, ayant été décrite presque en totalité par Mungo-Park et par d'autres voyageurs, nous rejoindrons M. Caillié à Jenné, ville importante, située sur un affluent du fleuve, où il arriva le 11 mars 1828. Elle est habitée par des Mandingues, des Foulahs, des Bambaras et des Maures, et renferme une population de huit

à dix mille ames. Jadis indépendante, elle appartient maintenant à un royaume gouverné par un nommé Ségo - Ahmadou, foulah et musulman fanatique. Cette ville, où se fait un trafic considérable de marchandises indigènes et européennes, a des relations avec *Temboctou* par le moyen de barques et bâtimens qui jaugent de soixante-dix à quatre-vingt tonneaux, et qui descendent le Dhioliba jusqu'à Cabra, port de cette ville. M. Caillié s'embarqua, le 23 mars 1828, sur un de ces bâtimens pour exécuter le grand projet qui était le but de son voyage. La direction générale de la rivière semblait être le nord-est, et les rives sont couvertes de villages peuplés.

« Vers deux heures, dit-il, nous arrivâmes sur les bords du majestueux Dhioliba qui coule lentement de l'ouest-nord-ouest. En cet endroit, le fleuve est très-profond, et à peu près trois fois aussi large que la Seine au pont-neuf à Paris. Ses rives sont basses et très-découvertes. La distance de Jenné à cette rivière est, je présume, d'environ dix milles. Après avoir coulé deux milles au midi, elle tourne au nord-nord-est. A quatre heures, nous arrivâmes à *Cougalia*; nous avions fait, aidés par le courant, au moins deux milles à l'heure. »

Le 24 mars, le canot aborda à *Couna*, village habité par des Foulahs, où l'on trouva d'autres barques se rendant à *Temboctou*. Les voyageurs montèrent une grande pirogue chargée des productions de la contrée.

» Le rivage était couvert par une foule d'individus occupés à différens travaux, et qui avaient

dressé des tentes pour se préserver de la chaleur. Les nègres nous offraient leurs marchandises à acheter, et je me croyais transporté à un marché des rives du Sénégal. Le village, situé sur une petite éminence, est ombragé par quelques ronniers et un mimosa. La chaleur était suffocante....

« Le 31 mars, à six heures du matin, nous prîmes la direction du nord; à sept, nous dépassâmes le village de *Corocoïla*, situé sur la rive droite, et qui a une population de cinq à six cents habitans, presque tous Foulahs. Dans tous les villages placés au bord de la rivière, on parle le *kissour*. C'est la même langue qu'à Temboctou et à Jenné. On y parle également le foulah. D'innombrables troupeaux de bœufs se montraient sur les rives du fleuve: à dix heures, nous nous trouvions à deux milles au nord de *Cobi*. Entre ce petit village et *Corocoïla*, est une jolie île d'environ deux milles de circonférence, couverte de la plus riche végétation, et que je fus fort étonné de trouver inhabitée. Dans la soirée, nous fîmes trois milles vers le nord, pour atteindre *Cona*, le premier village du pays de Banan, que les nègres appellent Banan-Dougou (terre de Banan). Cona a environ huit cents habitans tous nègres, et est placé sur la droite de la rivière dont les bords en cet endroit sont marécageux. L'équipage de notre bâtiment acheta de la poterie et des cuirs de bœufs qui servent pour les emballages. Les habitans nous apportèrent du lait, des giraumons et autres articles. Je vis en cet endroit deux Maures d'*Adrar*, propriétaires d'une grande pirogue jaugrant au moins quatre-vingts ton-

neaux. Ils allaient vendre à Temboctou des marchandises qu'ils avaient achetées à Jenné, et suivaient à quelque distance, dans un petit canot, leur grande barque encombrée de marchandises.....

» Le pays de Banan, situé sur la rive droite du Dhioliba, s'étend considérablement à l'est. Les habitans, tous musulmans, construisent des canots pour se rendre à Temboctou et à Jenné, employant exclusivement leurs nombreux esclaves à la culture des champs. Ils sont très-industrieux, et fabriquent des étoffes de coton qu'ils vendent aux habitans des villes et des villages environnans. Le cotonnier réussit à merveille dans leurs pays. Ils ne sortent jamais de leur hutte, sans avoir à la main un arc et des javelots. Leurs cheveux sont laineux, ils ont la peau très-noire, ressemblent aux Mandingues et appartiennent à la même race, quoiqu'ils parlent un autre idiome. »

Le 2 avril, l'expédition arriva à un grand lac appelé *Debo*, divisé en parties par une langue de terre plate. Il se prolonge vers l'O. à perte de vue, et est environné de marais immenses. Les barques parcoururent pendant quinze milles la cave septentrionale. « On aperçoit, dit M. Caillié, la terre de tous les côtés, excepté à l'O. Lorsque nous fûmes arrivés au milieu de la première partie, trois des grands canots tirèrent des coups de fusil pour saluer ce lac majestueux, et les équipages crièrent de toute leur force, à plusieurs reprises : *salam, salam!* Nous nous éloignâmes de la rive orientale et naviguâmes avec beaucoup de précaution. Le lac était calme et l'eau claire. Le courant

était peu sensible à la surface. La profondeur de la partie où nous naviguions était de douze à treize pieds. Je ne pouvais revenir de ma surprise de voir au milieu des terres un aussi grand amas d'eau, dont l'aspect imprimait à l'ame un vif sentiment d'admiration. A cinq heures de l'après-midi, nous arrivâmes à *Gabibi*, village habité par des pêcheurs. Depuis notre entrée dans le lac, nous avons gouverné au nord-est; nous repartîmes bientôt, et pour la première fois, depuis que je m'étais éloigné des côtes, je vis le soleil à son coucher, se plonger dans une espèce d'*océan*. Nous longeâmes la rive dans la direction de l'ouest-nord-ouest. A onze heures du soir, à peu près, nous nous trouvions devant *Didhiover*, grand village habité par des Foulahs qui, comme les Foulahs pasteurs, n'ont que des huttes de paille. »

L'existence de cette mer dans l'intérieur des terres est extrêmement remarquable, et vient à l'appui de l'opinion de ceux qui pensent que le Niger se perd dans de vastes lacs.

Plus loin, la petite flotte aperçut les rives habitées par la tribu des *Sourgous* ou Touariks, qui sont la terreur de tout ce qui les entoure, et se font redouter dans ces contrées comme les Felatahs dans l'ouest. Le 19 avril, le voyageur arriva à un endroit où la rivière se divise en deux branches. « La principale, large de trois quarts de mille, coule doucement à l'est-sud-est. La direction de l'autre est à l'est quart N. E.; elle est profonde et a une largeur de trente cinq à quarante pas. A une heure après midi, nous arri-

vâmes au port de *Cabra*. Je montai sur le pont, et ne pus découvrir de toutes parts que de vastes marécages couverts d'oiseaux aquatiques. Ce bras de la rivière est très-étroit, et le courant y est plus fort que dans le plus large. Je pense, avec quelque raison peut-être, qu'il rejoint le Dhioliba à peu de distance; car en cet endroit, la branche que nous suivions incline à l'est. S'il en est ainsi, la rivière forme une grande île marécageuse qui doit être couverte pendant les inondations. A travers ces immenses marécages, on découvre le village ou la petite ville de *Cabra*, située sur une éminence qui la met à l'abri de l'inondation. On me dit que dans la saison des pluies, ces marais se couvrent de dix pieds d'eau, ce qui me semble une hauteur bien étonnante pour une aussi vaste étendue. On ajoutait qu'alors de grandes pirogues jettent l'ancre devant *Cabra*. Un petit canal conduit jusqu'au village; mais de faibles barques peuvent seules entrer dans le port. Si ce canal était nettoyé des herbes et des nénuphars qui l'obstruent, des barques portant vingt-cinq tonneaux pourraient y passer dans toutes les saisons; mais c'est là un travail au-dessus de la capacité et de l'énergie des négres. Vers les trois heures de l'après-midi, nous arrivâmes à *Cabra*, située à trois milles au nord du grand port. En y entrant je remarquai plusieurs huttes en paille semblables à celles des Foulahs, et habitées par des esclaves marchands. Auprès des huttes étaient des tas de fruits de nénuphar, nourriture des esclaves et des classes peu fortunées. Les maisons de *Cabra* construites en terre,

avec des toits en terrasse, n'ont qu'un rez-de-chaussée et ne sont guère que de chétives cabanes, attendu que les habitans les plus riches vont se fixer à *Temboctou*, centre du commerce. La population de cette petite ville qui est d'environ douze cents individus est presque entièrement occupée à débarquer les marchandises qui viennent de Jenné, et à les porter à Temboctou. On se sert pour ce transport d'ânes et de chameaux. La ville a une petite mosquée avec une tour ou minaret. A la partie occidentale, on voit quelques échantillons du *balanites ægyptiaca* et de petits jardins où l'on cultive du tabac qui ne parvient pas à plus de six ou sept pouces de hauteur.»

Tout ce que M. Caillié raconte de *Temboctou*, est d'un si haut intérêt et diffère tellement de tous les documens que nous possédions jusqu'à présent sur le même sujet, que nous croyons devoir réserver pour un article particulier les citations que nous pourrions faire de cette partie de son récit. Nous en extrairons cependant la mort de l'infortuné major Laing.

« Je consacrai le reste de mon séjour à Temboctou, à me procurer des renseignemens sur la mort du major Laing que j'avais apprise à Jenné, et qui me fut confirmée à Temboctou par ceux auprès de qui je m'en informai. Je sus que quelques jours avant d'arriver à la ville, la caravane à laquelle le major appartenait, avait été arrêtée par des Touariks, ou selon d'autres, par les Berbiches, tribu nomade des bords du Dhioliba. Lors-

qu'on reconnut que Laing était chrétien, il fut cruellement battu par ses agresseurs qui le laissèrent pour mort. Les Maures appartenant à la caravane le relevèrent, et parvinrent à le ranimer. Ils le placèrent ensuite sur un chameau ; mais il était si faible, qu'ils furent obligés de l'y attacher.

» Arrivé à Temboctou, le major pansa ses blessures avec un onguent qu'il avait apporté d'Angleterre. Sa convalescence, quoique lente, fut heureuse, grâce aux secours que lui valurent les lettres qu'il avait apportées de Tripoli, et surtout aux soins de son hôte tripolitain, à qui il avait été recommandé. J'ai souvent vu ce dernier pendant mon séjour à Temboctou, et il m'a paru doué de sentimens bons et généreux. Il me dit que Laing n'avait jamais quitté son costume européen, et qu'il avouait hautement avoir été envoyé par le roi son maître, pour connaître Temboctou et les merveilles que cette ville renferme.

» Il paraît que le voyageur leva publiquement un plan de la ville. J'appris, de plus, qu'on l'avait tourmenté à différentes reprises pour lui faire dire : *Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est son prophète*, et qu'il s'était obstiné à s'arrêter après ces mots : *Il n'y a qu'un seul Dieu*. Alors on l'appela cafir et infidèle, mais sans lui faire éprouver de mauvais traitemens, et lui laissant la liberté de penser et de prier à sa manière. Sidi-Abdallahi, à qui j'ai souvent demandé si le major avait été insulté, m'a toujours répondu négativement, ajoutant qu'ils auraient

été bien fâchés de lui causer le moindre désagrément.

» Cette tolérance peut être attribuée au séjour que font à Temboctou des Maures de Tripoli, Alger et Maroc, qui, habitués à voir des chrétiens dans leur pays, sont moins susceptibles de blâmer nos usages et nos mœurs. Ainsi, Sidi-Abdallahi, qui venait de *Tatta*, ville voisine du cap Mogador, n'était point l'ennemi des chrétiens. On ne doit donc point s'étonner que le major pût librement parcourir la ville, et même entrer dans les mosquées. Après qu'il eut acquis des connaissances suffisantes sur Temboctou, il voulut à ce qu'il paraît visiter Cabra et Dhioliba. Mais s'il fut parti pendant le jour, il aurait couru les plus grands dangers de la part des Touariks qui résident continuellement autour de Temboctou, et dont il connaissait déjà les mœurs. Il se décida donc à partir de nuit. C'était agir sagement : car les Touariks ne pouvant l'atteindre dans la ville, devaient chercher à assouvir leur vengeance sur lui, s'ils pouvaient le tenir hors de l'enceinte de Temboctou.

» Profitant d'une nuit fort obscure, le major monta à cheval, et sans être suivi de personne, arriva sans danger à Cabra, et même, dit-on, sur les bords du Dhioliba. De retour à Temboctou, il témoigna le désir, au lieu de se rendre en Europe par le désert, de voyager par *Jenné* et *Ségo*, remontant le Dhioliba, pour arriver aux établissemens français du Sénégal ; mais à peine eut-il communiqué ce projet aux Foulahs établis sur les bords

du Dhioliba, dont un grand nombre s'étaient rendus à Temboctou sur la nouvelle de l'arrivée d'un chrétien, qu'ils déclarèrent qu'un *nasarah* ne passerait jamais sur leur territoire, et que, s'il le tentait, il aurait lieu de s'en repentir. S'apercevant de l'impossibilité de rien gagner sur l'esprit de ces fanatiques, le major choisit la route d'*El-Araouan*, espérant se réunir à une caravane de marchands maures, portant du sel à *Sansanding*. Mais hélas! après cinq jours de marche au nord de Temboctou, la caravane qu'il avait trouvée fut arrêtée par le cheikh Hamet-Oul-Habib, vieillard fanatique, chef de la tribu de *Zaouat*, qui erre dans le désert du même nom. Hamet s'empara du major, sous prétexte qu'il était entré sur son territoire sans sa permission. Il voulut ensuite le contraindre à reconnaître Mahomet comme prophète, et à faire le *salam*. Laing se confiant à la protection du bacha de Tripoli, qui l'avait recommandé à tous les cheikhs du désert, refusa d'obéir à Hamet, qui renouvela ses ordres avec plus de fermeté. Le major, inébranlable dans ses refus, préféra la mort à ce qui lui paraissait une lâcheté, et cette noble résolution enleva aux sciences et à sa patrie celui qui s'était dévoué à leur service. Un maure, que le chef des Zaouats avait chargé d'aller tuer le major, s'y refusa, en disant à son maître : « Tu exiges que j'égorge le premier chrétien qui est venu parmi nous » et qui ne nous a fait aucun mal; donne cette commission à un autre ou tue-le toi-même; » quant à moi je ne puis m'en charger ». Cette ré-

ponse suspendit pour un moment la fatale sentence, et l'on délibéra avec chaleur sur la vie ou la mort du malheureux Laing ; enfin la dernière fut résolue. Quelques esclaves noirs furent appelés et reçurent l'ordre d'exécuter le meurtre dont le maure n'avait pas voulu souiller ses mains. Un d'eux attachait immédiatement l'étoffe de son turban au cou de la victime, et l'étrangla en tirant un des bouts, tandis qu'un de ses complices tirait l'autre. Le corps fut abandonné dans le désert aux vautours et aux corbeaux, seuls êtres vivans qui habitent ces tristes régions.

« Dès l'instant où l'on eut découvert que Laing était chrétien, sa mort devenait cent fois préférable à un changement de religion, puisque, dans ce dernier cas, il eût dû renoncer pour toujours à revoir l'Europe ; son sort, s'il fut devenu musulman par force, eût été irrévocablement malheureux. Il eut été l'esclave de barbares sans miséricorde, qui l'auraient journellement exposé aux dangers particuliers à ces climats. En vain le bacha de Tripoli eût demandé sa libération ; à cette distance immense, le chef des Zaouats eût bravé ses menaces et gardé son prisonnier. La résolution du major Laing était donc à la fois un acte de fermeté et la preuve d'une grande prévoyance. A son départ pour El-Araouan, il avait porté avec lui quelques instrumens de mathématique et ses papiers, les Toariks l'ayant dépouillé de tout ce qu'il avait. » Ainsi le cheïkh Hamet gagna fort peu de chose au meurtre d'un voyageur anglais, et encore fut-il

obligé de partager ce peu avec ceux dont il s'était servi pour exécuter ce crime. Un maure de Tafilet, appartenant à la caravane, eut pour sa part un sextant qu'on pourrait encore, m'a-t-on dit, trouver dans le pays; quant aux papiers et journaux, ils furent répartis parmi les habitans du désert. Pendant mon séjour à *Ghourland*, village du Tafilet, je vis une boussole de poche, de fabrique anglaise; personne ne put me dire d'où venait cet instrument, et je présimai qu'il avait appartenu à Laing. Sans les précautions que j'étais obligé de prendre sous mon costume arabe, j'aurais offert un prix bien élevé pour cet objet; mais je me serais trahi moi-même si j'avais paru attacher la moindre valeur à un instrument dont j'étais censé ignorer l'usage. »

Le 4 mai 1828, M. Caillié partit de l'Emboctou avec une caravane, et traversa le désert de *Sahara*. « Le matin du 9, dit-il, avant le lever du soleil, les maures qui m'accompagnaient me montrèrent l'endroit où le major Laing avait été assassiné. Je reconnus, au même lieu, la place d'un camp, et je détournai les yeux avec horreur, versant en secret une larme, seul tribut que je pouvais rendre à la mémoire d'un voyageur dont aucun monument n'indiquera la tombe. Plusieurs maures de notre caravane, qui avaient été témoins de ce funeste événement, me dirent que Laing avait fort peu d'objets lorsqu'il fut arrêté par le cheïkh, et qu'il avait offert cinq cents piastres à un maure pour le conduire à *Souyerah* (Mogador), ce que celui

refusa pour je ne sais quel motif, n'ayant pas osé le demander. Ils me parlèrent aussi du sextant dont j'ai déjà fait mention..... (1) »

F.....



TABLEAU

DE L'ÉGYPTE, DE LA NUBIE

ET DES LIEUX CIRCONVOISINS.

PAR M. J. J. RIFAUD,

DÉDIÉ A S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRY (1).

M. Rifaud est rentré en France à la fin de 1827, après une absence de vingt-deux ans. Pendant ce long espace de temps, il a parcouru d'abord l'Italie, l'Espagne, Malte, les îles Baléares, la Turquie, l'Asie-Mineure et l'Archipel. En 1812, il quitta Smyrne pour se rendre en Égypte, et c'est à visiter ce pays, la Nubie et les contrées voisines qu'il a employé les treize années qui se sont écoulées jusqu'à son retour dans sa patrie. Le livre que nous annonçons aujourd'hui n'est que l'avant-coureur d'un grand ouvrage que l'auteur doit publier bientôt, et qui contient ses observations et le résultat de ses nombreux et variés travaux sur l'histoire naturelle (botanique et zoologie), les antiquités, la

(1) Paris, 1830, Treuttel et Wurtz ; prix, 8 fr.

géographie, la topographie, les mœurs, usages, professions, la chirurgie, la médecine, l'agriculture, les arts industriels, les beaux-arts, la météorologie, etc. M. Rifaud revient avec près de huit mille dessins d'objets inédits d'antiquités et d'histoire naturelle, coloriés avec le soin le plus scrupuleux. Il a trouvé soixante-six statues; six monumens et temples ont été déterrés et déblayés par ses soins dans l'enceinte de l'ancienne Thèbes; et deux cents inscriptions hiéroglyphiques, cufiques, grecques, latines et arabes ont été transcrites de sa main; il rapporte en outre, de nombreuses collections en nature, et l'on pourra ainsi vérifier l'exactitude de ses dessins.

Le tableau de l'Égypte peut se diviser en deux parties : la première renferme toutes les instructions générales nécessaires au voyageur qui veut parcourir l'Égypte. Les relations avec les autorités européennes ou du pays, le caractère des diverses classes ou races d'habitans, la manière de traiter avec elles, l'hygiène, le prix des denrées, la manière de se vêtir, de se nourrir, les moyens de transport, les fouilles de monumens, les acquisitions d'objets d'antiquités, l'art de recueillir des renseignemens, de former et de conserver des collections, y sont l'objet de nombreuses et sages observations, et de judicieux conseils.

La deuxième partie de l'ouvrage contient une suite d'excursions, d'itinéraires proprement dits, au moyen desquels on peut tracer sa route dans tous les sens. L'auteur indique chaque ville ou village,

les objets qu'il y faut visiter, les précautions à prendre, etc. On pourra juger de l'importance et de l'exactitude presque minutieuse du travail de M. Rifaud, par les deux morceaux suivans.

§ I.

COSTUME DU VOYAGEUR EN ORIENT.

« Malgré l'empire de l'habitude et la commodité de leur costume, les Européens qui visitent l'Égypte feront toujours bien d'adopter, dès leur arrivée, le costume du pays. Le turban et la pelisse à la turque mettent à l'abri de beaucoup d'inconvéniens que l'on provoquerait avec l'habit le mieux taillé à la mode de *Londres* ou de *Paris*. On ne court pas seulement le risque d'être un objet de dérision; on s'expose à de véritables dangers, surtout dans le désert, faute d'avoir satisfait aux convenances locales sur le point en question. Suivant les idées des Orientaux, la dignité de l'homme exige des vêtemens très-amples et la barbe. Chez eux, le costume est modifié en raison de la position sociale et des opinions religieuses. En voyant un homme, on sait, à la couleur de son turban et de sa chaussure, s'il est esclave ou maître, chrétien, juif ou musulman. Par exemple, les *rayas*, c'est-à-dire tous ceux qui paient contribution au pacha, sans être musulmans, portent le turban bleu; et ces *rayas* reconnaissent entre

eux, à la manière dont ce turban est roulé et posé, s'ils sont du rite *copte* ou du rite *grec*, s'ils sont *maronites* ou d'une autre secte de *Syriens*, *Arméniens* ou *juifs*.

« Le turban des *musulmans* est blanc ou rouge. A certaines modifications de ce turban, on juge de la qualité de celui qu'il porte ; car il y en a à la *militaire*, à la *marchande*, à la *marinière*, à la *turque*, à l'*albanaise*, à l'*arnaute*, à la *cadi*, à la *moufti*, à la *derviche*, etc. Les Francs ont le droit de porter le turban rouge ou le turban blanc, à la manière militaire, ou à la mode marchande. Du reste, ils adoptent la pelisse et les babouches jaunes ou rouges, comme les vrais musulmans. Moyennant 7 ou 800 piastres, on se procure un costume turc simple, mais assorti. L'essentiel est de faire en sorte que les diverses parties de l'habillement soient en harmonie entre elles, qu'on ne paraisse pas être militaire par une extrémité, tandis qu'on décèlerait un marchand dans l'autre. Le mieux pour ceci est d'observer ce qui est de convenance, plutôt que d'adopter un costume par fantaisie ou par commodité. Le costume à la mameluk est plus élégant et plus commode pour les cavaliers que le pur costume turc ; rien n'empêche les Francs de le choisir. Chacun est autorisé à porter telles armes qu'il veut ; mais, parmi les Turcs, l'usage est de n'avoir qu'un sabre, à moins que l'on ne soit en voyage, auquel cas on joint au sabre des pistolets et un *caudjar* (poignard). La pipe est un accessoire obligé du costume à la *turque* ; mais elle n'est pas de mise

lorsqu'on s'habille à la manière des *Bédouins*; ce qu'il est prudent de faire dès qu'on s'aventure dans le désert. Quel que soit le costume qu'on ait adopté, il faut s'appliquer à bien dissimuler le travestissement; on doit montrer de l'aisance et de la dignité sous la pelisse des *Turcs*; on doit, en s'habillant comme les *Bédouins*, ne pas paraître embarrassé dans l'ampleur de ses pantalons, et savoir aussi bien qu'eux draper autour de soi le *mylai* et le *baracan*. Le *baracan* est une espèce de couverture en laine; le *mylai* est un tissu de coton à petits carreaux blancs et bleus: il y a aussi des *mylais* en soie et en filoselle. Avec le costume et la tournure locale, avec de l'assurance et quelque peu d'arabe, le voyageur en Égypte jouit de plusieurs avantages particuliers: il peut fraterniser avec les honnêtes gens du pays; les marchands le surfont moins que s'il était en frac; les fanatiques ne l'injurient pas, et il est moins en vue pour ceux qui font métier du pillage..... »

§ II.

LA VILLE ET LA MOSQUÉE DE TANTAH (1).

» Il y a trois foires à Tantah dans l'année. Celle à laquelle j'assistai, se tient au mois d'avril, et c'est la plus considérable: elle dure un mois. On y trouve tout ce qu'on peut désirer: les étoffes, les épices et

(1) Ville considérable du Delta d'Égypte.

les parfums de l'Inde, les tissus de Cachemire et les produits de l'Europe. Les marchands qui la fréquentent m'ont paru beaucoup plus nombreux que ceux qui se réunissent à Beaucaire : les barraques construites sur deux rangs, s'étendent dans la plaine sur une longueur de quatre lieues. Presque toute l'Égypte vient à la foire de Tantah, et le caractère particulier qu'elle doit à l'affluence des femmes, provient de ce que le penchant des Égyptiennes à la galanterie, contrarié constamment partout ailleurs, se satisfait librement ici sous la sauvegarde de la religion. Les femmes qui tardent trop à avoir des enfans, ou qui sont menacés de stérilité, demandent ordinairement à leurs maris la permission d'aller à Tantah faire des prières à SAÏD *le Bédouin*. Le mari ne peut refuser; la femme se met en route, accompagnée de son père, ou de sa mère, ou de quelque voisine vouée au même pèlerinage. Arrivées au terme du voyage, elles commencent par faire dresser leur tente, puis elles vont à la mosquée lire le *fata* (la prière), sur le tombeau de Saïd. Le séjour d'un mois à Tantah, l'entremise du saint patron et celle de quelques domestiques affidés, concourent à la réussite du pèlerinage; presque toutes reviennent enceintes, et montrent par leur empressement et leurs caresses, sinon le plaisir de revoir leurs maris, du moins la satisfaction qui leur est restée du voyage.

» SAÏD *le Bédouin* fait plus que de consoler les femmes négligées; il guérit aussi beaucoup d'infirmités et de maladies. Non loin de là se trouve un

petit lac qui reçoit les égouts et les immondices de la mosquée. A l'entour sont disposées des lampes que l'on a soin d'allumer la nuit; et alors ceux qui ont des plaies ou des affections cutanées, s'y viennent plonger pendant une heure. Si une immersion ne suffit pas, on recommence jusqu'à parfaite guérison. Cette méthode curative réussit presque toujours; mais, quoique bien décidé à en laisser le mérite à Saïd, je regrette de n'avoir pas été à même de faire l'analyse des eaux du lac miraculeux.

»La mosquée de Saïd le Bédouin, ou, comme disent les Arabes, de *Seïde-Mamet-el-Bedawi*, est bâtie tout en pierre de taille, et dans un style plutôt gothique que mauresque. Des angles et des cônes biais la privent de régularité. Elle a quatre grandes portes d'entrée, dont l'une, celle de l'ouest, conduit au réservoir où l'on se lave, aux latrines, aux cuisines et au puits dit *setig*. Au fond de ce premier cloître est une petite porte conduisant dans le cloître de la mosquée, où l'on voit diverses colonnes en marbre, surmontées de chapiteaux grecs bien conservés et d'un beau style. Plusieurs de ces chapiteaux sont composites. La deuxième porte est du même côté, vers le sud-ouest, aussi grande que la précédente, et ornée de la même manière. Cette porte conduit droit à l'intérieur de la mosquée ou du dôme. La troisième, la porte du Sud, ne diffère pas des précédentes, et conduit aussi à l'intérieur. On se rend également au lieu de la prière par la quatrième porte, celle du Nord-Est. Ce lieu est une vaste enceinte soutenue par deux rangs de co-

lonnes en marbre, surmontées de très-beaux chapiteaux. C'est là qu'aboutit le concours de tous ceux qu'attire la cérémonie religieuse. Un superbe dôme couronne cette enceinte. A sa partie sud-est est le tombeau du SANTON, entouré d'une balustrade de bronze en forme de grillage. Ce tombeau est surmonté d'une caisse en bois rectangulaire et allongée ; quatre montans sont aux angles. Il est recouvert d'un tapis de soie rouge, et, par-dessus celui-ci, d'un tapis vert un peu moins grand, qu'ils nomment *quisane*. Ces tapis se renouvellent tous les ans, à la foire du mois de *chaban*, ou à la foire secondaire qui a lieu au mois d'avril ; et les cheickhs font leur profit de ceux qui ont été offerts au tombeau. Tel est le lieu vénéré par la piété des fidèles, et où la foule des hommes, des femmes et des enfans demande à SAÏD le *Bédouin* sa miséricorde et des miracles.

» Le dôme de la mosquée est recouvert en plomb à l'extérieur, et couronné par un croissant en bronze qui pose sur plusieurs boules de même métal. Les deux minarets, entre lesquels s'élève le dôme, sont très-élevés et de forme octogone ; l'un est orné de palmettes et surmonté d'un beau croissant ; l'autre de boules en bronze. Ces minarets ont deux galeries. Quinze colonnes de marbre blanc sur trois rangs soutiennent la couverture du réservoir, lequel forme un carré long. Autour sont les privés, où tout le monde, hommes et femmes, vient faire ses ablutions. Ce lieu semble voué à une puanteur perpétuelle, quoique l'eau en soit renouvelée cha-

que matin. Les chapiteaux des colonnes des minarets ont été tirés de monumens grecs et juifs, et sont en général très-beaux et bien conservés. Il y a des colonnes en granit rose, en marbre blanc, d'autres en pierre calcaire, et le tout d'un seul fût.

» A la partie gauche du puits qui se trouve en entrant par la première porte de la mosquée, à l'ouest, on voit une superbe grille en bronze, ainsi que la fenêtre par laquelle on distribue l'eau aux *sakas* (porteurs d'eau), par le moyen d'un grand entonnoir qui s'emplit à l'intérieur et se vide au dehors dans les outres des sakass. Deux hommes font mouvoir les roues d'un appareil qui porte l'eau dans un bassin en pierre, de cinq pieds et demi de diamètre et d'autant de profondeur, situé près de la grille de séparation; là sont postés les hommes qui livrent l'eau aux sakas. Ce service est parfaitement conduit. La cuisine et le four de la mosquée sont à gauche du puits. On voit dans la cuisine deux grandes chaudières suffisant ensemble à la cuisson de trois bœufs; elles servent à préparer ce que les dévots apportent pour la nourriture des pauvres et des aveugles. Les offrandes y sont précipitées à mesure qu'elles arrivent, si telle est la volonté des donateurs. Cette *macédoine* de bœuf, de buffle, de beurre, de riz, de blé et liqueurs, se distribue sur des plats à ceux qui en réclament leur part. Les chaudières ne bougent jamais de place; mais ceux qui en ont la surveillance retirent les morceaux à mesure qu'ils viennent à point, et les

découpent aussitôt par portions. Les fours de boulangerie répondent pour la grandeur aux chaudières, et sont, comme celles-ci, dans une activité continuelle qui dure huit jours à l'époque dont je parle.

La mosquée de SAÏD *le Bédouin* est une des plus belles de l'Égypte; elle peut passer même pour une des plus riches; mais on n'en juge pas ainsi au premier coup-d'œil, à cause de son défaut de symétrie. Ses fenêtres sont comme des mosaïques de petits carreaux de verre de couleur, liés entre eux par une mortier très-fort. Le faite des murs est orné par une espèce de crénelure en forme de trèfles. Quant aux deux minarets, ils sont de toute beauté, et grâce à leur élévation et à leur blancheur, on les aperçoit à une grande distance. La ville est bâtie sur une hauteur, dirigée du sud au nord-est. La mosquée se trouve sur un plateau qui en occupe presque le centre; et je compare les rues aboutissantes aux rues inégales et tortueuses du Caire. La rue du Bazar pour la soierie, et plusieurs autres rues de ce genre, sont comme le *Besestin* de Smyrne, mais moins longues, presque aussi larges et bien alignées. On les ombrage avec des nattes en roseaux.

Tantah renferme aussi de grandes *hanquelles* (bazars), bâties avec solidité. Une de ces hanquelles est spécialement affectée à la soierie; une autre l'est aux toiles de tout genre: on rencontre celle-ci au sud de la mosquée. Plus bas, en face, est celle des toiles peintes, mouchoirs, etc. Pendant la durée de la foire, on vend dans le cloître de la mosquée des

jouets d'enfant, en fer-blanc, en bois, en poterie ; la plupart du temps, ce sont des tambours de diverses grandeurs, de divers genres. C'est dans les manuelles que les marchands étrangers déposent leurs marchandises ; il en arrive de la Turquie, de l'Anatolie, de la Perse, des Indes et de plusieurs parties de l'Afrique. Ces derniers apportent des plumes d'autruche, du tamarin, des nègres, des négresses, etc.

Lorsque le pays est tranquille, Tantah offre à l'époque de la foire un concours immense et diversifié à l'infini. Un pacha à deux queues et quatre beys accompagnés de quatre mille hommes et de quatre pièces de canon de campagne, viennent former un cordon autour de la ville, et veillent au maintien du bon ordre. Les beys ont leur tente aux quatre points cardinaux de son enceinte, à l'extérieur. Le pacha réside à l'intérieur ; la cavalerie fait le service au dehors, et l'infanterie au dedans. Malgré ces précautions, les voleurs et les filous exercent encore leur dangereuse industrie : on en saisit toujours bon nombre que l'on conduit à la chaîne jusqu'au Caire où ils sont punis. La fermeture des portes d'enceinte, pendant la nuit, donne de la sécurité à Tantah. Outre cela, toutes les rues ont des portes particulières. Les maisons, en brique crue ou cuite, pour la plupart, ne manquent pas de solidité, et la clôture des murs dont elles sont entourées ajoute encore à la difficulté de leur accès pour les malveillans.

Le cimetière des Musulmans est situé à l'Est, sur

une élévation tenant à celle où la ville est bâtie. Le grand nombre de tombeaux qu'il renferme le fait distinguer de loin. J'en donnerai la vue, ainsi que celle de Tantah, dans mon grand ouvrage. La ville est peu distante du cimetière. Au nord de celui-ci, on voit une autre mosquée avec un petit minaret. On la nomme *Tama-Sidi Nouwar*. C'est entre cette mosquée et le cimetière que se tient le marché aux bestiaux. Chaque espèce de bétail occupe une place spéciale; lors de la foire, la masse en est prodigieuse. Le reste de l'année, il se tient un simple marché aux bestiaux, chaque dimanche, pour les besoins de la province.

Les lieux où stationnent les malades atteints de maladies chroniques est inhabitable depuis le mois de mars jusqu'à la nouvelle crue du Nil; les environs de ce lieu sont même dangereux jusqu'au moment où l'inondation les débarrasse des eaux croupissantes qui y sont accumulées. Pendant la foire, les femmes publiques et les saltimbanques habitent sous des tentes ou des baraques en roseaux, entre le cordon de troupe et la ville; c'est là qu'ils exercent leur industrie, ou bien ils vont en ville et dans les centaines de cafés qui sont établis au dehors.

J'ai dit plus haut qu'il y avait, pendant le cours de l'année, trois foires à Tantah; 1^o la foire *El-Chouroun Balbié*, à laquelle j'ai assisté au mois d'avril; 2^o la foire qui commence le 27 juillet; 3^o celle de *Rajabié* qui s'ouvre au mois de *Morabié*, lequel correspond à notre mois de janvier. Cette dernière est aussi très-commerçante, et réunit

beaucoup de monde. La foire de juillet a lieu en l'honneur du serviteur qui suça une plaie que le cheik Memet Bédauvi avait au bras gauche ; ce qui le guérit. Memet-El-Bedauvi était né à la Mecque. Il vint assez jeune en Égypte, et se fixa à Tantah, où il vécut quarante ans. La régularité de sa conduite et sa modestie, furent bientôt remarquées par le peuple. On ne tarda pas à le considérer comme un envoyé de Dieu et de Mahomet. Il fut mis au rang des Santons supérieurs ou prophètes, et des miracles lui étaient attribués ; aussi, fut-il *canonisé* immédiatement après sa mort.

On trouvera dans mon grand ouvrage des observations plus étendues sur Tantah. J'ajouterai seulement ici que cette ville est déjà déchue de ce qu'elle était naguère, et qu'aussitôt la foire finie et le départ des étrangers, elle ne paraît plus qu'une ville solitaire et abandonnée.

RIFAUD.

ASIE.

RELATION INÉDITE

D'UN VOYAGE AU JAPON;

PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES (1).

Le morceau suivant que nous pouvons donner comme *inédit*, puisqu'il n'a jamais été traduit, est extrait d'un recueil espagnol, dont il n'a été imprimé que le premier volume et quelques cahiers

¹ Don Rodrigo de Vivero y Velasco naquit quelques années après la moitié du xvi^e siècle, et fut menin de la reine Anne, femme de Philippe II. Il entreprit sa première course maritime sur les galions d'Espagne, en qualité d'aide-de-camp du général marquis de Sainte-Croix. Il fit, en 1581, la campagne de Portugal, et partit de là pour la Nouvelle-Espagne, où il servit pendant douze ans sous les ordres de don Louis de Velasco, marquis de Salinas, qui depuis fut vice-roi de ce pays, et il entretint pendant tout ce temps-là douze hommes à ses frais. Il obtint, en récompense de ses services, le commandement du château de saint Jean-d'Ulloa; ses provisions sont datées du 14 juin 1595. La manière distinguée avec laquelle il remplit cet emploi lui valut la nomination de gouverneur et de capitaine-général de la Nouvelle-Biscaye, où il dé-

du second qui n'ont pas même été publiés. Visitant, en 1823, la précieuse bibliothèque de l'Escorial, nous fûmes assez heureux pour obtenir du Père bibliothécaire l'exemplaire sur lequel est faite la traduction que nous offrons aux lecteurs de ce recueil. Nous prîmes en même temps connaissance du manuscrit *original* donné à cet établissement par le lieutenant-colonel d'artillerie D. Diego Panès.

Le Japon est si peu connu que, bien que les renseignemens que contient ce document aient plus de deux siècles de date, quoiqu'ils soient incomplets même sur les matières qui en sont l'objet spécial, nous avons cru faire une chose utile et agréable en le publiant. Nous avons pensé que l'immobilité de la civilisation dans l'Orient, et particulière-

ploya de grands talens lors de la révolte des Indiens qu'il réussit à étouffer, en employant à propos la fermeté et l'indulgence. A la mort de don Pedro d'Acuna, gouverneur et capitaine-général des Philippines, il obtint cette place importante où il fut remplacé par don Juan de Silva. C'est à son retour en Europe, qu'ayant été poussé par les tempêtes sur la côte du Japon, il éprouva le naufrage qui fait le sujet de cette relation. Il revint à Madrid et y séjourna quelque temps; après quoi, il fut nommé capitaine-général de la province de Terre-Ferme et Veragua, où il resta plusieurs années. Il y obtint successivement les titres de vicomte de Saint-Michel et de comte de Orisaba. Le 24 janvier 1636, il fut nommé mestre de camp-général des régimens de la Nouvelle-Espagne et de toutes les troupes de ce royaume, en récompense de ses services lors du débarquement tenté par les Hollandais à la Vera-Cruz, quatre années auparavant. C'est de cette même année 1636 qu'est daté son testament, par lequel on voit qu'il fût marié avec dona Leonor de Ircio y Mendoza. Le comte d'Orisaba mourut peu de temps après, laissant un fils unique nommé don Louis, qui soutint dignement le nom de son père.

ment en Chine et au Japon, n'ayant point cessé, il était présumable que l'état intérieur du pays se trouvait encore tel que le dépeint D. Rodrigo de Velasco, auteur de cette relation. Depuis l'époque où elle fut écrite (1608), la difficulté des rapports avec le Japon s'est accrue par l'expulsion des chrétiens qui eut lieu peu de temps après les événemens racontés par ce voyageur, qui, *seul* peut-être, a traversé une partie de cet empire, non-seulement avec la permission du gouvernement, mais encore avec toutes les marques d'une protection et d'une bienveillance signalées.

Cette relation est empreinte d'une naïveté de style que nous avons désespéré d'imiter, et qui offre de plus une garantie de la bonne foi et de la sincérité du narrateur. Nous y avons surtout distingué la description vraiment remarquable des cérémonies religieuses des Japonais, et celle des hommages funèbres rendus à la mémoire du dernier empereur. Il ne faudrait cependant pas assimiler D. Rodrigo à un voyageur ignorant et crédule; il est loin de se laisser entraîner à une admiration irréfléchie. Le langage plein de dignité qu'il adressa au premier ministre pour s'affranchir d'un cérémonial avilissant, et la manière énergique avec laquelle il insista sur l'expulsion des Hollandais, montrent assez que, même après son naufrage et son infortune, le brave gouverneur-général des îles Philippines n'oublia jamais qu'il était le représentant du roi d'Espagne.

Nous avons traduit fidèlement le texte que nous avons craint d'abrégé, quoiqu'on puisse lui repro-

cher quelques longueurs; cette lecture nous ayant vivement intéressé, il nous a semblé qu'en faisant des coupures dans l'original, nous déroberions à nos lecteurs une partie du plaisir que nous avons éprouvé nous-mêmes (1). C.

(1) Il paraît que l'on doit attribuer la persécution terrible qui a anéanti le christianisme au Japon à quelques paroles imprudentes des missionnaires espagnols, envenimées par la jalousie des Hollandais qui voulaient s'appropriier tout le commerce de cette contrée avec l'Europe; ils y réussirent complètement. Avant 1614, époque de la grande persécution, il y avait au Japon, si on en croit les relations du temps, plus de *dix-huit cent mille* chrétiens. et le gouvernement ne mettait aucune entrave au libre exercice de leur culte. Les Européens y étaient bien accueillis; ce fut leur conduite irréfléchie et le mépris qu'ils affectèrent en quelques circonstances pour les lois du pays, qui entraînaient leur expulsion. On en trouvera une preuve assez frappante dans ce récit même.

A partir de 1614, les relations avec le Japon devinrent de plus en plus rares. Les Hollandais seuls y abordent aujourd'hui; les Anglais et les Américains ont inutilement tenté d'y être admis. Les Russes y envoyèrent une ambassade, en 1803; qui n'eut aucun succès. Le gouvernement la reçut avec toute sorte d'égards, il fournit abondamment des vivres aux vaisseaux russes, il fit plus encore: un navire russe ayant échoué sur les côtes, quelque temps auparavant, il ordonna de restituer tout ce qui s'y était trouvé, jusqu'aux morceaux d'un *miroir*, s'excusant encore de ce qu'il avait été brisé par des paysans qui en ignoraient la fragilité. Avec cela, on engagea très-poliment l'ambassade à se retirer le plus tôt possible. Enfin, la préférence exclusive que les autorités accordent aux Hollandais est telle qu'en 1813, pendant l'occupation anglaise des colonies Bataves, les vaisseaux qui se rendaient au Japon étaient obligés de prendre le pavillon des Provinces-Unies, et les matelots portaient le costume hollandais.

Du reste, le peu que nous connaissons de cette contrée ne fait qu'ajouter un nouvel intérêt à la relation de don Rodrigo de Velasco. La grande histoire de Kempter et le voyage de Golownin

Relation que fait DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO de ce qui lui arriva à son retour des Philippines, où il était gouverneur et capitaine-général, et de son arrivée au Japon, contenant des choses très-intéressantes.

En l'année 1608, le 30 septembre, fête du glorieux saint Jérôme, eut lieu le naufrage du vaisseau *le Saint-François*, que je montais à mon départ des Philippines, où je servais Sa Majesté en qualité de gouverneur. Les tempêtes et les tourmentes que j'éprouvai jusqu'à ce moment furent telles que je ne sais s'il s'est jamais passé dans les mers du Nord et du Sud soixante-quinze jours plus affreux. Mais la fin fut encore plus funeste; car elle fut le commen-

sont jusqu'à présent les ouvrages les plus exacts. Les résidens hollandais eux-mêmes ne pénètrent pas dans l'intérieur de l'empire; il leur est encore moins permis de le traverser, comme le fit notre auteur. A peine sont-ils arrivés à Nangasaki, qu'on les tient comme renfermés dans ce port. Cependant, on annonçait dernièrement qu'un jeune voyageur, M. Siebold, grâce à sa profession de médecin, était parvenu à recueillir un grand nombre de renseignemens curieux sur l'histoire, les mœurs et l'administration du Japon, quoiqu'il paraisse certain qu'il se soit peu éloigné de la résidence hollandaise. Malheureusement M. Siebold eut l'indiscrétion de faire part lui-même à plusieurs journaux d'Europe de ses précieuses découvertes. Le gouvernement japonais en fut instruit, et M. Siebold, à l'instant de son départ, reçut l'ordre de ne pas sortir de Nangasaki. Depuis ce moment il y est devenu l'objet de la plus rigoureuse surveillance. S'il en était ainsi, cette circonstance fâcheuse pour les sciences, donnerait encore un prix inattendu au manuscrit de don Rodrigo de Velasco. (M.)

gement de nouvelles disgrâces. Mon navire s'était brisé sur les récifs qui bordent les côtes du Japon par 35 degrés et demi de latitude, tandis que, par une erreur très-préjudiciable consignée dans toutes les cartes marines des voyageurs qui jusqu'alors avaient navigué dans ces parages, cette partie du Japon était placée par 33 degrés et demi. Enfin, par ce motif, ou plutôt parce que telle fut la volonté de Dieu, ce galiôn se perdit avec plus deux millions de marchandises. Depuis dix heures du soir qu'il toucha, jusqu'au lendemain, une demi-heure après le lever du soleil, tous ceux d'entre nous qui échappèrent à la mort restèrent suspendus aux agrès et aux cordes; les plus intrépides s'attendaient à périr à chaque minute par la fureur des vagues qui nous enlevèrent cinquante hommes. Dieu jeta sur nous un regard de miséricorde, et permit que la plus grande partie de l'équipage se sauvât avec moi, les uns sur des planches, et les autres en s'accrochant à une portion de la poupe qui se conserva entière jusqu'à ce que la mer l'eût poussée à terre.

Cette plage nous était totalement inconnue, à cause de l'erreur des cartes marines que j'ai rapportée, et nous ignorions si nous étions sur un continent ou sur une île, les pilotes soutenant toujours que, d'après la latitude où nous nous trouvions, ce ne pouvait être le Japon. J'ordonnai à deux matelots de monter sur le débris de poupe dont j'ai parlé, et de tâcher de reconnaître le pays. Ils descendirent bientôt après tout joyeux en m'annonçant

qu'ils avaient aperçu des champs semés de riz. Cette nouvelle assurait notre subsistance, mais non pas notre vie, puisque nous étions sans armes ni sans aucun moyen de défense, si par malheur les habitans de cette terre se fussent trouvé autres que ce qu'ils furent. Dans moins d'un quart d'heure nous les reconnurent pour Japonais; ce qui nous causa une grande joie, particulièrement à moi, parce que lorsque j'avais pris possession du gouvernement des Philippines, j'avais trouvé dans les prisons royales deux cents Japonais enfermés pour une cause qui ne me parut pas suffisamment prouvée, et non-seulement je leur donnai la liberté, mais je les fis conduire en sûreté dans leur pays, ce dont l'Empereur s'était montré fort reconnaissant à mon égard; de sorte que je me persuadai que ce prince n'aurait pas oublié ce procédé de ma part, et je conçus une ferme assurance qu'il me témoignerait sa gratitude dans cette circonstance. Je vis depuis que je ne m'étais pas trompé.

Cinq ou six Japonais, de ceux que nous avions vus, s'approchèrent de nous, et parurent avoir pitié du triste état dans lequel il nous voyaient, et qui était bien misérable en effet; car les plus heureux d'entre nous avaient à peine sauvé leur chemise. J'avais dans mon équipage un Japonais chrétien, par le moyen duquel je pus leur demander où nous étions. Il m'apprirent, en peu de mots, que nous nous trouvions dans le Japon, et à une lieue et demie de leur village nommé *Yu-Banda*, vers lequel nous nous acheminâmes. Il faisait un froid

d'automne que nous trouvions d'autant plus vif, que nous étions très-légèrement vêtus. Nous arrivâmes dans un bourg qui, bien qu'il contint environ quinze cents habitans, doit être un des moins considérables d'un pays où, comme on le verra plus tard, les villages, sont plus grands que nos villes d'Europe. Il dépendait d'un des plus médiocres seigneurs du royaume, qui avait cependant beaucoup de vassaux, et outre plusieurs bourgs et villages, et qui résidait dans une forteresse inexpugnable dont je parlerai plus bas.

D'abord, après notre arrivée, mon interprète japonais dit aux habitans que j'étais le gouverneur de Luçon, nom qu'ils donnent aux Philippines, et il leur raconta notre déplorable aventure qui parut les toucher beaucoup. Leurs femmes, qui sont extrêmement compâtissantes, pleuraient à chaudes larmes, et elles furent les premières à demander à leurs maris de nous prêter des vêtemens qu'ils nomment *quimones*, et qui sont doublés en coton; ce qu'ils firent volontiers en me disant que, quant à moi, ils m'en faisaient présent. Ils partagèrent aussi généreusement avec nous leurs alimens, qui se composaient de riz, de quelques légumes, tels que navets et aubergines, et de quelque peu de poisson dont ils ne sont point abondamment pourvus, cette partie de la côte n'étant pas poissonneuse. Ils firent prévenir de notre arrivée le *tono* ou seigneur de leur village qui résidait à six lieues de là, et qui ordonna que je fusse bien traité, ainsi que ceux qui m'accompagnaient, mais qu'ils eussent bien soin

qu'aucun de nous ne s'éloignât. Si je dois en croire mon hôte, il y eut, parmi les habitans, un dessein formé de nous égorger tous avant de prévenir leur seigneur. Si ce rapport, que je ne suis pas disposé à croire, est exact, il plût au Tout-Puissant de nous délivrer de ce nouveau danger; car, à trois ou quatre jours de là, le *tono* vint me rendre visite avec un grand apparat, en se faisant précéder par plus de trois cents personnes qui portaient diverses insignes ou bannières du *Dayri* et de l'*Empereur* du Japon, chacun suivant sa qualité et sa condition. La plupart des hommes qui formaient cette escorte étaient armés de lances et d'arquebuses, et d'une espèce de hallebardes qu'ils appellent *nanguinatas*, pareilles en quelque sorte à celles dont nous nous servons en Espagne, mais, à mon avis, bien meilleures. Avant d'entrer dans le village, le *tono* m'envoya un de ses gens suivi de plus de trente personnes pour me prévenir qu'il venait pour me visiter. Je lui répondis que je recevrais sa visite avec grand plaisir, et il sortit pour porter ma réponse à son maître. Peu après, il en vint un autre avec un plus grand nombre de personnes à sa suite et avec plus de cérémonie; celui-ci m'annonça que le *tono* venait d'arriver, qu'il me baisait les mains, et que plus il avançait, plus le plaisir qu'il se promettait de sa visite s'augmentait. Je crus devoir me conformer à l'usage du pays; je lui envoyai un de mes gens qui le rencontra tout près de ma maison, et au compliment duquel il répondit comme aurait pu le faire le courtisan le plus poli de Madrid. Il des-

cendit du superbe cheval qu'il montait, et il m'envoya un troisième personnage avec plus de pompe, pour me prévenir qu'il allait entrer chez moi. Je sortis pour le recevoir. En me voyant, il me salua de la tête et de la main, à peu-près à notre manière. Il insista long-temps avec moi pour me donner la place d'honneur qui, au Japon, est à la gauche, parcequ'ils disent que c'est le côté de *l'épée*, qui ne se donne qu'à celui auquel on se confie. Je fus contraint de céder à ses instances; je pris le pas sur lui en entrant chez moi, et je gardai la gauche pendant tout le temps que dura sa visite. Il commença par me faire un compliment de condoléance sur mon malheur, d'une manière si polie et avec des expressions si choisies que je ne fus pas peu embarrassé de lui répondre. Il m'offrit en présens quatre habits de ceux que j'ai déjà dit qu'on nomme *quimones*. Ils étaient de damas et autres étoffes précieuses également garnies en or et en soie, et parfaitement coupés à la mode du pays. Il me donna aussi une épée appelée *catana*, ainsi qu'une vache, des poules, des fruits excellens, et du vin qui me parut exquis, quoiqu'il ne fût pas fait avec le raisin. Indépendamment de ce présent qui n'était pas de peu d'importance pour moi, attendu le cas où je me trouvais, il fit encore une action digne d'être rapportée. Il ordonna que, jusqu'à ce que l'empereur ait fait connaître ses intentions sur moi et les trois cents personnes qui étaient à ma suite, nous fussions tous entretenus à ses frais, ce qui eut lieu pendant trente-sept jours que dura

notre séjour dans ce bourg, et il me permit d'envoyer deux personnes au Prince Royal et à l'Empereur son père, avec la relation de mon désastre, ce que je fis, en chargeant de cette mission le capitaine Sevicos et le lieutenant Anton Pequeno.

Le Prince Royal héréditaire résidait dans la cité de *Jeudo*, à quarante lieues de l'endroit où je me trouvais, et l'Empereur à *Zurunga* qui est à quarante lieues plus loin. Malgré cette distance, et quoiqu'un cas si imprévu eût pu faire naître des difficultés parmi les gouverneurs du Japon, les ordres furent si promptement expédiés, que mes envoyés revinrent au bout de vingt-quatre jours, avec un agent du prince, dans le gouvernement duquel était compris le territoire du village où j'étais, espace de temps d'autant plus court que le Prince n'avait pas osé prendre sur lui de rien déterminer sans en faire part à son père. Les dépêches qui me furent remises portaient que l'Empereur avait été informé. L'agent, qui se trouvait également autorisé par l'Empereur, m'apportait les complimens de condoléance du père et du fils, et un ordre pour me faire restituer tout ce qui avait pu être sauvé de mon vaisseau. Il me remit en même temps une permission pour me rendre à la cour du Prince et à celle de l'Empereur, avec une injonction aux autorités des lieux par où je passerais de m'héberger avec tout le soin possible. Il était dit, en outre, dans ces dépêches, que, d'après les lois du royaume, tout ce qui provenait des naufrages, soit des étrangers, soit des naturels, appartenant au souverain, le Prince me faisait pré-

sent de ce qui lui appartenait en propre , afin que j'en usasse comme bon me semblerait. Il s'éleva entre nous la question de savoir si l'Empereur avait qualité pour me faire ce présent , et moi pour le recevoir en conscience ; et quoique ce fût l'époque de ma vie où je me sois vu dans le plus grand dénue-ment , et qu'en outre je fusse assez généralement regardé comme fondé à m'approprier ce capital , je pris la résolution de restituer tout ce qui restait des marchandises naufragées aux propriétaires primitifs de Manille , et je chargeai le capitaine et le maître d'équipage d'exécuter ma décision.

Après avoir terminé cette affaire , je partis pour *Jedo*. Je passai le premier jour dans un bourg de dix à douze mille âmes nommé *Hondaque*. Dès que j'eus mis pied à terre dans une hôtellerie , le *tono* m'envoya demander obligeamment pourquoi je n'étais pas descendu chez lui , et me fit prévenir qu'il allait venir en personne pour me chercher , ce qui m'obligea à me rendre à la résidence qui était située sur une hauteur qui dominait le bourg. Cette maison , ou pour mieux dire cette forteresse , était entourée d'un fossé de cinquante pieds de profondeur ; on y entraît par un pont levis qui , dès qu'il était levé , rendait impossible ou tout au moins très-difficile la prise de la porte principale. Mais je fus encore plus surpris de ce que je vis dès que j'eus passé la porte , qui , ainsi que toutes celles de ce château , était en fer. Je remarquai aussi avec étonnement la perfection et la solidité des murailles qui s'élevaient immédiatement après le fossé. Elles

avaient six *vares* de hauteur (18 pieds) et autant d'épaisseur. Auprès de la porte étaient rangés cent arquebusiers environ avec leurs armes à la main, et avec autant de soin que si l'ennemi eût été tout proche ; et à cent pas à peu près de ce premier poste, il y avait une autre porte et une autre muraille un peu plus basse, bâtie en pierre de taille. Entre la première et la seconde porte, il y avait des maisons, des vergers, des jardins et des champs semés de riz, de manière que les habitans de la forteresse pouvaient pourvoir à leur subsistance pendant plusieurs mois, quand bien même les communications avec le dehors auraient été interrompues. Il y avait à cette seconde porte trente hommes armés de lances : le commandant de ce poste me reçut avec beaucoup de civilité, et me conduisit jusqu'au palais situé à cinquante pas de là, où je trouvai le *tono* qui m'attendait à la première porte, accompagné de quinze ou vingt domestiques. Après m'avoir salué et complimenté sur mon arrivée chez lui, il prit le devant et traversa cinq ou six salons, en me laissant avec quelques-uns de ses gens pour me guider. Ces appartemens étaient entièrement construits en bois, d'après l'usage du pays, où la fréquence des tremblemens de terre rend dangereux, surtout pour les appartemens où couchent les grands seigneurs, l'usage de la pierre. Mais ces maisons sont travaillées avec tant d'art et tant de perfection, et sont enrichies avec tant de profusion et d'élégance d'ornemens d'or, d'argent et de vernis, dans toutes leurs parties, que la vue trouve toujours à se fixer agréa-

blement. Je parvins à la pièce où était le *tono*, avec lequel je m'entretins quelque temps assis; après quoi il me montra son arsenal, qui me parut plus digne d'un souverain que d'un simple particulier. L'heure de dîner étant arrivée, il se leva et m'apporta lui-même le premier plat suivant la coutume des seigneurs japonais, lorsqu'ils veulent honorer ceux qu'ils admettent à leur table. Ce repas très-abondant se composa de viande, de poisson et de toute espèce de fruits excellens. Je puis dire que, malgré la différence qu'il y a entre leur manière et la nôtre, d'apprêter et d'assaisonner les mets la chère fut exquise. Après m'être reposé quelques instans, je pris congé de ce seigneur pour aller coucher à deux lieues plus loin; il me fit donner un excellent cheval de ses écuries, et depuis ce jour jusqu'à ce qu'au bout de six mois je le rencontrai à la cour du Prince, ce digne *tono* m'écrivit fréquemment pour entretenir l'amitié qui s'était établie entre nous.

Dans les trente lieues que je parcourus ensuite pour arriver à *Jedo*, qui est, comme je l'ai déjà dit, la résidence du prince, je ne remarquai rien qui mérite d'être rapporté; car, quoique les villes par où je passai fussent bien plus considérables que les bourgs que j'avais vus jusque là, et bien que l'immensité de la population du pays nous tint dans une admiration perpétuelle, comme j'ai vu depuis autant et beaucoup plus dans ce même genre en voyageant dans cet empire, je crois devoir abrégier cette partie de ma relation. Partout je fus reçu et

hébergé avec un soin et des prévenances telles qu'on aurait pu employer à l'égard du plus considéré et du meilleur ami du souverain.

Le jour où l'on sut que je devais entrer dans la fameuse ville capitale de *Jedo*, plusieurs gentilshommes vinrent à ma rencontre pour me prier d'accepter un logement dans leur maison. Je n'eus pas l'embarras de faire un choix, car je fus prévenu par ordre du Prince qu'une maison avait été préparée pour me recevoir. J'y arrivai vers cinq heures du soir, suivi des gentilshommes qui étaient venus à ma rencontre, et d'une foule innombrable attirée par la curiosité de voir des hommes si différens des Japonais par leurs traits et par leurs coutumes. Il fut nécessaire que des officiers de police nous ouvrissent un passage par les rues où nous passâmes, quoique ces rues me parussent d'une largeur démesurée en comparaison des nôtres. Le bruit de notre arrivée s'était répandu dans le pays, ce qui fit venir à *Jedo* une si grande quantité de curieux, que, pendant les huit jours que je passai cette première fois dans cette ville, je n'eus pas un moment de repos. Je ne crus pas pouvoir me dispenser de recevoir les visites des principaux habitans; mais j'eus recours au secrétaire du Prince pour me délivrer des importunités de la populace, et j'obtins qu'une garde fût placée dans ma maison, sur laquelle le magistrat fit afficher une ordonnance qui défendait à qui que ce fût d'y entrer sans ma permission.

Quoique la ville de *Jedo* ne soit pas une des plus

considérables du Japon, elle est digne sous plusieurs rapports de sa grande réputation. Je vais entrer, au sujet de cette capitale, dans les détails que ma mémoire me rappellera.

Jedo contient sept cent mille habitans, et, quoique cette ville ne soit pas située sur le bord de la mer, elle jouit des mêmes avantages que celles qui y sont placées, à cause d'un grand fleuve qui la traverse et qui permet à des bâtimens de moyenne grandeur de remonter jusqu'à la ville. C'est par ce fleuve, qui se divise, dans l'intérieur, en plusieurs branches, qu'arrivent toutes les provisions nécessaires à la subsistance et à l'entretien de ses habitans. Les denrées de toute espèce y sont en telle abondance, qu'un homme peut y vivre commodément pour un *réal* par jour (27 centimes). Les Japonais font peu de pain de froment, quoique celui qu'ils fabriquent soit le plus excellent du monde et se vende à très-bon marché. Les rues et les places de *Jedo* sont fort belles, parfaitement entretenues, et si propres qu'on dirait que personne n'y passe. Les maisons sont en bois et ont presque toutes deux étages. Elles ont au-dehors moins d'apparence que les nôtres; mais elles sont infiniment plus commodes et plus belles à l'intérieur. Toutes les rues ont des galeries couvertes et sont habitées chacune par des personnes d'une même profession, de sorte que les charpentiers de *Jedo* occupent exclusivement toutes les maisons d'une rue. Il en est de même des tailleurs, des forgerons, des orfèvres, etc., et de beaucoup d'autres dont les arts et les manufactures

sont inconnus en Europe. Les marchands et négocians sont classés de la même manière, de façon que les acheteurs ont sous la main tout ce dont ils ont besoin, et peuvent fixer leur choix sans parcourir de grandes distances. Un grand nombre de places et de marchés publics sont abondamment pourvus de denrées également séparées, chacune en son lieu particulier. Je remarquai celui où se vend le gibier; j'y trouvai une quantité innombrable de lapins, lièvres, sangliers, daims, chevreuils, et d'autres animaux que je n'avais jamais vus. Le marché au poisson est très-vaste et d'une propreté extrême. J'y ai vu plus de mille espèces de poissons de mer et de rivière, frais et salés. Des cuves immenses contenaient en outre, une grande quantité de poisson vivant. Enfin le marché aux fruits et aux légumes ne les cédaient pas en propreté et en abondance à ceux des viandes et du poisson, et dans tous; je pus me convaincre que la quantité, la qualité et le bon marché des denrées rendaient l'existence des habitans de Jedo extrêmement commode. Les hôtelleries sont toutes dans les mêmes rues, voisines de celles qu'habitent exclusivement les vendeurs et les loueurs de chevaux, qui sont en si grand nombre que le voyageur qui arrive, pour changer de chevaux suivant l'usage du pays, de deux en deux lieues, n'a que l'embaras du choix.

Les femmes de mauvaise vie occupent un quartier séparé, dans les environs de celui des marchands, des hôtelleries et des marchés publics.

Les seigneurs et les nobles habitent seuls une partie distincte de la ville. On reconnaît ce quartier aux *armoiries* sculptées, peintes et dorées qu'on voit sur le haut des portes de leurs maisons. Les nobles japonais mettent beaucoup de prix à cette prérogative de leur rang. Il y a telle porte qui coûte vingt mille ducats (1).

L'autorité politique est exercée par un gouverneur qui est le chef de tous les magistrats civils et de tous les officiers militaires. Il y a dans chaque rue un magistrat ou *alcade* qui est ordinairement le plus qualifié des habitans. Il est juge en première instance de toutes les causes civiles et criminelles, et soumet au gouverneur les cas difficiles. Il est sévèrement défendu aux juges d'écouter aucune sollicitation des parties.

Les rues sont closes à l'entrée et à la sortie par une porte qui se ferme au commencement de la nuit. A chacune d'elles il y a un poste de soldats et des sentinelles d'espace en espace, de sorte que dès qu'il se commet un délit, l'avis en parvient à l'instant aux deux portes qui sont fermées sur le champ; il est rare que le coupable puisse se soustraire au châ-timent.

On peut appliquer à toutes les villes du royaume ce que je raconte de *Jedo*, tant pour le régime municipal que pour toutes les autres choses. J'ajouterai que, rarement, les Japonais mangent d'au-

(1) Le ducat espagnol vaut onze réaux de vellon (2 fr. 65 cent. environ).

tre viande que le gibier qu'ils prennent à la chasse, la loi civile et religieuse prohibant presque entièrement l'usage de la viande de boucherie.

Le Prince a permis, à Jedo l'établissement *public des religieux franciscains* déchaussés. Cette permission est unique dans tout l'empire, où il n'y a pas d'autre église publique. Les édifices consacrés au culte de notre sainte religion sont tolérés seulement, et ont l'apparence de maisons particulières.

(*La suite à un prochain cahier.*)



ARCHIVES HISTORIQUES.

2 1150 20 6 [unclear] A

ARCHIVES HISTORIQUES.

PARALLÈLE STATISTIQUE

ENTRE

LA RICHESSE DE LA FRANCE

ET CELLE

DE LA GRANDE-BRETAGNE;

PAR M. ADRIEN BALBI.

Les documens suivans doivent faire partie du *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde*, qui formera le complément de *l'Atlas ethnographique du globe*, publié par M. Balbi.

L'auteur nous fait observer que le tableau relatif à la Grande-Bretagne est tiré des *Statistical illustrations*, et se rapporte au commencement de l'année 1821. Pour avoir des élémens comparables, M. Balby a multiplié par 5 les deux millions, neuf cent quarante et une, trois cent quatre-vingt-trois familles données par cet ouvrage, afin d'obtenir le nombre des habitans appartenans à chacune des *vingt-huit* classes dans lesquelles les statisticiens anglais ont partagé la population de la Grande-

Bretagne. Pour éviter les fractions, il a adopté ce coefficient, quoi qu'il soit un peu trop fort; mais il a cru pouvoir négliger sans inconvénient les différences qui en résultent. En effet, la population réelle de la Grande-Bretagne étant en 1821 de 14,391,631 ames, y compris l'armée et la flotte, la population résultant de la multiplication du nombre des familles par *cinq*, ne donne que 14 millions, 206 mille, 915, différence qui, répartie dans les vingt-huit classes de la population, devient, pour chacune, assez petite pour pouvoir être négligée.

Le revenu moyen de chaque habitant de la Grande-Bretagne a été calculé sur la population réelle existant en 1821; c'est aussi celle qu'on a mise dans le total à la dernière colonne. Les observations précédentes expliquent le motif de ce procédé, et la différence qu'on trouverait entre la somme des habitans de toutes les vingt-huit classes et celle offertes dans le total. M. Balbi remarque aussi que, en admettant l'exactitude des estimations des statisticiens anglais, l'état actuel de la richesse de la Grande-Bretagne ne saurait offrir des résultats bien différens de ceux de l'année 1821, parce que, si d'un côté l'agriculture, le commerce et l'industrie ont fait des progrès depuis cette époque, de l'autre la population en a fait aussi de très-grands, et ces deux effets doivent se compenser réciproquement. Il croit même que, vu la crise commerciale que l'Angleterre a éprouvée dans ces dernières années, et la rapidité avec la-

quelle augmente la population, sa quote-part du revenu de chaque classe pourrait offrir une *diminution* plutôt qu'une augmentation.

Quant à la France, M. Balbi ne fait que reproduire les calculs publiés dans le *Courrier des Electeurs*, en ajoutant : 1^o que l'estimation des revenus se rapporte incontestablement à quelques années antérieures à celle à laquelle se réfère la population sur laquelle on a réparti les revenus ; 2^o que cette dernière est calculée pour la fin de l'année 1829. Eu égard à cette circonstance, M. Balbi penche à croire que la quote part du revenu appartenant à chaque classe de la nation française pourrait être *augmentée* d'une quantité qu'il ne saurait déterminer pour le moment, mais qui lui paraît trop importante pour être entièrement négligée. Il fonde ses conjectures sur les progrès incontestables de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; progrès dont il faudrait tenir compte pour avoir des faits contemporains et par conséquent des élémens comparables, surtout lorsqu'on pense que la marche de la population en France est beaucoup plus *lente* que la marche correspondante de la population dans la Grande-Bretagne.

(M.....)

1^{er} TABLEAU.

RÉPARTITION DE LA RICHESSE EN FRANCE.

CLASSES.	NOMBRE d'individus.	REVENU TOTAL.	PAR TÊTE et par an.
			f. c.
1	152,000	608,000,000	4,000
2	150,000	375,000,000	2,500
3	150,000	150,000,000	1,000
4	400,000	240,000,000	600
5	400,000	160,000,000	400
6	1,000,000	350,000,000	350
7	2,000,000	600,000,000	300
8	2,000,000	500,000,000	250
9	3,500,000	700,000,000	200
10	7,500,000	1,125,000,000	150
11	7,500,000	900,000,000	120
12	7,500,000	688,789,000	91 84
TOTAL.	32,252,000	6,396,789,000	198 60 revenu moyen.

II^e TABLEAU.

REPARTITION DE LA RICHESSE DANS LA GRANDE-BRETAGNE (1).

CLASSES.	NOMBRE d'individus.	REVENU TOTAL.	PAR TÊTE
			et par an.
			f. c.
1	165	82,500,000	500,000
2	250	93,750,000	375,000
3	500	125,000,000	250,000
4	1,000	150,000,000	150,000
5	2,500	300,000,000	120,000
6	5,000	375,000,000	75,000
7	10,000	375,000,000	37,500
8	15,000	375,000,000	25,000
9	25,000	500,000,000	20,000
10	28,550	500,000,000	17,500
11	33,330	500,000,000	15,000
12	40,000	500,000,000	12,500
13	50,000	500,000,000	10,000
14	66,665	500,000,000	7,500
15	100,000	500,000,000	5,000
16	111,110	500,000,000	4,500
17	125,000	500,000,000	4,000
18	142,850	500,000,000	3,500
19	166,665	500,000,000	3,000
20	200,000	500,000,000	2,500
21	250,000	500,000,000	2,000
22	333,330	500,000,000	1,500
23	500,000	500,000,000	1,000
24	1,000,000	500,000,000	500
25	1,500,000	500,000,000	330
26	2,000,000	500,000,000	250
27	3,000,000	500,000,000	165
28	5,000,000	625,000,000	125
TOTAL.	14,391,631	12,000,000,000	833, 30 revenu moyen.

(1) Sous ce nom, les Anglais, et d'après eux, tous les géographes, comprennent l'Angleterre, la principauté de Galles et l'Écosse, avec leurs dépendances immédiates

AFRIQUE.

RELATION INÉDITE

SUR

L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN ÉGYPTÉ ;

PAR ABDURRAHMAN-EFFENDI.

L'expédition de Bonaparte en Orient a fait éclore en France une foule d'ouvrages qui ont tous été lus avec avidité ; l'Égypte a aussi fourni son historien à cette guerre toute poétique. C'est Abdurrahman, fils du cheïkh Hussein-Djérébéli, sur lequel nous regrettons de ne pouvoir donner aucun détail biographique. Mais l'éditeur de l'écrit d'Abdurrahman, qui ne tardera pas à paraître, suppléera sans doute à notre ignorance à cet égard. Quoi qu'il en soit, cette relation égyptienne d'une des campagnes les plus surprenantes de Bonaparte, n'en est pas moins précieuse comme échantillon de la

littérature et des progrès intellectuels d'un peuple qui avance rapidement dans la civilisation. Abdurrahman s'inquiète peu des formes solennelles de l'histoire ; il raconte avec naïveté , simplicité ; c'est quelque chose du ton de nos anciennes chroniques , et on lui pardonnera , sans doute , un style incorrect et quelques faits erronés. Du reste , sa *délivrance de l'Égypte* , comme il l'appelle assez peu courtoisement pour nous autres Français , donne une idée assez nette de la société égyptienne ; il est curieux d'y voir l'impression que nos succès , nos mœurs et notre tactique avaient faite sur les indigènes. Elle dessine assez bien aussi le caractère du principal chef de l'expédition.

DE LA DÉLIVRANCE DE L'ÉGYPTE ;

PAR ABDURRAHMAN-EFFENDI ,

FILS DU DÉFUNT CHEIKH HUSSEIN-DJÉRÉBETI , ULÉMA DU CAIRE.

Le début est dans le style des livres orientaux. « L'an 1213 (1798) vit commencer les » grandes guerres , les grandes calamités , le » bouleversement des affaires , les grandes révolutions , enfin la ruine générale. » Le cheikh égyptien décrit ensuite la terreur qui s'empara des habitans du Caire à l'approche de l'armée française , et l'expédient qu'imaginèrent les pachas pour lui barrer le Nil. « Ibrahim-bey monte à cheval et se rend au kiosk , dit Aïni. Il envoie à Djizé chercher Murad-bey , convoque le reste des princes , des savans et

des juges. On délibère, on s'accorde à écrire à Constantinople pour donner la nouvelle de l'arrivée des Français, et annoncer que Murad-Bey rassemble l'armée pour les combattre.

» Bekir-pacha (1) envoie donc des lettres par terre à Constantinople, pour apporter de la thériaque du pays de l'Irak, ce qui signifie que le remède arrivera après la mort du malade.

» Pendant cinq jours on s'occupe des préparatifs de guerre, et les soldats dépouillent le peuple. Murad-bey, après la prière du vendredi, se met en marche et va camper à Djidiz-Assouad (Pont-Noir). Il y attend deux jours que ses troupes soient au complet. Ali, pacha de Tripoli, et Youssouf-Pacha, étaient amis intimes de ce bey, et se trouvaient avec lui dans le Djizé; ils l'accompagnèrent avec de l'artillerie et de la cavalerie.

» L'infanterie, les soldats de marine, les piétons grecs et les barbaresques descendent le Nil sur de petits bateaux préparés par Murad-Bey. Après leur départ de Djisrul-Assouad, on envoie demander au Caire une chaîne de fer, forte et pesante, longue de soixante-cinq toises, pour la placer d'un rivage à l'autre, au détroit de la tour de Mugaïzel. C'était pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans le Nil. Ali-Pacha, qui avait trouvé ce moyen de défense, voulait établir devant cette chaîne une

(1) Bekir-pacha, alors wali d'Égypte, fait ici le rôle de généralissime; Murad et Ibrahim, beys des mamlouks, sont représentés comme ses lieutenans.

batterie sur des bateaux et des retranchemens sur le rivage, garnis de grosse artillerie. Ils croyaient que les Français, ne pouvant les vaincre par terre, viendraient les attaquer par mer, et cette chaîne devait les arrêter jusqu'à l'arrivée du secours; mais les choses tournèrent d'une manière tout-à-fait différente. Les Français, après la prise d'Alexandrie, s'avancent directement par terre sur la rive occidentale. Murad-bey, à sa sortie du Caire, laisse la ville dans le plus grand désordre. L'épouvante est à son comble, les boutiques sont fermées, les voleurs infestent la ville, et, le soleil couché, personne n'ose sortir de sa maison. Le gouverneur et l'aga ordonnent d'ouvrir les cafés et les boutiques pendant la nuit, et de mettre à la porte de chaque maison une grande lanterne pour deux motifs : 1^o pour dissiper la terreur et faire reprendre le commerce; 2^o pour arrêter les voleurs.

« Le lundi, trois jours après le départ de Murad-bey, on apprit que les Français étaient à Démenhous et à Réchid (Rosette). Le chef de ces villes sortit au devant d'eux avec quelques troupes et ne put résister à l'ennemi. Ceux qui demandèrent quartier furent sauvés et restèrent tranquilles dans le pays; le reste des habitans s'enfuit à Fouât et dans les environs.

« Les Français à leur arrivée à Alexandrie avaient fait imprimer une proclamation et l'avaient fait répandre dans le pays qui était devant eux, pour rassurer le peuple. Des musulmans qui avaient été prisonniers des Maltais et délivrés par les Français, en apportèrent une copie à Boulaq. Il y avait aussi

parmi eux des Barbaresques et des espions, ayant tous le même costume et connaissant la langue arabe.

« Le vendredi 29 de muharrem, on apprend que la veille, jeudi 28, l'armée égyptienne s'est rencontrée avec l'armée française, et il n'y a pas une heure que Murad-bey a pris la fuite avec tous ceux qu'il commandait. Il n'y eut pas de bataille en règle; seulement les deux avant-gardes se sont rencontrées pendant peu de temps. Par la volonté de Dieu, le feu prit à une voile du bâtiment de Murad-bey, gagna la poudrière, incendia le vaisseau ainsi que tout l'attirail de guerre. Les personnes qui se trouvaient là périrent, et jusqu'au capitaine Kalil-el-Cardelli qui dans l'action s'était battu courageusement, tout le monde sauta en l'air. Murad-bey, à cet aspect, fut effrayé et s'enfuit, abandonnant son camp et son artillerie; son armée le suivit. L'infanterie remonta sur les bâtimens et revint au Caire. Cette nouvelle redoubla la terreur du peuple. Ibrahim-bey monta à cheval, se rendit à Boulaq, fit demander le pacha, les ulémas et les grands. On tint conseil, et on résolut d'élever des batteries depuis Boulaq jusqu'à Chapra. Ibrahim-bey et le pacha devaient avoir le commandement des troupes. Les ulémas qui étaient restés dans cet endroit, après s'être séparés de Murad-bey, lorsqu'il marcha au devant des Français, se réunissaient tous les jours dans la mosquée d'Asary pour lire la prière et invoquer le nom du Prophète.

« Le lundi parut Murad-bey à Embabè; il commença à y élever des retranchemens jusqu'à Bichtil: il y resta, ainsi que tout son monde; Ali, pa-

cha de Tripoli et Youssouf-Pacha s'y trouvaient aussi. Murad-bey fit venir de grands bâtimens ainsi que les petits qu'il avait fait construire à Djizé, et les fit placer sur le rivage d'Embabè.

« Les rives orientale et occidentale étaient pleines d'artillerie et de troupes. Malgré tous ces préparatifs, la peur était dans le cœur des princes; ils envoyèrent une partie de leurs gens au pays de Riâf; ils eurent soin de se faire préparer des montures pour assurer leur fuite en cas de revers. Toutes ces précautions augmentèrent la terreur des habitans: on arrêta ceux qui voulaient s'enfuir. Si l'on eût pu agir ainsi, personne ne serait resté au Caire.

« Le mardi, on invita au son de trompe tout le peuple à se rendre aux retranchemens. A chaque instant, on renouvelait cette invitation. Les boutiques furent fermées et on se rendit à Boulaq. Les artisans se réunirent et dressèrent des tentes; on leur distribua des vivres. Tous les habitans firent des sacrifices en argent et en effets pour la défense de la ville; mais les circonstances ne les favorisèrent pas.

« Seïd-Camer-effendi, chef des chérifs, monta au château, fit descendre le grand pavillon que l'on appelle le drapeau du Prophète; il le fit déployer et se rendit à Boulaq. Il était escorté de plusieurs milliers d'hommes armés de bâtons et de massues; ils marchèrent en récitant des prières. Les cheikhs et les pauvres frappaient sur leurs tambours et jouaient d'une espèce de clarinette, tout le monde priant Dieu de donner la victoire sur les Français.

Il ne resta au Caire que les femmes, les enfans, et les vieillards qui ne pouvaient marcher; tous se cachèrent dans les maisons; on ne voyait personne dans les rues. Le prix de la poudre, du plomb et des armes augmenta tellement, qu'un rotle (1) de poudre se vendait 70 grouchs (2) et le plomb 50. On ne trouvait plus d'armes à acheter. Quelques rayas se rendirent sous les tentes, les autres restèrent cachés dans les maisons: enfin tous les hommes qui étaient au Caire se rendirent à Boulaq, et y restèrent depuis le moment où Ibrahim-bey vint y établir son camp, jusqu'à la déroute.

« Ibrahim-bey envoya chez les Arabes voisins du Caire, et leur ordonna de se mettre en avant-garde. Murad-bey rassembla aussi un grand nombre d'Arabes de Bahira, de Djizé, de Saïd, de Habraïat, de Néfiat, et les enfans d'Ali, d'Inadi, etc. Chaque jour leur troupe augmentait; le pauvre souffrait beaucoup et priait les grands de lui donner des vivres.

« Le pays de Riâf était en proie à la guerre civile; ils se battaient entre eux, pillaient les Arabes des environs et attaquaient les villages; enfin l'Égypte, depuis un bout jusqu'à l'autre, était dans la terreur; il n'y avait que meurtres et brigandages. Les princes firent saisir les négocians européens; on en emprisonna quelques-uns au château, et d'autres,

(1) Rotle (livre de 180 drachmes; centième partie du k'anthar, quintal Turc) équivalant à 57 kil. 600.

(2) Grouch, piastre turque de 48 paras, moins forte en Égypte où elle était frappée que celle de Constantinople, où elle valait de 35 à 40 sous de France, lors de l'expédition d'Égypte.

dans les maisons des Grands. On fit des visites dans les maisons européennes; on s'empara des armes qui s'y trouvaient. On en agit de même avec les chrétiens de Damas, les Coptes et les Grecs; on assaillit les églises et les monastères pour y chercher des armes; on voulait tuer tous les chrétiens et les Juifs. Si les Grands n'avaient interposé leur autorité, aucun n'aurait échappé.

« Chaque jour on apprenait que les Français approchaient du Caire, et personne n'était d'accord sur les dispositions qu'on devait prendre; on ne savait de quel côté l'ennemi arrivait. Les uns disaient: il viendra par la rive occidentale; d'autres par la rive orientale; d'autres enfin pensaient qu'il pourrait venir des deux côtés. Cependant aucun des chefs de l'armée n'avait assez de présence d'esprit pour envoyer des espions, ou un corps avancé pour connaître la marche des Français. Ibrahim-bey et Murad-bey se contentèrent de rassembler leur armée et d'attendre l'ennemi, n'ayant nulle part de forteresse ni de retranchement; ainsi, par cette mauvaise disposition, ils négligèrent de faire observer l'ennemi.

« Le vendredi 6 de sefer, les Français arrivèrent à Djisrul-Assouad. Le samedi matin, l'armée s'étendit à Emdinar. Alors on donna l'alarme partout: les habitans des villages voisins accoururent au camp. Mais les troupes n'avaient point de confiance en leurs forces; aucune disposition n'avait été faite. Tout cela provenait de la hauteur, de l'orgueil et de l'égoïsme des chefs; ils avaient du mépris pour

tout ce qui était plus petit qu'eux; aussi méprisaient-ils les Français. Leur ignorance les endormit, ils ne se réveillèrent que pour fuir.

« Cependant les Français arrivèrent par la rive occidentale. Lorsqu'ils parurent, un corps de l'armée de la rive occidentale monta à cheval et s'avança du côté d'Embabè. Ils rencontrèrent l'avant-garde française et la chargèrent. Les Français leur ripostèrent par un feu de file. Cette cavalerie se replia du côté des retranchemens en laissant morts sur la place, Aïoub-bey, Abdalla, Kiachef-Djourf, et un assez grand nombre de kiachefs de Mohammed-bey-el-Elfi, et de ses mamlouks.

« Une colonne française, composée d'environ 6,000 hommes, les suivit; elle était commandée par Desaix, qui fut gouverneur du Saïd quand ils se furent emparés de l'Égypte. Bonaparte ne vit pas ce combat, parce qu'il était loin de la colonne; il n'arriva que lorsque la déroute était complète.

« La colonne approcha des retranchemens de Murad-bey; on tira des coups de canon des deux côtés, on en tira aussi de dessus l'eau. L'armée occidentale, qui était derrière les retranchemens, reçut un renfort d'Arnauts venant de Damiette par Embabè, et le combat commença à coups de fusil et de canon.

» L'armée orientale, entendant et voyant le combat engagé, commença à pousser des cris; on s'écriait : *O Dieu tout-puissant, accorde-nous la victoire sur les Français.* Ils croyaient que, pour vaincre, il ne s'agissait que de crier. Les gens d'esprit or-

donnaient de se taire, et disaient que le Prophète et ses disciples se battaient avec le sabre et l'épée, et non avec des cris et des aboiemens comme des chiens; mais on ne les écoutait pas.

« Il se passa alors une heure de grands malheurs (qui pourra le lire ou l'entendre!): un grand nombre de princes et de soldats de l'armée orientale montèrent sur des bateaux pour passer de l'autre côté; parmi eux était Ibrahim-bey. Il y eut une foule extrême au lieu de l'embarquement; à leur arrivée à l'autre bord, la déroute était complète dans l'armée occidentale, le vent très-fort et le fleuve très-agité. Le sable élevé par le vent frappait au visage des Égyptiens; personne ne pouvait ouvrir les yeux; le vent venait du côté de l'ennemi; c'est ce qui causa en grande partie la déroute.

« La colonne s'avança sur les retranchemens de Murad-bey, et se divisa en deux corps selon leur manière de combattre; alors les tambours battirent la charge, il y eut un feu de file, de canon et de fusil. Le vent s'accrut, la poussière s'éleva, la fumée de la poudre apporta la nuit au monde, les oreilles étaient assourdies par le bruit; on crut que la terre tremblait et que les cieux s'écroulaient. Le combat dura ainsi environ trois quarts d'heure. La déroute se mit dans l'armée occidentale. Elle était cernée par l'ennemi, la plupart des cavaliers se noyèrent, et quelques-uns furent pris par les Français qui s'emparèrent des retranchemens. »

Murad-bey s'enfuit à Djizé, et Ibrahim-bey à

Adlié, d'où ils suivirent immédiatement, avec leurs femmes et leurs bagages, la route du désert ; la plupart des habitans du Caire prirent aussi la fuite. « Les Grands, les officiers des janissaires, les chefs des Chérifs et les Cheïkhs, ajoute Abdurrahman, sortirent de la ville pendant la nuit. Le peuple, à cette vue, ne savait à quoi se résoudre ; on manquait à tel point de nourriture, qu'un âne boiteux et un cheval maigre se vendaient le triple de leur valeur. Le plus grand nombre sortait à pied ; on en voyait portant leurs effets sur la tête, suivis de leurs femmes, qui portaient elles-mêmes leurs enfans. Ceux qui avaient le moyen de se procurer des montures faisaient monter leurs femmes et leurs filles, et marchaient devant elles. La plupart des femmes, à pied, portant leurs enfans sur leurs épaules, pleuraient dans l'obscurité, et passèrent ainsi toute la nuit du samedi au dimanche. Chacun avait pris de ses richesses ce qu'il avait pu emporter. Passés les portes de la ville et une fois parvenus dans la campagne, ces malheureux fugitifs furent attaqués et dépouillés entièrement par les Arabes et les habitans des villages. On ne leur laissait pas même de quoi cacher leur nudité ; les Arabes dépouillaient et déshonoraient les femmes. Il y en eut de tuées ; il y en eut qui revinrent sur leurs pas. Ceux qui avaient tardé à sortir rentrèrent dans la ville. Personne n'avait été témoin d'une nuit semblable, depuis que le Caire existait. L'oreille entend raconter des choses que l'œil n'a jamais vues !!...

« Le dimanche matin, les habitans, ne sachant que devenir, attendaient l'arrivée des Français. On apprit qu'ils étaient restés sur la rive occidentale. Les ulémas et les cheïkhs s'assemblèrent dans la mosquée d'Asary, et tinrent conseil. Ils résolurent d'envoyer une lettre aux Français pour connaître leurs intentions. Ils remirent leur lettre à un Barbaresque qui savait leur langue, et lui adjointèrent un second député. Tous deux arrivèrent peu de temps après et annoncèrent qu'ils avaient vu le général en chef des Français, et lui avaient remis la lettre qui avait été interprétée par le drogman, et dont le sens était : « Que voulez-vous ? » Lorsque le général en chef l'eut comprise, il répondit par le moyen du drogman : « Où sont vos Grands et vos cheïkhs ? pourquoi n'ont-ils pas paru, afin de prendre des dispositions pour assurer le repos ? » Ensuite il sourit aux députés, qui lui dirent : « Les chefs nous ont envoyés pour vous demander quartier. » Il répondit : « Dès le commencement nous leur avons envoyé le pardon. » (Il voulait parler de l'adresse citée plus haut.) Les envoyés reprirent : « Nous vous prions de nous la donner une seconde fois pour la tranquillité du peuple. » Il ordonna qu'on la leur donnât, et fit écrire une seconde lettre. Il dit ensuite : « Il faut que les cheïkhs et les officiers des janissaires viennent ici, afin que nous choissions sept personnes pour former un conseil, et prendre des dispositions pour la sûreté générale.

« Cette réponse rassura le peuple. Alors le cheïkh Moustapha-Savi, le cheïkh Suleiman-el-Gayouni et

d'autres cheïkhs et Grands se rendirent à Djizé. Le chef de l'armée française les reçut, leur sourit et leur demanda : « Êtes-vous les grands cheïkhs ? » Ils répondirent : « Les grands cheïkhs ont eu peur et se sont sauvés. » Il demanda : « Et que craignaient-ils ? Écrivez-leur de paraître. Nous composerons un conseil pour assurer la tranquillité de la ville et le cours de la justice. »

Ces assurances calmèrent les inquiétudes des cheïkhs qui revinrent presque tous dans la ville. Bonaparte y fit son entrée deux jours après. « Lorsque le Grand des Français, dit notre auteur, entra et s'établit dans le quartier d'Esbèkié, la majeure partie de son armée resta sur l'autre rive. Il n'entra avec lui au Caire que peu de soldats. Ils marchaient dans les rues sans armes et n'inquiétaient personne ; ils riaient avec le peuple et achetaient ce dont ils avaient besoin, à un très-haut prix, tellement qu'ils donnaient six francs pour une poule, et pour un œuf dix sous, payant d'après le prix que ces choses coûtent dans leur pays. Le peuple est de la confiance en eux, leur vendit de petits pains et toute sorte de vivres. » On ouvrit les boutiques ; mais selon Abdurrahman lui-même, les soldats français n'eurent pas toujours à se louer de la probité de ces marchands égyptiens. » Non contents de faire des pains plus petits, les boulangers, dit-il, mêlèrent la farine avec de la terre. » Quelquefois l'écrivain s'amuse à décocher quelque trait sur nos troupes, auxquelles il reproche un penchant trop vif pour les plaisirs. « Les gens sensés des arts

et métiers voyant que personne n'achetait, faisaient un commerce plus bas : ils vendaient des poissons ou des viandes cuites ; quelques-uns se firent cafetiers ; les autres, d'un rang inférieur, se firent âniers. Les rues étaient encombrées par eux, surtout dans les endroits voisins de l'armée française. Les Français avaient beaucoup de plaisir à se faire promener ainsi ; la plupart restaient du matin au soir sur l'âne, et payaient généreusement. Ils se réunissaient et faisaient des courses en chantant et riant ; les âniers s'unissaient à eux. Ils dépensaient beaucoup pour le louage de ces ânes, pour les fruits et le vin, comme a dit à ce sujet le cheïkh Hossat, le vendeur d'épices : *Le Français perd son argent dans notre Égypte, entre les ânes et les taverniers. Bientôt ils trouveront la misère en Syrie, et ils perdront la vie.* » Triste prédiction qui ne s'est que trop vérifiée !

Plus loin, c'est le général Cafarelli qu'il appelle ABOU-CACHEBÉ, parce qu'il avait une jambe coupée jusqu'au genou, et qu'il l'avait remplacée par un morceau de bois. « Le 7 de zillidjé, ajoute-t-il, il vint des Français de Syrie ; ils s'arrêtèrent à la quarantaine d'Adlié ; il y en avait de blessés. Ils annoncèrent qu'on ne cessait de combattre Ahmed-Pacha, Djezzar ; que l'ingénieur militaire, le père la *Béquille*, nommé Cafarelli, était mort ; qu'on le regrettait beaucoup, parce qu'il était un des plus diables de tous les diables. Il savait très-bien les dispositions et les ruses de guerre ; il était toujours en avant dans les attaques et connaissait la

construction des batteries et les moyens de prendre facilement les forteresses.

«Le 20 du mois djemasi-ultani, on annonça que, le vendredi 22, on devait lancer un *ballon* à Esbèkié, produit de l'industrie française; on parla beaucoup de cette merveille.

« Le 20, à deux heures après midi, le peuple et beaucoup de Français s'assemblèrent à Esbèkié. Je me trouvai de ce nombre; je vis une toile comme une coupole, suspendue à un mât. Cette toile était de trois couleurs; il y avait une grande tasse dans laquelle il y avait une mèche. Cette tasse était suspendue au mât par une chaîne; en haut était un anneau attaché avec des cordes dont on tenait les bouts dans les diverses maisons. A quatre heures on alluma la mèche: la fumée entra dans la toile et la gonfla; elle devint une grande coupole. La fumée voulait s'élever plus haut; mais elle n'avait pas d'issue; elle gonfla la toile qui s'arrondit comme une balle. On coupa les cordes, et le ballon monta aux cieux, en suivant tout doucement la direction du vent. Quelque temps après, la tasse tomba à terre avec une grande quantité de copies de la proclamation des cheïkhs aux habitans de l'Égypte (1).

(1) Voici cette proclamation qui fut publiée quelque temps après la révolte du Caire. Abdurrahman n'approuve pas le contenu, et semble blâmer l'esprit qui l'a dictée.

Les Ulémas de la vraie foi aux habitans de l'Égypte.

« Nous vous faisons savoir, habitans des villes qui professez la vraie foi, et vous, habitans de Prial, Arabes et paysans, qu'I-

On comprit l'intention des Français. Ce n'est pas un bâtiment pour voyager d'un pays à l'autre , mais une espèce de cerf-volant.

» La nuit, vers les sept heures, il y eut un feu d'artifice à Esbèkié, pour le commencement d'un de leurs mois. Le général rassembla les Grands, les premiers négocians, et leur distribua des habits d'honneur. Cette nuit, beaucoup de Français se

brahim-bey et Murad - bey ont envoyé des lettres dans l'Égypte pour semer la discorde. Ils ont dit qu'elles étaient de Sa Hautesse le sultan et des visirs ; ce sont des mensonges. Ils sont fâchés contre les ulémas et le peuple du Caire , qui n'ont pas voulu les suivre et quitter pour eux leurs familles et leurs maisons. Ils veulent mettre la discorde entre le peuple et l'armée française pour ruiner le pays , et tout cela parce que leur règne est fini. Si ces lettres étaient du sultan des sultans, il les aurait envoyées par un personnage marquant. Nous vous faisons savoir que les Français , plus que tous les musulmans , haïssent les chrétiens , et sont les amis du sultan notre maître. Ils l'aident toujours contre ses ennemis : aussi il y a une guerre entre eux et les Russes. Les Français aideront Sa Hautesse à reprendre ses pays , et s'il plaît à Dieu, il ne leur en restera aucun. Nous vous conseillons de ne pas éveiller la discorde ; n'inquiétez aucun soldat de l'armée française , il pourrait vous en arriver mal ; n'écoutez pas les discours des mal intentionnés qui détruisent le pays par leurs mauvaises pensées. Si vous vous unissez à eux , vous vous en repentirez. Il faut payer l'impôt qu'on vous demande, et rester en sûreté chez vous ; ne craignez rien pour vos biens ni pour vos enfans. Le général en chef, le grand Bonaparte, d'accord avec nous pour n'inquiéter aucun musulman, ne se mêlera pas de ce que Dieu nous a ordonné ; il empêchera que le peuple ne soit tyrannisé ; il suffit que l'impôt soit payé ; il fait disparaître tout ce qui a l'air de la tyrannie. Ne mettez plus vos espérances en Ibrahim ni en Murad, et revenez à celui qui dispose des trônes. Son prophète a dit : *La discorde dort, maudit soit celui qui l'éveille !* Salut sur lui et sur vous. »

promenèrent dans les rues avec des assiettes remplies de viandes empoisonnées qu'ils donnèrent aux chiens. Au jour, la plupart des chiens étaient morts dans les rues; on les fit jeter hors de la ville. Lorsque les Français marchaient la nuit en silence, les chiens ne cessaient d'aboyer après eux; ils s'en débarrassèrent ainsi. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur quelques autres passages curieux, mais cela nous menerait trop loin. Nous finirons par le récit du départ de Bonaparte pour la France, et par l'avènement de Kléber au commandement en chef.

« Le 13 de Rebi'ul-Evvel, on dit que le général en chef s'était dirigé vers la mer; personne ne savait de quel côté il était allé. On le demanda à quelques Français qui répondirent qu'il avait été invité à une fête, dans le moment où il se rendait à Aboukir; le peuple fut trompé par ces paroles et les crut certaines.

» Le dimanche 16, le général en chef sortit avant le jour, sans qu'on sut ce qu'il était devenu. Quelques jours après, il arriva d'Alexandrie des lettres de Bonaparte, adressées à tous les habitans du Caire. Dugua, gouverneur, fit assembler les Grands et leur lut la lettre. Le contenu est que Bonaparte est parti pour la France, vendredi 21. Il désire la tranquillité de l'Égypte, et s'en va pour ouvrir la mer. Dans trois mois il reviendra avec des troupes, et le général de Damiette est devenu le général en chef de l'Égypte. Le monde fut surpris et s'étonna de ce qu'il avait osé se risquer en mer,

quand l'Anglais croisait à l'entrée du port, depuis l'arrivée des Français, hiver et été, et surtout, de ce qu'il était parti d'une manière si adroite, qu'on n'avait pu le deviner.

« Le lundi 23, le général en chef Kléber parut ; on le salua à coups de canon de tous les forts. Les Français allèrent à sa rencontre. Il entra au Caire avec beaucoup de pompe, et logea à la maison qu'occupait Bonaparte à Esbèkié.

« Ce jour, il vint un corps de troupes françaises, du côté de l'occident, avec un butin considérable. Une ville s'étant révoltée contre eux, ils la saccagèrent ; ils amenèrent environ soixante-dix hommes et femmes garrottés, que l'on mit au château. Les cheïkhs et les Grands de la ville vinrent saluer le nouveau général en chef ; ils ne le virent pas. On leur dit de revenir le lendemain ; ils partirent et revinrent. Ils furent alors reçus, mais ils ne virent pas une figure riante comme celle de Bonaparte ; il ne causait pas comme lui..... »

B.....

(AFRIQUE.)

DU TERRITOIRE

ET

DE LA VILLE D'ALGER.

RÉSULTAT PROBABLE

D'UNE EXPÉDITION CONTRE CETTE VILLE.

L'expédition d'Alger paraît résolue; les avis à ce sujet sont extrêmement partagés. Au moment où la guerre éclata, on pensa beaucoup trop précipitamment qu'il serait facile à la France d'obtenir la réparation de l'outrage qu'elle avait reçu, soit en interceptant les communications de cette ville avec la mer par un blocus rigoureux, soit en renouvelant l'attaque glorieuse de lord Exmouth. L'expérience a démontré que le premier moyen n'était rien moins que suffisant. Les pirates barbaresques ont échappé plus d'une fois à la surveillance de notre

marine. Quant au second, un examen plus approfondi des localités, a constaté que le siège d'Alger, du côté de la mer, devait être regardé comme à peu près impossible. Le bombardement si énergique de lord Exmouth n'eut réellement d'autre résultat que l'incendie de la flotte ennemie. Mais cette flotte, composée en grande partie de petits bâtimens construits à peu de frais, fut recrée bientôt après, et le dey put infester une seconde fois les flots, de ses hardis corsaires. Enfin, depuis l'expédition de lord Exmouth, le port a été mis sur le pied de la défense la plus formidable. Ses remparts sont couverts de canons, et les vents presque continuels qui régissent dans ces parages s'opposent à une attaque régulière de la part d'une flotte. Reste donc le côté de la terre; c'est là le point le plus expugnable. On pense que 25 ou 30,000 hommes devraient être employés à cette opération; mais il y a encore à décider les questions suivantes: 1^o en quel endroit et comment le débarquement s'exécutera-t-il? 2^o comment pourvoira-t-on à la subsistance de l'armée, au milieu d'une race d'hommes qui déteste le nom chrétien? 3^o si la flotte se charge de l'approvisionnement, comment pourra-t-elle se maintenir sur une mer presque toujours orageuse? 4^o enfin, si nous prenons Alger, qu'en ferons-nous? Que dira l'Angleterre? etc. La réponse à ces différentes questions ne paraît pas impossible à l'auteur des considérations que nous reproduisons ici. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger eux-mêmes s'il les a complètement résolues. M...

§ I.

DU TERRITOIRE ET DE LA VILLE D'ALGER.

L'état d'Alger qui occupe l'ancienne Numidie et la Mauritanie césarienne, si vantées autrefois par leur fertilité et leur nombreuse population, s'étend sur le littoral de la Méditerranée, du levant au couchant, sur une longueur de 180 lieues. Sa largeur moyenne du nord au sud peut être d'environ 50 lieues, non compris l'aride Gétulie au-delà de l'Atlas.

Traversé d'orient en occident par une double chaîne de hautes montagnes, le petit et le grand Atlas, ce pays est entre-coupé d'une multitude de rivières et de ruisseaux qui en descendent et qui y répandent la fraîcheur et la fécondité.

Garanti par l'Atlas des vents du midi, il jouit de la plus douce température et de la plus grande salubrité; les maladies y sont très-rares, et les Européens qui l'habitent n'y sont jamais exposés à ces épidémies meurtrières qui les moissonnent dans les Antilles avec une si effrayante rapidité. L'ophthalmie même, si commune en Égypte, y est inconnue (1).

(1) Le climat de la Barbarie est doux et salubre; les saisons s'y suivent dans une succession régulière; et bien qu'en automne les chaleurs soient excessives, généralement même dans cette saison, elles sont tempérées par le vent du nord. Les hauteurs qui envi-

Inculte dans la plus grande partie, livré à des tribus nomades et pastorales que leur vie errante dérobe facilement aux exactions et aux violences d'un gouvernement tyrannique, l'état d'Alger pourrait devenir un asile fécond pour ces nombreuses émigrations européennes qui se précipitent sans cesse vers l'Amérique. Sa proximité de l'Europe et son étonnante fertilité obtiendraient à coup sûr la préférence sur des pays éloignés et à demi-sauvages. Outre les laines fines, les huiles, la soie et la cire qu'il fournirait dans la plus grande abondance au gouvernement qui en ferait la facile conquête, une grande partie de son territoire se prêterait sans peine à la culture de la canne à sucre, du coton et de l'indigo ; enfin, il nourrit dans les pâturages de l'Atlas des essaims des meilleurs chevaux de cavalerie que l'on connaisse.

La population totale du pays peut s'élever de 1,800,000 à 1,900,000 ames environ, savoir :

Maures, Arabes, cultivateurs et ouvriers.	1,200,000
Arabes indépendans.	400,000
Berbers établis dans des villages.	200,000
Juifs.	30,000

ronnent Alger sont couvertes de nombreux vergers plantés de vignes, d'orangers et d'oliviers, qui offrent les sites les plus beaux et les plus variés. Dans le voisinage de la ville, on ne compte pas moins de vingt mille jardins ou vignes; le sol produit en abondance l'orge et le froment, et toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme. Si l'on a des dangers à craindre, c'est plutôt de la part des habitans que du climat. (B.)

Report.	1,830,000
Turcs, renégats, formant l'aristocratie.	20,000
Descendants des mêmes, mais d'une classe inférieure.	20,000
Total. ,	<u>1,870,000</u>

La ville d'Alger a du côté de la terre, environ 1,200 toises de circuit. Extrêmement forte du côté de la mer, où son môle et ses remparts bastionnés sont hérissés d'une nombreuse artillerie (1), elle ne paraît passusceptible du côté de la terre d'une grande résistance. Sa courtine et ses bastions sont faibles et mal entendus, sans chemins couverts, et ses fossés peu larges et peu profonds. A l'angle occidental, dans l'endroit le plus élevé, on voit la citadelle nommée Cassaubah. L'angle du sud et l'angle oriental sont protégés par des fortins et quelques batteries. Deux faibles châteaux, placés sur des mamelons hors de son enceinte et garnis d'artillerie, en défendent encore l'approche ; mais elle est entourée et dominée par un grand nombre de cotéaux élevés, d'où on pourrait la foudroyer avec facilité (2).

La garnison se compose de 6,000 à 6,500 Turcs

(1) On l'évalue à plus de 1,200 pièces de caon.

(2) On nous communique à cet égard de nouveaux renseignements qui nous paraissent encore plus précis.

La ville est entourée d'un bon rempart couvert d'artillerie ; elle forme un carré imparfait. A l'angle du côté de la terre se trouve la citadelle, en bon état ; à l'angle du côté gauche (la vue

ou renégats. Les Coulolis et les Maures qu'on pourrait y armer s'élèvent de 7,500 à 8,500. Total : 14 à 15,000 hommes. Dans ce nombre se trouvent compris 2,000 hommes de cavalerie.

Le *Dey*, chef de l'aristocratie militaire qui domine à Alger, a sous lui 3 lieutenans ou vassaux presque indépendans, connus sous le nom de *bey*s.

prise de mer), se trouve la porte de Babajou; la route qui y aboutit longe le rivage, et est défendue par les batteries placées sur la côte. Du premier au second angle il y a de très-belles défenses de la porte de Barba; au troisième angle qui touche au môle, sont les ouvrages les plus récents et les plus beaux; entre le deuxième et troisième angle se trouve la porte des Pêcheurs qui aboutit à la mer; au troisième angle est la porte qui conduit au môle; au quatrième angle on rencontre la porte de Barbalouet, et non loin de là le fort du même nom; la route qui aboutit à cette porte longe aussi le rivage du côté droit, et est défendue par les batteries placées sur la côte.

Les forts qui protègent la partie de l'enceinte rapprochée de la mer sont assez nombreux. Le fort de l'Empereur et le château de l'Étoile, ainsi qu'une poudrière fortifiée et quelques ouvrages fermés, gardent la route qui conduit à Alger par le nord de cette ville. L'autre route se trouve terminée par les batteries de mer du côté droit, par un fort qui a 41 pièces de canon, par une poudrière et une fabrique de poudre défendues par quatre ou cinq forêts.

Depuis que le dey d'Alger craint une attaque par terre, il a redoublé de soins pour mettre toutes ces fortifications dans le meilleur état de défense possible, et il a fait confectionner une immense quantité de poudre et de projectiles.

L'attaque d'Alger par terre ne présente des chances de succès que du côté du nord, où il faudrait s'emparer d'abord du fort de l'Empereur, et ensuite du château de l'Étoile qui en défend les avenues. Il serait nécessaire, après, de battre la ville en brèche sans lui donner le temps de se reconnaître.

Celui du Levant réside à Constantine, l'ancienne Cirta, peuplée d'environ 60,000 ames. Bâtie à 16 lieues de la mer, dans les terres, elle est éloignée de 70 lieues d'Alger; le bey qui y commande a sous ses ordres environ 2,000 soldats turcs, et peut réunir sous ses drapeaux 5 à 6,000 hommes de cavalerie maure et arabe, tout-à-fait indisciplinée.

Le bey du couchant a sa résidence à Trémécén et à Moscara, villes sans défense et peu distantes de la mer, mais éloignées de 90 lieues d'Alger. Sa force militaire est d'environ 1500 Turcs, à laquelle pourraient se réunir 4 à 5000 cavaliers maures et arabes, en tout comparables aux précédens. Un vaste désert de sable, celui d'Angad, sépare dans cette partie occidentale, l'état d'Alger du royaume de Fez.

Le bey du midi n'a pas de résidence fixe; depuis long-temps même le dey n'en nomme pas; il se contente d'envoyer un de ses principaux officiers, à la tête de 1000 Turcs, rançonner les tribus d'Arabes et de Berbers qui habitent l'Atlas et les plaines qui sont aux pieds de ces montagnes. Du reste, ces soldats, sans tactique et sans courage, sont armés d'un mauvais fusil sans baïonnette, d'un poignard et de deux pistolets à la ceinture.

Nous ne parlerons pas ici de quelques petites villes de l'intérieur, ouvertes et d'aucune importance à l'exception pourtant de Tifch, petite place médiocrement forte sur les frontières d'Alger, du côté de Tunis; toutefois la côte offre sur son littoral, ou à peu de distance de la mer, une assez grande

quantité de villes, autrefois florissantes, mais aujourd'hui pauvres et dépeuplées.

Ainsi, en suivant la côte du couchant au levant, on trouve Nédroma; Oran, qui a 12,000 ames; Mostagnan, cité assez considérable, qui exporte beaucoup de blé; Tenez; Serselles, dont les environs sont couverts de vergers; Alger, la capitale, située au milieu des vallées et de côteaùx fertiles; Bugie, bon port, d'où l'on tire de l'huile, des figues et du bois, défendu par 500 janissaires; Culen ou Coulou, d'où l'on exporte des cuirs; Bona, l'ancienne Hippône, bon port dont le territoire est couvert de magnifiques oliviers et d'orangers, défendu par 200 janissaires; plusieurs autres villes moins importantes; enfin le bastion de France et la Calle qui nous appartient.

Les tribus d'Arabes les plus puissantes, et qui jouissent en conséquence d'une espèce d'indépendance, sont :

1^o Celle des Benni Ammer, à peu de distance de Trémécen; 2^o trois autres auprès de Bléda, et dans la même province, qui, quoique moins nombreuses et moins redoutables, repoussent également les prétentions du bey de Trémécen et lui paient souvent à coups de fusil le tribut qu'il exige; 3^o les Beni Albas et les Couces, dans le voisinage de Bugie, tribus nombreuses qui en agissent de même avec le bey de Constantine; 4^o enfin, vers les sources de la Mejerda, aux frontières de Tunis, habitent les Henneïschas, races de Berbers presque indépendantes. Ils occupent une assez grande étendue

de territoire dans les vallées et les montagnes de l'Atlas; d'autres familles arabes assez multipliées sont incapables de résistance, à raison de leur faible population, et paient le tribut.

Les revenus de la régence consistent :

1^o Dans les redevances des deux beys;

2^o Dans les tributs que l'on perçoit sur les Juifs et sur les Maures cultivateurs ou ouvriers;

3^o Dans les tributs payés par les Arabes et les Berbers nomades;

4^o Dans le monopole des blés;

5^o Dans le produit des douanes à l'importation et à l'exportation;

6^o Dans les amendes et les *awanies*, casuel fiscal auquel le gouvernement donne le plus d'extension qu'il lui est possible;

7^o Enfin, dans les tributs déguisés sous le nom de *présens*, qu'il reçoit des puissances chrétiennes.

La totalité s'élève à environ deux millions de piastres d'Espagne (11 millions de francs à peu près), non compris les bénéfices considérables des percepteurs, et des beys dont nous avons parlé.

§ II.

RÉSULTAT PROBABLE D'UNE EXPÉDITION CONTRE ALGER.

La tyrannie du gouvernement qui pèse sur le pays d'Alger a dépeuplé insensiblement cette belle

contrée. La population, il y a deux ou trois cents ans, y était peut-être double de celle que l'on y compte à présent. La civilisation et l'industrie n'y ont fait aucun progrès; l'art de la guerre même, le seul auquel les Barbares attachent quelque prix, est resté stationnaire, tel, en un mot, qu'il était au 16^e siècle.

La première expédition tentée contre ce pays fut dirigée sur Oran par le cardinal Ximénès, sous le règne de Ferdinand d'Aragon.

Fernand de Cordoue, à la tête de douze mille hommes, s'embarqua à Malaga, le 3 septembre 1508, et débarqua dans la baie de Marsalquibir, attaqua et prit Oran, ville alors de trente mille âmes. Il y laissa une garnison de cinq mille hommes, parmi lesquels on comptait deux mille cavaliers. Mais ayant voulu pénétrer dans le pays et y faire des conquêtes avec une armée aussi faible que celle qui lui restait, il essuya une défaite complète.

En 1510, sous les ordres de Pierre de Navarre, une nouvelle expédition de onze mille hommes d'infanterie et de quatre mille de cavalerie reprit Oran avec le pays d'alentour. Elle se porta ensuite sur Bugie, dont ce général se rendit maître.

En 1516, le même cardinal Ximénès envoya don Diégo Vera à la tête de neuf mille hommes, pour assiéger Alger. Il ne put y réussir, et ramena en Espagne son armée diminuée d'un tiers.

Fier d'avoir conquis Tunis en 1536, Charles-Quint médita la conquête d'Alger. Sans égard pour la mauvaise saison qu'il avait choisie pour cette

expédition, et méprisant les sages conseils de l'illustre Doria, le plus habile marin de cette époque, il partit de Malaga à la tête de vingt-cinq mille hommes, et débarqua sans obstacles, le 26 octobre 1541, près le cap Matifou, dans la baie de Temensfust, baie accessible de toutes parts et éloignée de quatre lieues d'Alger. Cette capitale serait infailliblement tombée sous ses coups, sans la tempête furieuse qui fit manquer l'expédition. L'armée fut désorganisée par des torrens de pluie, et la flotte détruite par la mer. Charles-Quint, n'ayant ni pain ni munitions, après avoir fait la plus pénible retraite sur Bugie, ne ramena en Espagne que la moitié de ses troupes.

Quelques années après la paix de Nimègue, Louis XIV voulut établir une colonie française à Gigeri pour punir et tenir en bride les pirates d'Alger; trois mille hommes furent débarqués sur cette plage. Mais à peine les fondemens des fortifications que l'on projetait étaient-ils sortis de terre, qu'attaqués par des forces éminemment supérieures, ils furent obligés de se rembarquer, après avoir perdu quatre cents hommes.

Nous passerons sous silence le bombardement d'Alger, en 1683 et 1684, ainsi que les expéditions maritimes de la Hollande et de l'Angleterre, dans le 18^e siècle, pour réprimer l'insolence de ces corsaires. Nous omettrons également celle plus glorieuse, mais tout aussi inutile, entreprise par les Anglais, il y a quelques années, sous les ordres de lord

Exmouth, et qui n'eut d'autres résultats que l'incendie de la flotte algérienne.

Nous ne parlerons que de la tentative faite par l'Espagne sous le règne de Charles III, où une flotte de gros vaisseaux espagnols que leur tirant d'eau empêchèrent d'approcher du rivage, ne purent porter que de faibles secours aux six à huit mille hommes qui avaient été imprudemment débarqués. Le général Acton, depuis premier ministre à Naples, mais alors commandant la flotille toscane réunie à l'armée navale d'Espagne, fut le seul qui se conduisit avec intelligence dans cette circonstance. Il put approcher de terre avec ses petits bâtimens, et protégea ainsi efficacement le rembarquement des troupes espagnoles.

La saison la plus favorable pour attaquer Alger et conquérir ce royaume est évidemment la fin de l'hiver, les derniers jours de février et les premiers de mars. L'expédition de Charles-Quint en est la preuve évidente. Au printemps, les chemins deviennent praticables; de plus, en mars, la végétation est déjà forte dans ces régions, puisque la moisson des blés et des orges y a lieu à la fin de mai. Ainsi, la cavalerie n'y manquerait pas de fourrages, et l'armée y trouverait des vivres en abondance; une chaleur douce et tempérée y maintiendrait la bonne santé du soldat. Les plaines et les vallées fécondes qui entourent Alger fourniraient avec profusion les bestiaux, les légumes et les fruits dont on aurait besoin.

Alger ayant une enceinte, du côté de la terre,

d'environ douze cents toises, et renfermant dans ses murs, outre les six mille Turcs et renégats qui en font la garnison, huit mille Coulolis ou Maures qu'elle pourrait armer, il serait imprudent de l'attaquer avec moins de vingt-cinq mille hommes, dont deux mille de grosse cavalerie, plus, un train d'artillerie de siège, des tentes et des vivres pour deux mois.

La descente serait facile dans la baie de Temensufust, à quatre lieues d'Alger, localité accessible dans son contour, et où Charles-Quint fit son débarquement sans obstacles. L'armée se porterait rapidement sous les murs de la capitale, et pourrait en commencer le blocus. Elle s'entourerait d'un camp retranché pour éviter les attaques et les surprises, et le siège commencerait, ainsi que le bombardement, tandis que le port et la rade seraient bloqués et menacés par une flotte composée de grands et de petits bâtimens propres à mouiller près du rivage et à le protéger. Pour faciliter et abrégger le transport de la cavalerie, elle pourrait être stationnée à Carthagène, d'où, en deux ou trois jours, on l'amènerait au camp.

La prise d'Alger rendrait l'armée maîtresse d'une nombreuse artillerie et de deux ou trois mille chevaux propres à monter une excellente cavalerie légère. En traitant bien les habitans, quatre à cinq mille hommes de garnison suffiraient pour la garde de la ville. Alors l'armée pourrait être partagée en deux corps, dont l'un se porterait sur Constantine, la principale ville après Alger, et l'autre sur Oran et Trémé-

cen. Elles suivraient toutes deux dans cette marche le littoral de la mer, et s'assureraient des villes qui y sont bâties. Dans cette double expédition, l'avantage d'avoir préféré le printemps à l'automne se ferait sentir par le peu d'obstacles que présenteraient les chemins pour le transport des vivres, des munitions et de l'artillerie.

Constantine et Trémécen, villes ouvertes, ne pourraient opposer de résistance. La division chargée de s'emparer de Constantine aurait son rendez-vous à Bugie, bon port entouré d'un pays fertile; cette division devrait être de 12,000 hommes, pour pénétrer sans crainte dans l'intérieur de la province, à raison de la distance de trente-huit lieues qui sépare Constantine de Bugie. Elle aurait avec elle des vivres, une artillerie légère, des pièces de montagne, et de petits obusiers; des caravanes de chameaux fort communs dans le pays, transporteraient les vivres et les munitions.

Des présens et l'affranchissement de tout tribut engageraient, sans doute, dans notre alliance les puissantes et nombreuses tribus des Béni-Albas et des Coulos qui sont établies entre Bugie et Constantine. On traiterait de la même manière avec les Hennéïschas cantonnés dans l'Atlas; ils fourniraient même de la cavalerie en recevant une faible solde. La petite place un peu fortifiée de Tifsch, quinze lieues plus à l'orient, mériterait d'être occupée et entourée de bons ouvrages en terre; elle est une barrière contre les attaques possibles des Tunisiens.

La division qui se porterait sur Oran et Trémécen, suivrait également le littoral de la mer; elle serait de 8,000 hommes. On userait des moyens indiqués ci-dessus pour obtenir l'alliance et l'amitié de la puissante tribu des Beni-Ammer. Comme on pourrait craindre que la jalousie de l'Angleterre n'engageât un jour l'empereur de Maroc à nous attaquer du côté de Trémécen, il conviendrait de se mettre à couvert de cette invasion, en fortifiant cette dernière ville, ainsi qu'Oran.

Le pays une fois soumis, tous nos efforts devraient tendre à nous conserver l'amitié des habitants. Les juifs, bien traités par leurs nouveaux maîtres, s'attacheraient sans peine à eux. Les imans seraient gagnés facilement par des pensions, et par la faculté qu'on leur laisserait d'exercer librement leur culte. D'ailleurs, en appelant de ce côté les nombreuses émigrations européennes qui se dirigent aujourd'hui régulièrement vers l'Amérique, en leur concédant gratuitement une partie de l'immense quantité de terres incultes que la tyrannie de la régence a forcé depuis long-temps d'abandonner, on leur imposerait pour redevance le service militaire, sous le nom de milices. Au bout de quelques années de service, les soldats français pourraient être retenus dans le pays par les mêmes avantages, et placés en *colonies militaires*, à l'exemple des Romains, dans les villes de la côte et de l'intérieur.

Ainsi, la possession d'Alger nous donnerait une colonie de deux millions d'habitans, susceptibles de

s'accroître avec une rapidité étonnante dans des contrées saines et de la plus grande fertilité. Cette colonie, que notre commerce seul alimenterait, serait, pour ainsi dire, à notre porte et sous notre main. La possession d'Alger nous affranchirait un jour de l'énorme tribut que nous payons à l'étranger, pour les huiles, les soies, les cotons, les indigos et le tabac. Tous ces produits y croîtraient en abondance, et nous pourrions en fournir une partie de l'Europe.

Enfin, la conquête d'Alger dédommagerait la France de la perte si justement regrettée de la limite du Rhin; elle nous consolerait de l'infructueuse expédition d'Égypte; elle s'associerait dans nos pensées avec l'affranchissement de la Grèce, et la guerre, cette fois, serait non-seulement glorieuse, mais profitable.

.***.....



III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.



VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

§ I. — VARIÉTÉS.

LETTRE DE M. LE DOCTEUR PARISET SUR L'ÉGYPTE.

La lettre suivante a été adressée à M. le comte de T...., pair de France. Nous en citerons les morceaux les plus intéressans parmi ceux qui nous ont été communiqués.

Au Caire, 18 décembre 1829.

.... Le Nil a été fort grand cette année. Or, lorsqu'à une forte inondation succède un hiver tiède, la peste est presque inévitable. C'est un sentiment universel en Égypte; et par là se trouverait suffisamment réfutée, selon moi, l'opinion de ceux qui veulent que la peste soit toujours *apportée* de Constantinople, de Smyrne, de l'Archipel, ou de la Syrie. Si donc l'hiver est chaud, comme il sera nécessairement humide, nous aurons la peste; et je puis vous dire que, dans le cours du mois passé, j'en ai vu et touché des préludes manifestes. J'ai vu des sujets attaqués de douleurs de tête, de fièvre et de bubons, tantôt aux aines et sur l'hypogastre, tantôt aux aisselles, au cou, etc.; d'autres sont pris tout à coup de douleurs de tête, de vomissemens, et meurent après huit, dix douze et quatorze heures de maladie. Un de ces derniers sujets (petite fille de sept à huit ans) a été couvert, sur le point de mourir, de taches noires, livides, violettes, sur la poitrine, sur les flancs et sur tout l'hypogastre; et ce dernier signe est mortel. Voilà ce que j'ai vu et touché. Dans les premiers jours de

décembre , j'ai vu , à l'hôpital d'Abouzabel , un cas non moins significatif ; mais toutes ces ébauches de peste n'auront aucune suite , si le froid qui règne ici depuis quelques jours vient à persévérer. Il en serait autrement , s'il cesse , si des pluies tombent en janvier , si février a des chaleurs prématurées , etc. : car , pour avoir une peste , il faut encore bien des façons. Dans les premiers jours de mars , on saura très-positivement à quoi s'en tenir. Toutefois , je puis vous dire que , même dans les années ordinaires , où il n'est pas question de peste du tout , rien de plus commun que d'en rencontrer des centaines d'exemples , dans les villages du Delta. Ces pestes sont bénignes : elles ne se communiquent pas : et cependant il est telle petite population , celle de Mit-Gamar , en particulier , où elles enlèvent jusqu'à douze et quinze personnes par jour. A quoi tient qu'elles ne prennent pas constamment le caractère contagieux ?..... problème qu'on ne résoudra jamais.

Supposé que la peste se taise en 1830 , c'est en avril que nous retournerons en France. Quoi qu'on s'avise de dire sur ce voyage , j'aurai la consolation de revenir avec la certitude que toutes mes conjectures sur ce pays n'étaient point chimériques. Je suis plus que jamais dans la conviction que l'ancienne pratique des embaumemens était une pratique d'hygiène. Le seul embarras est de comprendre où l'ancienne Égypte a pu cacher tant de matières animales. Mais si l'on veut bien songer à tout ce qu'en peuvent contenir plusieurs centaines de lieues carrées , prises sur le désert et dans l'intérieur des montagnes , la difficulté s'évanouira. La plaine des Momies , à Saquarals , est de quarante-neuf lieues carrées à elle toute seule , puisqu'elle a sept lieues sur chaque côte. J'ai parcouru en partie des rues de vingt pieds de large , sur trente de haut , ouvertes par le ciseau , dans le sein de la chaîne Lybique , dans une longueur de plus de six lieues , toutes remplies d'ibis et de singes ; j'ai vu dans le cœur de la chaîne Arabique , une

grotte naturelle dont on ne saurait trouver la fin après quatre lieues de marche, et dont les grandes salles sont bourrées de grands crocodiles et d'une certaine pâte résineuse où l'on a jeté pêle-mêle et à profusion des oiseaux, des grenouilles, des serpens et de petits crocodiles à peine éclos; mélange bizarre, qui prouverait assez que ces animaux étaient traités tout autrement que ne le sont les divinités. J'en envoie un échantillon, dans deux petites boîtes, à M. Darcet. Le second point que je pense avoir vérifié est que l'Égypte est un foyer de peste *spontanée*, j'oserais presque dire l'unique foyer qui soit au monde. Outre les vingt-cinq lieues de sépulture habituelle que le Caire renferme dans son intérieur, il a, de plus, un quartier de deux ou trois cents maisons, lesquelles ont un, deux, trois, quatre, jusqu'à huit caveaux remplis de morts, et sans cesse alimentés par les décès journaliers. Ajoutez-y une fosse comblée de plusieurs centaines de cadavres. Jamais pays ne fut naturellement plus salubre; jamais pays n'est devenu, par la bêtise de l'homme, plus sale et plus dangereux: et je persiste toujours à croire que l'ancienne Égypte n'ayant point connu la peste, l'Égypte moderne ne la connaîtrait pas davantage, si elle reprenait les premiers usages, ou adoptait quelques usages équivalens. Un de nous est parti pour Smyrne et Constantinople. J'oserais répondre d'avance qu'il trouvera la confirmation de ce qu'on dit à Paris et ailleurs, savoir que la peste ne vient pas d'elle-même, et qu'elle y est toujours apportée par les navires ou les caravanes de l'Égypte. Toute la Syrie ne pense pas autrement par rapport à elle-même. Enfin nous verrons. Dans tous les cas, je crois me rendre justice en soutenant que la recherche qui m'occupe est très-digne d'occuper les meilleurs esprits, et même, avant tout, la sollicitude des gouvernemens. A l'égard des *chlorures*, c'est une chose démontrée pour nous, qu'ils décomposent tous les virus, au moins tous les virus animaux. Je me prépare à faire, sur

ce point, diverses expériences. Nous avons ici des scorpions, des céraistes, etc., etc. Tout cela sera mis au net dans le courant de janvier.

PARISET.

UN PALABRE (ASSEMBLÉE PUBLIQUE) CHEZ LES NÈGRES
FELOUPS.

(Communiqué par M. Perrottet.)

.... Sur la rive droite de la Cazamance, et non loin de son embouchure, sont disséminées, dans un assez grand espace, les cases du village de Hitou, appartenant aux Feloups-Yolas. Habitées par un peuple de mœurs douces et sociables, ces cases offrent entre elles, pour faciliter les relations amicales des familles voisines, des portes de communication pratiquées dans les murs qui forment l'enceinte de chaque cour. L'intérieur de la case est dévolu, sans exception aucune, à tous les membres de la famille, hommes, femmes, enfans et bestiaux de toute espèce; tout rentre le soir, pêle-mêle dans la hutte commune, bâtie en entier de *pisé* (terre glaise), où la lumière et l'air ne peuvent guère pénétrer que par l'ouverture qui en forme l'entrée.

Aux environs du village, d'immenses amas de coquilles d'huîtres, accrus chaque jour par la grande consommation que les habitans font de ce mollusque, servent de dernier asile et de monument funéraire aux morts de la peuplade : étranges tombeaux, dont une religieuse vénération consacre désormais l'inviolabilité.

Dans un rayon plus étendu se déroulent les vastes rizières dont les produits forment la base de la nourriture de ces peuples simples et sauvages.

C'est au village de Hitou que M. Bl..... voulait établir un dépôt de marchandises pour l'approvisionnement de la contrée. Ayant déjà commercé en Cazamance, il s'était fait de nombreux amis à Hitou, et il espérait, grâce à leur influence, obtenir de la petite république l'autorisation nécessaire à son projet. Après m'avoir complaisamment conduit en bateau jusqu'à huit lieues dans l'intérieur, pour faciliter mes herborisations, il me ramena avec lui à Hitou.

J'ignore si d'autres liens que ceux d'un langage uniforme et d'une origine commune unissent entre eux les divers groupes de population distribués en villages plus ou moins considérables sur les rives de la Cazamance; il est du moins certain qu'ils ne reconnaissent point de roi ni de chef quel qu'il soit.

Les villages conservent également, chacun en son particulier, la même indépendance : nul maître, nul officier municipal n'y exerce une autorité quelconque; une démocratie pure forme l'essence de leur gouvernement. Les affaires publiques peu nombreuses, peu importantes chez un peuple dont les besoins sont circonscrits et les habitudes tranquilles, se traitent toutes en *palabre* ou assemblée générale.

C'est à la décision d'une telle assemblée que M. Bl.... devait soumettre son projet, de bâtir, sur le territoire de Hitou, une case provisoire pour le dépôt de ses marchandises. Se conformant à l'usage local, il fit part de son dessein aux amis qu'il avait dans le village dont il parle la langue avec une grande facilité; ceux-ci le communiquèrent à leur tour à leurs connaissances, et de proche en proche la nouvelle en fut répandue dans toute la communauté. Un jour fut choisi pour délibérer sur la réponse à faire au négociant blanc, réponse dont, au reste, tout semblait présager le sens favorable. Suivant la coutume, on fit provision de vin de palme fermenté, et au jour indiqué, j'accompagnai M. Bl..... au lieu de l'assemblée, sorte de vaste

cour communale dans laquelle s'étaient réunis tous les chefs de famille.

De grands vases de terre (*canaris*), d'une forme ob-conique, étaient disposés en grand nombre et sans symétrie, dans le milieu de l'enceinte; ils contenaient la liqueur enivrante extraite du palmier Elaïs, au moyen d'une incision profonde pratiquée à la naissance de la panicule florale. Ce n'est qu'après la fermentation alcoolique que les Feloups aiment à faire usage de cette boisson que les européens, au contraire, trouvent surtout agréable lorsqu'elle est fraîchement recueillie.

Des coupes grossières, formées avec le fruit mûr d'une cucurbitacée, et munies d'un long manche qui permettait de puiser jusqu'au fond du vase, plongeaient dans le liquide spiritueux, et servaient de gobelet commun aux groupes respectifs rassemblés autour des *canaris*.

Quand nous fûmes arrivés au milieu de la cour des délibérations, un des amis indigènes de M. Bl....., renommé dans la peuplade pour son éloquence, se chargea d'exposer et d'appuyer la demande du traitant français. Il se tint debout au centre de l'assemblée, et ses concitoyens s'accroupirent autour de lui en cercles concentriques. Leurs yeux étaient fixés sur l'orateur; leur menton reposait sur la paume de leurs mains, tandis que leurs coudes trouvaient un appui sur leurs genoux pliés à angles presque droits. Il était curieux de voir cette réunion de sauvages nus, accordant à peine aux exigences de la pudeur un court et étroit *guimbé* tissu de feuilles de palmier, montrant, pour la plupart, des jambes et des cuisses d'une grosseur démesurée, résultat trop fréquent parmi eux d'un travail assidu dans des rizières malsaines. Il était curieux de voir leurs physiognomies généralement bienveillantes, prêter d'avance à ce qu'ils allaient entendre une attention pleine d'intérêt, sans qu'aucun, néanmoins, oubliât de puiser par intervalles,

dans le *canari* voisin, la liqueur favorite qu'ils semblaient humer avec délices.

L'orateur expliqua dans un long discours, fort éloquent sans doute au jugement de ses auditeurs, les projets de M. Bl....., ses motifs, les avantages que la peuplade y pourrait trouver, et lorsqu'après des torrens de paroles, il eut lire sur tous les visages que l'assemblée était dans les dispositions les plus favorables à son client, il termina par une péroraison vigoureuse ce chef-d'œuvre remarquable d'improvisation parlementaire.

Enfin, il se tût, rechercha d'un coup-d'œil le *canari* le plus grand qui se trouvât dans le *Bentang* (cour), et alla s'accroupir auprès, afin d'y puiser à son tour le délicieux nectar et d'en avaler double dose, ainsi qu'il en avait acquis aux yeux de tous, par son abondant verbiage, le privilège incontestable.

La délibération commença alors, les conversations s'établirent, les rasades devinrent plus fréquentes, et tout se disposa pour achever cette journée dans une complète ivresse. Quant à nous, avertis que la décision définitive de l'assemblée ne nous serait notifiée que le lendemain à midi, nous nous retirâmes.

Sur notre passage se rencontraient quelques femmes. Elles avaient toutes la tête entièrement rasée, et les plus coquettes avaient les bras ceints jusque vers le coude, de larges bracelets de cuivre; des plaques du même métal, échanquées en cœur, étaient suspendues à leur cou, et venaient orner leur poitrine. Par une recherche que le goût européen n'admettrait pas avec la même faveur que celui des Feloups, la plupart avaient les dents limées en pointe aigue, ce qui leur donnait une étrange physionomie; un jupon exigü, formé tout au plus d'une demi-pagne de *guinée* bleue, était le seul vêtement qui voilât leur nudité. Une dégoutante saleté régnait, du reste, sur toute leur personne.

Cependant, la nouvelle des projets de M. Bl..... s'était répandue dans la contrée, et jusqu'au comptoir portugais de Zinghinchor. Une députation fut aussitôt envoyée de ce poste, pour contrecarrer les desseins du traitant français. Déjà des manœuvres de même nature et peut-être même des voies plus odieuses encore avaient été employées contre les tentatives d'établissement précédemment essayées par quelques uns de nos compatriotes. « Gardez-vous, dirent les » envoyés portugais aux bons habitans de Hitou, gardez-vous » de permettre à cet étranger de s'établir dans votre voisinage. S'il s'arrête parmi vous, c'en est fait à jamais de » votre sécurité; des pièces de canon lui seront envoyées. » par son gouvernement, pour vous chasser vous-mêmes » de cette terre sur laquelle on se borne aujourd'hui à vous » demander asile ». Deux messagers vinrent de la part de l'Assemblée nous répéter ces insinuations hostiles d'une nation que nous eussions dû trouver amie, et ils nous avertirent que des considérations d'une nature aussi grave avaient fait juger indispensable un nouvel examen de la question. Une seconde délibération devait en conséquence avoir lieu le lendemain.

Le lendemain en effet, les nègres assemblés comme la veille, et procédant avec les mêmes formes, prirent la décision si impatientement attendue. Deux habitans notables vinrent la notifier à M. Bl.....; voici littéralement quelle fut la teneur de leur message :

« Malgré l'opposition formelle des Portugais au sujet de » l'établissement que vous désirez former chez nous, la demande que vous avez faite hier à cet égard à notre assemblée vous a été accordée d'une voix unanime; nous » nous sommes en outre chargés de vous aider, de tout notre » pouvoir, dans la construction que vous avez résolue, et de » vous procurer les matériaux nécessaires à cet effet. Vous » n'avez donc qu'à nous marquer l'endroit que vous voulez » choisir, et à nous tracer le plan de la case à construire ».

Ainsi s'exprimèrent les deux commissaires de Hitou. M. Bl.... les chargea, en retour, de ses remerciemens et des témoignages de sa gratitude.

A....

N. B. Nous devons à M. Perrottet, voyageur naturaliste du gouvernement, la communication des notes originales sur lesquelles a été rédigé cet article.

ÉNIGMES DES NÈGRES GHILOFS.

(Communiqué par M. le baron Roger).

Il existe au Sénégal, une espèce de jeu d'esprit assez remarquable, à laquelle se livrent souvent les Ghiolofs, et qui tient un peu de nos énigmes. Les lettrés chinois ont, dit-on, des récréations du même genre, et même chez nous, certains *jeux de société* s'en rapprochent beaucoup.

Ce jeu consiste en ce que les interlocuteurs s'adressent mutuellement des questions qui contiennent une définition à l'aide de laquelle on doit deviner un mot. En voici quelques exemples :

D. *Qui le premier aperçoit l'étranger et ne lui donne pas à souper?*

R. *Le sommet de la case.* — En effet, le sommet du toit de la maison découvre le voyageur avant aucun habitant, mais il ne lui prépare pas à souper. Cette pensée, qui est presque un sentiment, est tout-à-fait dans le caractère hospitalier des Ghiolofs.

D. *Qu'est-ce que l'argent des champs?*

R. *La gomme.* — On sait que la gomme (semblable à celle d'Arabie) est brillante comme de l'argent, et que c'est le produit le plus considérable du Sénégal.

D. *Qui est-ce qui respire et ne vit pas?*

R. *Un soufflet.*

D. *Qui est-ce qui fait un creux comme un nid, et qui ne pond pas ?*

R. *C'est le pilon dans le mortier.* — Les nègres sont dans l'usage de réduire en farine le mil qui leur sert d'aliment ordinaire, en le pilant dans des mortiers.

D. *Qui a une queue et ne la remue pas ?*

R. *C'est une cuiller.*

D. *Qui est - ce qui est très - long au soleil, et qui n'a pas d'ombre ?*

R. *C'est le chemin.*

D. *Qu'y a-t-il de plus pénétrant au monde ?*

R. *C'est l'esprit.*

D. *Quels sont les camarades qui passent toute la journée à se battre et qui ne se font pas de mal ?*

R. *La langue et les dents.*

D. *Qui est-ce qui a les cheveux ébouriffés et qui prie Dieu de le coiffer ?*

R. *C'est le rônier.* — On appelle *rônier* dans le pays, et *rondier* dans les livres, un très-grand palmier du genre *lontarus*. Au sommet-d'une tige haute de 60 à 80 pieds, il porte une touffe de larges feuilles en éventails, qui lui forment comme une tête hérissée de cheveux en désordre. Cette idée des nègres offre une image originale et vraie, à laquelle sourit naturellement quiconque a vu les nombreux et beaux rôniers qui croissent au Sénégal.

§. II. — NOUVELLES.

FRANCE. — *Société française de statistique universelle.* — De toutes les associations formées pour accélérer la propagation des connaissances utiles, la plus impérieusement réclamée par l'état actuel de la civilisation générale était sans contredit une société de statistique *universelle*. L'absence de ce grand moyen d'investigation et d'expansion de tous les faits positifs qui intéressent le bien-être des peuples se faisait sentir en France plus que partout ailleurs : car il privait ce centre des lumières de la faculté de les reporter sur le reste de l'Europe, et de s'enrichir, à son tour, des progrès des peuples qui, depuis un siècle lui rendent l'hommage volontaire de l'imitation.

Il convenait à un homme qui a consacré sa vie entière à l'étude et au classement de tous les faits qui sont du domaine de la statistique, d'établir en France une institution aussi éminemment recommandable. M. C. Moreau que la Société royale de Londres s'est agrégé en récompense de ses travaux statistiques sur toutes les branches de l'organisation politique, économique, industrielle et commerciale de la Grande-Bretagne, et qui appartient à presque tous les corps savans, vient, après deux années de travaux, préliminaires, de fonder à Paris, une *Société de statistique*, à l'instar de celle de Londres, à la création de laquelle il a également contribué.

Les statuts de cette Société, qui en déterminent l'objet, la composition et les travaux ont à peine été publiés,

qu'un très-grand nombre d'hommes d'état, de publicistes, de savans français et étrangers, ont répondu à cet appel qui leur était fait au nom de la science et de l'humanité. S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, déjà président honoraire de la Société asiatique, et qui est toujours empressé à seconder les entreprises utiles, a consenti à placer son nom à la tête des illustres protecteurs et présidens d'honneur de la Société. Déjà elle compte parmi les membres qui ont adhéré *par écrit*, à ses statuts (1) : quatre ministres (de l'intérieur, des finances, de la justice et de l'instruction publique); huit ministres d'Etat; douze ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires, près S. M. T. C.; quatre maréchaux de France; trente-deux Pairs; vingt-sept dignitaires de la maison du Roi et des princes; seize membres du conseil d'état; quarante-cinq officiers-généraux ou supérieurs; vingt-neuf députés; dix-neuf membres de l'Institut; soixante et un chefs supérieurs des divers ministères, préfectures, etc.; cinquante-deux statisticiens, hommes de lettres, etc., etc., etc.

Cette Société est instituée pour concourir aux progrès de la statistique générale, et par conséquent de toutes les branches de connaissances humaines. Elle se propose de correspondre avec les corps savans et avec ceux de leurs mem-

(1) Nous nommerons ici : LL. SS. le marquis d'Angosse; prince P. d'Artemberg; duc d'Aumont; baron de Barante; comte Aug. Beilliard; vicomte Raymond de Bérenger; vicomte de Bonald; duc de Broglie; duc de Cadore; comte de Chastellux; duc de Choiseuil; comte Daru; duc de Doudeauville; comte Jourdan; comte Lanjuinais; comte de Laroche-Aymon; duc de Larochevoucauld; comte Lemercier; comte Mailly; marquis Maison; comte Molé; duc de Montmorency; duc de Montmorency-Laval; comte Noë; marquis d'Osmond; baron Portal; vicomte de Saint-Priest; duc de Raguse; duc de Reggio; comte Saint-Roman; comte Siméon; comte Sussy; comte Verhuell; baron de Vitrolles, etc., pairs de France.

bres qui seront disposés à la seconder. Elle se compose de membres résidens, non résidens, correspondans et honoraires. Tous les amis des sciences, étrangers ou régnicoles, quelque éloignés qu'ils soient du siège de la Société, peuvent en devenir membres. Les hommes éclairés de tous les pays peuvent aussi, sans faire partie de la Société, coopérer à ses travaux qui n'ont pour but que de contribuer au bien-être de l'humanité, en accélérant les progrès généraux des connaissances statistiques. La Société publiera le recueil de ses recherches, les ouvrages qui auront obtenu les prix qu'elle aura proposés, et l'ensemble des documens imprimés ou manuscrits, soit en langue nationale, soit en langues étrangères qui lui auront été envoyés, ou qu'elle aura pu se procurer.

Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs le *résumé* des travaux de cette utile institution, ainsi que les communications appropriées à notre plan qu'elle nous adressera, et qui ne peuvent manquer d'intéresser vivement tous les amis des sciences et de l'humanité.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

GRANDS OFFICIERS.

Président d'honneur :

S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, *protecteur.*

Présidens honoraires : L. L. S. S. le DUC de CADORE ; DUC de DOUDEAUVILLE ; comte SIMÉON, *pairs de France* ; MM. le comte d'HAUTERIVE et JOMARD, *de l'Institut.*

Officiers en 1830.

Président : M. le comte A. DE LABORDE ;

Vice-présidens : S. S. le comte NOE, MM. le baron JUCHEREAU DE ST.-DENIS, le baron DE MORTEMART-BOISSE.

Secrétaire : M. DE MONTVÉLAN.

Secrétaire-adjoint : M. le vicomte DE T. DUMANOIR.

Archiviste : M. JULLIEN.

Bibliothécaire : M. T. DEHAY.

Scrutateurs : M. le baron DE GALBOIS ; M. RODET.

Bureau d'administration.

Directeur-Président : M. CÉSAR MOREAU.

Secrétaire : M. SARRANS jeune.

Archiviste-adjoint : M. ISIDOR SIMARD.

Bibliothécaire-adjoint : M. J. LEIVSEY.

Trésorier-adjoint : M. F. CAVAILLER.

Membres du conseil.

MM. BAILLY DE MERLIEUX ; DONNDORF ; E. DE GIRARDIN ; HOTTON ; MAUROY ; RIFAUT ; baron ROGER ; SICARD.

PARIS — *Extrait de la notice annuelle des travaux de la Société de géographie, lue dans sa séance publique, le 11 décembre 1829, par M. de Larenaudière, secrétaire général de la commission centrale.*

MESSIEURS,

« Pendant l'année qui vient de s'écouler, votre histoire s'est encore mêlée à celle de la science; vous vous êtes associés par de nobles encouragemens à de grands travaux géographiques. Le prix fondé pour la découverte la plus importante est échu à l'une des plus utiles et des plus heureuses entreprises des temps modernes. Deux jalons avaient été posés par Hearne et Mackenzie sur les rivages hyperboréens de l'Amérique; le capitaine Parry avait reconnu de son côté les anciennes découvertes de Bylot, de Baffin, de Middleton et de Fox, ainsi qu'une partie de la presqu'île

Melville. Mais d'immenses lacunes restaient à remplir; le capitaine Franklin et le docteur Richardson les ont en grande partie comblées; grâce à leur zèle et à leurs talens, le tracé des côtes-nord du nouveau monde depuis la pointe Beechey jusqu'au cap Turnagain a été inscrit sur nos cartes. En accordant au premier la médaille d'or, et au second la mention la plus honorable, vous avez dignement apprécié l'importance de tels résultats rehaussés par de nombreuses observations scientifiques. Votre suffrage s'est réuni à celui des deux mondes.

» De plus modestes travaux sont venus se présenter à votre examen. Trois mémoires sur le nivellement d'une partie hydrographique de la France ont été soumis au concours. L'un d'eux, le n^o 1, ayant pour auteur M. Lepeudry et pour sujet le nivellement de la rivière de l'Aisne entre Evergnicourt et l'Oise, a mérité vos suffrages.

» Aux différens prix que vous aviez déjà proposés et qui sont restés sur votre programme, vous en avez ajouté un d'une haute importance géographique. Il est destiné au premier voyageur qui sera parvenu jusqu'au lieu désigné sur nos cartes sous le nom de Marawi. On demande à ce voyageur de nombreux renseignemens et des observations précises. Là sont de grands périls à affronter et de grandes conquêtes à faire. Ne désespérons pas qu'un de nos compatriotes n'accomplisse cette tâche difficile. La France est en veine de bonheur. Quand on a pénétré dans Temboctou on ne compte plus avec les obstacles, et les points les moins accessibles de l'Afrique semblent appartenir à la courageuse persévérance.

» A ce nom de Temboctou qui s'associe intimement avec celui de M. Caillié, s'éveille votre impatiente curiosité. Le récit de ce courageux explorateur est sur le point de paraître; encore quelques jours et vous pourrez traverser l'Afrique avec lui et le suivre sur un sol que le pied de l'Européen n'a point encore foulé. Terres et peuples, mœurs et

langages, beaucoup de choses seront nouvelles dans ce voyage qui réunit l'attrait du merveilleux à l'intérêt de la science. Cette dernière n'est pas oubliée. Le récit de M. Caillié est accompagné de notes qui servent à éclaircir plus d'une difficulté. Elles sont dues à M. Jomard, qui a fait de l'Afrique l'objet d'une étude spéciale.

« D'autres contrées musulmanes d'un accès plus facile ont été explorées par plusieurs de nos collègues. La Turquie, l'Égypte et la Nubie, ont été long-temps habitées et parcourues par M. Rifaud dans un but scientifique. Là semblent inépuisables les richesses de la nature et les débris d'une civilisation qui touche aux premiers âges. Aussi les abondantes récoltes faites par d'habiles voyageurs, et surtout par cette immortelle expédition d'Égypte, l'honneur de la France, n'ont pas empêché M. Rifaud de réunir les matériaux d'un grand ouvrage. Ses dessins sont nombreux ; beaucoup d'entre eux ont le mérite de faire connaître des choses nouvelles. Les antiquités, l'histoire naturelle auront à gagner par la publication de ses travaux.

« Ceux de M. Fontanier doivent vous intéresser à plus d'un titre. Ils sont spécialement géographiques et répondent souvent aux questions dont vous lui avez remis la solution. »

M. le secrétaire général s'occupe successivement des voyages ou excursions dans quelques contrées de l'Orient, de MM. Vidal, Guys et Jouannin, et arrive à une exploration d'une haute importance, celle de l'*Astrolabe*.

« La société de géographie, dit-il, s'est trop souvent associée à cette mémorable campagne pour n'en pas rappeler les résultats dans une de ses réunions solennelles. M. d'Urville, digne successeur de MM. de Freycinet et Duperrey, s'est attaché surtout à reprendre la suite des opérations de M. d'Entrecastaux. Les siennes ont commencé sur les côtes de la Nouvelle Zélande, dont un développement de 400 lieues a été tracé. Des baies, des îles, des ca-

naux qui n'avaient pas été indiqués, sont venus se placer sur les cartes de l'*Astrolabe* ; elles constatent encore comme un fait nouveau que l'île nord de la Nouvelle Zélande est presque divisée en deux par un isthme très-étroit. Dans cette expédition, la reconnaissance des îles Fidji, qui reçurent le nom national de Viti, présentent un fil d'opérations habilement liées entre elles, et dont le résultat détermine la position et les contours de cent-vingt îles ou îlots dont quelques-uns étaient inconnus. Les îles les plus méridionales de l'archipel du Saint-Esprit sont observées. On fait la géographie des îles Loyalty, et le travail du navigateur français remplit cette lacune que les Anglais avaient laissé subsister dans l'hydrographie de cet archipel. Parmi les reconnaissances complètes ou détaillées, il faut citer celles des îles Langhlan, de la partie orientale des îles Dublon, des îles Elivi, de la côte méridionale de la Nouvelle Bretagne, et de cette longue suite de rivages entre le détroit de Dampier et la baie de Geelvink, qui bordent la Nouvelle Guinée dans la partie du nord.

« En masse, l'expédition de l'*Astrolabe* procure à la géographie et à l'hydrographie la reconnaissance détaillée de près de 1000 lieues de côtes les moins connues du globe, et offre la position de près de 200 îles ou îlots, dont 70 à 80 n'avaient encore figuré sur aucune carte.

« Les résultats de ce voyage sous les rapports géologiques et de l'histoire naturelle intéressent aussi la géographie physique à laquelle ils se rattachent. MM. Quoy et Gaimard, naturalistes de l'expédition, ont exécuté ces travaux avec le zèle et le talent dont ils avaient déjà donné des preuves. Les collections qu'ils ont faites, les espèces nouvelles qu'ils ont recueillies, sont considérables; elles surpassent celles de leurs prédécesseurs : eux-mêmes qui avaient donné le droit d'être exigeans à leur égard, se sont surpassés.

« Si, comme navigateurs, la science doit féliciter le ca-

pitaine d'Urville et les habiles officiers de l'*Astrolabe*, la France, comme citoyens, a des éloges à leur offrir. Ils ont eu le bonheur d'acquitter sa dette envers une grande infortune. Ils ont reconnu les tristes parages où disparurent les bâtimens de Lapérouse : ils ont vu à travers les eaux transparentes les restes disséminés de cette expédition. Mais si des débris inanimés ont révélé le lieu du naufrage, pas un débris vivant n'est venu consoler leurs regards, pas une voix française n'a répondu à la leur. Instruits par un silence de mort, ils ont payé aux mânes de nos malheureux compatriotes le tribut de leur douleur et de nos regrets, et Vanikoro a vu les hommes de la France de Charles X élever sur son rivage un monument de deuil aux hommes de la France de Louis XVI. Un cénotaphe placé sur un point au milieu du grand Océan est donc aujourd'hui le seul résultat de quarante années de recherches. »

M. le secrétaire passe successivement en revue les actes de la Société, les communications qui lui ont été faites et les principaux travaux géographiques de ses membres.

En parlant de la statistique, il a signalé comme des modèles à suivre, les grands travaux de M. le comte de Chabrol et de M. Balbi, et a fait voir l'utile influence que de telles compositions exerçaient sur les progrès de cette branche de la science qui prend tous les jours un caractère plus élevé et plus philosophique....

Interprète des regrets de la société, M. le secrétaire termine son rapport en payant à la mémoire de MM. Pacho et de Rossel un tribut d'éloges bien légitime.

« M. de Rossel, dit M. Larenaudière, entré dans la marine au sortir de l'enfance, se fit un nom militaire dans les combats des années 1781 et 1782. Une autre gloire lui était réservée, celle de la science; gloire pure de tout souvenir amer, et chère à l'humanité. Apprécié par le général d'Entrecastaux, il fit avec lui cette grande campagne à la recher-

che de Lapérouse, ordonnée par Louis XVI. Gardien des matériaux réunis pendant cette longue et savante exploration, il eut le bonheur de les conserver sur une terre ennemie et de les rendre à la France, enrichis du fruit de ses observations et de ses propres recherches. De la publication de ce voyage et du bel atlas qui l'accompagne, date le nouvel essor de l'hydrographie parmi nous ; ses brillans progrès sont attestés par les grands monumens publiés dans le cours des dernières années.

« L'entrée de M. de Rossel au dépôt de la marine fut une conquête du talent, et cependant ce savant navigateur se crut obligé de justifier un tel choix comme s'il eût manqué de titres. On sait avec quel zèle, quel dévouement, il a contribué au développement et à l'éclat de ce bel établissement où ses efforts étaient partagés par des collaborateurs ses anciens camarades, ses émules, ses amis, en tout dignes de lui.

« L'académie des sciences et le bureau des longitudes garderont long-temps le souvenir de son utile coopération. Ils consigneront dans leur histoire l'influence de ses écrits sur les progrès de l'art de la navigation et de l'astronomie nautique.

« M. de Rossel vit dans la Société de géographie un établissement éminemment utile ; il fut un de ses fondateurs. Il est resté constamment attaché à la sagesse de ses institutions primitives, à la pensée qui l'avait créé ; il s'est fait un devoir de la rappeler toujours à sa véritable destination.

« M. de Rossel vivait uniquement pour la science ; peut-être, et c'est un regret de plus, son dévouement qui ne connaissait pas de bornes a-t-il contribué à sa mort prématurée.

« Un esprit juste présidait à ses travaux. Les mers lui étaient familières, et peu d'hommes connaissaient mieux que lui le sillage des différens bâtimens de découvertes, depuis Colomb jusqu'à nous. Elève, ami, admirateur de

Fleurieu et de Borda, il avait appris d'eux cette critique hydrographique qui permet de restituer à chacun ce qui lui appartient, et de signaler les lacunes de la science ou ses véritables conquêtes. Ses connaissances, fruit de l'expérience et de l'étude, le rendaient indispensable lorsqu'il s'agissait de tracer le plan d'une expédition de découvertes, et le mérite de ses instructions fut toujours apprécié par les officiers chargés de les exécuter.....

« Dans ces ouvrages élémentaires, les méthodes et les formules les plus simples sont toujours préférées, comme si M. de Rosset avait à cœur d'initier le vulgaire à de tels secrets, et de se mettre à la portée de toutes les intelligences; c'est un titre de plus dans un siècle éclairé..... »

SMYRNE. — *Première distribution des prix du collège des Francs.*—La distribution des prix de ce collège établi depuis peu sous la direction de MM. Calderbanck et Sacchetti, a eu lieu le 23 décembre 1829 dans la salle du casin (cercle des négocians européens). C'était pour la *première fois* à Smyrne que ces récompenses publiques allaient être offertes à la jeunesse studieuse; aussi cette intéressante cérémonie avait-elle attiré, indépendamment des parens des élèves, un nombre considérable de spectateurs. Les membres les plus distingués de la société européenne s'étaient rendus à l'invitation des Directeurs, jaloux d'encourager par leur présence des efforts aussi dignes d'éloges. S. Em. Mgr. l'archevêque Cardelli et MM. les consuls avaient bien voulu accepter la présidence de la fête. S. Em. a couronné l'élève qui a remporté le premier prix de bonne conduite; MM. le consul de France et le consul d'Angleterre, les élèves qui ont obtenu le prix de composition française et anglaise. Le premier, M. Adrien Dupré, a doublé la récompense pour le prix français, en donnant lui-même au vainqueur un très-bel ouvrage de sa bibliothèque. La vaste et brillante salle du casin ajoutait au coup-d'œil charmant qu'offrait la

réunion dont un nombre considérable de dames faisait partie, et les commissaires de cet établissement, en accordant ce beau local, par une faveur que la nature des lieux rend nécessairement difficile à obtenir, se sont noblement associés aux encouragemens prodigués par la ville entière aux chefs du collège.

La distribution des couronnes a fait naître au milieu de la nombreuse assemblée les plus vives émotions; elle applaudissait avec transport, et nous avons surpris dans l'œil de plus d'un spectateur ces larmes généreuses et douces qu'on accorde si volontiers aux souvenirs de sa jeunesse.

A l'ouverture de la séance, M. Sacchetti, l'un des directeurs, a prononcé un discours remarquable, pour l'élévation des idées et des sentimens, et dont voici quelques passages :

« Les habitans de Mytilène ayant soumis quelques-uns de leurs alliés qui s'étaient séparés d'eux, leur défendirent de donner la moindre instruction à leurs enfans. Ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour les tenir dans l'asservissement que de les tenir dans l'ignorance.

« Ainsi dans ces temps antiques l'éducation de la jeunesse était considérée comme l'honneur et la force de la société, la privation de ce bienfait comme un gage d'avilissement et de faiblesse....

....« La méthode de l'enseignement mutuel dont les avantages long-temps contestés par des intérêts aveugles, sont aujourd'hui à-peu-près sans contradicteurs, est celle que nous avons adoptée; c'est à elle que nous devons les progrès rapides que vous avez, messieurs, reconnus dans nos élèves. Et non-seulement elle produit cet heureux effet d'une instruction plus prompte et gravée plus profondément dans l'esprit; mais elle renferme en elle quelque chose de moral qui tempère l'apprentissage autrefois si aride des premiers élémens, par ces jouissances de l'ame auxquelles le travail doit ses plus belles productions. L'en-

fant qui en instruit un autre recueille sur l'heure le fruit de ce qu'il a appris lui-même; il jouit de son ouvrage et s'associe aux progrès de son condisciple. Tous, dans cet échange continuel de services prêtés et rendus, sont tour-à-tour protégés et protecteurs; tous contractent ces habitudes de bienveillance et d'appui du plus fort envers le plus faible, qu'ils doivent un jour reporter au sein de la société. Quel est l'homme, ami de l'humanité, qui peut demeurer insensible à ce consolant spectacle? Pour moi, messieurs, je l'avoue naïvement, j'y trouve chaque jour un nouveau plaisir.....

« Dans un siècle et surtout dans un pays où la tolérance religieuse est un bienfait public, pouvions-nous négliger de nous approprier ces heureuses conséquences? Au milieu du jeune troupeau confié à nos soins, toutes les religions sont également admises et respectées : ces croyans divers qui remplissent tous avec une même fidélité leurs devoirs religieux, confondent les sentimens de leur conscience dans une pensée de paix et d'union, et apprennent de bonne heure, par l'expérience la plus utile, que tous les hommes sont frères.....

« Nous éprouvons, messieurs, une sorte d'orgueil, que vous trouverez sans doute bien légitime, à rouvrir après plus de vingt siècles la carrière de l'éducation et des sciences, dans cette ville immortalisée par le génie d'Homère. Cette noble arène, où s'exercèrent Quintus et tant d'autres moins célèbres, ne sera plus sans athlètes, et la terre classique qu'arrose encore le Mèlès, retrouvera sa fécondité. Qui sait si ces couronnes que nous allons distribuer ne sont pas des germes d'une illustration digne d'être reconnus pour le glorieux rejeton de l'illustration antique?.....

C'est à vous, jeunes élèves, à vous dont les travaux vont recevoir leur première récompense, que je confie l'accomplissement de cette prédiction. » C....

ALEXANDRIE. — *Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim.*— Des réjouissances publiques qui viennent d'avoir lieu dans cette ville, à l'occasion de la circoncision de trois jeunes princes, dont deux enfans du pacha et un autre de son fils Ibrahim. Les fêtes se sont prolongées pendant sept jours, et chacun d'eux a été marqué par de brillantes illuminations. Un dîner splendide a été donné par M. Boghos à tous les grands du pays; deux personnes étrangères ont seules été mêlées aux convives musulmans; M. le consul-général de Suède et M. Briggs, négociant anglais. Les Français ont pris part aux réjouissances et ont fait les frais de quelques feux d'artifice; il y en a eu de très-bien exécutés par les Turcs devant le palais du vice-roi, et vis-à-vis le sérail où étaient les jeunes princes. En l'absence de S. A., c'est Ibrahim pacha qui a présidé à cette cérémonie. L'affluence au palais était considérable; tout le monde y avait accès, jusqu'aux dames européennes, la plupart déguisées sous des vêtemens d'hommes.

Chaque jour, il a été fait une distribution de vivres à tous les pauvres. Le septième, celui où la cérémonie devait avoir lieu, les trois princes ont été promenés en grande pompe depuis la maison du gouverneur, hors de la ville, jusqu'au palais, en traversant le quartier franc. Ce cortège dont toutes les autorités faisaient partie, était précédé des régimens formant la garnison de la ville. Le même jour, au moment où venait de se terminer la circoncision, un courrier arrive du Delta et présente à Ibrahim, de la part de son père, l'ordre de mettre en liberté tous les condamnés. Le prince a voulu aller lui-même annoncer aux malheureux graciés cette nouvelle inattendue et peut-être inouïe dans l'empire ottoman. Et qu'on ne pense pas que ces détenus sont, comme ceux des bagnes d'Europe, des misérables couverts de crimes et repoussés par la société; ce sont, pour la plupart, des hommes qui n'ont pas pu acquitter leurs impositions ou qui ont manqué à quelque règle de police. Tous les moyens sont bons

pour la régénération d'un peuple; mais la liberté est le premier bien d'où découlent tous les autres, et ce premier acte d'humanité, qui annonce la direction nouvelle des pensées du vice-roi, conduira sans doute à d'autres plus importants.

Pendant toute la durée des fêtes, le meilleur ordre et une tranquillité parfaite ont régné; ils sont dus à l'excellente police du gouvernement. J.....

LE CAIRE. — *Organisation du premier divan représentatif.* — *Ecole d'administration pratique.* — Le nouveau divan s'est assemblé dans le palais d'Ibrahim-pacha, à Casr-el-aïn; on y a délibéré sur les affaires de l'intérieur de l'Égypte. Ibrahim a déclaré que l'intention de S. A. le vice-roi son père, était de maintenir la paix et la prospérité de son pays. Il a prononcé un long discours à ce sujet (ce discours est imprimé dans le nouveau journal du Caire.)

Cette réunion se composait, 1° des ministres, des ulémas, des directeurs de différentes fabriques et de quelques fonctionnaires distingués, en tout *trente-huit* personnes, au nombre desquelles se trouvaient Abbas-pacha, petit-fils de S. A.; Ahmed-pacha, fils de Taher-pacha; Mohammed-bey, gendre du vice-roi; 2° des *mamours* (autrement les préfets et sous-préfets, autrefois les cachefs) au nombre de *vingt-huit*; 3° les cheyks-el-beled ou chefs de villages, en qualité de députés des départemens, au nombre de *quatre-vingt-treize*, dont la plus grande partie étaient de la Basse-Égypte; en tout (159 personnes).

24 *Rabi-el-ouel*. — On a imprimé les discours prononcés dans cette assemblée dans deux ou trois séances, en désignant les personnes qui les avaient débités; on a trouvé ensuite que cette publication était trop volumineuse et l'on a décidé que l'on se bornerait dorénavant à publier un extrait des discours.

24 *Safar*. — La poudrière que l'on a construite près de Cudamnée est terminée. Elle a coûté environ 300,000 fr.

Elle peut contenir 20,000 quintaux de poudre : une garnison composée d'une centaine d'hommes est proposée à la garde de cet établissement.

17 *Gemadi-el-aoel*. — Avant la séance, il a été donné une décoration à chaque cheïkh des départemens. La proposition a été faite de donner cette même décoration aux cheïkhs du vieux Caire ; en vertu d'une délibération de l'assemblée, cette distinction leur a été accordée.

24 *Safar*. — L'ancien gouverneur de la Mecque, Ahmed-pacha, a obtenu, pour ses longs et loyaux services, la faculté de rentrer en Égypte. Il a été remplacé dans ses fonctions par Selym-Bey, colonel du 12^e régiment.

On a établi à Alexandrie, sous la direction de M. Cerisi, ingénieur français, un nouvel arsenal pour la construction des vaisseaux et des frégates. Le nombre des ouvriers employés dans cet arsenal est de 890 charpentiers, 460 ouvriers de divers états, 95 forgerons et 145 cordiers ; 1697 en tout, les chefs compris. Tous ces ouvriers sont enrégistrés. On paie journellement dans cet établissement 567 employés, y compris les européens.

17 *Rabi-el-ahkre*. — D'après les renseignemens pris l'année dernière sur la consommation intérieure, le conseil a jugé que la quantité de 338,000 ardebs de toute espèce de denrées, suffisait pour l'entretien des habitans du Caire ; il a été décidé que le surplus serait envoyé à Alexandrie pour être exporté. Dans ces denrées ne sont pas compris les vivres des troupes et les récoltes que font les Multérimés pour leur consommation.

— Un autre numéro de la Gazette de Boulaq fait connaître qu'il a été créé dans cette ville une *école d'administration pratique*, d'où seront tirés tous les memours (préfets) et moayns (sous-préfets). A la tête de cette école est un directeur chargé d'enseigner l'administration provinciale, et un cheyk-el-beled (c'est-à-dire chef ou maire de village),

qui a mission d'enseigner l'agriculture pratique et la statistique agricole des provinces. S....

(Extrait de plusieurs numéros de la nouvelle *Gazette de Boulaq*, port du Caire).

NOUVELLE-GALLES DU SUD. — *Premier conseil législatif.* — Le lieutenant général Ralph Darling, capitaine général et gouverneur en chef de la colonie et de ses dépendances, a institué, le 13 juillet 1829, le *premier conseil législatif* de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce conseil se compose du gouverneur, du premier juge, de l'archidiacre, du secrétaire colonial, de l'avocat général, du collecteur des douanes, de l'auditeur général des comptes, du lieutenant-colonel du 39^e régiment d'infanterie, de six habitans de la colonie et d'un capitaine de marine.

BALTIMORE. — *Premier Concile catholique aux États-Unis.* — Il a été tenu à Baltimore un concile du clergé catholique, au mois d'octobre dernier. L'archevêque de Baltimore et les évêques de Bardstown, Charleston, Philadelphie, Cincinnati, Saint-Louis, Boston, New-York, Mobile et la Nouvelle-Orléans, composent la hiérarchie catholique de l'Union. Le siège de ce dernier diocèse, vacant par la mort de M. Dubourg, est gouverné par l'évêque de Saint-Louis. Celui de Philadelphie est administré par un vicaire apostolique; les évêques de New-York et de Mobile étaient en Europe. L'évêque de Bardstown est assisté d'un coadjuteur, qui est prélat *in partibus* de Mauricastro. Ce concile s'occupait, dit-on, d'objets fort importants pour l'église, et résolut de se réunir régulièrement tous les trois ans. Suivant un rapport présenté à l'assemblée, il paraît que le nombre des catholiques aux États-Unis, s'élève à environ 500,000. Avant de se séparer, les membres du concile prirent la résolution d'aller présenter, en corps, l'hommage de leur respect, au vénérable Charles Carroll, de Charles-

ton, le seul signataire vivant de la charte des libertés américaines et un des plus strictes observateurs de la religion romaine. B....

POSSESSIONS DANOISES. — *Bibliothèques des îles Færer, de l'Islande et du Groenland.* — On s'occupe depuis quelque temps de l'établissement de bibliothèques en Groenland et dans les îles Færer. Celle que le professeur Rafn a formée à Godthaab, en Groenland, a reçu du roi un présent de 55 volumes, de sorte qu'elle en compte déjà 82. La bibliothèque du chapitre de Reikiavig, en Islande, a reçu l'année passée un surcroît considérable; elle s'élève déjà à 5,129 volumes. Celle du bailliage de Thorshavn, dans l'île de Færer, contient 1,678 volumes, et celle d'Oljord, dans la partie septentrionale de l'Islande, 858. C'est avec plaisir qu'on voit que la littérature, et avec elle un plus haut degré de civilisation se répandent dans les pays les plus éloignés du centre de l'Europe.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Création d'un institut oriental.* — On organise à présent dans cette ville un institut oriental, sur un plan très-vaste. Il sera placé sous la direction du conseiller d'état M. Frœhn qui l'a projeté, et que le gouvernement a chargé de l'établir. Cet institut est une espèce d'académie pour l'instruction des professeurs russes, ainsi que pour les interprètes et les agens diplomatiques. A cet établissement seront attachés onze professeurs pour l'enseignement théorique, et environ vingt-quatre pour les cours pratiques des langues de l'Asie. Les membres de l'institut rédigeront un *Journal Asiatique*, pour lequel 10,000 roubles par an sont déjà assignés. Les langues qui feront l'objet de l'enseignement sont l'arabe, le persan, le turc, le tartare, le chinois, le mantchou, le sanscrit, le tibétain, le mogol, le kalmouk, le géorgien et l'arménien. Il y aura également des cours sur l'histoire et la littérature des peuples

ples qui parlent ces idiomes. Les élèves pourront en outre apprendre l'anglais, le grec moderne, le français et l'italien.

Après cinq années, les étudiants, dont le nombre est fixé à quarante, seront envoyés dans différens pays de l'Orient, en Chine, en Perse, etc., dans le but de se perfectionner et de recueillir des notions nouvelles sur l'état de ces contrées. Cet institut formera une branche de l'université de Saint-Petersbourg. Il aura une typographie orientale, une bibliothèque et un musée. On ne doute pas que cet établissement ne soit d'une immense utilité pour la Russie, dont les plans gigantesques relatifs à l'Asie, prennent de jour en jour plus de consistance. On croit qu'un des principaux buts du gouvernement est de se concilier l'amitié des différentes peuplades et principautés qui séparent ses frontières asiatiques de celles de la compagnie des Indes. On parle aussi de plusieurs étrangers chargés par le gouvernement d'aller explorer les parties méridionales de l'Asie. Ils doivent voyager sous le titre modeste d'antiquaires ou de philologues, pour ne pas exciter les soupçons d'une puissance qui ne voit qu'avec inquiétude l'extension des conquêtes de la Russie dans l'Orient. Ainsi s'accomplissent peu à peu les projets de Pierre-le-Grand.

AUSTRALIE. — *Volcan dans la Nouvelle-Hollande.* — Ce volcan dont l'existence a été constatée par M. Mackie de Cockle-bay, est situé tout près des rives du Pag's-River : il ne se distingue que lorsqu'on en est à un quart de mille. Dans le jour, et si le soleil luit, un gros volume de flammes frappe soudainement les yeux ; il est le plus souvent mêlé de fumée, surtout quand le temps est gris et d'une teinte rougeâtre terne. Pendant la nuit on peut voir distinctement la flamme s'élevant en une colonne sulfureuse bleuâtre et se déployant dans l'atmosphère. La bou-

che du volcan est située entre les pieds de deux montagnes que les indigènes nomment *Ouïngen* ; le cratère a douze pieds de largeur , sur une longueur de trente ; le terrain , à une très-grande distance à l'entour, est noir, bitumineux et privé d'humidité. M. Mackie est allé visiter ce volcan, et il raconte que l'on n'a pu rencontrer d'eau le long des flancs escarpés et peu solides des montagnes, entre les cimes desquelles se trouve le cratère. Le terrain manquait de consistance ; il était brûlé, et dans un espace d'environ un mille et demi, en descendant, il n'y avait pas, à l'exception de quelques souches carbonisées, la moindre apparence de végétation. Tout, depuis la bouche du cratère jusqu'à un mille et demi au-dessous, est un désert raboteux, stérile et aride ; il semblerait qu'à chaque moment le cratère étend ses dimensions. Pendant sa visite au volcan, la combustion fit des progrès rapides : le terrain, à une certaine distance du cratère, s'ébouyant et se fendant sans cesse, de temps en temps on voyait des masses de terre se séparer et tomber dans le volcan dont la flamme, un instant étouffée, semblait s'augmenter par ce nouvel aliment. Un jour qu'il donnait à ses compagnons des instrumens pour creuser dans un endroit, afin de reconnaître l'état du sol, M. Mackie marcha sur un point où le terrain était rompu et y enfonça. Il fallut faire beaucoup d'efforts pour le sauver de ce danger ; mais heureusement une application émoliante de résine contribua singulièrement à diminuer les douleurs de ses brûlures et de ses meurtrissures.

Il ne paraît pas qu'aucune éruption ait encore eu lieu, et M. Mackie a remarqué qu'il n'y avait pas le moindre vestige de lave à la base ou le long des flancs de la montagne entre lesquelles le volcan est placé. Il est évident toutefois qu'une veine de bitume entretient le feu souterrain.

S. M.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — *Mort du roi des Caffres* — Ghika, le roi des Caffres est mort le 13 novembre 1829, d'une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle plusieurs vieilles femmes qu'on soupçonnait d'avoir ensorcelé ce chef, sont tombées victimes de sa superstition. On ne sait pas encore lequel de ses nombreux descendans lui doit succéder.

MADAGASCAR. — *Expédition française contre les Ovas.* — Les divers points que la France possède depuis près de 200 ans sur la côte orientale de l'île de Madagascar ayant été envahis par la tribu des Ovas qui tenait sous la plus violente oppression des peuples de cette côte, depuis longtemps nos fidèles alliés, le roi, sur un rapport de M. le baron Hyde de Neuville, en date du 29 janvier 1829, a ordonné qu'une expédition serait dirigée sur Madagascar, à l'effet de faire reconnaître par les Ovas, soit en employant la voie des négociations, soit en recourant, s'il y avait lieu, à la force, les droits de la France à la possession des points envahis.

L'expédition est partie de Bourbon au mois de juin dernier, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre : elle se composait de la frégate *la Terpsichore*, de la gabarre *l'Infatigable* et du transport *le Madagascar*. Plus tard, ces bâtimens ont été rejoints par l'avisos *le Colibri*, par la corvette de charge *la Nièvre* et par les gabarres *la Chevette* et *la Zélée*.

Conformément à ses instructions, le premier soin du commandant de l'expédition a été d'informer la reine des Ovas, qui réside à Émirne, de l'objet de sa mission et des intentions pacifiques de la France. Cette communication indiquait toutefois un délai au-delà duquel le silence du gouvernement des Ovas serait considéré comme un refus de reconnaître nos droits, et le signal des hostilités.

En attendant la réponse de la reine et l'ouverture des

négociations qu'il présumait devoir en être la suite , le commandant de l'expédition fit prendre possession de Teintingue qui se trouve placé presque vis-à-vis de l'île de Sainte-Marie , que nous n'avons pas cessé d'occuper. Teintingue était depuis long-temps abandonné par les Ovas.

Un fort a été élevé. Le pavillon blanc y a été arboré le 18 septembre , et c'est avec le plus vif enthousiasme que nos soldats ont juré de le défendre.

Pendant que le commandant de l'expédition pourvoyait à l'établissement du fort de Teintingue , il apprit que les Ovas avaient interdit, sous peine de mort , aux Malgaches, d'y apporter des vivres ; que partout les Français étaient l'objet de leurs insultes , et que même un traitant de Bourbon tombé entre leurs mains avait été fait esclave et vendu par un chef Ova ; traitement jusqu'alors sans exemple de la part de ces peuples barbares.

Le délai accordé au gouvernement d'Émirne pour faire connaître sa détermination étant expiré sans qu'aucune réponse fût parvenue , M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre quitta Teintingue dans les premiers jours d'octobre et se porta avec la *Terpsichore*, la *Nièvre* et la *Chevette* sur Tamatave , où les Ovas avaient un établissement assez important.

Le 10 octobre , l'expédition arriva devant Tamatave. M. Gourbeyre rend compte , dans les termes suivans , de ses opérations : « Pendant que les bâtimens s'embossaient » à 300 toises du fort , un officier fut envoyé à terre pour » annoncer que je venais recevoir la réponse du gouverne- » ment Ova , dont je voulais connaître les dernières réso- » lutions. Le général qui commandait à Tamatave me fit dire » qu'il n'avait pas de lettre pour moi , et qu'il ignorait les » intentions de la reine.

» Le lendemain , toutes les dispositions étant faites pour » le combat , un des officiers de la *Terpsichore* se rendit au » fort pour demander au général s'il avait des pouvoirs pour

» traiter ; et , sur sa réponse négative , il lui remit une déclaration de guerre au gouvernement Ova ; il lui remit également une lettre où je lui annonçais que les hostilités allaient immédiatement commencer.

» Il était 8 heures du matin , quand cet officier me rendit compte de sa mission. Je fis aussitôt commencer le feu , et quelques instans après , le fort de Tamatave n'existait plus. Les boulets et la mitraille couvraient la plage et traversaient le fort : quelques boulets bien dirigés causèrent l'explosion du magasin à poudre ; il n'y avait pas un quart d'heure que l'action était commencée , et déjà tous les bâtimens et les bagages étaient devenus la proie des flammes. Le général , les principaux officiers , entraînés par leurs soldats épouvantés , fuyaient dans toutes les directions ; ils croyaient échapper à la mort que plusieurs trouvèrent sous leurs pas ; car nos boulets les atteignaient dans leur retraite.

» Pour compléter notre succès , j'expédiai , dès 8 heures et quart , les troupes de débarquement sous les ordres de M. Fénix , capitaine au 16^e régiment d'infanterie légère. Ces troupes se composaient de 58 marins des 9^e et 32^e équipages de ligne , de 140 soldats du 16^e léger , et de 40 soldats africains de la garnison de Sainte-Marie : en tout 338 hommes.

» Un détachement d'Ovas voulut s'opposer au débarquement ; mais deux coups de caronade , tirés par la chaloupe de la *Terpsichore* , les dispersèrent , et la colonne , éclairée par deux détachemens de tirailleurs , se mit en marche pour poursuivre l'ennemi.

» A 8 heures et demie , nos troupes approchant du fort , je fis cesser le feu des bâtimens. Les Ovas voulurent alors mettre un peu d'ordre dans leur retraite ; ils essayèrent même de présenter la bataille , mais ils ne tinrent pas long-temps devant les soldats français ; bientôt ils furent dans une déroute complète ; beaucoup laissèrent leurs armes sur

» le champ de bataille ; une vingtaine tombèrent sous les
» coups de nos tirailleurs.

» Dès neuf heures du matin , le pavillon du roi flottait sur
» les ruines du fort. Nos soldats et matelots campèrent sur le
» champ de bataille. Les Ovas se réfugièrent dans les mon-
» tagnes d'Ivondrou , à 4 lieues de Tamatave.

» Nous avons trouvé dans le fort :

» Vingt-trois canons ou caronades ,

» Un pierrier ;

» Deux cent douze fusils.

» Nous n'avons eu que deux blessés : ce sont deux tirail-
» leurs du 16^e léger.

» J'ai été on ne peut plus satisfait de la conduite des of-
» ficiers , sous-officiers et soldats de l'expédition. A terre
» comme à bord , nos conscrits se sont montrés dignes de
» marcher à côté de nos vieux soldats ; quelques-uns figu-
» raient parmi nos chefs de pièce.

» La leçon a été forte ; j'espère qu'elle sera efficace.

» J'ai offert au général Ova les secours de nos chirurg-
» liens pour ses blessés ; j'attends sa réponse.

» Les Ovas , retirés au-delà de la rivière d'Ivondrou , se
» croyaient en sûreté derrière leurs remparts ; ils appelaient
» près d'eux les Betrionzaracs , leur défendaient , sous peine
» de mort , de nous porter des vivres , et leur persuadaient
» que les soldats français , loin de leurs vaisseaux , étaient
» sans courage , et n'osaient jamais s'éloigner du rivage hors
» de la portée de leurs canons. Il me parut nécessaire de
» donner à ces peuples une haute opinion de notre supério-
» rité. Malgré les difficultés qu'opposait la nature des loca-
» lités , je fis attaquer les Ovas par un détachement com-
» mandé par le capitaine d'artillerie de marine Shœel. Le
» parapet construit par eux fut emporté à la bayonnette.
» Alors la déroute devint générale : fuyant dans deux direc-
» tions différentes , une partie des Ovas se jetèrent dans les
» montagnes , où ils ne purent être poursuivis ; les autres

» gagnèrent la rivière , sur les bords de laquelle , atteints par
 » quelques voltigeurs et un détachement de noirs Yoloffs ,
 » ils trouvèrent la mort. Ces derniers ont fait preuve de
 » beaucoup d'intrépidité ; ils se sont montrés dignes de com-
 » battre dans nos rangs. Nous n'avons eu dans cette af-
 » faire que deux soldats blessés. Tout le monde a fait son
 » devoir. »

La correspondance de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre s'arrête au 16 octobre , le jour même où a eu lieu l'affaire d'Ivondrou. Il est permis d'espérer que nos succès ayant répandu l'effroi parmi les Ovas , des propositions pacifiques n'auront pas tardé à être faites. S'il en était autrement , toutes les mesures sont prises pour repousser l'ennemi , dans le cas où il oserait nous attaquer , et pour assurer la conservation des avantages que nous avons obtenus.

M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre a déployé dans cette circonstance beaucoup d'activité et une grande énergie.

AMÉRIQUE DU SUD. — *Voyage en Patagonie , de M. Dessalines d'Orbigny.* — Le voyage de M. Dessalines d'Orbigny , fait espérer de précieux résultats pour la science. Le muséum royal d'histoire naturelle , recevra bientôt de ce savant explorateur , plusieurs magnifiques collections qui contribueront à l'enrichir. Après un séjour de huit mois , dans une contrée à peine connue , au milieu de fatigues et de privations sans nombre , M. d'Orbigny est retourné à Buenos-Ayres , d'où il a adressé à sa famille les détails suivans sur sa longue et périlleuse entreprise.

Buenos-Ayres , le 18 novembre 1829.

» Après un voyage par mer de quinze jours , je viens de débarquer à Buenos-Ayres , où , du moins , je puis vivre en sûreté et oublier ce que j'ai souffert pendant huit mois

de séjour dans la Patagonie, et au milieu d'Indiens qui ne m'ont pas laissé un instant de repos.

» Je vous parlais dans ma dernière lettre d'un voyage dans le nord du village *del Carmen*, sur le *Rio-Negro*, dont j'avais été obligé de revenir à la hâte pour me sauver de la fureur des Indiens. Les deux premiers mois qui suivirent cette époque, il ne me fut pas possible de voyager sans m'exposer, si ce n'est pendant les nouvelles lunes, le temps des pleines lunes étant signalé tous les mois par des incursions de ces barbares. Je fus vers le sud, où je vis des déserts affreux auxquels ceux de l'Afrique peuvent seuls être comparés. Lorsque je trouvais des hommes assez braves pour vouloir me guider, j'en réunissais trois ou quatre, et tous bien armés nous voyagions emmenant avec nous quinze ou vingt chevaux : les uns portaient les armes et bagages; les autres nous aidaient à supporter les fatigues du voyage. Nous faisons, sans nous arrêter, vingt à vingt-cinq lieues, et cela dans de vastes déserts où rien ne peut fixer pour la route à suivre. Une uniformité fatigante et un horizon immense se montrent de tous côtés. Le sol de ces tristes lieux, où pas même le chant d'un oiseau ne vient troubler un affreux silence, ne fut peut être jamais foulé par un Européen avant moi : aussi les peines et les fatigues que j'ai éprouvées ne peuvent se décrire. Ces voyages ne sont pas d'une longue durée; cependant j'y ai tué des lions marins, une foule d'animaux intéressans, et ce fameux *condor* qui, d'après les relations exagérées des premiers Espagnols, donna lieu à des fables dont on fit le *Roc des Mille et une nuits*.

» A la fin d'avril, les Patagons et quelques peuples vinrent nous attaquer en forces, et nous ne leur résistâmes qu'avec la plus grande difficulté. Ils enlevèrent les troupeaux de la colonie, attaquèrent le fort, et ne consentirent à une trêve qu'à des conditions onéreuses. Lorsque je quittai le

pays, ses habitans paraissaient menacés d'une nouvelle invasion et d'une perte inévitable.

» Je fus assez heureux dans mon excursion pour ne pas rencontrer de naturels; mais j'eus à souffrir d'une autre manière. C'était dans le fort de l'hiver; il fallait coucher à la belle étoile, et, pour comble de malheur, le pauvre naturaliste accablé par des pluies continuelles et par les rigueurs du froid, n'avait d'autre abri que des buissons, et d'autre lit que de misérables cuirs glacés.

» Laissons les sujets qui me regardent pour parler des mœurs des Indien. Dans cette langue de terre qui forme l'Amérique méridionale, depuis Buenos-Ayres jusqu'au détroit de Magellan, il y a seulement trois races d'Indiens: les *Araucanos*, qui sont les plus guerriers, les plus nombreux et les plus à craindre; les *Puelches*, qui ont été presque détruits par leurs guerres avec les *Araucanos*, et les *Patagons*, qui habitent les terres plus au sud jusqu'au *Rio-Negro*. J'ai étudié tous ces Indiens avec soin; j'ai des vocabulaires de leur langue; mais les *Patagons*, par leur bizarrerie, m'ont le plus fourni d'observations intéressantes. Ils ne sont pas des géans, mais seulement de très-beaux hommes, vigoureusement constitués. Les hommes et les femmes se peignent la figure de rouge, le dessous des yeux de bleu, et, lors des combats, ils se mettent au-dessus des sourcils de grandes taches blanches. Les femmes sont couvertes d'une mante attachée en avant par une épinglette d'argent large de six pouces; leurs cheveux sont disposés en deux tresses qui tombent sur leurs épaules, et auxquelles elles attachent des grelots ou des morceaux de cuivre. Leurs oreilles sont ornées de boucles d'argent carrées, de trois pouces de diamètre; elles ont des bracelets aux bras et aux mains; et lorsqu'elles vont à cheval, un chapeau paré de plaques de cuivre, ressemblant à un plat qu'on renverserait, couvre leur tête. Les hommes, pendant la guerre, sont affublés d'une cuirasse de pean, d'un chapeau de cuir,

et armés d'arcs, de frondes, ainsi que de redoutables boules qui, dans leurs mains, font trembler les plus hardis.

» Leurs mœurs sont très-singulières. Comme les autres Indiens du sud, ils vivent dans de petites tentes de cuir, qu'ils transportent avec eux lorsqu'ils voyagent. Ils adorent le génie du mal, qu'ils appellent *Gualechu*. Ce génie est aussi quelquefois le dieu du bien ; mais leur culte est plutôt dû à la crainte qu'à la reconnaissance. Ils se livrent dans les divers actes de leur vie, et particulièrement à l'occasion de leur mariage, à des cérémonies qui sont extrêmement bizarres, et qui déplairaient assez à nos jeunes dames qui, en effet, se soucieraient fort peu d'être plongées à diverses reprises dans de l'eau souvent très-froide, lorsqu'elles passeraient de l'état nubile à celui de femme. Un sort affligeant semble toujours, dans ce pays, réservé aux femmes lorsqu'elles deviennent veuves ; elles sont aussitôt déposées de tous les biens qui appartenaient à leur mari, et elles sont livrées pendant le reste de leur vie à des chagrins et à une misère déplorable. Les animaux appartenant au défunt sont détruits ; les bijoux eux-mêmes sont enfouis avec lui.

» Mes voyages m'ont tellement vieilli, que j'ai presque tous les cheveux blancs, et que vous aurez de la peine à me reconnaître lors de mon retour en France, etc. »

D'ORBIGNY.

PARAGUAY. — *Délivrance de M. Bompland.* — *L'Universel* de Montevideo, du 13 novembre dernier, annonce que le célèbre naturaliste Bompland, détenu depuis si longtemps au Paraguay par le dictateur Francia, venait enfin de recouvrer sa liberté. À cette époque, M. Bompland était en route pour Buenos-Ayres. De plus, deux voyageurs assuraient l'avoir rencontré à Jtapua, où il se préparait à descendre le Parana jusqu'à *Corrientès*. Puisse cette heureuse nouvelle se confirmer ! Pussions-nous revoir bientôt l'ami et le compagnon de M. de Humboldt !

POLE ARCTIQUE. — *Expédition du capitaine Ross.*
 — Le capitaine Ross, dont les journaux ont annoncé le nouveau voyage au Pôle Arctique, est parvenu sans aucun accident au 67^e degré de latitude. Son bateau à vapeur a parfaitement supporté l'épreuve d'une mer extrêmement rude. Toutefois, une rafale, qui l'a assailli, a brisé son principal mât, et l'équipage aurait été fort en peine de le remplacer dans un pays où l'on ne trouverait pas de quoi faire le manche d'une pioche, si par un bonheur inoui, il n'eût rencontré un navire anglais qui, ayant été pris par les glaces, avait été abandonné. Après en avoir tiré un mât et des vivres, on en a fait une conserve du bateau à vapeur.

POLE ANTARCTIQUE. — *Expédition de M. Palmer.*—
 Les brigs *l'Annawan* et *le Scraph* ont dû partir de New-York à la fin d'octobre dernier, pour entreprendre un voyage de commerce et de découvertes qui doit durer trois années. Ils exploreront les régions du pôle austral : leur équipement est parfaitement calculé pour résister aux périls de cette navigation ; l'équipage de chaque navire se compose de cinquante hommes, jeunes et robustes. Entre autres objets qu'ils emportent, on remarque des pirogues faites en os de baleine qui se transforment à volonté en de commodes traîneaux pour passer les montagnes de glaces.

M. Palmer a été nommé capitaine de cette expédition. Il est déjà connu par la découverte d'un grand groupe d'îles près du pôle antarctique. Le cap. Pendleton commande *le Scraph*. Le docteur James Eights d'Albani, savant naturaliste, et M. Reynolds, habile négociant, font partie de cet intéressant voyage dont on espère beaucoup pour l'avantage des sciences, quoique ce ne soit qu'une entreprise particulière. Des concitoyens de ces courageux voyageurs leur ont fait généreusement don d'une bibliothèque de quelques

centaines de volumes choisis et de beaucoup d'instrumens nautiques propres à un voyage de long cours.

JAPON — *Nouvelles de M. Siebold.*

On nous écrit de Hollande : La mère du docteur Siebold, retenu par le gouvernement japonais pour avoir voulu exporter de ce pays des cartes géographiques très-détaillées, vient de recevoir l'assurance du ministère hollandais des colonies, que rien de fâcheux n'est arrivé à son fils, et que le gouvernement des Pays-Bas mettra tout en œuvre pour sa prompte délivrance.

PERSE. — *Assassinat de M. Schultz.* — Des lettres de Tiflis, donnent la triste nouvelle de la mort affreuse de M. Schultz. Ce jeune savant de la plus haute espérance voyageait, depuis plusieurs années, dans l'Orient, aux frais et par les ordres du roi. Il était principalement chargé d'entreprendre des recherches sur les antiquités de la Perse. Une partie des observations et des découvertes qu'il avait fait parvenir au gouvernement, ont été indiquées et consignées dans le journal asiatique de Paris, ou dans le journal dessavans. On avait lieu d'espérer que le séjour de M. Schultz en Perse nous donnerait une ample moisson d'observations de la plus haute importance. Le ciel en a ordonné autrement; cet intrépide et intéressant voyageur vient d'être massacré dans le Kourdistan, aux frontières de Inal-Hucrilé, entre les villages de Bach-Kullah et de Perinham-Hichin. L'envoyé anglais de Tauris, M. le colonel Macdonald, s'est empressé d'envoyer sur les lieux un homme de confiance pour recueillir, s'il était possible, les effets et les papiers de M. Schultz. On assure aussi que l'envoyé de Russie a également pris le plus vif intérêt au sort de l'infortuné voyageur.

AFRIQUE. — *Colonie de Liberia. Mort d'Abduhl-Rahaman.* — Cette colonie, formée par les soins de la compagnie de colonisation américaine, compte à peine huit ou neuf ans d'existence, et déjà elle renferme près de deux mille noirs libres qu'on y a transportés des États-Unis. Les premiers colons y arrivèrent au mois de décembre 1821, et y fondèrent l'établissement de *Monrovia*, près de l'embouchure du fleuve Muserado et du cap du même nom. Assaillis à plusieurs reprises par des peuplades voisines, ils eurent d'abord beaucoup de peine à se maintenir; mais renforcés depuis par l'arrivée d'autres émigrans, et assurés de la protection de Boatswain, roi du Condoes, ils se sont étendus par degrés dans le pays et y possèdent maintenant plusieurs établissemens.

Le but de la société est de transporter sur la côte d'Afrique tous les noirs libres qui veulent s'y rendre, pour diminuer les gens de couleur des états méridionaux de l'Union où leur nombre, toujours croissant, ne laisse pas que d'inspirer des craintes sérieuses. La société a jusqu'ici dépensé 70,000, dollars qu'elle a employés à maintenir son agent, et à acheter un territoire de cent-cinquante milles le long des côtes et dont l'étendue intérieure est illimitée sur plusieurs points. La société a donné à la colonie une constitution et des lois (22 octobre 1828), qui garantissent aux habitans à peu près les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les citoyens des États-Unis. Leurs exportations, en 1828, ont été de plus de 68,000 dollars, et la valeur de leurs propriétés, à la même époque, pouvait être de 140,000.

Les pays voisins sont actuellement gouvernés par des princes amis, qui ont déjà fait eux-mêmes des progrès dans les arts de la civilisation. Les directeurs espéraient tirer le plus grand avantage de l'influence d'un ancien roi de cette partie de l'Afrique, conduit en esclavage aux États-Unis, et que la Société avait racheté pour l'envoyer à Libéria.

Toutes fois , les dernières nouvelles de la colonie nous apprennent qu'il y est mort , le 6 juillet dernier , peu de jours après son arrivée. Ce prince nommé *Abduhl Rahaman* , était né à *Temboctou* dont son grand-père était roi. Étant entré dans l'armée de *Foutah-Jallo* (1) qui dépendait alors de *Temboctou* , il fut chargé du commandement d'une expédition contre les *Hebohs* , fut fait prisonnier avec presque tous les siens , et mis à bord d'un bâtiment négrier , destiné pour les *Antilles*. Là , il fut vendu comme esclave , et ayant été ensuite envoyé à *Natchez* , il y vécut long-temps dans cette condition. Quelques années auparavant , le docteur *Cox* , chirurgien à bord d'un navire qui faisait le commerce sur la côte d'*Afrique* , ayant pénétré dans le pays , s'y égara , et fut abandonné. Après avoir erré quelque temps , il arriva à la capitale du *Foutah-Jallo* , où blessé et malade , il fut accueilli par *Abduhl* qui lui donna l'hospitalité durant six mois. Le docteur *Cox* , de retour aux *États-Unis* , ayant eu occasion de visiter *Natchez* , seize ans après , fut reconnu par le prince noir. *M. Cox* pénétré de reconnaissance et touché de compassion pour le sort de cet infortuné , lui procura la liberté , et le recommanda au gouverneur qui lui accorda un passage pour son pays natal. Sa mort est d'autant plus déplorable pour la colonie , qu'il était allié à plusieurs chefs puissans des pays situés entre *Timbou* et *Temboctou* , et que son frère *Abduhl Kadre* occupe le trône du *Foutah-Jallo* , royaume à peine éloigné de 200 milles de *Libéria*. Comme il écrivait l'arabe avec facilité et parlait plusieurs langues de l'*Afrique* , la Société espérait , par son intermédiaire , établir des relations importantes avec l'intérieur. Peut-être y parviendra-t-elle encore à l'aide de ses enfans , pour la rançon desquels des citoyens des *États-Unis* ont déjà souscrit quatre mille dollars.

L'institut théologique de *Basle* , en *Suisse* , vient d'en-

(1) *Foutah-Dialon*.

voyer à New-York, quatre missionnaires qui doivent s'y embarquer pour Liberia. Une branche de la Société de colonisation a tenue une assemblée dans cette ville, au mois de novembre dernier et le rapport qui lui a été lu sur l'état de la colonie, en donne une idée des plus favorables : « Les profits immenses, y est-il dit, que les capteurs des prisonniers africains retirent de leur vente aux négriers le long des côtes, sont une des causes principales de la continuation de cet abominable trafic de chair humaine. La Société cherche à persuader aux naturels d'y renoncer et de se livrer au commerce de l'ivoire, de la gomme, du café, des teintures et des drogues qui abondent dans leurs pays, et pour lesquels *les États-Unis leur enverraient en échange des étoffes de coton et de laine, des objets de quincaillerie, de la fayence, etc.* Ce résultat, elle espère l'obtenir à l'aide des lumières du christianisme et de la civilisation, et alors quel service n'aura-t-elle pas rendu à sa patrie et à l'humanité en général ?..... »

BAR.....

DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉCRET DE GUERRERO, ABOLISSANT L'ESCLAVAGE AU MEXIQUE.

*Le président des états-unis du Mexique, aux citoyens de la
république,*

SALUT.

» Désirant signaler, dans cette année 1829, l'anniversaire de notre indépendance par un acte de justice nationale, qui puisse à la fois contribuer à consolider notre tranquillité intérieure, coopérer au développement de la prospérité de la république, et rendre à une portion de sa population ces droits sacrés que la nature accorde à tous, et que protègent nos lois sages et justes.

Conformément à l'article 30 de l'acte constitutif,

Usant des droits extraordinaires accordés au pouvoir exécutif, je décrète :

Art. 1. L'esclavage est pour toujours aboli dans toute l'étendue de la république ;

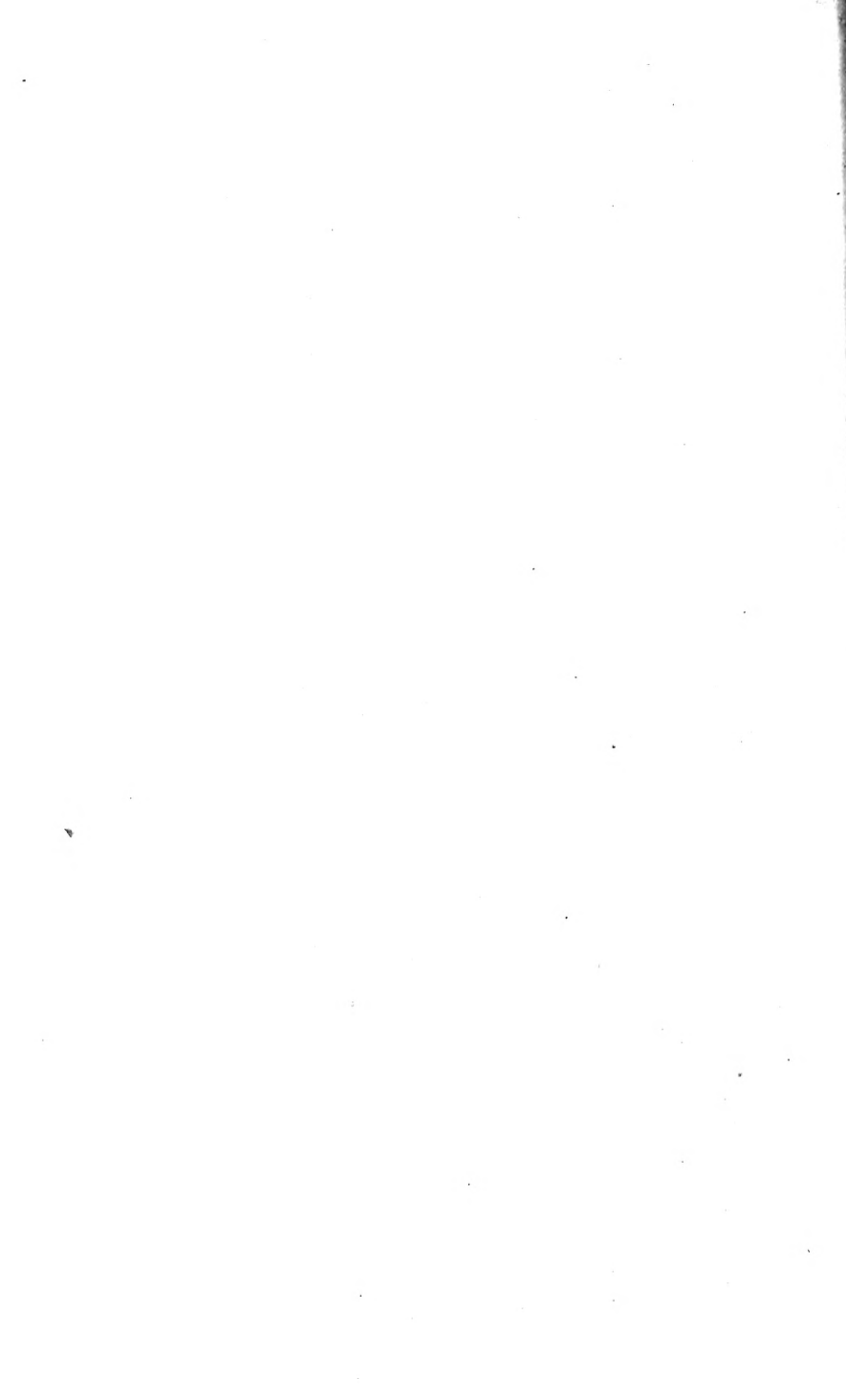
2. Tous les individus, qui jusqu'à ce jour ont été esclaves, sont libres ;

3. Lorsque la situation financière de la république le permettra les propriétaires d'esclaves seront indemnisés ; l'indemnité sera déterminée par une loi.

Afin que le présent décret ait une pleine et entière exécution, j'ordonne qu'il soit imprimé, et adressé à tous ceux qui ont intérêt à ce qu'il ait son plein et entier effet.

Donné au palais fédéral de *Mexico*, le 15 septembre 1829 ;

VICENTE GUERRERO.



Annonces Bibliographiques.

Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux ; par B. H. Nadault, ingénieur des ponts-et-chaussées. Brochure in-4° de 60 pages. Roret, Paris, 1829.

Tout, en France, subit l'empire de la mode : les systèmes les plus opposés sur les objets les plus sérieux, comme sur les objets les plus frivoles, ont eu leur tour de faveur. La solution des questions importantes qui concernent les communications intérieures n'a pas été elle-même à l'abri de cette influence. La canalisation générale de la France, dont les immenses avantages avaient frappé tous les esprits, a subi depuis quelque temps une espèce de défaveur, et les chemins de fer ont été préconisés avec un enthousiasme qui eût pu induire en de graves erreurs, s'il eût été moins exagéré. Ainsi, pour éviter que bientôt on ne propose de combler nos canaux pour établir des chemins de fer sur leurs ruines, il est bien important de proclamer cette vérité ; c'est que la question tendant à établir la prééminence de l'un des systèmes de communication intérieure, n'est pas susceptible d'une solution générale, et qu'une foule de circonstances locales et de considérations particulières peuvent faire pencher la balance dans l'un ou dans l'autre sens. M. Nadault, ingénieur des ponts-et-chaussées dans le département de la Haute-Marne, a eu l'heureuse idée d'étudier et de comparer les opinions dissidentes, de réunir les considérations générales et les expériences exactes, propres à définir chaque système de transport sous leurs divers points de vue, et en-

fin de réduire en nombres les avantages comparatifs de chacun d'eux, dans un mémoire qu'il vient de publier, sous le titre de *Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures, au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux.*

Un des résultats les plus utiles de ce travail, est la détermination des résistances propres à chaque voie de communication, ou des nombres qui sont le rapport inverse des poids qu'une même force peut mouvoir avec une vitesse déterminée, sur une route, un chemin de fer ou un canal. L'auteur arrive ensuite à l'évaluation numérique des avantages absolus des trois systèmes, après avoir tenu compte de toutes les circonstances qui sont susceptibles d'entrer dans le calcul. Ces résultats, de la plus grande importance, sont établis sur tout ce qu'il était possible de réunir de plus positif en expériences exactes, et en considérations théoriques. Une partie intéressante du mémoire renferme des considérations remarquables sur l'état actuel des routes en France et en Angleterre, sur les péages en général, et sur la relation qui existe entre l'établissement des barrières des routes et la navigation intérieure du pays. Enfin des notes sur la force du cheval, sur les machines à vapeur et sur la comparaison de ces deux genres de moteurs, jettent une vive lumière sur une matière restée long-temps obscure.

Une exposition claire et méthodique d'un grand nombre de faits bien constatés, des conséquences remarquables déduites de ces faits par des raisonnemens rigoureux, caractérisent cet ouvrage qui se recommande également à l'attention des hommes de l'art, et à celle de toutes les personnes dont l'esprit est naturellement porté vers ces connaissances positives. On ne peut que savoir gré à M. Nadault d'avoir consacré ses loisirs à des recherches d'une utilité aussi immédiate, au moment même où s'agitent de grandes questions qui intéressent au plus haut degré l'industrie française. Ce jeune ingénieur a su, en outre, dépouiller la science de son austérité et mettre les vérités les plus abstraites à la portée de tout le monde : c'est un genre de mérite qui est bien loin d'être commun.

Voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale ; précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827 et 1828, par René Caillié. Ouvrage dédié au Roi, orné du portrait de l'auteur, d'une vue de Temboctou et de plusieurs planches, et accompagné d'une très-grande et belle carte itinéraire, avec des remarques géographiques, par M. Jomard. 3 vol. in-8. Prix : 30 fr. et 35 fr. par la poste. Paris, chez Mongie aîné ; boulevard des Italiens, n. 10.

Passionné dès l'enfance pour les voyages, M. Caillié, âgé de 16 ans, et ne possédant que 60 fr., s'embarque sur la gabarre *la Loire*, qui allait au Sénégal de conserve avec *la Méduse*. Débarqué à Saint-Louis, il prend part dans une expédition de découvertes dont la mauvaise issue, loin de rebuter, enflamme son courage. Malgré les sages remontrances de M. le baron Roger, il part de nouveau avec quelques marchandises, pour le pays de Braknas, dans l'intention d'apprendre l'arabe, ainsi que la pratique du culte des Maures. Il obtient un accueil favorable, en prétextant de se convertir à l'islamisme et de vivre chez un peuple dont il a entendu vanter la sagesse.

Maître enfin de la langue du pays, et assez familier avec le Coran, le jeune Caillié revient au Sénégal, et sollicite les moyens de mettre son projet à exécution ; mais son âge n'inspire pas assez de confiance. N'ayant rien pu obtenir, il amasse, pendant seize mois de pénibles labeurs, une somme de 2,000 fr., et avec ce faible pécule, quelques médicamens, deux boussoles de poche, un costume arabe et le Coran, il part pour son grand voyage. A peine a-t-il fait une marche de deux heures, qu'il trouve les tombeaux du major Peddie et de ses compagnons, morts victimes d'une entreprise semblable. Mais il repousse un si funeste augure et continue sa route.

On le voit, parti de Kakondy le 19 avril 1827, reconnaître la position presque inconnue des sources de Bafile, passer ensuite le Dhiolibà (Niger) ; de là se rendre à Kankan, grande ville dans le pays de ce nom, et se porter jusqu'à deux cents milles dans l'est, au delà du Soulimana, jusqu'à Timé, où il arrive le 3 août,

Là, il est retenu par le scorbut, et reste plusieurs mois entre la vie et la mort ; couché sur la terre , privé des secours de l'art et des médicamens , n'osant pas réclamer la pitié de ses hôtes , effrayés des progrès de la maladie , il ne trouve d'asile que dans la compassion d'une négresse qui lui prodigue les plus tendres soins. Comment ne pas frémir quand on voit cet intrépide jeune homme lutter cinq mois contre la mort , et arracher de ses propres mains les parties de son corps atteintes par la gangrène. Enfin il entre en convalescence , et , sans attendre son rétablissement , commence une autre excursion. Résolu de rejoindre le Dhioliba , il part le 9 janvier 1828. Après avoir vu ou passé plus de cent villages , il revoit le fleuve , et en traverse plusieurs bras pour se rendre à Jenné le 11 mars. Après une résidence de treize jours , M. Caillié s'embarque sur le grand fleuve et recueille des notions aussi positives que neuves sur son cours , sur ses affluens et ses îles , et notamment sur le lac Debo. Enfin il arrive le 19 avril à Cabra , port de Temboctou ; dès le lendemain , il fait son entrée dans cette ville célèbre.

Le Mexique, par Y. C. Beltrami, ex-conseiller à une cour royale de l'ex-royaume d'Italie, etc. , etc. ; 2 vol. in-8°. Chez Crevot, rue du Bac ; et Delaunay, Palais-Royal. Prix : 15 fr.

Précédé par le souvenir de ses voyages aux sources du Mississipi et de la rivière sanglante , M. Beltrami était en droit d'attendre des lecteurs l'accueil que reçoit sa nouvelle publication. Nous nous réservons , dans un de nos prochains numéros , d'en rendre un compte plus étendue , et de donner quelques citations , qui pourront faire apprécier l'intérêt que présente ce voyage. Nous nous bornerons , pour le moment , à signaler d'une manière plus particulière , dans l'ouvrage de M. Beltrami , ce qui a rapport aux antiquités du Mexique , où nous avons remarqué une foule de renseignemens aussi curieux que nouveaux. La demi-civilisation du Mexique et de quelques autres parties de l'Amérique , était-elle , au moment de la découverte , dans un mouvement ascendant , ou

au contraire, le résultat d'une civilisation décroissante et retournant à la barbarie? Telle est la question restée jusqu'à ce jour sans solution. M. Beltrami, sans la résoudre lui-même, est parvenu à l'éclaircir par plusieurs fragmens de son voyage, et notamment par celui que nous venons de citer.

—

Nouvelles tables astronomiques et hydrographiques, contenant un traité abrégé des cercles de la sphère; la description des instrumens à réflexions; diverses méthodes pour obtenir les latitudes et les longitudes terrestres; une nouvelle table de logarithmes des sinus, cosinus, tangentes et cotangentes, de seconde en seconde pour les 90 degrés du quart de cercle; par V. Bagay, professeur d'hydrographie: édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée par MM. Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24; un fort volume in 4°. Prix: 25 fr. pour Paris, et 30 fr. par la poste pour les départemens.

—

THE LONDON EXPRESS

AND

PARIS ADVERTISER,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE,

ET PETITES AFFICHES ANGLAISES DE PARIS.

Ce nouveau Journal anglais paraît à midi, et part par la poste du jour pour les départemens et l'étranger.

Il contient les nouvelles arrivées par tous les courriers du matin, et celles des journaux de Paris; il possède une vaste correspon-

dance, et consacre une partie de ses colonnes à des renseignements financiers et commerciaux.

Les bureaux sont rue Feydeau, n° 3, à Paris.

Les prix d'abonnemens sont :

POUR PARIS	1 mois.	10 fr.
	3 mois.	30
	6 mois.	56
	L'année.	108
POUR les DÉPARTEMENS	1 mois.	11
	3 mois.	32
	6 mois.	60
	L'année.	116
POUR L'ÉTRANGER	3 mois	35
	6 mois.	66
	L'année	128

ERRATA.

Page 61 — Mauzé, lisez Mauzé (département des Deux-Sèvres).

Page 62 — *Sarakoalis*, lisez *Sarakolais*.

Page 72 — ALLAHAKBAR, lisez ALLAH AKBAR.

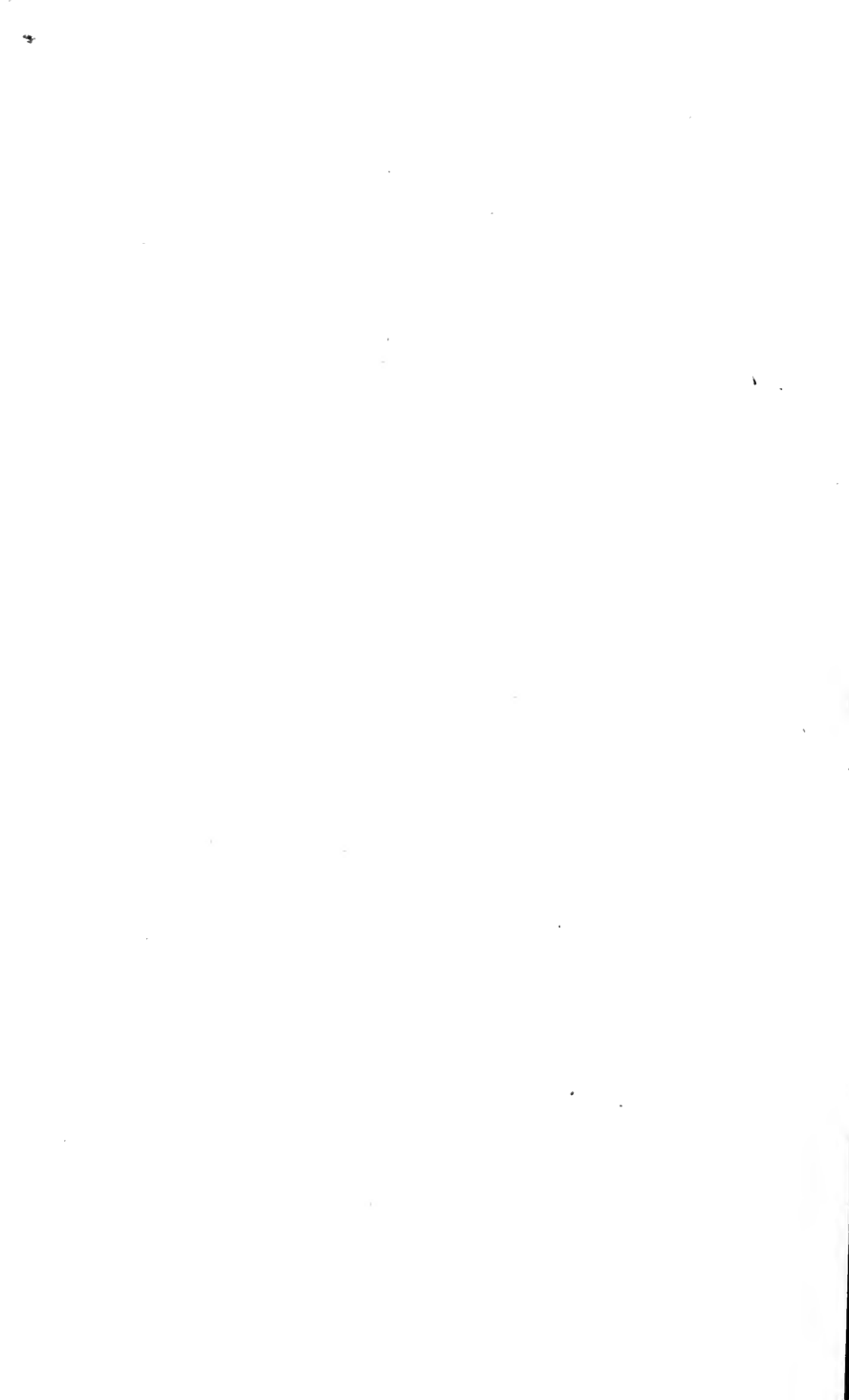
Pages 111 et 112 — *Jeudo*, lisez *Jedo*.

Page 123 — Balby, lisez Balbi.

Page 129 — DE LA DÉLIVRANCE DE L'ÉGYPTE, lisez LA DÉLIVRANCE
DE L'ÉGYPTE.

Page 134 note — Rotle (livre de 180 drachmes; centième partie
du k'anthar, quintal turc) équivalant à
57 kil. 600, lisez rotle (livre de 180 drach-
mes), centième partie du k'anthar (quintal
turc), qui équivaut à 57 kil. 600.

C'est également par erreur que les deux premiers articles des *Nouvelles*
ont été rangés dans notre division, ils appartiennent aux *Variétés*.



I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.



REVUE DES DEUX MONDES ;

JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE.

ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

ESSAI

SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

(Deuxième article.)

ASIE.

La population de l'Asie est un problème qui n'a pas encore pu être résolu d'une manière satisfaisante; et il y a toute apparence qu'il se passera

bien des années avant qu'il le soit. Les géographes, partant de principes souvent erronnés, et le plus souvent encore hypothétiques, ont offert, et présentent tous les jours dans leurs ouvrages les opinions les plus contraires. Riccioli, depuis 1660, avait accordé à cette partie du monde 500 millions d'habitans, nombre qui, par la suite, a été presque constamment adopté dans beaucoup d'ouvrages. Le savant Süssmilch, dont l'opinion est d'un grand poids relativement à ce sujet, en s'appuyant sur cette base erronnée que l'Asie était cinq fois plus grande que l'Europe, en estima la population absolue à 650 millions, dans la supposition que la population relative de ces deux parties du globe était égale. Cette évaluation a été reproduite de nos jours encore, sans aucun examen, par un grand nombre de géographes et de naturalistes. Depuis la fin du 18^e siècle, la plupart s'accordent, on ne sait trop pourquoi, à porter à 580 millions la population de l'Asie. Mais, tandis que Volney, en 1803, la réduisait à 240 millions, que M. Graberg, en 1813, ne l'estimait, y compris la Malaisie (Archipel Indien), qu'à 366 millions, que *l'Oriental Herald* ne l'évaluait en 1822, qu'à 372,700,000, et que la plupart des géographes anglais s'arrêtent à 400,000,000, Stein l'élève de nouveau à 556,517,000, et Melish la porte jusqu'à 600,000,000. Le savant Hassel, après avoir flotté entre 581 et 480 millions, s'était arrêté naguère à 480 millions, et Malte-Brun, à 340 millions.

Dès l'année 1816, en adoptant pour l'Asie les

confins tracés par ce dernier géographe, nous avons estimé sa population à 360 millions. Pour comparer notre évaluation avec celle des autres géographes, il faut ajouter la population de la Malaisie (Archipel Indien) et celle de toute la Russie d'Europe, que les auteurs allemands placent en Asie. D'après les calculs de Hassel, et d'après sa manière de tracer les limites orientales de l'Europe, il faudrait ajouter 31 millions à notre évaluation, ce qui ferait 391 millions. Les recherches que nous avons faites depuis, pour connaître la population des différens états de l'Asie, nous ont engagé à modifier nos premiers calculs et à porter à 390 millions la population totale de cette partie du monde, dans les nouveaux confins que nous lui avons assignés; c'est-à-dire, en retranchant de l'Asie toute la Malaisie, et tous les pays situés à l'ouest de l'Oural, et au nord de la chaîne du Caucase. Nous allons maintenant exposer les bases qui nous ont servi pour obtenir cette somme, en déterminant, d'une manière approximative, d'après des recherches spéciales et des raisonnemens appuyés sur des faits, la population absolue des principaux états de l'Asie. Nous commencerons par l'Asie ottomane.

Peu de contrées de l'Asie ont été plus souvent visitées par les voyageurs que l'ASIE OTTOMANE. Cependant, on est encore réduit à de simples conjectures sur tout ce qui concerne le nombre de ses habitans. En ne tenant aucun compte de l'opinion de M. Took, qui, d'après des estimations aussi vagues qu'exagérées, accordait, vers le com-

mencement du 19^e siècle, 36 millions à cette partie de l'empire ottoman, et en rejetant les estimations d'autres auteurs qui la portaient encore à 25 millions, ainsi que celles de Etou, et de Bruns, qui la réduisaient, contre toute vraisemblance, le premier à 9 millions, et le second à 8, nous nous bornerons à citer les évaluations des auteurs suivans. Elles diffèrent peu entre elles, et, tout bien pesé, elles nous paraissent mériter la préférence sur toutes les autres. Liechtenstern estimait la population de l'Asie ottomane à 11,450,000, Malte - Brun, à 11,300,000, Galletti, à 11,090,000, Hassel, à 11,064,000, Gråberg, à 11,000,000. Eu égard au grand nombre de villes populeuses, que contient cette partie de l'Asie, à la population assez concentrée qu'on rencontre le long des côtes occidentale et nord-ouest de l'Anatolie, dans plusieurs parties de l'Arménie, et le long de l'Oronte, du Tigre, de l'Euphrate et d'autres localités, nous avons cru, dès l'année 1816, qu'on pouvait lui assigner 12,000,000, d'habitans. Dans la plaine de Chilik, M. Morier crut se trouver au milieu d'un des plus riens paysages de l'Angleterre. En général, tous les cantons montueux de cette partie de l'Asie sont assez fournis d'habitans. Néanmoins nous croyons qu'à l'égard des Druses et des Maronites, Volney a exagéré leur nombre, en portant ceux-ci à 150,000, et les Druses à 120,000; les évaluations postérieures de M. Corancé, qui les réduit à 106,000, et à 70,000, nous paraissent plus probables. Dans la *Balance politique du globe*, nous avons estimé la totalité des habitans de l'Asie

ottomane à 12,500,000, parce que nous y avons compris la partie de l'Arabie, qui dépend médiatement ou immédiatement du grand-seigneur.

Au milieu de l'étonnante disparité d'opinions des géographes et des voyageurs, sur la population des différentes contrées de l'Asie, il est curieux de voir combien peu elles diffèrent, relativement au nombre des habitans de l'ARABIE. Presque tous les géographes s'accordent à lui en assigner 12 millions. Mais, pour peu que l'on veuille se donner la peine d'examiner l'état du pays, la nature du sol, la manière de vivre de la plupart de ses habitans, et tenir compte des renseignemens positifs recueillis depuis peu, on verra combien ce nombre est exagéré. Les 5 millions que tous les géographes, sur l'autorité de Hassel, accordaient encore à l'État des Wahabites, sont réduits tout au plus à 300,000 par M. Mengin; et les observations faites par le capitaine Sadler, qui, en 1819, a traversé toute l'Arabie, depuis le golfe Persique jusqu'à la mer Rouge, sont bien loin de contredire cette évaluation du voyageur français. En combinant tout ce que Niehbur, et autres voyageurs, ont pu rassembler sur l'Yemen, sur l'imanat de Mascate, et sur la côte orientale du golfe Persique, qui sont les seules parties qui offrent une population assez considérable, nous croyons qu'on ne se tromperait pas beaucoup, si l'on portait la totalité du nombre des habitans de l'Arabie à six millions.

Induit en erreur par d'imposantes autorités, et privé des ressources littéraires qu'on trouve à

Paris, nous avons évalué beaucoup trop bas, dans notre *Compendio*, la population du TURKESTAN INDÉPENDANT. Les voyages de Mouraviev, de Nazarov, de Jakovlev, de Mayendorf, de Frazer, et de Moorcroft, ont répandu dernièrement beaucoup de lumières sur cette région; ils nous ont fait connaître l'existence de plusieurs villes populeuses; ils nous ont décrit des campagnes riantes et bien cultivées; ils nous ont apporté plusieurs listes de tribus nombreuses, de pasteurs nomades; ces voyageurs nous ont même fait connaître des cantons peuplés et florissans, là où nos cartographes se plaisaient à tracer des déserts stériles, ou de vastes solitudes. D'après les renseignemens les plus récents, et l'étendue plus grande que l'état politique actuel du Turkestan nous ont engagé à lui assigner, nous croyons qu'on ne saurait lui accorder moins de 6 millions d'habitans.

Malgré le grand nombre de descriptions et de voyages publiés sur les contrées qui s'étendent depuis l'Euphrate jusqu'à l'Indus, il faut avouer qu'on ne sait absolument rien de positif sur leur population. Les évaluations des indigènes, des voyageurs et des géographes sont tellement différentes entre elles, que tout calcul moyen devient absolument illusoire. En effet, comment prendre la moyenne entre les 200 et les 60 millions d'habitans auxquels la portent les indigènes, et entre les 20 et les 3 millions auxquels Gardanne et Olivier, réduisent la population de toute la moitié occidentale de cette contrée? Il serait absurde de donner maintenant à

la Perse les 40 millions qu'elle pouvait à peine nourrir à l'époque de Chardin. Mais à l'égard du royaume d'Iran ou de la Perse occidentale, devons-nous admettre les 20 millions du général Gardanne, les 19 millions de Bertuch, les 18 à 20 millions de Macdonald Kinneir, les 18 millions et les 13 millions et demi de Hassel, ou bien préférer les 7 millions de M. Jaubert, et les 6 millions de Pinkerton et de Malcolm? En réfléchissant à la grande destruction d'hommes causée par les guerres qui ont désolé ces malheureux pays pendant presque tout le dix-huitième siècle, aux suites des discordes et des guerres, qui, depuis quelques années, agitent le royaume de Caboul, à la faible population remarquée déjà par le père Pacifique, vers la moitié du dix-septième siècle, et aux vastes déserts qui occupent une partie si considérable de la superficie de cette région, ainsi que le grand espace qu'exige le genre de vie des peuples nomades qui le parcourent dans tous les sens, nous croyons qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité si on lui assignait 17 millions d'habitans. Dans cette somme, 9 millions appartiennent au royaume de Perse proprement dit. Ce nombre ne paraîtra pas fort, si l'on pense que les tribus nomades de ce royaume, estimé par M. Macdonald Kinneir est plus de la moitié de la population, n'en forment plus actuellement que le tiers, selon M. le colonel Drouville. Cet habile officier fait observer, à cette occasion, que plusieurs d'entre elles se sont dé-

finitivement établies à demeure fixe dans des villes et des villages qu'elles ont construits, par ordre du roi régnant, sur les terres qu'elles occupent depuis long-temps en vertu de concession. A l'égard de la Perse orientale, nous remarquerons que MM. Christié et Pottinger ont trouvé dernièrement couverts de villes et de villages, ou parcourus par de nombreuses tribus nomades, de vastes espaces que les géographes regardaient depuis long-temps comme la continuation des déserts qui couvrent une partie si considérable de cette région. Nous croyons donc qu'on ne trouvera pas exagérée la population de 6 millions que nous avons donnée au royaume actuel de Caboul. Elle est sûrement plutôt au-dessous qu'au-dessus de sa population réelle que, contre toute probabilité, nous voyons réduite à 3 millions, par le savant M. Stein, et par plusieurs autres géographes.

Depuis la moitié du dix-huitième siècle, les voyageurs et les gouvernemens européens qui dominent sur l'INDE ont rassemblé et rassemblent continuellement des matériaux pour rédiger la statistique de cette vaste contrée. Les géographes et les statisticiens ont dressé depuis plusieurs années des tableaux détaillés de la population de ses villes, de ses districts, de ses provinces et de ses royaumes; mais au milieu de cette richesse illusoire de matériaux, le géographe se tromperait fort s'il croyait avoir les moyens de déterminer avec précision le nombre des habitans de l'Inde. Les cent millions que lui accordait Süssmilch, et les éva-

luations de Raynal, ne sont et ne pouvaient être que des conjectures, vu l'époque où ces auteurs écrivaient. L'évaluation de M. Le Goux de Flaix, qui estimait, il y a quelques années, la population de l'Inde à 184 millions, est extraordinairement exagérée; celle de M. Collin de Bar, qui, dans son *Histoire ancienne et moderne de l'Inde*, publiée à Paris, en 1815, la portait à 364 millions, est absurde. On ne doit donc tenir aucun compte des évaluations de ces derniers auteurs; elles ne méritent pas même l'honneur d'une réfutation. D'après les calculs approximatifs du célèbre major Rennel, qui ont servi de base aux évaluations faites plus tard par le savant Graberg et par Bertuch, la population de l'Inde serait au-dessous de 95 millions, tandis qu'elle s'élèverait au-dessus de 100 millions d'après ceux de Canning, à 110 d'après l'évaluation de Orme et même à 120 millions d'après un calcul moyen fait par M. Lindner. Ce sont ces calculs qui ont servi de base à toutes les estimations des géographes anglais, français et allemands; elles ont pour elles des probabilités, quoiqu'elles ne puissent être encore que des conjectures, puisque, comme le dit positivement M. Hamilton, dans son *East-India Gazetteer*, ce n'est que sous l'administration du marquis de Wellesley, en 1801, qu'on s'occupa sérieusement de connaître la population de l'Inde soumise aux Anglais. Mais l'aversion des naturels pour tout ce qui a seulement l'apparence d'innovation; la crainte d'être plus immédiatement soumis à l'administra-

tion; celle d'être plus fortement imposé; l'incapacité de plusieurs indigènes pour s'acquitter convenablement d'un travail qui exige beaucoup de soin et de connaissances; enfin les nombreuses subdivisions, l'isolement des castes et des tribus, la diversité du langage, la confusion et les lacunes qui résultaient nécessairement de toutes ces causes, rendirent extrêmement imparfait ce premier essai. Les tableaux dressés par les magistrats de chaque district offrirent une différence énorme, comparés au tableau correspondant, dressé par le receveur; et l'un et l'autre restèrent infiniment au-dessous, dans leur estimation respective des résultats obtenus postérieurement par M. Francis Buchanan dans les mêmes districts. Le tableau ci-dessous offre ces discordances; ce sera un exemple d'après lequel tout lecteur impartial pourra juger du degré de confiance que peuvent mériter les calculs relatifs à la population des contrées situées hors d'Europe, que les voyageurs, les géographes et les statisticiens nous rapportent minutieusement à l'appui de leurs opinions.

TABLEAU COMPARATIF

DES RECENSEMENS

FAITS DANS QUELQUES DISTRICTS DU BENGALE.

	Habitans.
<i>District de Rungpour.</i> D'après le relevé du magistrat, en 1801. . .	1,000,000
D'après le relevé du receveur, en 1801. . .	400,000

		Habitans.
	D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1809.	2,735,000
<i>District de Dinagepour.</i>	D'après le relevé du magis- trat, en 1801. . . .	700,000
	D'après le relevé du rece- veur, en 1801. . . .	1,000,000
	D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1808..	3,000,000
<i>District de Purneah.</i>	D'après le relevé du magis- trat, en 1801. . . .	1,400,000
	D'après le relevé du rece- veur, en 1801. . . .	1,450,000
	D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1810.	2,900,000

Auquel de ces différens résultats devons-nous donner la préférence pour asseoir notre opinion relativement à la population de l'Inde? Comme officiels ils devraient inspirer tous le même degré de confiance; mais les différences énormes qu'ils offrent ne permettent pas de les regarder comme des élémens homogènes dont on puisse tirer une moyenne. M. Hamilton, qui, à l'avantage d'avoir été long-temps sur les lieux, joint celui d'une foule de connaissances positives, résultat de ses recherches sur ce sujet, n'hésite pas à donner la préférence au travail de M. Francis Buchanan. L'examen partiel auquel on a soumis quelques-uns des tableaux de population dressés par ce dernier, le travail de M. Bayley, fait en 1814, sur le district de Burdwan, et les rapports d'autres officiers sur la population de quelques districts décrits par M. Buchanan ont confirmé l'exactitude de son travail. On

peut donc, avec M. Hamilton, regarder le résultat du recensement de 1801, fait par les magistrats et par les receveurs des districts, comme offrant le *maximum* de la population existante à cette époque. Prenant donc pour base les sommes auxquelles M. Hamilton a cru pouvoir s'arrêter comme le *maximum* de la population de l'Inde pour l'année 1820, sommes, que, faute de documens plus récents, il a cru pouvoir reproduire en 1828, nous accorderons, avec ce savant géographe, 134,000,000 à l'Inde, dans les confins que nous lui avons assignés, quoique ces derniers diffèrent en quelque partie de ceux tracés par M. Hamilton.

Après ce que nous venons d'exposer, il serait aussi inutile que ridicule d'exiger une précision mathématique en traitant d'un sujet qui offre tant de vague, et dans lequel l'erreur peut s'élever à quelques millions. Cependant nous ferons observer que l'examen des changemens politiques arrivés dans ces dernières années, dans différentes parties de l'Inde, nos propres recherches et celles de M. Hassel nous ont engagé à faire plusieurs modifications dans tout ce qui concerne les détails relatifs au nombre d'habitans de cette région.

La population de l'INDO-CHINE offre encore plus d'incertitude que celle de l'Inde proprement dite. Nous commencerons par l'EMPIRE BIRMAN, dont la population a été estimée dernièrement depuis 3 jusqu'à 33 millions. Vouloir prendre la moyenne entre ces deux évaluations, serait chercher la vérité dans l'erreur. Pour obtenir quelque approximation raisonnable,

ble sur le nombre des habitans de cet empire, il faut d'abord mettre de côté toutes les opinions évidemment erronnées soit en plus, soit en moins. Outre les deux que nous venons d'énoncer, nous écarterons d'abord les évaluations du missionnaire Judson et du major Symes, qui accordaient l'un 20 et l'autre 17 millions à l'empire birman; ensuite celles de M. Hamilton, qui lui en assigne de 8 à 10, et celle de Wallace et d'Hiram Coxe qui s'accordent à la porter à 8 millions.

Mais tous ces calculs, ayant été faits sur des bases vagues et inexactes, ne pouvaient donner que des résultats aussi peu sûrs que discordans. C'est ainsi que la Gazette officielle de Calcutta rapportait, il y a quelques années, que l'empereur ayant voulu se faire une idée de la population de ses états, somma chaque ville et chaque village de son empire, de lui fournir un soldat, et que tous ces soldats réunis formèrent une armée de 8000 hommes. Partant de cette base, et accordant à chacun de ces 8000 lieux, l'un portant l'autre, 200 maisons, le rédacteur de la Gazette trouvait un total de 1,600,000 maisons qui, à sept individus chaque, formait une population de 11,000,000 d'ames, nombre qu'il trouvait encore bien faible pour l'étendue de l'empire birman. Mais ce calcul est très-erronné, en ce qu'il est basé sur deux coefficients, qui sont évidemment exagérés. Nous pourrions citer plusieurs exemples à l'appui de notre assertion; mais nous nous bornerons au suivant qui nous paraît très-décisif. M. Thomas Monro, d'après un relevé exact fait en 1816, ayant trouvé

6,011 villages dans le district de Tanjaore, le recensement de 1822 n'offrit que 903,353 habitans. Même en ne retranchant pas toute la population qui vit dans les villes, ces deux nombres ne donneraient qu'environ 150 habitans par village l'un dans l'autre. Nous ne croyons pas qu'un recensement effectif présenterait un nombre beaucoup plus élevé pour les villages de l'empire birman.

L'estimation la plus récente sur la population de cet État est celle de M. Crawford. Elle est fondée sur le produit actuel des sources de pétrole, qui fournissent l'éclairage du pays. D'après cette donnée, ce savant lui accorde tantôt 4,416,000, tantôt 2,414,000, enfin 3,300,000 habitans; et il finit par conclure qu'il n'en possède pas plus de 4 millions. Le capitaine Canning s'était arrêté dernièrement à 3 millions.

Lorsqu'on pense au gouvernement détestable qui pèse sur le peuple de ces fertiles contrées, et à la misère qui en est la conséquence forcée; lorsqu'on sait qu'une très-grande partie du territoire est couverte de forêts, ou consiste en montagnes d'un accès difficile; qu'une autre partie très-considérable est habitée par des tribus barbares sans aucune industrie; que l'agriculture est dans un état pitoyable, et que la guerre civile et étrangère a souvent dévasté ce pays; lorsqu'on prend en considération toutes ces circonstances et qu'on veut comparer l'empire birman avec d'autres pays placés dans des positions à peu près semblables, et dont on connaît le nombre approximatif des habitans, nous

penchons à croire que les 3,500,000 habitans que nous lui avons accordés dans la *Balance politique du globe* est le chiffre qui doit approcher le plus du nombre réel. Ici, nous portons ce nombre à 3,700,000, parce que, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer, nous avons dû augmenter la superficie que, dans la *Balance*, nous lui avons d'abord assignée. Après ce que nous venons de dire, nous croyons inutile de faire aucune remarque sur l'estimation du savant rédacteur de l'*Edinburgh Review* qui accordait 6 à 7 millions à cet empire, ainsi que sur celle de 18 millions que lui attribuait l'auteur d'un article très-remarquable sur la population du globe, inséré dernièrement dans l'*Oriental Herald*, comme aussi sur les calculs de M. Hasel, et des autres géographes pris, qui tous ont pour base les sources et les évaluations que nous venons d'indiquer. Au reste, les dernières conquêtes des Anglais dans cet empire, et les recensemens faits dans les pays qui leur furent cédés ont démontré sans réplique combien on se trompait sur la population de ces vastes contrées.

Presque tous les géographes, à l'instar de Hassel, ont singulièrement atténué la population du ROYAUMÉ DE SIAM. Quelques-uns même se sont aussi plus à le resserrer dans des bornes extrêmement étroites, en lui enlevant au nord de vastes pays qui en dépendent encore, et en regardant comme tout-à-fait indépendans les petits royaumes malais de la péninsule de Malacca, qui en relèvent encore. Presque tous se sont accordés à ne lui assigner

qu'un million et demi d'habitans, ou tout au plus 1,900,000. Hassel, dans le *Vollstaendiges Handbuch*, va même jusqu'à réduire sa population à peine à un million. Sans adopter entièrement l'opinion du rédacteur de l'*Edinburgh Review*, qui estimait dernièrement la population de ce royaume de 7 à 8 millions, ni celle de M. Crawford, qui, l'année passée, la réduisait à 2,790,500, nous avons cru pouvoir la porter d'abord à 3 millions, et définitivement au moins à 3,300,000. Nous ferons observer que dans nos calculs nous avons tenu compte du grand nombre de Chinois qui depuis trente-cinq ans se sont établis dans ce royaume. Nous croyons inutile de réfuter l'estimation extraordinairement erronnée par laquelle certains journaux, en s'appuyant sur l'autorité de M. Crawford, portèrent naguère la population de ce royaume à 28 millions d'ames, dont 12,600,000 Siamois, 440,000 Chinois, 2,000 descendans des Portugais, et le reste Laosciens, Cambogiens, Peguains et Malais.

Mais devons-nous porter avec La Bissacher, Hassel et la plupart des géographes; à 23 millions la population de l'EMPIRE D'AN-NAM, ou bien la réduire avec le savant Graberg à 4 millions, en y retranchant la partie du Laos qui en dépend. Attendu la population très-concentrée du Tonquin et l'accroissement rapide observé dernièrement par Purefoy en plusieurs parties de la Cochinchine, de même que le petit nombre d'habitans que possèdent le Tchiam-pa, le Camboge et autres contrées qui en dépen-

dent, ainsi que la constitution physique d'une grande partie de cet état, et l'absence de toute habitude industrielle parmi les habitans de plusieurs de ses provinces, nous n'hésiterons pas à regarder 12 millions comme le nombre qui doit approcher le plus de la réalité. C'était ce nombre auquel nous nous étions arrêté dans notre *Compendio*, et que nous avons ensuite porté à 14 millions dans la *Balance* pour nous rapprocher de l'estimation que nous tenons de la bouche de MM. Chaignaud et Vanier, Français employés depuis long-temps comme mandarins dans cette extrémité de l'Asie. L'espace nous manque pour exposer les motifs qui nous ont engagé à préférer notre ancienne évaluation. Nous ajouterons seulement que les rédacteurs de l'*Edinburgh Review* et de l'*Oriental Herald* s'accordaient dernièrement à la réduire à 9 millions; et que, selon le capitaine White, un mandarin l'estimait à 10 millions, un autre la portait à 14, les missionnaires la réduisaient à 6, et que M. Crawford, ne lui reconnaît tout au plus que 5 millions d'habitans.

La population de la CHINE a été l'objet de grands débats entre les géographes, les voyageurs et plusieurs savans qui ont écrit sur cet empire. Les Chinois tiennent pourtant avec beaucoup de soin des états statistiques et des relevés de dénombremens; mais il y a des classes nombreuses qui ne sont pas comprises dans les recensemens. Cette circonstance est une des causes principales des différences énormes que l'on observe entre les calculs des auteurs

les plus dignes de foi. Nous avons rédigé le tableau suivant pour rapprocher les unes des autres les principales opinions émises depuis la moitié du siècle dernier jusqu'à nos jours. Il offre un léger échantillon des difficultés sans nombre qu'on trouve dans la rédaction d'une géographie générale, lorsqu'on veut se donner la peine de faire les recherches nécessaires, pour offrir, sur des bases, sinon certaines, du moins probables, toutes les généralités qui concernent la population.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE LA CHINE (1).

	Habitans.
SONNERAT, vers 1780.	27,000,000
L'abbé FELLER, dans son <i>Catéchisme philosophique</i>	50,000,000
Plusieurs géographes et quelques savans, en citant un extrait de la <i>Gazette officielle de Pékin</i> , sans jamais faire attention que cette somme était bien loin de représenter la totalité de la population de la Chine.	55,000,000
Les géographes russes du 18 ^e siècle.	70,000,000
PAW, vers 1778, en regardant ce nombre comme exagéré.	82,000,000
L'abbé d'EPILLY, dans son <i>Manuel de géographie</i> , en portant, vers 1770, à 59,688,364 le nombre des mâles.	120,000,000
DESGUIGNES, dans ses premiers ouvrages.	137,000,000
ABEL REMUSAT, en additionnant le <i>minimum</i> de la population assignée à chaque province, par le <i>Tai-thsing-y toung-tchi</i>	140,000,000

(1) Voyez aussi aux *Variétés*.

Habitans.

KLAPROTH, d'après un recensement fait en 1790.	142,326,734
AMIOT, d'après le recensement de 1743, mais en regardant ce nombre comme la moitié de la population existante.	142,582,446
MORRISON, en 1825.	143,000,000
MARTUCCI, en 1827, d'après le recensement de 1790.	143,124,734
PERRING THOMS, d'après un manuscrit rédigé en 1823 par le Chinois Wang-kwei-ching, et en y comprenant l'armée de terre et de mer, et les 2,000,000 d'individus qui vivent sur des barques.	146,280,163
BUSCHING, d'après un recensement fait vers le milieu du 18 ^e siècle, et qui nous paraît identique à celui cité par le P. Amiot	149,622,000
DESGUIGNES, en 1780; BALBI, en 1808 et 1816; MALTE-BRUN, en 1811; GRABERG, en 1813; HUMBOLDT, en 1824; DAVIS, qui réside à Canton depuis plusieurs années, et autres. . .	150,000,000
Le P. ALLERSTEIN, d'après un recensement de 1760.	196,837,977
Le P. ALLERSTEIN, d'après un autre recensement fait en 1761.	198,214,552
MORERI, dans l'article <i>Chine</i> de son <i>Dictionnaire</i> ; et SUSSMILCH, en 1765.	200,000,000
Le P. AMIOT, vers 1770, mais en fondant son calcul sur le recensement de 1743, au moins.	200,000,000
HASSEL, en calculant la population pour l'année 1821.	210,000,000
Le P. AMIOT, vers 1771, en doublant le résultat du recensement de 1743.	287,622,000
Le P. BARTHOLI.	300,000,000
Lord MACARTNEY, et après lui une foule d'auteurs, de géographes et de <i>Dictionnaires géographiques</i> , etc., etc., d'après une note rédigée par un mandarin, en 1794.	333,000,000

Dès l'année 1808, au début même de notre carrière géographique, nous n'avons pas hésité à ré-

jeter comme inadmissible l'évaluation de lord Macartney. Si la Chine, disions-nous, a plusieurs provinces très-fertiles, très-bien cultivées et très-peuplées, elle en a aussi plusieurs autres qui sont stériles, peu habitées et où l'agriculture est négligée. Des espaces considérables de sa surface sont couverts de marais et sur son territoire vivent plusieurs peuplades plus ou moins sauvages qui ont besoin d'un grand espace pour y trouver leur nourriture. En comparant sa superficie à celle de l'Europe occidentale, nous trouvons qu'on ne saurait lui accorder raisonnablement une population relative beaucoup au-dessous de celle de cette dernière. C'est appuyé sur ces raisonnemens que nous lui avons donné 150 millions, lorsque les Guthrie, les Pinkerton et autres géographes s'accordaient à porter sa population au-delà de 333 millions; les recherches que nous avons faites depuis, et les faits importans publiés dernièrement sur ce sujet, ont constaté la justesse de nos conjectures, et nous ont confirmé dans notre opinion. Seulement nous sommes d'avis que, pour avoir le nombre actuel des habitans de la Chine proprement dite, il faudrait lui assigner une population de 165 millions; d'abord parce que les classes qui ne figurent pas dans les recensemens sont très-nombreuses, et ensuite parce qu'il est improbable, pour ne pas dire absurde, de supposer stationnaire durant trente-huit ans la population d'un pays qui pendant cette longue période n'a éprouvé ni de très-grandes disettes, ni de mortalité extraordinaire, ni de

guerre civile et étrangère d'aucune importance ; et cela , lorsque cette population vit sur un sol en grande partie bien cultivé et sous un climat généralement salubre.

A l'égard de la population des autres parties de l'empire chinois, nous croyons que l'on pourrait la porter tout au plus à 20 millions ; nombre qui paraîtra bien positif à ceux qui admettent comme des vérités , les exagérations de quelques pieux missionnaires étrangers à la statistique , ou celles qui sont dictées aux nationaux par un amour-propre mal entendu. Voici les sommes principales dont se compose notre calcul : 8 millions pour la Corée, 5 pour le Tibet et le Boutan , et 7 pour le pays des Mantchoux, la Mongolie, le Turkestan chinois, la Dzoungarie et les autres pays regardés comme faisant partie de l'empire. Ces sommes diffèrent peu de celles assignées aux mêmes pays par M. Klaproth, et par le rédacteur de l'article sur la population du globe de l'*Oriental Herald* ; mais elles diffèrent considérablement des chiffres adoptés depuis plusieurs années par le savant Hassel, suivi servilement sans pres que jamais être cité, par la plupart des géographes. Nous croyons inutile de réfuter l'estimation du père de la Penna, qui élevait la population du Tibet à 33 millions ; celle de Graberg, qui, en 1813, lui en accordait encore 25 millions, et celle de Pinkerton qui la réduisait à 500 mille habitans. Ce sont des erreurs qu'on rencontre dans les meilleurs ouvrages, à côté des vérités les plus lumineuses et les mieux démontrées, mais

qui signalent l'état encore si imparfait où se trouve la géographie générale. En réunissant les 150 millions que nous avons accordés à la Chine proprement dite et les 20 millions que nous venons d'assigner aux autres parties de l'empire, on aura un total de 170 millions. Par une singulière méprise, le traducteur italien de la *Balance politique du globe*, ne pensant pas à la différence qu'il y a entre le tout et ses parties, entre *l'empire chinois* et la *Chine* proprement dite, voulut modifier nos calculs sur la population de l'empire chinois en faisant remarquer dans une note que le professeur Romagnosi *d'après des calculs officiels* ne lui accorde que 150 millions d'habitans.

On n'a encore aucune donnée numérique sur la population de l'EMPIRE DU JAPON. On ne trouve aucune évaluation ni dans Kœmpfer, ni dans Thunberg, qui ont si bien décrit cette partie de l'Asie. Golovnin même n'a hasardé aucune opinion sur ce sujet; seulement il a confirmé tout ce que ses devanciers nous avaient raconté sur la population prodigieuse du Japon proprement dit, sur l'état florissant de l'agriculture, et sur la grande industrie de ses habitans. Eu égard à ces circonstances, à la paix dont cet état jouit depuis plus de deux siècles, mais tenant compte aussi du sol peu fertile et très-montueux de plusieurs de ses provinces, nous croyons qu'on ne saurait sans exagération lui accorder une population relative, supérieure à celle qu'avait la France vers la fin de 1826. En multipliant donc par 208 les 116,600 milles carrés de

la surface du Japon proprement dit, on aura 24,336,000 habitans. On peut donc accorder en nombre rond 25 millions à la totalité de l'empire, puisque les établissemens japonais dans les îles Iesso, Tarakaï et les Kouriles méridionales qui augmentent environ du double la surface de l'empire, n'ajoutent presque rien à la masse de ses habitans, tant la population y est clair-semée. Ce nombre diffère peu de celui auquel Pinkerton et Hassel s'étaient arrêtés il y a quelques années, et est presque identique à celui que Malte-Brun croyait pouvoir assigner au Japon proprement dit; mais il s'éloigne beaucoup de toutes les évaluations qui sont généralement admises par les géographes, en commençant par Hassel lui-même, qui, changeant d'opinion, portait définitivement la population à 45 millions, et en finissant par Bruns et Fabri qui la réduisaient, par une exagération contraire, à 10 millions. Nous ajouterons que Stein, sur les traces de Hassel, l'élève à 45 millions; Galletti la réduit à 18 millions, l'*Oriental Herald* à 17; M. Graberg et les auteurs de l'*Edinburgh Gazetteer* à 15; ceux du *Conversations Lexicon* à 13 millions, et Cannabich l'estime entre 10 et 15 millions.

Les géographes et les statisticiens diffèrent beaucoup sur la population de l'ASIE RUSSE. Ces divergences d'opinions dérivent de trois sources principales : 1° de la manière de déterminer la frontière orientale de l'Europe; 2° des peuples barbares tributaires ou vassaux et des peuples entiè-

rement indépendans, que les uns comprennent dans leurs calculs, tandis que les autres les en excluent; 3^o de l'époque différente à laquelle remontent les recensemens ou les simples évaluations qui ont servi de base à leur calcul.

Nous venons de voir, en parlant dessurfaces, tout ce qui concerne les frontières orientale et méridionale de l'Europe. Par cette seule raison, en adoptant même les populations assignées par Hassel aux pays qu'il regarde avec tous les autres géographes allemands et anglais, comme des contrées asiatiques, il y a une différence d'environ 8,000,000. A l'égard des deux autres sources de divergence, nous dirons que nous avons compris, dans l'*Asie russe*, tous les peuples vassaux, tributaires, et même ceux qui sont entièrement indépendans, dès qu'ils vivent sur le territoire que les Russes regardent comme leur appartenant. C'est ainsi que nous y avons renfermé tous les peuples de la région du Caucase qui vivent au sud de la chaîne principale, et les Tchouktchis qui errent dans les solitudes de l'extrémité nord-est de l'Asie. Nous avons aussi tenu compte des nouvelles conquêtes faites sur les Persans en 1828, et sur les Turcs, en 1829, ainsi que de l'augmentation qui a eu lieu dans la population civilisée et du décroissement observé chez les peuples sauvages. Le résultat général de nos recherches, sur ce sujet, nous a donné pour toute l'Asie russe dans ses confins actuels 3,800,000 habitans. Nous croyons inutile de citer les évaluations de MM. Wichman, Siaeblovsky, de Hassel, de Schnitz-

ler et autres géographes, parce que l'on ne saurait comparer des élémens qui pour les raisons que nous venons d'exposer, ne sont pas comparables.

TABLEAU COMPARATIF

DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'ASIE.

	Habitans.
VOLNEY, en 1804.	240,000,000
VOSSIUS, en 1685.	300,000,000
MALTE-BRUN, en 1805 et 1810, sans la Malaisie (archipel indien)..	340,000,000
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie</i> de <i>Galletti</i> , en 1822.	356,575,000
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, vers 1750.	360,000,000
BALBI, en 1816, sans la Malaisie.. . . .	360,000,000
GRABERG,, en 1813, sans la Malaisie.	366,000,000
<i>L'Oriental Herald</i> , en 1829.	372,700,000
LE SAGE, dans son Atlas.	380,000,000
PINKERTON (WALCKENAER et EYRIÈS), en 1827; et BALBI, dans sa <i>Balance politique du globe</i> , en 1828.	390,000,000
WORCESTER, dans son <i>Dictionnaire</i> , en 1822, et en citant plusieurs autres estimations.	391,000,000
GALLETTI, dans son <i>Dictionnaire</i> , en 1822.	393,000,000
GUILBERT CHARLES LE GENDRE, en 1758; CHAMP- FORT, et la plupart des géographes anglais du 19 ^e siècle.	400,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma- nach de Gotha</i> , en 1829.	480,936,963
HASSEL, dans le <i>Vollstaendiges Handbuch</i> , en 1821.	489,442,000
RICCIOLI, vers 1660; TEMPLEMAN; BIELFELD, en 1760; FABRI, en 1805.	500,000,000

CANNABICH, dans son <i>Lehrbuch de Géographie</i> ,	
en 1821, de 400 à	500,000,000
STEIN en 1810, de 300 à	500,000,000
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828.	520,866,151
STEIN, en 1826. ,	536,577,000
LETRONNE, en 1824.	555,000,000
L' <i>Almanach impérial</i> , cité pendant le règne de Napoléon comme autorité, par plusieurs géo- graphes français, allemands, italiens, etc., etc.	580,000,000
DENAIX, en 1828. ,	583,067,900
HASSEL, en 1824, dans son <i>Statistischer Umriss</i> .	586,525,400
MELISH, en 1818..	600,000,000
SUSSMILCH, en 1765 ; et BEAUSOBRE, en 1771. .	650,000,000

(*La suite à un prochain cahier.*)



EUROPE.

VOYAGE EN NORVÈGE ,

EN LAPONIE ET EN SUÈDE ,

PAR M. EVEREST (1).

Les merveilles des arts , les plaisirs qu'offrent en foule de grandes villes , centres du luxe et de la civilisation , et les scènes d'une nature , tantôt terrible , tantôt riante , attirent incessamment en Italie et en Suisse les voyageurs de toutes les parties de l'Europe. Quelques-uns cependant , après avoir visité ces contrées d'un si grand intérêt , mais trop connues pour satisfaire la curiosité , pour produire des émotions nouvelles , portent leurs pas vers des sites d'un aspect plus sauvage et moins exploré. Ainsi , M. Everest , dans une excursion récente en Norvège et en Laponie , a parcouru des lieux , a observé des mœurs , que les récits d'aucun voyageur ne nous ont fait connaître encore , et qui ,

(1) Londres , 1829.

dans les tableaux qu'ils en font, ont tout le charme que peuvent offrir des objets entièrement nouveaux ou peu connus. La patrie des premiers bardes, les descendans des sectateurs d'Odin, les mers où l'on a cru long-temps que nageait le fabuleux et colossal *kraken* (1), méritent certainement d'être observés et décrits. Les Scandinaves, il est vrai, ne sont plus ce qu'ils furent jadis; et ces géans des anciens temps ne font pas, pendant leurs journées de vingt-quatre heures, de plus grandes choses que les habitans du midi de l'Europe, dans leurs jours les plus courts. Mais leurs mœurs simples et hospitalières, les phénomènes de leur climat, offriront toujours un charme, dont on trouve de nombreuses traces dans l'ouvrage de M. Everest. Nous ne le suivrons pas dans ses différentes excursions, et nous nous bornerons à donner quelques citations prises au hasard dans son ouvrage, dont l'intérêt n'est pas un instant suspendu. Entre Frédérickstadt et Trondhjem, il visita la cartaracte de Riukan, montagne à laquelle on suppose environ huit cents pieds de hauteur.

« Enfin, dit-il, nous découvrîmes sur le flanc de la montagne un nuage de vapeurs mobiles et colorés des feux du jour. C'était le Riukan. Nous laissâmes nos chevaux sur une petite plate-forme couverte de verdure, et commençâmes à gravir le long d'un sentier étroit et escarpé, qui souvent ne semblait praticable que pour des chèvres. Nous

(1) Voyez, aux *Nouvelles*, l'article : *Monstre marin d'Exeter*.

nous élevâmes ainsi, presque perpendiculairement, pendant l'espace d'un mille de chemin, nous cramponnant aux buissons et aux saillies de rochers. Ce fut ainsi que nous parvînmes à la cascade; moins fameuse sans doute que les phénomènes du même genre qui ont été décrits tant de fois, elle offre sans contredit les mêmes beautés que semblent accroître la profonde solitude que l'on vient de parcourir, et l'aspect âpre et sauvage des alentours. Le frémissement des eaux, qui fait presque croire au voyageur que la terre tremble sous ses pieds, les teintes mouvantes qui colorent l'écume jaillissant du fond de l'abyme, et la hauteur du précipice qu'on voit à ses pieds, pénètrent l'âme d'une impression profonde, que je ne me rappelle point avoir ressentie auprès des plus belles cascades des Alpes. »

Il monta ensuite le Snihattan, la plus haute montagne de la Norvège, et à laquelle on donne 7500 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

« On est surpris, dit-il, de voir jusqu'à quelle hauteur dans la montagne se trouvent les terres cultivées. Des champs verdoyans et couverts de graminées touchent aux neiges, et l'on dirait que les paysans labourent dans les nuages. Au-dessous des champs se trouve une ceinture d'ifs et de rochers dominés par des neiges éternelles. Pendant notre ascension, le ciel assez obscur nous permit difficilement de distinguer le sommet du Snihattan, que nous nous proposons d'atteindre. Après avoir quitté la région cultivée, nous entrâmes

dans une gorge étroite et solitaire, où nous n'entendîmes que le cri triste et plaintif du pluvier doré qui paraît en être le seul habitant. Les buissons devenaient, à chaque pas que nous faisons, plus chétifs et plus clair-semés ; ils disparurent enfin tout-à-fait, et nous ne vîmes plus autour de nous que des rochers nus, ou couverts d'une mousse d'un vert-pâle. Arrivés au pied du pic, qui ressemble à une immense forteresse accessible d'un seul côté, nous y trouvâmes un lac dont les eaux étaient glacées, et nous ne fûmes pas peu surpris d'entendre dans ces lieux, où aucune créature animée ne semble pouvoir exister, le chant d'un oiseau. C'était celui d'une très-petite alouette qui ne vit qu'au milieu de cet hiver perpétuel, et fait son nid parmi les neiges.

» Les difficultés que nous éprouvions s'accroissaient à chaque instant ; la neige croulait sous nos pieds ; souvent nous nous y enfonçons jusqu'à la ceinture. Parvenus au sommet, nous reconnûmes qu'il a la forme d'un grand cratère semi-circulaire. Quoique cette montagne soit sans contredit moins haute que le Mont-Blanc, quelques personnes en la gravissant ont éprouvé de la peine à respirer. Un des voyageurs de notre troupe tomba de fatigue et d'épuisement en arrivant sur le sommet. Nous eûmes quelque peine à lui faire reprendre ses sens, et nous attribuâmes cet accident à l'eau de neige fondue qu'il avait eu l'imprudence de boire. »

Avec des mœurs simples et patriarcales, les habitans de ces contrées sauvages, sont enclins à

quelques vices, parmi lesquels se montrent au premier rang la superstition et l'ivrognerie. M. Everest raconte qu'un paysan prétendit avoir vu, il y a quelques années, une montagne entièrement formée de minerai de cuivre, et offrit d'y conduire un capitaine de bâtiment marchand anglais. On se mit en route, on chercha long-temps, mais en vain, et le paysan prétendit que le diable avait emporté la montagne. On se tromperait si l'on croyait voir dans son fait la moindre trace de friponnerie ou de subtilité; c'était tout simplement une grossière crédulité, une absurde et ridicule superstition. Un paysan du même pays offrit à M. Everest de lui vendre à un prix raisonnable le vent dont il avait besoin pour effectuer son départ.

La malpropreté semble être un défaut inhérent au caractère de ces peuples, défaut qui cependant n'est point aussi général qu'on pourrait le croire, et que le voyageur attribue à l'extrême dénûment où se trouvent la plupart des habitans des campagnes, ainsi qu'on peut le voir par le passage suivant :

« Nous couchâmes dans une maison plus propre que toutes celles que nous avons visitées. Il y avait un lit, des couteaux, des fourchettes, quelques grossiers ustensiles de cuisine, tous objets d'un luxe inconnu aux lieux que nous visitions depuis quelque temps. Mais du reste, que peut-on attendre de ces infortunés que leur extrême misère livre à la plus dégoûtante malpropreté? La mousse dont ils composent leurs vêtemens, est un réceptacle qui favorise l'accroissement et la reproduction des in-

sectes qui les dévorent. Ils y pullulent, et sont sans doute la cause des mouvemens continuels auxquels se livrent ces malheureux. La rigueur de leur climat les oblige à coucher dans la seule chambre où ils puissent faire du feu et dans laquelle est placé un immense lit rempli de paille et de mousse, et auquel des peaux crues et sales servent de couvertures. Toute la famille y repose, ou pêle-mêle ou tour à tour, sans observer des heures fixes de nuit ou de jour, mais à mesure que chaque individu se sent fatigué.

» Nous passâmes quelques jours à Dal, dans une maison de paysan. Si nous fûmes loin d'y rencontrer toutes les commodités dont un voyageur de nos contrées ne se prive pas sans peine, notre chien, en revanche, s'y trouva parfaitement à son aise, reposa d'un bon somme dans le lit commun, et le matin nous le trouvâmes endormi entre les enfans et leurs parens.

» Le sol continuellement couvert d'ordures où marchent ces malheureux, presque toujours pieds nus, ou n'ayant que des lambeaux de chaussures, qu'ils ne quittent pas même pour se coucher, est un autre moyen qui augmente et perpétue leur malpropreté. Mais leurs tables et les grossiers ustensiles dont ils se servent sont en général assez propres. Le dimanche que nous passâmes à Dal auprès de cette famille, on lava les enfans, on leur fit une espèce de toilette, et leurs joues rosées, leurs longs cheveux noirs tombant sur leurs épaules, leur donnaient un air de propreté inaccoutumée,

et qui nous les fit paraître dignes d'un meilleur sort. J'en vis un lire la Bible, et j'avais déjà remarqué dans la plus misérable habitation quelque livre de religion. Ainsi partout des pensées d'un plus heureux avenir allègent et soulagent les peines de cette vallée de misères. »

LA.....

AFRIQUE.

DESCRIPTION

DE

LA VILLE DE TEMBOCTOU ,

PAR M. RÉNÉ CAILLIÉ.

Route de Cabra à Temboctou. — Premier aspect de la ville ; impression qu'il produit. — Nation des Kissours. — Le Roi ; audience qu'il donne au voyageur. — Condition des esclaves. — Description de la ville ; son étendue , sa construction , son commerce. — Nourriture , costume , parure des habitans. — Bousbéhey , ville des Zaouâts. — Toudeyni. — Tribu de Salah. — Terreur qu'inspirent les Touariks. — Portrait de cette tribu. — Nation des Ginbalas. — Réflexions sur les moyens de pénétrer au centre de l'Afrique.

Le 20 avril 1828, à trois heures et demie du matin, les gens de Sidi-Abdallahi Chebir et moi, nous quittâmes la petite ville de Cabra(1), et nous nous mîmes en route pour Temboctou, en nous diri-

(1) Voyez le cahier précédent, pag. 80.

geant au N. (1). Les esclaves qui étaient à bord de l'embarcation vinrent aussi, de sorte que nous formions une caravane assez nombreuse; on mit sur des ânes les esclaves les plus jeunes; car la route est très-sablonneuse et très-fatigante. Près de Cabra, nous trouvâmes deux grandes mares, dont les bords sont couverts de quelques mimosas de cinq à six pieds de hauteur: à une certaine distance, on retrouve avec plaisir quelques traces de végétation. La moitié du chemin offre le même aspect; l'autre partie de la route est plus découverte, et le sable, plus mouvant, ce qui rend la marche très-pénible. Pendant ce chemin, nous fûmes suivis par un Touarik monté sur un superbe cheval; ce pillard, âgé d'environ cinquante ans, voulut s'emparer d'un jeune esclave nègre; les gens de Sidi-Abdallahi Chebir, lui firent des représentations, en l'assurant que cet esclave appartenait à leur maître, et que si, en arrivant dans la ville, il allait le voir, il lui donnerait quelque chose: l'espoir d'un cadeau l'apaisa, et il cessa ses importunités. Cet homme me regardait beaucoup; il demanda plusieurs fois aux gens qui m'accompagnaient qui j'étais et d'où je venais. Lorsqu'on lui

(1) Sidi-Abdallahi Chebir était un habitant de Temboctou, auquel le chérif de Jenné avait recommandé M. Caillié. Cet homme hospitalier, averti par un négociant maure, avait envoyé ses esclaves à la rencontre de M. Caillié, avant même qu'il eût reçu la lettre de son correspondant. Les esclaves étaient bien habillés et armés de fusils fabriqués à Tunis.

dit que j'étais pauvre, il renonça à l'espoir de rien obtenir de moi.

Enfin nous arrivâmes heureusement à TEMBOCROU, au moment où le soleil touchait à l'horizon ! Je voyais donc cette capitale du Soudan, qui depuis si long-temps était le but de tous mes désirs. En entrant dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille, et ma joie était extrême. Mais il fallut en comprimer les élans : ce fut au sein de Dieu que je confiai mes transports ; avec quelle ardeur je le remerciai de l'heureux succès dont il avait couronné mon entreprise ! Que d'actions de grâce j'avais à lui rendre pour la protection éclatante qu'il m'avait accordée, au milieu de tant d'obstacles et de périls, qui paraissaient insurmontables !... Revenu de mon enthousiasme, je trouvai que le spectacle que j'avais sous les yeux ne répondait pas à mon attente ; je m'étais fait, de la grandeur et de la richesse de cette ville, une tout autre idée : elle n'offre, au premier aspect, qu'un amas de maisons en terre, mal construites ; dans toutes les directions, on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune, et de la plus grande aridité. Le ciel, à l'horizon, est d'un rouge pâle ; tout est triste dans la nature ; le plus grand silence y règne ; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau. Cependant il y a je ne sais quoi d'imposant, à voir une grande ville élevée au milieu des sables ; et l'on admire les

efforts qu'ont eus à faire ses fondateurs. En ce qui regarde Temboctou, je conjecture qu'antérieurement le fleuve passait près de la ville; il en est maintenant éloigné de huit milles au N., et à cinq milles de Cabra, dans la même direction.

J'allai loger chez Sidi-Abdallahi; je puis dire qu'il me reçut d'une manière toute paternelle; il était déjà prévenu indirectement des prétendus événemens qui avaient occasionné mon voyage au travers du Soudan: il me fit appeler pour souper avec lui. On nous servit un très-bon couscous de mil à la viande de mouton. Nous étions six autour du plat: on mangeait avec les mains, mais aussi proprement qu'il était possible. Sidi-Abdallahi ne me questionna pas, suivant la mauvaise habitude de ses compatriotes. Il me parut doux, tranquille, et très-réservé: c'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, haut de cinq pieds environ, gros et marqué de petite-vérole; sa physionomie était respectable, son maintien grave et ayant quelque chose d'imposant. Il parlait peu et avec calme. On ne pouvait lui reprocher que son fanatisme religieux.

Après m'être séparé de mon hôte, j'allai me reposer sur une natte que l'on avait tendue par terre dans mon nouveau logement. A Temboctou, les nuits sont aussi chaudes que les jours; je ne pus rester dans la chambre que l'on m'avait préparée: je m'établis dans la cour, où il me fut de même impossible de reposer. La chaleur était accablante; pas un souffle d'air ne venait rafraîchir l'atmo-

sphère; dans tout le cours de mon voyage, je ne m'étais pas encore trouvé aussi mal à mon aise.

Le 21 avril, au matin, j'allai saluer mon hôte, qui m'accueillit avec bonté; ensuite j'allai me promener dans la ville, pour l'examiner. Je ne la trouvais ni aussi grande, ni aussi peuplée que je m'y étais attendu; son commerce est bien moins considérable que ne le publie la renommée; on n'y voit pas, comme à Jenné, ce grand concours d'étrangers, venant de toutes les parties du Soudan. Je ne rencontrai dans les rues de Temboctou que les chameaux qui arrivaient de Cabra, chargés des marchandises apportées par la flottille; quelques réunions d'habitans assis par terre sur des nattes, faisant la conservation, et beaucoup de Maures couchés devant leur porte, dormant à l'ombre. En un mot, tout respirait la plus grande tristesse.

J'étais surpris du peu d'activité, je dirai même de l'inertie qui régnait dans la ville. Quelques marchands de noix de colats criaient leur marchandise, comme à Jenné.

Vers quatre heures du soir, lorsque la chaleur fut tombée, je vis partir pour la promenade plusieurs nègres négocians, tous bien habillés, montés sur de beaux chevaux richement harnachés; la prudence les obligea de s'éloigner peu de la ville, dans la crainte de rencontrer les Touariks, qui leur eussent fait un mauvais parti.

La chaleur étant excessive, le marché ne se tient que le soir, vers trois heures: on y voit peu d'é-

trangers ; cependant les Maures de la tribu de Zaouât, qui avoisinent Temboctou, y viennent souvent ; mais ce marché est presque désert, en comparaison de celui de Jenné.

On ne trouve guère à Temboctou que les marchandises apportées par les embarcations, et quelques-unes venant d'Europe, telles que verroteries, ambre, corail, soufre, papier et divers autres objets. Je vis trois boutiques tenues dans de petites chambres, assez bien fournies en étoffes des manufactures européennes ; les marchands ont à leur porte des briques de sel en évidence ; ils ne les étalent pas au marché. Tous ceux qui se tiennent sur la place ont de petites cabanes faites avec quelques piquets recouverts de nattes, pour se préserver de l'ardeur du soleil. Mon hôte, Sidi-Abdalahi, eut la complaisance de me faire voir un de ses magasins où il mettait ses marchandises d'Europe ; j'y remarquai beaucoup de fusils doubles français, à la marque de Saint-Etienne et d'autres fabriques ; en général, nos fusils sont très-estimés, et se vendent toujours plus cher que ceux des autres nations. Je vis encore quelques belles dents d'éléphants ; mon hôte me dit qu'il en tirait de Jenné, mais qu'il en achetait davantage à Temboctou ; elles y sont apportées par quelques Touariks ou Sourgous, les Kissours et les Dirimans, qui habitent les bords du fleuve. Ils ne font pas la chasse aux éléphants avec des armes à feu : ils leur tendent des pièges ; j'ai le regret de n'en avoir jamais vu prendre.

Le 22 avril, Sidi-Mbark (1), auquel j'avais fait cadeau d'un morceau d'étoffe, pour me le rendre favorable, me dit qu'il y avait une caravane partant dans deux jours pour Tafilet, et qu'il fallait que je me tinsse prêt à l'accompagner dans le grand désert. Cette offre me contrariait beaucoup; car je n'étais pas disposé à quitter Temboctou aussi promptement; mais je ne perdis pas l'espoir de prolonger mon séjour dans cette ville.

Dans la soirée, j'allai voir mon hôte, à qui je racontai la proposition de Mbark; j'ajoutai que j'étais très-fatigué de la longue route que j'avais faite à pied, pour traverser le Soudan; que je désirais me reposer environ 15 jours à Temboctou, et qu'ensuite je serais prêt à profiter de la première caravane qui partirait. A peine avais-je témoigné ce désir, qu'il m'interrompit en me disant de l'air le plus gracieux : « Tu peux rester ici plus long- » temps si tu le veux; tu me feras plaisir, et tu ne » manquera de rien. » Je le remerciai sincèrement; car je savais apprécier sa généreuse hospitalité. Peu après, il eut encore pour moi une nouvelle complaisance, à laquelle je fus très-sensible. Il m'avait d'abord donné une chambre que je devais habiter seul : le nègre mandingue par lequel j'avais été maltraité en route, vint, à son arrivée, s'y loger avec sa femme; j'aurais pu patienter quelques jours; mais leur présence me gênait extrêmement pour prendre mes

(1) Propriétaire de la pirogue qui avait amené M. Caillié à Cabra.

notes, que je n'osais écrire qu'en cachette. Je témoignai à Sidi-Abdallahi le désir d'être seul. Il blâma le nègre de s'être établi dans ma chambre, et me logea dans une autre maison aussi à lui, placée assez près du marché, et vis-à-vis de celle qu'avait habitée le major Laing; il n'y avait qu'une rue à traverser pour aller de l'une à l'autre.

Souvent, assis sur le devant de ma porte, je pensais tristement au sort de l'infortuné voyageur qui, après avoir surmonté tant de dangers, éprouvé de si nombreuses privations, et sur le point de retourner triomphant dans sa patrie, fut assassiné lâchement. En réfléchissant ainsi, je ne pus m'empêcher d'un mouvement de crainte, en pensant que si j'étais découvert, je subirais un sort mille fois plus horrible que la perte de la vie, l'esclavage! Mais je me promis bien d'agir avec tant de prudence, que je ne donnerais prise à aucun soupçon.

Je me trouvais beaucoup mieux dans ce nouveau logement; mon hôte m'avait fait mettre une natte dans une chambre dont il me donna la clef. Les esclaves qui habitaient cette maison avaient ordre de me servir : deux fois par jour, on m'apportait de chez Sidi-Abdallahi du couscous et du riz très-bien assaisonnés avec de la viande de bœuf ou de mouton.

La ville de Temboctou est habitée par des nègres de la nation *Kissour*; ils en font la principale population. Beaucoup de Maures se sont établis dans cette ville et s'y adonnent au commerce; je les compare aux Européens qui vont dans les colonies,

dans l'espoir d'y faire fortune : ces Maures retournent ensuite dans leur pays, pour y vivre tranquilles; ils ont beaucoup d'influence sur les indigènes : cependant le roi ou gouverneur est un nègre. Ce prince se nomme *Osman*; il est très-respecté de ses sujets, et très-simple dans ses habitudes : rien ne le distingue des autres; son costume est semblable à celui des Maures de Maroc; il n'y a pas plus de luxe dans son logement que dans celui des Maures commerçans. Il est marchand lui-même, et ses enfans font le commerce de Jenné : il est très-riche; ses ancêtres lui ont laissé une fortune considérable. Il a quatre femmes, et une infinité d'esclaves; il est mahométan zélé.

Sa dignité est héréditaire, son fils aîné doit lui succéder. Le roi ne perçoit aucun tribut sur le peuple ni sur les marchands étrangers; cependant il reçoit des cadeaux. Il n'y a pas non plus d'administration; c'est un père de famille qui gouverne ses enfans : il est juste et bon, et n'a rien à craindre de ses sujets; ce sont absolument les mœurs douces et simples des anciens patriarches. En cas de guerre, tous sont prêts à servir. En général, ces peuples m'ont paru très-doux : ils ont peu de contestations, et lorsqu'il s'en élève, les parties se rendent auprès du chef, qui assemble le conseil des anciens, toujours composé de noirs. Les Maures ne sont pas admis à prendre part au gouvernement. Sidi-Abdallahi, mon hôte, ami d'Osman, assistait quelquefois à ses conseils. Les Maures connaissent parmi eux un supérieur, mais ils n'en sont pas moins justi-

ciales des autorités du pays. Je priai mon hôte de me conduire chez le roi, il y mit sa complaisance ordinaire.

Ce prince nous reçut au milieu de sa cour; il était assis sur une belle natte avec un riche coussin : nous nous tîmes assis à une petite distance de sa personne. Mon hôte lui dit que je venais lui présenter mon hommage : il lui raconta mes aventures. Je ne pus pas comprendre leur conversation : car ils parlaient la langue des Kissours. Le roi m'adressa ensuite la parole en arabe, me fit quelques questions sur les Chrétiens, sur la manière dont ils m'avaient traité. Notre visite fut courte, et nous nous retirâmes : j'aurais désiré voir l'intérieur de la maison; mais je n'eus pas cette satisfaction. Ce prince me parut d'un caractère affable : il pouvait avoir cinquante-cinq ans; ses cheveux étaient blancs et crépus; il était de taille ordinaire, avait une belle physionomie, le teint noir foncé, le nez aquilin, les lèvres minces, une barbe grise et de grands yeux; ses habits, comme ceux des Maures, étaient faits en étoffes d'Europe; il portait un bonnet rouge avec un grand morceau de mousseline autour, en forme de turban; il avait des souliers en maroquin semblables à nos pantoufles de chambre, et faits dans le pays. Il se rendait souvent à la mosquée.

Il y a, comme je l'ai dit, beaucoup de Maures établis à Temboctou; ils ont les plus belles maisons de la ville. Le commerce les enrichit tous très-promptement : on leur envoie en consignation des marchandises d'*Adrar* et de *Tafilet*; il leur en vient

aussi de *Taouât*, *Ardamas*, *Tripoli*, *Tunis*, *Alger*; ils reçoivent beaucoup de tabac et diverses marchandises d'Europe qu'ils expédient sur des embarcations pour la ville de Jenné et ailleurs. Temboctou peut être considéré comme le principal entrepôt de cette partie de l'Afrique. On y dépose tout le sel provenant des mines de *Toudeyni*; ce sel est apporté par des caravanes à dos de chameaux. Les Maures de Maroc et ceux des autres pays qui font les voyages du Soudan, restent six à huit mois à Temboctou pour faire le commerce et attendre un nouveau chargement pour leurs chameaux.

Les planches de sel sont liées ensemble avec de mauvaises cordes, faites d'une herbe qui croît dans les environs de *Tandaye*; cette herbe est déjà sèche quand on la cueille; pour l'employer, on la mouille, puis on l'enterre pour la défendre du soleil et du vent de l'est, qui la sécheraient trop promptement; quand elle est imprégnée d'humidité, on la retire, et l'on tresse les cordes à la main; les Maures les emploient à différens usages. Souvent les chameaux jettent leur charge à terre; et quand les planches de sel arrivent à la ville, elles sont en parties cassées, ce qui nuirait à la vente, si les marchands ne prenaient la précaution de les faire réparer par leurs esclaves: ceux-ci rajustent les morceaux, et les emballent de nouveau avec des cordages plus solides, faits en cuir de bœuf; ils tracent sur ces planches des dessins en noir, soit des rayons, soit des losanges, etc. Les esclaves aiment beaucoup à faire cet ouvrage, parce qu'il les met à même de

ramasser une petite provision de sel pour leur consommation. En général, les hommes de cette classe sont moins malheureux à Temboctou que dans d'autres contrées; ils sont bien vêtus, bien nourris, rarement battus; on les oblige à pratiquer les cérémonies religieuses, ce qu'ils font très-exactement; mais ils n'en sont pas moins regardés comme une marchandise; on les exporte à Tripoli, à Maroc, et sur d'autres parties de la côte, où ils ne sont pas aussi heureux qu'à Temboctou; c'est toujours avec regret qu'ils partent de cette ville, quoiqu'ils ignorent le sort qui leur est destiné.

Au moment où je la quittai, je vis plusieurs esclaves, quoique ne se connaissant pas, se faire réciproquement des adieux touchans : la conformité de leur triste condition excite entre eux un sentiment de sympathie et d'intérêts mutuels; ils se font, de part et d'autre, des recommandations de bonne conduite. Mais les Maures chargés de les emmener pressent souvent leur départ, et les arrachent à ces doux épanchemens, si bien faits pour apitoyer sur leur sort.

Étant à la mosquée, un Maure d'un certain âge s'approcha de moi gravement et, sans me parler, mit dans la poche de mon coussabe une poignée de *cauris*, monnaie du pays : il s'éloigna si promptement qu'il ne me donna pas le temps de le remercier. Je fus très-surpris de cette manière délicate de faire l'aumône.

La ville de Temboctou peut avoir trois milles de tour; elle forme une espèce de triangle : les maisons

sont grandes, peu élevées, et n'ont qu'un rez-de-chaussée; dans quelques unes, on a élevé un cabinet au dessus de la porte d'entrée. Elles sont construites en briques de forme ronde, roulées dans les mains et séchées au soleil; les murs ressemblent, à la hauteur près, à ceux de Jenné.

Les rues de Temboctou sont propres et assez larges pour y passer trois cavaliers de front; en dedans et au dehors, on voit beaucoup de cases en paille, de forme presque ronde, comme celles des Foulahs pasteurs; elles servent de logement aux pauvres et aux esclaves qui vendent des marchandises pour le compte de leurs maîtres.

Temboctou renferme sept mosquées, dont deux grandes, qui sont surmontées chacune d'une tour en brique, dans laquelle on monte par un escalier intérieur.

Cette ville mystérieuse, qui, depuis des siècles, occupait les savans, et sur la population de laquelle on se formait des idées si exagérées, comme sur sa civilisation et sur son commerce avec tout l'intérieur du Soudan, est située dans une immense plaine de sable blanc et mouvant, sur lequel il ne croît que de frêles arbrisseaux rabougris, tels que le *mimosa ferruginea*, qui ne vient qu'à la hauteur de trois à quatre pieds; elle n'est fermée par aucune clôture; on peut y entrer de tous côtés; on remarque dans son enceinte, et autour, quelques *balanites aegyptiaca*, et un palmier *doum* situé au centre.

Temboctou peut contenir au plus dix ou douze mille habitans, tous commerçans, en y comprenant

les Maures établis. Il y vient souvent beaucoup d'Arabes, amenés par les caravanes, qui séjournent dans la ville, et augmentent momentanément la population. Au loin, dans la plaine, il croît quelques graminées, mêlées de chardons, dont les chameaux se nourrissent. Le bois à brûler est d'une grande rareté aux environs; on va très-près de Cabra pour s'en procurer; on en fait un objet de commerce, et les femmes le vendent au marché. Les riches seuls en brûlent; les pauvres font usage de fiente de chameau. L'eau se vend également sur le marché: les femmes en donnent une mesure d'environ un demi-litre pour un cauris.

Temboctou, quoique l'une des plus grandes villes que j'aie vues en Afrique, n'a d'autre ressource que son commerce de sel, son sol n'étant aucunement propre à la culture. C'est de Jenné qu'elle tire tout ce qui est nécessaire à son approvisionnement, le mil, le riz, le beurre végétal, le miel, le coton, les étoffes du Soudan, les effets confectionnés, les bougies, le savon, le piment, les oignons, le poisson sec, les pistaches, etc.

Si les flottilles venant à Cabra étaient arrêtées en route par les Touariks, les habitans de Temboctou seraient dans la plus affreuse disette. Pour éviter ce malheur, ils ont soin que leurs magasins soient toujours amplement fournis de toute espèce de comestibles. J'ai trouvé ceux de Sidi-Abdallahi pleins de grands sacs de riz, grain qui se conserve beaucoup plus long-temps que le mil.

Cette considération empêche les flottilles qui

descendent le fleuve jusqu'à Cabra, de lutter avec les Touariks, malgré tout ce qu'ils ont à souffrir de leur exigence. On m'a assuré que, si l'on osait frapper un de ces sauvages, ils feraient aussitôt la guerre à Temboctou, et intercepteraient toute communication avec son port; alors elle ne recevrait de secours d'aucun endroit.

A l'O. N. O. de la ville, il s'est formé de larges excavations, ayant 35 à 40 pieds de profondeur; elles ont de l'eau à une grande hauteur, que les pluies alimentent. Les esclaves vont y puiser pour leur boisson et pour la cuisine; cette eau est assez claire, mais elle conserve un goût désagréable, et est très-chaude.

Ces espèces de citernes étant entièrement à ciel ouvert, l'eau y reçoit l'impression du soleil et d'un vent brûlant. Ces excavations se sont formées dans un sable presque mouvant: je suis descendu dans la plus grande, par une pente assez douce; le fond du trou, qui n'est pas entièrement rempli d'eau, laisse encore assez d'espace pour se promener. Je remarquai quelques veines de sable rouge et dur; le reste est un sable gris d'un grain un peu gros.

Il y a, autour de ces trous, quelques petits champs de tabac: cette plante ne croît qu'à la hauteur de cinq à six pouces, et ne vient qu'à force d'être arrosée: c'est la seule substance que j'aie vue dans le pays. Les nègres étaient occupés à la récolte; je remarquai qu'il était déjà en grains; ils font sécher les feuilles, et les pilent au mortier. Ils le prennent ainsi en poudre, sans autre

préparation; ce n'est qu'une poussière verte qui n'a pas même l'odeur du tabac. On le vend au marché; mais les personnes riches ne prennent que celui qui vient de Maroc, qui est de bien meilleure qualité.

Les habitans de Temboctou ne fument pas; mais les Maures nomades qui habitent aux environs font usage de la pipe.

Les esclaves puisent l'eau avec des calebasses; ils en remplissent des sacs de cuir, qu'ils mettent sur le dos de leurs ânes. Mais, avant de faire leur ouvrage, ils se divertissent toujours un peu à la danse; car, malgré leur esclavage, ils conservent toujours une grande gaieté. Rendus chez le maître, ils mettent l'eau dans des jarres où elle se rafraîchit et perd une partie de son mauvais goût. Quelques femmes esclaves savonnaient dans de grandes calebasses, auprès des excavations.

A deux jours de marche au N. E. de Temboctou, on trouve la ville de *Bousbéhey*, bâtie en briques de sable argileux; elle appartient à la tribu de Zaouât, qui erre dans le désert de ce nom. Les habitans de Bousbéhey font le commerce du sel, qu'ils vont chercher à la petite ville de Toudéyni. Ils ont beaucoup de chameaux, qui font leur principale richesse; ils en boivent le lait, dont ils font aussi du beurre. Ils n'ont que quelques moutons et quelques bœufs.

Les marchands de Temboctou achètent d'eux quelques bestiaux pour leurs provisions journalières, et donnent en échange du mil et du riz;

car, ces malheureux habitent un sol entièrement stérile, qui fournit à peine un peu de fourrage pour leurs chameaux. Les mêmes marchands achètent leur sel à Toudeyni, avec du mil, du riz, des étoffes et de l'or qu'ils donnent en échange.

On conçoit que Bousbéhey et Toudeyni, n'étant approvisionnés que par les grains que les marchands de Temboctou reçoivent de Jenné, se trouveraient aussi réduits à la famine, si le commerce entre ces deux dernières villes était intercepté.

Le pays de *Salah*, tribu errante comme celle du Zaouât, est situé à l'E. et à dix jours de chemin : ses habitans viennent fréquemment à Temboctou faire le commerce; ils ont de nombreux troupeaux de chameaux, avec le lait desquels ils se nourrissent; ils tirent aussi un peu de grains du commerce qu'ils font avec cette ville. Il n'existe, suivant le récit que m'a fait mon hôte, aucun rapport ni communication par eau de cette ville avec le pays de *Haoussa*, parce que, disait-il, *la navigation du fleuve s'arrête à Cabra*.

Les nègres et les Maures ne s'occupent absolument que de leur commerce; ils n'ont que des connaissances bien bornées sur la géographie. Tous ceux à qui j'ai demandé des renseignemens sur le cours du fleuve, à l'E. et à l'E. S. E. de leur ville, se sont accordés à dire qu'il passe à Haoussa, et qu'il va se perdre dans le *Nil* (1). Je n'ai pu ob-

(1) Le mot *Nil* est générique, ainsi que ceux de *Bahr'Bâ*, *Kouara*, et plusieurs autres semblables.

tenir de renseignemens plus certains; et la question du grand problème de l'issue du Dhioliba dans l'Océan sera résolue par un voyageur plus heureux : cependant, s'il m'est permis d'énoncer mon opinion sur le cours de ce fleuve, je suis aussi porté à croire qu'il va se perdre dans le golfe de *Bénin*, par plusieurs embouchures.

Les Maures de Tripoli et ceux d'Ardamas, vont faire le commerce à *Haoussa*; ils y conduisent des marchandises d'Europe, et ils en exportent en échange beaucoup d'or, qui vient du riche pays du *Ouangara*. Ils viennent ensuite à Temboctou avec des pacotilles de jolies étoffes de ce pays, elles sont tissées à petites laizes, teintées en belle couleur bleue, et bien lustrées avec de la gomme. Mon hôte m'en fit voir une pièce, que je trouvai très-belle; elle ressemblait à celles qui sont fabriquées chez les nègres situés plus au N.; j'en ai vu à Galam, en 1819, de semblables qui venaient de Ségo, et qui avaient été fabriquées par les Bambaras; elles étaient aussi bien lustrées que celles que j'ai vues à Temboctou. En général, les nègres du Sénégal attachent un grand prix à ces étoffes.

Comme les environs de Temboctou sont tous dépourvus de pâturages (puisque les chameaux y trouvent à peine de quoi paître), on tire de Cabra beaucoup de fourrages, que les habitans de ce village récoltent dans les marais, et qu'ils font sécher pour les vendre aux personnes de la ville qui ont des bestiaux à nourrir, tels que chevaux, bœufs, moutons

ou cabris; ce fourrage est serré sur le toit des maisons.

Temboctou et ses environs offrent l'aspect le plus monotone, le plus aride que j'aie jamais vu. Cependant j'aperçus, à peu de distance hors de la ville, un troupeau de chameaux dispersé dans la campagne, paissant çà et là quelques chardons desséchés par le vent brûlant de l'Est, et de jeunes branches de *mimosa ferruginea*, dont les longues épines, ressemblant à celles de l'aubépine, n'empêchait pas ces animaux de les dévorer. On me dit qu'ils appartenaient aux Maures qui font les voyages à travers le grand désert.

Tous les habitans natifs de Temboctou sont zélés mahométans. Leur costume est le même que celui des Maures, et ils ont quatre femmes comme les Arabes; mais ils n'ont pas, comme les Mandingues, la cruauté de les battre : elles sont cependant chargées de même des soins du ménage. Il est vrai que les habitans de Temboctou, qui ont continuellement des relations avec les peuples demi-civilisés de la Méditerranée, ont quelques idées de la dignité de l'homme. J'ai toujours vu, dans mes voyages, que c'était chez les peuples les moins civilisés que la femme était le plus asservie. Ainsi le beau sexe d'Afrique devrait donc faire des vœux pour les progrès de la civilisation. A Temboctou, les femmes ne sont pas voilées comme dans l'empire de Maroc : elles sortent quand elles le veulent, et sont libres de voir tout le monde. Les habitans sont doux et affables envers

les étrangers ; ils sont industrieux et intelligens dans le commerce, qui est leur seule ressource : la plupart des négocians sont riches et ont beaucoup d'esclaves. Les hommes sont de taille ordinaire, bien faits, se tenant très-droits, ayant une démarche assurée ; leur teint est d'un beau noir foncé ; ils ont le nez un peu plus aquilin que chez les Mandingues, et, comme eux, les lèvres minces et de beaux yeux. J'ai vu des femmes qui pouvaient passer pour très-jolies. Tous se nourrissent bien, mangent du riz et du couscous fait de petit mil cuit, avec de la viande ou du poisson sec ; ils font par jour deux repas. Les nègres qui ont de l'aisance, ainsi que les Maures, font leur déjeuner avec du pain de froment, du thé et du beurre de vache ; il n'y a que les nègres d'une classe inférieure qui mangent du beurre végétal. En général, les nègres ne sont pas aussi bien logés que les Maures : ceux-ci ont sur eux un grand ascendant, et se croient eux-mêmes bien supérieurs.

Les habitans de Temboctou sont d'une propreté recherchée pour leurs vêtemens et l'intérieur de leurs maisons. Leurs ustensiles de ménage, consistent en quelquesalebasses et quelques plats de bois ; ils ne connaissent pas l'usage des cuillers ni des fourchettes ; ils croient qu'à leur exemple, tous les peuples de la terre prennent les mets avec les doigts ; ils n'ont d'autres meubles que quelques nattes pour s'asseoir ; leur lit se compose de quatre piquets fichés en terre à une extrémité de la chambre, sur lesquels ils tendent des nattes ou une peau

de bœuf; les riches ont un matelas en coton, et une couverture fabriquée chez les Maures des environs, avec le poil des chameaux et la laine de leurs moutons. J'ai vu une femme de Cabra occupée à tisser de ces couvertures.

Ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs femmes; mais beaucoup y adjoignent leurs esclaves. Les Maures ne prennent pas d'autres femmes que celles-ci, et les occupent à promener les marchandises dans les rues, comme colats, piments, etc.; elles vont aussi au marché étaler une petite boutique, pendant que la favorite reste à la maison, afin de surveiller celles qui sont chargées de faire la cuisine pour tout le monde : elle-même prépare seule les repas de son mari. Ces femmes sont vêtues très-proprement; leur costume consiste en un coussabe comme celui des hommes, excepté qu'il n'a pas de grandes manches; elles portent aussi des souliers en maroquin. La mode varie quelquefois pour la coiffure, qui consiste principalement en un *fatara* de belle mousseline ou autre étoffe de coton d'Europe. Leurs cheveux sont tressés avec beaucoup d'art : la tresse ou natte principale est grosse comme le pouce; elle part de derrière la tête, vient incliner sur le devant, et est terminée par un morceau de cornaline rond, creusé au milieu; elles mettent sous cette natte un petit coussin pour la soutenir, et joignent à cet ornement beaucoup d'autres colifichets, tels que du faux ambre, du faux corail, et des morceaux de cornaline taillés comme celui-ci. Elles ont aussi l'habitude de se graisser

de beurre la tête et le corps, mais moins profusément que les Bambaras et les Mandingues. La grande chaleur, augmentée par le vent brûlant de l'E., leur rend cette habitude nécessaire. Les femmes riches ont une grande quantité de verroteries au cou et aux oreilles ; elles portent, comme à Jenné, un anneau aux narines ; celles qui ne sont pas assez riches remplacent cet anneau par un morceau de soie rouge : elles mettent des bracelets en argent, et des cercles en fer argenté aux chevilles ; ceux-ci sont fabriqués dans le pays. Au lieu d'avoir une forme arrondie, comme ceux des bras, ils sont plats et ont quatre pouces de large ; ils y gravent quelques jolis dessins.

Les esclaves femelles des gens riches ont quelques parures en or au cou, au lieu de boucles d'oreilles, comme aux environs du Sénégal, elles ont de petites plaques en forme de collier. Quelques jours après mon arrivée à Temboctou, je rencontrai un nègre qui en promenait deux dans la rue, que je reconnus pour avoir passé avec moi sur la même pirogue : ces femmes étaient un peu âgées ; mais leur maître, pour leur donner un air de jeunesse favorable à la vente, les avait très-bien habillées ; elles portaient de belles pagnes blanches, avec de grosses boucles en or aux oreilles, et chacune deux ou trois colliers du même métal. Je passai auprès d'elles ; elles me regardèrent en souriant, et ne parurent nullement fâchées de se voir promener dans les rues pour être vendues ; indifférence que j'attribuai à l'état d'abrutissement dans lequel les tient

l'esclavage, et à l'ignorance absolue des droits naturels de l'espèce humaine. Elles croient simplement que les choses doivent être ainsi, et qu'elles sont faites pour ce trafic (1).

Les nègres des villages de *Dirimans*, *Malakas*, et *Kissours*, situés sur les rives du fleuve, viennent à Temboctou dans leurs pirogues; ils apportent au marché des esclaves, de l'ivoire, des poissons secs, des pots en terre, et diverses autres choses qu'ils vendent pour avoir des verroteries, de l'ambre, du corail et du sel. Dans la partie du sud de Temboctou, il y a un pays que l'on nomme *Ginbala*; il se prolonge très-avant dans l'intérieur: ses habitants sont tous musulmans; ils ne viennent que peu à Temboctou, à cause du voisinage des Touariks qu'ils redoutent. Ils sont très-industrieux, cultivent beaucoup de mil et un peu de riz, sont très-hospitaliers envers les étrangers, et ont beaucoup de troupeaux de bœufs, de moutons et de cabris; ils cultivent du coton, avec lequel ils fabriquent des étoffes pour se vêtir. Ils vont de préférence faire le commerce à Jenné, où ils n'ont rien à craindre.

Les Foulahs qui habitent les environs du fleuve viennent aussi à Temboctou; ceux que j'y ai vus avaient toute la physionomie et la couleur de ceux du Fouta-Dhialon; ils étaient armés de plusieurs piques. J'en ai vu très-peu.

(1) M. Fontanier rapporte plusieurs traits semblables dans ses intéressans *Voyages en Orient*, de 1821 à 1829.

Le commerce de Temboctou est considérablement gêné par le voisinage des *Touariks*, nation belliqueuse, qui rend les habitans de cette ville tributaires. Ces derniers, pour avoir leur commerce libre, leur donnent, pour ainsi dire, ce qu'ils demandent, indépendamment du droit que paient les flottilles à leur arrivée à Cabra; s'ils se refusaient à les satisfaire, il en résulterait des inconvéniens fâcheux, parce que les Touariks sont très-nombreux, et assez forts pour interdire toutes les communications entre Temboctou et Cabra : alors cette ville, qui n'a par elle-même aucune ressource en agriculture, se trouverait réduite à la plus affreuse disette, ainsi que les pays qui l'avoisinent. Les Maures ont pour les Touariks un profond mépris; et quand ils voulaient m'exprimer toute la haine qu'ils avaient pour ces peuples, ils les comparaient aux *chrétiens*, qu'ils croient aussi vagabonds qu'eux. Je m'empressai de détruire cette erreur, qui chez eux est très-accréditée; je leur dis que les Européens n'étaient pas à comparer à ces pillards; qu'ils ne volaient jamais, et qu'ils étaient toujours prêts à rendre service à leurs semblables. « Mais, puisqu'ils sont si bons, répliquèrent-ils, pourquoi n'es-tu pas resté avec eux? » Cette question m'embarrassa un peu; mais je répondis que Dieu ne l'avait pas permis, puisqu'il m'avait donné l'idée de retourner dans mon pays pour y reprendre la religion de mes pères.

La maison de mon hôte Sidi ne désemplissait pas de Touariks et d'Arabes qui demandaient sans

cesse : ces gens ne viennent à Temboctou que pour arracher aux habitans ce qu'ils appellent des présens, et que l'on pourrait appeler plus justement des contributions forcées ; j'en ai vu souvent rester assis dans la cour, et se faire nourrir jusqu'à ce que le maître leur eût envoyé son tribut. Ils viennent toujours à cheval, et se font donner du fourrage.

Quand le chef de cette peuplade arrive avec sa suite à Temboctou, c'est une calamité générale ; et cependant chacun le comble de soins et de présens pour lui et les siens ; il demeure quelquefois deux mois, toujours nourri aux frais des habitans et du roi, qui y joint des présens d'une plus grande valeur ; ils ne retournent chez eux que chargés de mil, de riz, de miel, et de quelques effets confectionnés.

Les Touariks ou Sourgons ne sont qu'un *même* peuple : le premier nom leur est donné par les Maures, et le second par les nègres : ils sont nomades et habitent les bords du Dhioliba, depuis le village de *Diré* jusqu'aux environs de *Haoussa*, que mon hôte m'a dit être à vingt jours à l'E. S. E. de Temboctou, dans une vaste contrée du même nom, que le fleuve arrose.

Les Touariks, par la terreur de leurs armes, ont rendu tributaires tous les nègres leurs voisins ; ils exercent envers eux le plus affreux brigandage. Ils ont, comme les Arabes, de beaux chevaux qui les facilitent dans leurs incursions vagabondes : les peuplades qui y sont exposées ont tellement peur d'eux, qu'il suffit de trois ou quatre Touariks pour

donner l'épouvante à cinq ou six villages. A Temboctou, on ne laisse plus sortir les esclaves hors de la ville après le coucher du soleil, de peur qu'ils ne soient enlevés par les Touariks, qui s'emparent de vive force de ceux qui leur tombent sous la main, et rendent bien plus déplorable la condition de ces malheureux. J'en ai vu dans leurs petites embarcations, presque tout nus, et à chaque instant menacés par leurs maîtres d'être frappés.

Les Touariks sont riches en bestiaux; ils ont de nombreux troupeaux de moutons, bœufs et chèvres; le lait et la viande suffisent à leur nourriture. Leurs esclaves recueillent la graine du nénuphar, qui est très-commun dans tous les marais environnans; ils la font sécher et la vannent; elle est si fine, qu'elle n'a pas besoin d'être pilée; il la font cuire avec leur poisson. Les peuples nomades ne cultivent point; leurs esclaves ne sont occupés qu'à soigner leurs troupeaux, ils n'ont pour leur consommation d'autre grain que celui qu'ils tirent des flottilles venant de Jenné à Temboctou. Au moment de la crue des eaux, les Touariks se retirent un peu dans l'intérieur, où ils trouvent de bons pâturages; ils ont de nombreux troupeaux de chameaux, dont le lait est une ressource toujours certaine.

Les Foulahs qui habitent aux environs du fleuve ne sont pas soumis à ces barbares : cette race bien supérieure à la race purement nègre, est pleine d'énergie; elle est trop belliqueuse pour subir un joug aussi honteux. Ces Foulahs ne parlent pas la langue poulh du Fouta-Dhialon; je leur ai adressé quel-

ques mots de cet idiome, et ils ne les ont pas compris. Ils parlent la langue de Temboctou, et ils ont en outre un idiome particulier qu'ils parlent entre eux. Tous ceux que j'ai vus sur les bords du fleuve sont aussi nomades.

J'ai vu quelquefois les chameaux des Touariks employés à transporter les marchandises de Cabra à Temboctou. Ce sont les plus pauvres d'entre eux qui font ces corvées ; ils y trouvent leur bénéfice. Les autres sont trop fiers pour se décider à travailler ; ils vendent à Temboctou quelques bœufs et quelques moutons pour la consommation ordinaire de la ville. Le lait y est très-cher et pas aussi bon que sur les bords du fleuve.

Les Touariks, comme tous les musulmans, ont plusieurs femmes : celles qui sont grosses et grasses sont les plus recherchées ; pour être une véritable beauté à leurs yeux, il faut qu'une femme soit parvenue à un tel degré d'embonpoint, qu'elle ait perdu la faculté de marcher sans le secours de deux personnes.

Elles sont vêtues comme les Mauresse des bords du Sénégal ; mais, au lieu de guinée bleue, elles mettent des pagnes bleues, qui viennent de Jenné, et que les négocians de Temboctou leur procurent ; celles que j'ai vues en passant auprès du camp du chef m'ont paru être de la plus grande malpropreté. Les hommes n'ont pas une mise plus soignée ; ils ont, comme les nègres de Temboctou, un coussabe blanc ou bleu, un pantalon qui descend jusqu'à la cheville, comme on en porte à

Jenné et à Temboctou. Les esclaves ont des culottes pareilles à celles des Maures qui habitent les bords du Sénégal. Le costume des Touariks ne diffère de celui des Maures que par la coiffure; ils ont l'habitude de porter, jour et nuit, une bande de toile de coton qui leur passe sur le front, descend sur les yeux, et même jusque sur le nez; car ils sont obligés de lever un peu la tête pour y voir; la même bande, après avoir fait un ou deux tours sur la tête, vient passer sous le nez, et descend un peu plus bas que le menton, en sorte qu'on ne leur voit que le bout du nez; ils ne l'ôtent ni pour manger, ni pour boire, ni pour fumer, ils ne font que soulever cette bande de toile, que les nègres nomment *fatara*.

Les Touariks fument beaucoup. Ils ont tous de beaux chevaux et sont bons cavaliers, belliqueux, mais cruels; ils sont tous armés de trois ou quatre piques, et d'un poignard, qu'ils portent au bras gauche; la lame est en haut, et la poignée touche sur le dessus de la main; il y a au fourreau de ces poignards un manchon dans lequel on passe la main; ils sont droits, assez bien faits; on les apporte des bords de la Méditerranée. Ces hommes ont en outre des boucliers en cuir de bœuf tanné, qui sont travaillés avec beaucoup de goût, et ont la forme de ceux des anciens chevaliers, excepté qu'ils sont carrés du bout (1); ils sont couverts de jolis dessins: ces boucliers sont assez larges pour

(1) Comme ceux des anciens Egyptiens.

les couvrir tout entiers. Quelques nègres de Temboctou en ont aussi de la même forme, mais bien plus petits. Les Touariks ne se battent qu'avec la lance et le poignard ; ils sont toujours à cheval, ils ne font pas usage de l'arc : l'embaras de leurs boucliers les empêcherait de s'en servir utilement. Ces peuples nomades portent les cheveux longs, ont le teint très-brun, comme les Maures, le nez aquilin, de grands yeux, une belle bouche, la figure longue et le front un peu élevé ; l'expression de leur physionomie est sauvage et barbare : on les regarde comme une race d'*Arabes*, et ils ont en effet une partie des habitudes de ceux-ci ; mais ils parlent un idiome particulier. Ce sont eux qui se réunissent en nombre pour attaquer les caravanes venant de Tripoli : celles de Maroc sont moins exposées à leurs brigandages, parce qu'ils s'étendent plus dans la partie du N. Ils ont beaucoup d'esclaves qu'ils occupent en partie à la récolte des gommés venant des bords du fleuve ; et ils les vendent aux négocians de Temboctou, avec beaucoup d'ivoire.

Il est étonnant qu'un si grand nombre de peuplades restent paisiblement sous le joug avilissant et ruineux de ces Touariks, lorsque, si elles voulaient se réunir et s'entendre, elles pourraient les écraser si facilement. Les Dirimans, les Ginbalas, les Kissours et les Maures des tribus de Zaouât et de Salah, réunis, seraient bien supérieurs aux Touariks, et ils s'en délivreraient pour toujours. Les Touariks craignent les armes à feu et n'en font

pas usage, tandis que tous les nègres de Temboctou et les Maures des tribus sont armés de fusils *doubles*.

Les Foulahs des environs de Jenné, conduits par Ségo-Ahmadou, leur chef, vinrent attaquer les Touariks; les Foulahs étaient en petit nombre, à cause de l'éloignement de leur pays et de la difficulté d'avoir des vivres en réserve; cela n'empêcha pas qu'ils ne remportassent la victoire; ils firent beaucoup de prisonniers touariks, qu'ils livrèrent au supplice, et emmenèrent avec eux une foule d'esclaves et de bœufs, qui enrichirent les vainqueurs. Cette défaite prouve qu'ils ne sont pas aussi à redouter qu'ils le paraissent, et qu'ils ne sont hardis que contre ceux qui les craignent. Si leurs tributaires, soutenus par les Maures leurs voisins, entreprenaient de secouer le joug, ils réussiraient bien vite; mais les nègres, en général, sont indolens, et les Maures, adonnés au commerce, n'ont pas le caractère martial. Ségo-Ahmadou, indigné de voir ces Touariks, qui sont musulmans, peu zélés à la vérité, imposer des droits aux embarcations qui viennent de son pays, s'est décidé à leur faire la guerre; mais il est trop éloigné pour la soutenir long-temps. J'ai présumé que le voyageur Mungo-Park pouvait bien avoir été massacré par ces hommes barbares.

Après quatre ans de séjour, soit à Jenné, soit à Temboctou, les Maures retournent dans leur patrie, avec leur petite fortune; ils emmènent beaucoup d'esclaves; cependant la plupart préfèrent

le commerce de Sansanding et Yamina, à cause du voisinage des mines d'or de Bouré, d'où ils tirent beaucoup de ce métal. Temboctou et Jenné ne profitent pas de cet avantage : car la guerre de Ségo-Ahmadou avec les Bambaras, qui continue presque toujours, intercepte les communications commerciales. Les Arabes qui viennent de Tafilet, d'Adrar, de Tripoli et d'autres pays, apportent à Temboctou du froment dont on fait de petits pains avec du levain : ils sont de forme ronde, et pèsent une demi-livre; ils ont très-bon goût, et, pour une valeur de quarante cauris (quatre sous de notre monnaie), on peut s'en procurer un; les négocians riches, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, en mangent à leur déjeuner, en prenant du thé. Ils ont des théières qu'on leur apporte de Maroc; celles que j'ai vues étaient en étain, avec de petites tasses, comme celles de Sidi-Oulad - Marmou, à Jenné. Tous les nègres de Temboctou sont en état de lire le Coran, et même le savent par cœur; ils le font apprendre de bonne heure à leurs enfans, soit qu'ils se chargent de les instruire eux-mêmes, soit qu'ils confient leur éducation aux Maures qu'ils croient plus instruits. Ils font aussi usage de l'écriture pour leur correspondance avec Jenné.

Les vivres sont très-chers à Temboctou, et je me serais trouvé très-embarrassé, si, comme à Timé, j'avais été obligé de pourvoir à ma nourriture; mes moyens eussent été bientôt épuisés : c'est donc au bon et généreux Sidi-Abdallahi-Chebir que j'ai l'obligation de mon retour par le grand désert. Je

n'avais qu'une valeur réelle de trente-cinq piastres en marchandises, que je réservais pour me procurer un chameau, afin de me rendre sur les bords de la mer, soit en passant par le grand désert, soit en retournant à l'O. J'avoue que la traversée du Sahara, dans une saison aussi sèche, m'effrayait beaucoup; je craignais de ne pouvoir supporter, avec aussi peu de moyens, les privations et les fatigues, augmentées par un vent brûlant, qui règne continuellement, et rend la chaleur accablante. Cependant, après de mûres réflexions, je me décidai définitivement à surmonter les dangers auxquels la grande sécheresse m'exposerait, et à m'aventurer avec une caravane dans les sables mouvans du désert. En effet, je pensais que, si j'effectuais mon retour par Ségo, Sansanding et nos établissemens de Galam, les envieux du succès d'un voyage dont l'entreprise m'avait fait déjà tant d'ennemis, révoqueraient en doute mon arrivée et mon séjour à Temboctou, au lieu qu'en revenant par les états barbaresques, le point de mon arrivée imposerait silence à l'envie.

Sidi-Abdallahi me donnait tous les jours de nouvelles marques de son bon cœur; il alla même jusqu'à m'engager à rester à Temboctou; il me donnerait, disait-il, des marchandises pour faire le commerce à mon compte, et quand j'aurais fait des bénéfices, je pourrais retourner dans mon pays sans le secours de personne. Les craintes que j'avais d'être découvert, jointes au désir de revoir ma patrie, m'engagèrent à refuser ses généreuses

propositions. D'ailleurs, mon départ pour l'intérieur de l'Afrique, n'étant point connu authentiquement, tomberait dans l'oubli si je venais à périr, et les observations que j'avais pu faire seraient perdues pour mon pays. Ces considérations m'engagèrent à effectuer mon retour le plus tôt possible. Comme l'occasion sur laquelle je comptais, ne devait pas tarder à se présenter, je tâchai de mettre à profit le peu d'instans qui me restaient. J'allai visiter la grande mosquée de l'ouest; elle est plus vaste que celle de l'est, mais elle est construite dans le même genre; les murs en sont mal entretenus, les enduits sont dégradés par les pluies qui tombent pendant les mois d'août, septembre et octobre, pluies qui sont toujours amenées par des vents d'est et accompagnées d'orages violens. Plusieurs contre-forts sont élevés contre les murs, pour en prévenir l'éroulement. Je montai sur la tour, dont l'escalier, placé intérieurement, est presque démoli; j'y revins même plusieurs fois pour écrire mes notes; ce lieu peu fréquenté me mettait en position de n'être pas aperçu. Dans le cours de mon voyage, j'ai toujours eu soin de me cacher pour écrire, afin de ne pas éveiller l'attention soupçonneuse des musulmans; c'était toujours dans les bois, à l'abri d'un buisson ou d'un rocher, que je mettais par écrit tout ce qui m'avait paru digne de remarque (1).

(1) En plaine, dans le désert, pour écrire mes notes, je m'asseyais, tenant sur les genoux des feuillets du Coran, que j'étais censé copier et étudier.

Du haut de la tour, je découvrais, à une très-grande distance, une plaine immense de sable blanc, où il ne croît que des arbrisseaux rabougris, *mimosa ferruginea*; quelques dunes ou buttes de sable, s'élevant çà et là, rompaient un peu l'uniformité du tableau. Je regardais avec étonnement cette ville que le besoin du commerce a fait élever dans un affreux désert, sans autres ressources que celles qu'elle se procure par les échanges. La partie O. de la mosquée me parut d'une construction très-ancienne; toute la façade de ce côté est tombée en ruine; on y remarque encore des arcades voûtées, dont le crépi est entièrement détaché. Cet édifice est construit en briques séchées au soleil, à peu près de la forme des nôtres. Les murs sont enduits d'un sable gros, semblable à celui dont sont faites les briques, mêlé avec de la glume de riz. Dans quelques parties du désert, on trouve une terre couleur de cendre, très-dure, où domine le sable; c'est avec cette terre que les briques de la mosquée sont faites. Les autres parties de l'édifice paraissent avoir été bâties bien postérieurement aux ruines de l'ouest; quoique l'ouvrage en soit fait assez bien pour un peuple qui ignore les règles de l'architecture, il est bien inférieur à la partie la plus ancienne.

Ce ne fut pas sans étonnement que je remarquai dans celle-ci trois galeries, soutenues par trois arcades chacune, aussi bien bâties que si elles avaient été construites par un homme de l'art: ces arcades ont six pieds de large et dix de hauteur; leur en-

duit, en assez bon état, paraît avoir été blanchi à la chaux, à en juger par la couleur blanchâtre qu'il conserve encore. Cette construction se rattache aux ruines, soit par le style, soit par la position. J'ai été porté à croire qu'anciennement la mosquée ne contenait que cette partie, et que, depuis, on y a ajouté de nouvelles constructions; cette circonstance m'a paru remarquable....

Ayant pensé que la description seule ne donnerait pas une idée juste de la construction de cette mosquée, je me suis hasardé à en prendre un croquis, ainsi qu'une vue de la ville; l'un et l'autre rendront peut-être mieux que des paroles les objets que je désire faire connaître au lecteur.

Pour faire l'esquisse de la mosquée, je m'assis dans la rue, en face, et je m'entourai avec ma grande couverture que je repliai sur mes genoux; je tenais à la main une feuille de papier blanc, à laquelle je joignais une page du Coran, et lorsque je voyais venir quelqu'un de mon côté, je cachais mon dessin dans ma couverture, et je gardais la feuille du Coran à la main, comme si j'étudiais la prière. Les passans, loin de me soupçonner, me regardaient comme un prédestiné, et louaient mon zèle.

La mosquée de l'E. est beaucoup plus petite que celle de l'O., elle est également surmontée d'une tour carrée, de même forme et de même dimension que celle de la grande; les murs sont entièrement dépouillés de leur crépissage: on a mis beaucoup de contre-forts, pour soutenir l'édifice:

il y a trois avenues d'arcades ; les galeries ont six pieds de large , et trente pas de long....

Au milieu de la ville , on voit une espèce de place entourée de cases rondes ; on y trouve quelques *Palma Christi* et un palmier *doum* , le seul que j'aie vu dans le pays ; au centre de cette place , on a pratiqué un grand trou pour recevoir les immondices. Deux énormes buttes élevées hors de la ville , au S. de la mosquée , m'ont paru aussi n'être qu'un amas d'ordures ou de décombres ; je suis monté plusieurs fois dessus , pour examiner la ville dans son ensemble et en faire l'esquisse.

Une troisième mosquée , un peu remarquable , se trouve à peu près au centre de la ville ; elle a aussi une tour , mais moins élevée que les autres : il n'y a que des arcades carrées ; les nefs ont sept pieds de large et vingt-cinq de long ; le mur de la façade de cette mosquée est garni de beaucoup d'œufs d'autruche ; il y en a au sommet de la tour. Une cour très-grande se trouve dans la partie de l'E. : il y a au milieu un *balanites ægyptiaca* qui en fait l'ornement. Derrière la mosquée , à l'O. , il croît quelques pieds de *salvadora*.

On compte encore cinq autres mosquées : mais elles sont petites et faites comme les maisons particulières ; seulement elles sont dominées chacune par un minaret ; toutes ont une cour intérieure ; on s'y rassemble le soir pour faire les cérémonies religieuses. Les crieurs qui appellent à la prière , ne reçoivent pas de salaire ; mais , à des époques fixes , ils crient du haut des minarets pour rappeler aux

fidèles, que le moment est venu de les payer de leur peine. Je me suis trouvé à l'une de ces époques à Temboctou; chacun s'empessa de leur faire son offrande, qui consistait en pain, mil, riz, poisson sec, pistaches et cauris; tout fut déposé sur une natte étendue par terre, devant la porte de la mosquée.

Je voyais souvent des Maures que ma situation intéressait; ils me questionnaient sur les usages européens, et sur le traitement que les chrétiens m'avaient fait éprouver. Je tâchais à mon tour d'obtenir de leur part des détails sur les peuples des environs et sur la distance de leur pays à Temboctou; mais, loin de me répondre, ils faisaient semblant de ne pas m'entendre, et tournaient la tête en adressant la parole à un autre. Malheureusement je ne possédais pas assez de moyens pour faire des présens; aussi ne m'appelaient-ils que le *meskine* (pauvre). Le peu de renseignemens que j'aie obtenus à Temboctou m'ont été fournis par Sidi-Abdallahi-Chebir, mon hôte, et par quelques nègres kissours, qui eurent seuls la complaisance de répondre à mes questions. Ils n'ont aucune notion exacte sur le cours du fleuve à l'E. de cette ville; mon hôte m'a assuré qu'il passe à Haoussa, et se rejoint au *Nil*: c'est l'opinion générale des Arabes qui habitent le pays. Ce fleuve porte à Temboctou le nom de *Bahar-el-Nil* (rivière du Nil) (1).

(1) On a déjà fait observer que ce mot est générique.

La maison qu'on m'avait donnée pour logement n'étant pas encore finie, j'eus occasion d'observer la manière de construire, des maçons du pays. On creuse dans la ville même; à quelques pieds de profondeur, il s'y trouve un sable gris mêlé d'argile, avec lequel on fait des briques de forme ronde, qu'on met sécher au soleil; ces briques sont semblables à celles de Jenné. De jeunes esclaves les portent sur leur tête, dans de mauvaises calebasses, ainsi que le mortier, fait de la même matière. Les maçons sont des esclaves; ils travaillent avec autant d'intelligence qu'à Jenné; je trouvais même que leurs murs étaient mieux soignés. Les portes sont bien faites et solides; les vantaux sont en planches assemblées par des barres et des clous qui viennent de Tafilet; on les ferme au moyen de serrures fabriquées dans le pays, et où il n'entre pas de fer : la clef même est en bois (1); cependant quelques Maures font usage de serrures en fer, qu'ils tirent des bords de la Méditerranée. Toutes ces serrures ne ferment pas dans l'intérieur, on y supplée par une chaîne ou une barre placée en dedans. Le toit des maisons, qui toutes n'ont qu'un rez-de-chaussée, est comme celui de la mosquée, soutenu par des poutres; ces pièces de charpente sont en ronnier, arbre qui croît sur les bords du fleuve à une hauteur prodigieuse; j'en ai vu dont l'élévation était de plus de 125 pieds; on fend les troncs en quatre, puis on arrondit chaque partie

(1) Cet usage existe, comme on sait, en Egypte et en Nubie.

pour les poser sur les murs, et on les recouvre de morceaux de bois, de nattes et de terre, comme le toit de la mosquée.

Chaque maison forme un carré, contenant deux cours intérieures, autour desquelles sont disposées les chambres, qui consistent chacune en un carré long, fort étroit, servant en même temps de magasin et de chambre à coucher : ces pièces ne reçoivent de jour que par la porte d'entrée, et une autre plus petite donnant sur la cour intérieure; elles n'ont ni fenêtres, ni cheminées.

Les habitans de Temboctou n'ont pas adopté l'usage généralement répandu dans le Soudan d'allumer du feu dans les maisons. Quelques-uns construisent dans la cour un petit cabinet en nattes; ils y passent le jour et la nuit dans la belle saison, les chambres étant beaucoup trop chaudes pour y demeurer.

On m'avait donné un de ces magasins, où j'étais nuit et jour; j'avais une peine infinie à supporter la chaleur accablante qui y règne, surtout la nuit, faute d'air; mais où aller dans un pays où il n'y a pas d'arbres pour se mettre à l'ombre? Je me réfugiais souvent dans une mosquée, comme l'endroit le plus aéré et le plus frais. La chaleur est encore augmentée par le vent d'E., qui soulève des nuées de sable, obscurcit l'atmosphère et rend ce séjour très-désagréable. Les habitans se tiennent dans leurs maisons pendant la chaleur du jour, et ne sortent que le matin et le soir. Les nuits sont d'un calme étouffant, et si parfois il fait un peu

d'air, il ressemble à une vapeur brûlante, qui dessèche les poumons. J'éprouvais un malaise continu.

La caravane destinée pour Tafilet était encore à Temboctou pour quelques jours, et j'étais prévenu qu'il n'en partirait pas d'autre avant trois mois; je me décidai à profiter de celle-ci. Je craignais de rester à Temboctou aussi long-temps, malgré les invitations réitérées de mon hôte, qui préférait, disait-il, de me voir reprendre la route de Tripoli par *Ardamas* (1), plutôt que celle de Maroc. Il me prévint qu'il avait le projet de faire une collecte à mon profit, mais que mon départ si prochain ne lui laisserait pas assez de temps pour l'effectuer : enfin il me représenta que, si je voulais rester, mon séjour fût-il de plusieurs mois, je ne dépenserais rien chez lui. Je ne savais comment me défendre de tant d'obligeance, et ne voulais cependant rien changer à mes résolutions. Je lui objectai que je craignais de voyager pendant la saison des pluies; Abdallahi, me voyant bien décidé, me dit qu'il allait s'occuper de me trouver un bon guide pour me conduire jusqu'à Tafilet.

Les Maures avec lesquels j'allais voyager étaient bien loin d'être aussi doux et aussi civilisés que ceux qui sont établis dans la ville. J'avais souvent occasion de les voir; car ils venaient me trouver où j'étais assis; ils m'importunaient souvent, me ré-

(1) Peut-être Aghdamas ou Ghadamis, mot dans lequel *gh* a le son de l'*r* grasseyée.

veillaient même. Ce sont ces espèces d'hommes que les Maures d'une classe supérieure nomment *Zénagues* (tributaires). Ils sont très-ignorans; beaucoup ne connaissent pas même les premiers morceaux du Coran; ils font cependant les cérémonies religieuses. Mais un étranger pauvre, et ne connaissant pas leur langue, est à leurs yeux une personne très-peu recommandable, pour laquelle même ils ont une sorte de mépris; je m'attendis donc à beaucoup souffrir dans la traversée du désert.

Mon hôte me prévint qu'il m'avait loué un chameau pour Tafilet. Les trente mille cauris d'étoffes provenant de la vente de mes marchandises à Jenné, servirent à payer le loyer du chameau. Sidi Abdallahi me dit qu'il garderait mon étoffe, et qu'il donnerait à mon guide dix mitkhals d'or ou trente piastres (1).....

..... J'aurai laissé après moi d'immenses découvertes à faire, surtout relativement à la partie géographique et à l'histoire naturelle; tout ce que j'ai souffert ne doit pas décourager les explorateurs futurs. Sans doute leurs tentatives seront également pénibles et dangereuses; toutefois une entreprise conduite avec sagesse et prudence triompherait des obstacles. Il faudrait, je crois, pour en assurer le succès, voyager très-simplement, sans aucune espèce de luxe, mais adopter extérieurement le culte de Mahomet, se faire passer dans le pays

(1) M. Caillié partit en effet de Temboctou pour Tafilet, le 4 mai 1828.

pour Arabe. Un feint néophyte n'agirait pas avec autant de liberté, et deviendrait suspect chez des peuples aussi méfians : d'ailleurs, je crois encore qu'il ne passerait pas davantage chez les peuplades nègres en se donnant pour un chrétien converti. Le meilleur moyen, à mon avis, serait donc de traverser, en qualité d'Arabe, le grand désert de Sahara, avec des ressources suffisantes et cachées. Après avoir habité quelque temps la ville musulmane qu'on aurait choisie comme point de départ, et dans laquelle on se serait fait connaître pour négociant, afin de ne donner aucun soupçon, on achèterait dans cette ville quelques marchandises, sous prétexte d'aller faire le commerce un peu plus loin, en évitant avec le plus grand soin de nommer la ville de Temboctou.

Je suppose que le lieu choisi pour le départ soit Tanger ou Arbate; on prétextera, pour s'en absenter, une affaire de commerce à Fez; de là on ira à Tafilet, toujours pour le même sujet, et de Tafilet à Temboctou. Rendu à Tafilet, il n'y a plus d'inconvénient à parler de cette dernière ville; car les voyages du Soudan sont si communs, que l'on n'y fait pas attention. Il faudrait acheter dans ce pays des marchandises, pour les exporter comme négociant ou même comme marchand; arrivé dans la ville de Temboctou, s'y établir, y élever une maison de commerce, éviter surtout de paraître riche, se familiariser avec les habitudes du pays, et mettre une grande circonspection sur tout ce qui a rapport à la religion.

Après avoir séjourné dans cette ville 16 à 18 mois, pendant lesquels on aurait dressé quelques esclaves mandingues ou bambaras, parlant les langues kissour et touarik, il faudrait se procurer une bonne pirogue de moyenne grandeur, aussi bien construite qu'elle puisse l'être dans le pays, pour mettre à bord les marchandises et provisions convenables; ce parti serait nécessaire à cause de l'incertitude de pouvoir s'en procurer chez les peuples qui habitent les rives du fleuve, et dans le cas où l'on aurait à craindre leur inimitié. En promettant aux esclaves leur liberté, on les engagerait facilement à faire ce voyage, que l'on entreprendra sous le prétexte de commercer dans le bas du fleuve, pour acheter de la gomme, de l'ivoire, etc. On ne serait pas obligé de prendre autant de précautions, si l'on naviguait au-dessus de Cabra.

Pour ne faire naître aucun soupçon, au moment du départ il faudrait laisser à Tembocou une certaine quantité de marchandises, avec un esclave affidé, chargé de les vendre, sous la direction d'un négociant maure, pendant l'absence du voyageur.

Quand on sera sur le fleuve, dans la pirogue, avec six esclaves bons nageurs, il faudra marcher de préférence la nuit, à cause des peuplades vagabondes, les Touariks ou autres: si on les rencontre le jour, on peut s'en débarrasser en leur faisant quelques cadeaux. Cette conduite, suivie avec discernement, prudence et réflexion, serait, je crois, susceptible d'un plein succès, et me paraît préfè-

rable à une grande expédition, qui éveillerait toujours la cupidité ou la méfiance des indigènes.

La rapidité de la marche de la petite pirogue rendrait le voyage beaucoup moins pénible et moins dangereux, qu'entrepris avec une grande embarcation. Mon hôte m'a assuré que Haoussa n'est situé qu'à une *vingtaine* de jours de Temboctou en descendant le fleuve; mais dans une petite pirogue on peut faire ce trajet en douze, et atteindre ensuite rapidement l'embouchure du fleuve, surtout s'il va se perdre dans l'Océan; suivre ce plan serait, je crois, beaucoup moins dangereux que de partir du golfe de Benin, où l'on éprouvera toujours de très-grandes difficultés pour remonter, soit à cause du climat, soit de la part des habitans.

CAILLIÉ.

AMÉRIQUE.

JOURNAL

D'UN VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

ET

A LA COTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE;

PAR M. HULSWITT,

Ancien officier d'artillerie (1).

M. Hulswitt, avant de s'établir comme planteur dans le Tennessee et la Louisiane, a parcouru aux États-Unis plusieurs milliers de milles anglais. En publiant le journal de ses voyages, il n'a point eu le projet de donner une statistique complète de ces États; mais, ainsi qu'il l'annonce dans une introduction ou préface, qui fait honneur à sa mo-

(1) *Tagbuch einer Reise*, etc.; 1 vol. in-8°. Munster, 1829.

destie, il a toujours mêlé aux détails géographiques, topographiques ou statistiques le récit de ses aventures personnelles, qui, pour la plupart, nous ont paru très-dignes d'intérêt, ainsi que ses observations sur les contrées qu'il a visitées, sur leurs habitans en général et les personnes avec lesquelles il a eu des relations particulières.

L'ouvrage est écrit avec simplicité, sans ornemens superflus, et les jugemens de l'auteur paraissent dictés par une grande impartialité. M. Hulswitt ne se livre point à cet enthousiasme aveugle ou de commande, pour l'Amérique républicaine, qui dépare les relations de quelques voyageurs modernes, ni à cet esprit de dénigrement continuel, dont plusieurs autres, et surtout des écrivains anglais, ont donné en ces derniers temps de fréquentes preuves.

Notre voyageur partit de la ville de Luxembourg (grand - duché de ce nom), en 1819, dans le dessein de former un établissement agricole en Amérique; il était accompagné de son beau-père, de sa femme et d'un homme attaché au service de la famille. Il s'embarqua à Rotterdam sur un brick américain qui devait se rendre à Kennebaw dans l'état du Maine, où il arriva le 25 décembre. « La saison, dit l'auteur, était des plus » rigoureuses; la neige amoncelée formait de » hautes collines, que les habitans étaient obligés en » bien des endroits de percer à force de bras, » pour communiquer d'un lieu à l'autre. Le froid » était si vif et pénétrait tellement dans les mai-

» sons mêmes, que notre haleine se condensait et
» gelait sur les couvertures de nos lits, en dépit d'un
» énorme feu de cheminée, qui brûlait toute la nuit
» dans nos chambres à coucher.» Il fut témoin, en
cet endroit, d'un bien triste événement.

Un jeune couple de nouveaux mariés, appartenant à la congrégation des anabaptistes, devait recevoir le sacrement du baptême que ces sectaires n'administrent que tard, comme on sait, aux personnes déjà parvenues à l'âge de raison, et qui, pouvant répondre elles-mêmes, n'ont pas besoin de parrains qui s'engagent pour elles. Le baptême se fait habituellement par immersion dans l'eau, et en hiver la cérémonie doit avoir souvent de graves inconvénients. On avait, pour celle à laquelle assista notre voyageur, taillé avec la hache un grand trou dans la glace; la congrégation entière était réunie à l'entour, et après la lecture des formules ordinaires furent lus, l'officiant devait plonger successivement les deux époux dans l'eau et les en retirer aussitôt. Malheureusement les mains de l'officiant étaient engourdies par le froid; il laissa échapper la jeune femme, qui disparut sous la glace et ne fut jamais retrouvée.

M. Hulswitt quitta Kennebaw au mois de février, et après avoir parcouru les États de New-hampshire et de Vermont, il s'arrêta à Albany. On lui proposa d'établir dans cette ville, une grande brasserie, et on lui indiqua Catskill sur l'Hudson, à trente-cinq milles anglais, au dessous d'Albany, comme le lieu le plus favorable. L'établisse-

ment fut en ellèt promptement formé, et, dans sa prospérité croissante, promettait déjà de nombreux avantages, lorsqu'un incendie vint dévorer, en un jour, les bâtimens, les ustensiles ainsi que toutes les provisions qui avaient été emmagasinées : nos voyageurs résolurent alors de se rendre à New-York, espérant que cette grande ville de commerce leur offrirait de nouvelles ressources. En effet, M. Hulswitt y entra bientôt en relations intimes avec une des principales maisons, qui armait alors un vaisseau destiné à faire un trafic d'échanges avec les Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique. La place de subrécargue de ce bâtiment, un traitement de 500 dollars par an, et la table du capitaine, furent offerts à M. Hulswitt, qui l'accepta, et partit en laissant sa femme à New-York. Cette expédition, qui se termina d'une manière si funeste, avait commencé sous les auspices les plus favorables. Après une navigation courte et heureuse, le navire, qui portait vingt-sept hommes d'équipage, arriva à *Nootka-Sund*, sur la côte nord-ouest, et jeta l'ancre à cinq milles au nord du village indien de Nootka. Les indigènes, dont le chef suprême, ou, comme le dit, l'auteur, le roi, s'appelait *Makina*, se rendirent en grand nombre au vaisseau, réitérèrent fréquemment leurs visites. et trafiquèrent pendant quelque temps avec les Américains d'une manière très-amicale. Mais Makina à la suite de quelques différends qui éclatèrent entre lui et le capitaine du vaisseau, ayant été ou se croyant grièvement outragé, résolut de se ven-

ger, et exécuta ce dessein avec autant d'astuce que de cruauté. Les Américains, qui n'étaient pas sur leurs gardes, furent surpris à l'improviste; le bâtiment fut pillé, et tout l'équipage inhumainement égorgé, à l'exception d'un armurier et de notre auteur, qui se trouvaient par hasard occupés dans la cabine, lorsque l'attaque eut lieu. On épargna la vie de ces deux individus, mais ils devinrent les esclaves du roi Makina. Les détails que donne M. Hulswitt sur son existence au milieu de ces sauvages présentent un vif intérêt, et nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire ici qu'une partie de sa relation.

Le village de Nootka est situé au 50^e degré de latitude, à l'est d'une petite baie désignée sous le nom de *Friendly-Cove*. Il consiste en une vingtaine de grandes habitations, et possède un petit port excellent. Ce village a été rebâti sur la même colline où les Espagnols avaient autrefois formé un établissement, et où ils avaient un poste militaire. Les fondations de leur église et de la maison du gouverneur s'y voient encore. Plusieurs plantes potagères de l'Europe s'y retrouvent aussi, et se perpétuent d'elles-mêmes, sans que les habitans en prennent soin. Le premier village indien avait été détruit par les Espagnols, qui, jugeant cette position avantageuse, avaient forcé les habitans de se retirer à six lieues de là, dans l'intérieur du pays. Mais dès que les Anglais eurent chassé les Espagnols de Nootka, les indigènes revinrent prendre possession de ce lieu. Les habitations sont bâties à

la file l'une de l'autre, et plus ou moins grandes selon le rang des occupans. Celle du roi avait 150 pieds de long, 40 de large et 14 d'élévation.

Les *Nootkaniens* emploient beaucoup de temps et de soins pour s'orner ou plutôt se défigurer, en se tatouant et se peignant le visage ainsi que plusieurs parties du corps : ils tirent grande vanité de cette toilette sauvage. Les élégans, parmi eux, ont toute la figure divisée en petits compartimens carrés, peints en rouge ; les sourcils sont renforcés et peints en noir, ce qui forme des demi-lunes au dessus des yeux ; les jambes et les bras sont encore peints en rouge. Dans les circonstances extraordinaires ou grandes cérémonies, Makina et les autres chefs se répandaient sur la figure une poudre noire, à laquelle ils donnaient le nom de *pelpets*, espèce de minéral pulvérisé qui se tirait de fort loin des montagnes du nord. Le *pelpets* rendait leurs visages resplendissans, et prenait au soleil une teinte brillante argentée.

Parmi les différentes tribus qui vinrent visiter les *Nootkaniens* pendant le séjour de M. Hulswitt, la nation des *Klaisarts* était réputée la plus nombreuse et la plus puissante. Elle habitait une contrée à 200 milles au sud de Nootka, et comptait au delà de 2000 guerriers. Les *Wickaninis* qui n'en comptaient que 600 environs, étaient amis et alliés des *Nootkaniens*. L'épouse de Makina, princesse de la tribu des *Wickaninis*, passait pour la plus belle femme de toutes ces contrées. Selon notre

auteur, sa taille élevée mais bien prise, des formes gracieuses, une peau très-blanche, et une forêt de superbes cheveux noirs, dont elle prenait le plus grand soin, et dont les tresses élégantes entouraient sa tête, composaient un ensemble des plus attrayans. Les Wickaninis habitaient à 200 milles environ au nord de Nootka. Les *Kloaques*, voisins plus rapprochés au nord, comptaient 400 guerriers. Les *Esquates* et les *Aitissarts*, qui payaient tribut au roi de Nootka, en avaient chacun 300. Les *Caynquets* habitaient à 60 milles à l'est de Nootka. Les *Nutschémas*, venant de contrées septentrionales plus éloignées, parlaient une langue particulière et différente de celle des Nootkaniens. Ils étaient de petite taille, d'une couleur de peau très-foncée, presque noirs et très-laid. Ils s'arrêtaient ordinairement pendant quelque temps à Nootka pour se reposer de leurs longs voyages; c'étaient les poètes de toutes les tribus voisines, auxquelles ils apprenaient leurs chants sauvages.

M. Hulswitt avait vainement espéré de mois en mois voir arriver quelque vaisseau qui pût lui procurer les moyens de se tirer de la position cruelle où un sort funeste l'avait jeté. D'après la décision de Makina, son séjour parmi les sauvages devait au contraire se prolonger jusqu'à sa mort. Ce roi lui déclara un jour qu'il avait réuni en conseil les autres chefs de la peuplade, et qu'il y avait été décidé que l'Européen serait adopté par la nation, et qu'on lui donnerait une des filles du pays en mariage. On lui accorda par grâce 24 heures pour

délibérer sur cette proposition, en lui annonçant toutefois que s'il ne l'acceptait pas, il serait de suite conduit au supplice.

Dans une telle alternative, le choix ne pouvait être long-temps douteux; aussi M. Hulswitt se hâta-t-il d'accepter les faveurs insignes de l'adoption, qui le tirait au moins, pour le moment, d'un pénible esclavage, et le roi Makina, satisfait, lui permit de son côté, si les filles de Nootka ne lui plaisaient point de choisir une épouse dans quelque tribu voisine. Notre voyageur avait eu l'occasion de voir plusieurs filles de la nation des *Aitissarts*, qui lui avaient paru les plus douces et les plus aimables des sauvages. Il obtint la permission d'aller y chercher sa future, et son choix tomba sur la jeune et belle *Yourtoca*, fille d'*Upquestas*, roi de cette peuplade. Voici le portrait que l'auteur trace de sa nouvelle épouse. « Elle était incontestablement la plus belle » des femmes de Nootka, sans en excepter même la » reine. Elle avait la peau très-blanche, des joues » rosées et vivement colorées, de grands yeux noirs; » ses dents, parfaitement rangées, étaient d'une » éclatante blancheur; ses longs cheveux noirs et » soyeux, arrangés avec autant de soin que de goût, » formaient de larges tresses jetées avec élégance » autour de sa tête; ses traits réguliers, sa phy- » sionomie douce, exprimaient la bonté et la mo- » destie. Elle était pleine de candeur et d'innocence, et n'avait que seize ans. »

Tant d'attraits ne purent cependant fixer notre voyageur dans ces contrées hyperboréennes. Il saisit

avec empressement l'occasion que lui offrit enfin un capitaine de navire des États-Unis d'Amérique, qui vint jeter l'ancre dans la baie de Nootka. Grâce à son assistance, il se tira habilement des mains des sauvages, rentra dans le monde civilisé, et revint à New-York surprendre agréablement sa première femme, qui déjà depuis long-temps désespérait de le revoir jamais.

Reprenant ses premiers projets d'établissement agricole, M. Hulswitt quitta New-York, s'embarqua sur le grand canal d'Érié, visita la fameuse cataracte, de Niagara, et se dirigea ensuite vers les états de l'Ouest. A Pittsburg, il trouva plusieurs compagnons de voyage, avec lesquels il s'embarqua sur l'Ohio, et descendit le grand fleuve du Mississipi pour traverser la Louisiane. « A cent milles environ » au - dessous de *Natschès*, dit-il, à la *Pointe-* » *Coupée*, commencent les *levées* (hautes digues) » qui maintiennent quelque temps ce fleuve im- » mense dans son lit. D'ici jusqu'à la *Nouvelle-* » *Orléans*, dans une étendue de plus de 200 milles » anglais, toute la contrée offre l'aspect d'un véri- » table paradis terrestre, et le voyageur en est d'au- » tant plus ravi, que pendant 700 milles de navi- » gation, il n'a traversé jusque là que des forêts » marécageuses qui bordent le fleuve et dont la » monotonie est rarement interrompue. Maintenant » le Mississipi paraît couler au milieu d'un village » qui se prolonge à l'infini en bordant ses deux ri- » ves. Une plantation touche à l'autre; les gran- » des et belles habitations des colons sont entourées

» de bosquets et de fleurs qui étalent tout le luxe
» de la plus riche végétation; les orangers, en grand
» nombre, répandent leurs suaves parfums; les bel-
» les plantations en cannes à sucre, en indigo,
» en coton, les vastes champs de riz, l'immense
» surface de l'eau, unie comme un miroir, et traver-
» sée en tout sens par d'élégans bâtimens à vapeur
» et des centaines de barques, un ciel d'une pureté
» et d'une transparence admirable, un climat doux
» et un air embaumé, produisent sur les étrangers
» des sensations nouvelles qui tiennent de l'en-
» chantement.

» Les plantations ou propriétés des colons le long
» du Mississipi sont de 150 à 650 acres, et forment
» en général des carrés allongés afin que chacun
» puisse jouir d'une certaine étendue de rivage. Les
» terres qui bordent le fleuve sont les plus élevées,
» et vont ensuite en pente vers les marais qui se
» trouvent à un quart de lieue des rives. Toutes les
» maisons sont construites aussi près que possible
» du fleuve, et cela non-seulement pour profiter des
» avantages que procure la navigation, mais aussi
» parce que les habitans n'ont point d'autre eau
» potable. On se sert dans toutes les maisons de
» grands vases avec des pierres à filtres, pour
» purifier cette eau, qui sans cela serait désagréa-
» ble. Elle est parfois si trouble et si chargée,
» qu'en remplissant un verre le soir, on en
» trouve un huitième le lendemain occupé par un
» dépôt de terre ou de limon. Les créoles n'en pro-
» digent pas moins les plus grands éloges à l'eau

» du Mississipi ; ils lui attribuent des effets salu-
» taires et presque merveilleux. Elle contribue,
» entre autres choses, selon eux, à la fécondité du
» beau sexe. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette
» eau possède du moins une qualité précieuse,
» celle de ne point se corrompre sur mer. J'en ai
» fait moi-même l'expérience, pendant un voyage
» de 84 jours et pendant la saison la plus brûlante.
» A la fin de notre traversée, l'eau puisée dans ce
» fleuve et que nous avions prise à bord était fraîche
» et bonne, comme si elle venait seulement d'être
» mise dans les tonneaux. »

Du Mississipi, notre voyageur entra dans le *bayou Plaquemine* afin de se rendre vers la partie occidentale de la Louisiane, et dans la grande prairie des Attakapas. Pour y arriver, il lui fallut traverser un labyrinthe de canaux, de bayous et de lacs, parsemés de milliers d'îles de cyprès, mais qui étaient alors toutes couvertes par l'inondation, et qu'on ne pouvait reconnaître que par les cimes des grands arbres qui s'élevaient encore au dessus de la surface de l'eau. La prairie des Attakapas, où il débarqua dans un lieu nommé *portage Guidrie*, est une plaine immense à perte de vue, où d'innombrables troupeaux de beaux chevaux et de bêtes à cornes pâturent dans une herbe qui leur dépasse les genoux, et où de grandes plantations apparaissent çà et là comme des îles au milieu de la mer.

Jadis toute la richesse de la Louisiane occidentale consistait en ses troupeaux. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'on a commencé à y culti-

ver la canne à sucre et le coton. Mais il y a encore quelques colons qui sont possesseurs de ces premières richesses patriarcales. Un créole, nommé *Mutton*, demeurant à *Lafayette*, fait pâturer dans ses fertiles prairies 15000 bœufs et 6000 chevaux; M. *Wycalf*, Américain du nord, est propriétaire de 20,000 bêtes à cornes, de 5000 chevaux et du terrain nécessaire à leur entretien, près d'Ope-lousaz.

Notre voyageur s'établit aussi dans ces environs. Il acheta, pour la modique somme d'un millier de piastres, une belle habitation entourée de 160 acres de terre à *pont de bréaux* près du *Bayou de Tesche*. Il vécut dans l'aisance avec sa famille, et se trouvait très-heureux; mais après un séjour de six mois, il fut attaqué de la fièvre jaune qui le conduisit aux portes du tombeau. Il en revint cependant; mais sa malheureuse femme, atteinte à son tour de cette terrible maladie, y succomba. M. *Hulswitt* resta encore près d'une année aux *Attakapas* sans pouvoir se rétablir entièrement de la fièvre, et inconsolable de la perte de son épouse, il résolut enfin de changer de climat, abandonna sa plantation à un ami, et retourna en Europe.

Cet ouvrage est divisé en 24 chapitres, dont 22 sont particulièrement consacrés au *Journal du voyageur*, et deux à un aperçu général des différents états de la fédération américaine. Ainsi que plusieurs autres écrivains qui ont visité dans ces derniers temps les États-Unis, il se plaint du peu d'harmonie qui règne entre les provinces, et de l'absence

totale de cet esprit public qui pourrait seul consolider à l'avenir les liens fédératifs, dont il prévoit pour un temps plus ou moins éloigné la dissolution. Nous terminerons cet article par quelques observations de l'auteur, quoiqu'elles ne soient pas bien neuves, et que nous ne soyions pas aussi frappés que lui de l'idée d'un démembrement futur.

« La diversité d'institutions, d'opinions, de mœurs, et l'opposition d'intérêts qui en est la suite, ont fait naître une malveillance réciproque entre les états du Sud, de l'Ouest et du Nord, qui se manifeste de plus en plus pendant les réunions du congrès à Washington. Cette malveillance croît d'année en année; les séances deviennent de plus en plus orageuses; il n'est que trop probable que ces dissentimens dégénéreront en haine implacable, et amèneront une rupture. La république se diviserait alors en trois états indépendans l'un de l'autre, celui du Sud, de l'Orient, et du Nord. Les nombreuses gazettes qui se publient jusque dans les bourgs et villages, ne contribuent pas médiocrement par leurs moqueries, leurs injures, ou leurs articles virulens, à entretenir les divisions, et à enflammer les haines. J'ai lu, par exemple, dans le *New-York Evening Post* les phrases suivantes, publiées à l'occasion de la découverte d'une conjuration d'esclaves noirs qui avait eu lieu à Charlestown dans la Caroline du sud, où l'on pendait ces malheureux par douzaines. « Peut-être verrons-nous enfin arriver » le temps où les nègres ne pouvant plus supporter » le joug qui les écrase, et animés par l'amour de

» la liberté, extermineront leurs tyrans. Nous
» sommes bien convaincus qu'alors aucun de nos
» concitoyens du Nord ne chargera son épaule
» d'un fusil, pour secourir les cannibales du Sud
» contre les malheureux nègres opprimés, etc. »
En général c'est l'esclavage des noirs, maintenu
avec opiniâtreté dans les états du Sud, qui irrite
particulièrement les habitans des états libres du
Nord, et ce sera la première cause qui amènera une
rupture entre eux. L'esclavage fournit déjà, pen-
dant les séances du congrès à Washington, des
sujets perpétuels de railleries, ou de reproches, que
les représentans du Nord adressent à leurs collègues
du Midi. Quand ces derniers vantent leur nation
comme la plus libre, la plus heureuse et la plus
éclairée parmi toutes celles de la terre, ceux-ci leur
répliquent que leur thèse favorite est bien démontrée
devant les fenêtres mêmes du Capitole, au moment
où de longues files de nègres précipitent leur
marche, sous le fouet des conducteurs, pour être
ensuite embarqués et distribués dans les plantations
à sucre de la Louisiane. LE.....

ASIE.

RELATION INÉDITE

D'UN VOYAGE AU JAPON;

PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES.

(Deuxième article.) (1)

Deux jours après mon arrivée, le Prince héréditaire, qui m'avait déjà fait visiter deux fois par son général de mer, m'envoya son secrétaire nommé *Consecunduno* pour me dire que je pouvais aller lui baiser la main, ce que je fis un après-midi, vers les quatre heures. Je m'estimerais heureux de pouvoir réussir à donner une idée exacte de tout ce que je vis d'admirable, tant sous le rapport matériel des édifices et des palais de cette résidence

(1) Voyez le cahier précédent, page 101.

royale, que sous celui de la pompe et de l'apparat qui brillent en cette cour. Je crois pouvoir affirmer que, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'appartement du prince, il y avait plus de vingt mille personnes, non pas rassemblées uniquement pour cette circonstance, mais constamment employées et soldées au service journalier de la cour.

Le mur principal qui entoure ce palais est formé entièrement d'immenses pierres de taille posées l'une sur l'autre sans ciment. Il est extrêmement large, et coupé, à distances, d'embrasures pour placer de l'artillerie qui est peu nombreuse. Au bas de ce mur est creusé un fossé très-profond rempli d'eau. On entre par un pont-levis d'une construction extrêmement ingénieuse, et que je n'ai vue employée nulle part. Les portes sont très-fortes; dès qu'elles me furent ouvertes, je me trouvai entre deux files d'arquebusiers et de mousquetaires dont le nombre me parut être de mille hommes (je crois me rappeler que le capitaine me le dit ainsi). Cet officier me conduisit jusqu'à la seconde porte, où je vis un mur bâti en terre et en glacis. Il pouvait y avoir trois cents pas de distance d'une porte à l'autre. A l'entrée de celle-ci, je vis un bataillon de quatre cents hommes armés de piques et de lances. Je parvins à une troisième enceinte entourée d'un mur de quatre vares de hauteur (12 pieds), disposé pour recevoir des postes d'arquebusiers et de mousquetaires de distance en distance. Là, étaient environ trois cents soldats portant des hallebardes nommées *manguinatas*. On m'apprit que les soldats que j'avais vus dans les trois

enceintes habitaient des maisons bâties sur le terrain qui est entre les divers murs, et qui sont entourées de très-beaux jardins plantés de toute espèce d'arbres fruitiers et de légumes. A peu de distance de la troisième porte, on entre dans le palais; et d'abord on aperçoit les écuries, qui contenaient alors trois cents chevaux de main, auxquels il ne manquait que d'être aussi bien dressés que les nôtres pour être parfaits en tout. Ils étaient attachés chacun par un licou en fer à deux branches, la croupe appuyée au mur, de sorte qu'il n'y avait pas d'accident à craindre en se promenant dans les écuries. De l'autre côté du palais est l'arsenal du prince, riche en cuirasses et en corcelets dorés, suivant la mode du pays, et avec assez d'armes, telles que arquebuses, piques, lances et épées nommées *catanas*, pour fournir à une armée de cent mille hommes.

La première salle par laquelle on entre dans le palais était si richement ornée, que je ne pus découvrir la moindre partie du plancher, des murailles et du plafond. Les tapis de pied, qu'ils nomment *tatames*, sont magnifiquement garnis d'étoffes, d'or et de velours d'un travail admirable. Les murailles et le plafond sont ornés de dessins agréables, dorés ou vernis, et de peintures représentant des sujets de chasse. Il nous semblait à nous, pauvres naufragés, qu'après avoir vu cette magnifique salle, nous ne pouvions rien voir qui la surpassât; mais à notre grande surprise, notre admiration dut augmenter de salle en salle jusqu'à celle où le prince

m'admit en sa présence. J'étais conduit d'une pièce à l'autre par des officiers différens qui me quittaient à la porte, après m'avoir remis à d'autres, d'où je conclus qu'ainsi qu'en Europe, l'étiquette de la cour du Japon établissait une différence dans le droit d'entrer dans tel ou tel salon. Le prince me reçut dans une vaste salle, au milieu de laquelle s'élevait une estrade de deux degrés, où il était assis à terre sur un superbe tapis de velours cramoisi, brodé en or. Il portait un surtout vert et jaune posé sur deux de ces vêtemens qui s'appellent *quimones*, et par dessus un ceinturon auquel étaient attachées sa dague et son épée ou *catana*. Ses cheveux étaient tressés avec des rubans de diverses couleurs sans autre chose sur la tête. C'est un homme de trente-cinq ans, brun, d'une figure agréable et d'une bonne stature. Les deux secrétaires du prince ordonnèrent à ceux qui m'accompagnaient de s'arrêter, et je m'avançai seul jusqu'à une espèce de siège presque aussi bas que le plancher, à la gauche et à quatre pas de celui où était le prince. Il m'ordonna de me couvrir, et il me fit dire en souriant, par ses interprètes, que le plaisir qu'il avait à me voir et à faire connaissance avec moi était altéré parce qu'il lui semblait que j'étais triste et mélancolique à cause du malheur qui m'était arrivé; mais que les hommes de cœur ne devaient pas s'attrister des événemens fâcheux qui n'étaient point arrivés par leur faute, que je prisse courage, et que j'étais dans son royaume, où il m'accorderait toutes les

aveurs que je pourrais désirer. Je le remerciai, et lui répondis du mieux que je pus. Le reste de la conversation se passa en demandes de sa part sur les détails de ma mésaventure, et je finis par lui demander la permission de partir le lendemain pour me rendre à la cour du roi son père. Il me répondit que pour le lendemain cela ne se pouvait pas, attendu qu'il devait en prévenir ce monarque; mais que dans quatre jours je pourrais me mettre en route, et qu'il donnerait des ordres pour que, dans tous les lieux où je devais passer, je fusse hébergé et accueilli comme je le méritais. Sur ce, je pris congé du prince, et je retournai à ma maison.

Quatre jours après, je partis pour *Zurunga*, qui est située à quarante lieues de Jedo. Il ne me manquerait pas de matières pour alonger ma relation, si je voulais raconter ce que je vis dans les villes qui se trouvèrent sur ma route. Je me contenterai de faire remarquer que plusieurs bourgs qui n'ont pas le rang de cité contiennent plus de cent mille habitans : dans les cent lieues de pays qu'on parcourt de *Zurunga* à *Meaco*, on ne passe pas un quart d'heure sans traverser un village. De quelque côté que le voyageur jette les yeux, il aperçoit du monde qui va et vient comme dans nos villes d'Europe les plus peuplées; les chemins sont bordés des deux côtés d'une rangée de superbes pins qui garantissent de l'ardeur du soleil; les lieues sont marquées par une petite éminence plantée de deux arbres, même dans les villes et villages, et ja-

mais il n'est dérogé à cette règle, fallût-il abattre une maison ou un édifice quelconque pour l'observer.

Au bout de cinq jours de voyage, pendant lequel, en vertu des ordres du prince, je fus reçu et traité à merveille partout où je passai, et si bien, que, si je pouvais renoncer à mon Dieu méconnu par ces barbares, et à mon souverain, je préférerais leur pays au mien, j'arrivai à *Zurunga*, et je vais raconter tout ce qui m'y arriva.

La ville de *Zurunga* contient de cinq à six cent mille habitans : elle est moins belle que *Jedo* ; mais son climat est infiniment plus agréable. C'est pour cela qu'elle a été choisie par l'Empereur pour en faire sa résidence. Ce prince envoya un seigneur de sa cour pour me recevoir à l'entrée de la ville et pour me conduire à la maison qui avait été préparée pour mon logement. J'éprouvai, pour y arriver, les mêmes difficultés que j'avais eues en pareilles circonstances à *Jedo*, par l'immensité de la foule qui s'était rassemblée pour voir des étrangers venus de si loin. La maison où je descendis était pourvue avec le plus grand soin de tout ce qui m'était nécessaire. Le lendemain de mon arrivée, l'Empereur me fit complimenter par un de ses secrétaires, qui m'apporta de sa part un présent de douze vêtemens complets, de sa propre garde-robe, extrêmement riches. Le secrétaire me dit que son maître se réjouissait infiniment de mon arrivée à sa cour, et qu'il désirait savoir comment je me portais ; qu'il m'engageait à me reposer, et à me revê-

tir des habits qu'il m'envoyait, et qu'il lui avait paru, qu'attendu le naufrage que j'avais éprouvé et qui m'avait mis à nu, le présent le plus convenable à ma situation était les vêtements qu'il m'offrait. Cet envoyé s'entretint pendant quelque temps avec moi, me faisant des questions sur l'Espagne et sur notre roi. Tout le temps que je restai à *Zurunga*, l'Empereur m'envoyait tous les jours un présent de confitures exquises et de fruits, entr'autres des poires plus grosses du double que les plus grosses d'Espagne. Après une semaine de séjour, le secrétaire me demanda de fixer le jour où je voudrais être présenté à l'Empereur. Je lui répondis que cela ne dépendait pas de ma volonté, mais bien de celle de Son Altesse. Il me quitta immédiatement après cette réponse, et il me fit prévenir que le lendemain, sur les deux heures après midi, il enverrait quelques gentilshommes du palais pour me chercher. Il est bon de savoir que mon hôte et plusieurs seigneurs qui me rendaient de fréquentes visites m'avaient conseillé de ne point témoigner un trop grand empressement pour voir l'Empereur, et d'attendre que ce prince m'en fit lui-même témoigner le désir. Je me conformai volontiers à cette insinuation, d'autant que je passais le temps fort agréablement à visiter tout ce que la ville de *Zurunga* contient de curieux et d'admirable. J'ai déjà fait une description de Jedo; celle que je pourrais faire de *Zurunga* serait semblable. Ainsi je m'en abstiendrai pour ne pas me répéter.

Le lendemain à deux heures après-midi, un détachement de deux cents gardes arquebusiers du palais, conduit par un maître des cérémonies, vint pour me chercher. On me fit monter dans une litière élégamment ornée. Après une heure de marche, j'arrivai près d'un fossé d'où s'éleva subitement un pont, qui fut baissé peu après sur un signal du commandant de mon escorte, et je vis sortir un officier, lequel, après avoir échangé quelques paroles avec ce commandant, frappa à une très-forte porte de fer, qui, en s'ouvrant, me laissa voir deux files de deux cents arquebusiers environ, à travers lesquels je fus conduit par leur capitaine à un autre fossé où il y avait aussi un pont-levis; je fus admis dans cette seconde enceinte avec les mêmes formalités, d'où, avec de très-courtoises cérémonies, je fus mené jusqu'à un des corridors du palais qui aboutissent à un immense vestibule où étaient plus de mille soldats de diverses armes. De là je traversai neuf pièces ou salles, changeant d'introducteur à chaque salle, et ayant les yeux éblouis de la splendeur de l'ameublement; tout brillait d'or et d'un vernis éclatant. Il me sembla que, dans quelques détails, il y avait plus de pompe et d'apparat dans les cérémonies à la cour du prince. Toutefois la résidence de l'Empereur annonçait plus de puissance, mais aussi plus de ces précautions qui indiquent la crainte. Peut-être cela est-il la suite d'un usage introduit par les révolutions sanglantes qui ont eu lieu dans cet empire, où l'ordre de la succession au trône est quelquefois interverti. Peut-être aussi l'Empereur, qui

était déjà âgé, craignait-il quelque entreprise de la part de son fils. Quoi qu'il en soit, je parvins à la salle qui précédait l'appartement où se trouvait l'Empereur. Deux des secrétaires ou ministres de ce prince, suivis d'un grand nombre de personnes richement vêtues, vinrent à moi, et après beaucoup de complimens pour m'inviter à m'asseoir avant eux, auxquels je finis par céder pour les abréger, le plus éminent en dignité des deux ministres, qui, ainsi que le ministre du prince, portait le nom de *Conseconduno*, me débita un long discours pour me féliciter de mon arrivée auprès de leur maître, ce qui devait être pour moi un grand motif de consolation, et que, quant à eux, ses principaux ministres, ils s'empresseraient d'accueillir toutes mes demandes et de les appuyer auprès du souverain. Je les remerciai dans les meilleurs termes que je pus trouver. Après quoi, *Conseconduno* reprit la parole, en me disant qu'une des choses qui avaient le plus occupé son imagination depuis le jour de son arrivée jusqu'à ce moment, était que, attendu que l'empereur possédait la plus grande monarchie de la terre, et était par conséquent revêtu de la plus majestueuse autorité; que, l'étiquette royale n'admettant point de dispense, puisqu'il arrivait souvent qu'un grand seigneur riche de plusieurs millions de rente regardait comme une éminente faveur d'être admis à voir l'auguste visage de l'Empereur à plus de cent pas de distance, et prosterné contre terre, sans prononcer un mot, sans que sa majesté impériale lui adressât la parole,

et se retirait satisfait après avoir laissé un riche présent, il était à craindre que, quoique l'empereur me fit un accueil extraordinaire, et me comblât de grâces inconnues à ses sujets les plus favorisés, je ne fusse peut-être surpris de la sécheresse d'une réception que j'apprécierais d'après mes propres idées, tandis qu'en réalité l'Empereur avait l'intention formelle de me traiter avec toute sorte de distinction. *Conseconduno* me fit comprendre qu'il avait traité cette question avec son maître.

Cette allocution me parut digne d'une réponse pesée mûrement dans toutes ses expressions. C'est pourquoi, après avoir réfléchi un moment, et ayant prévenu mon interprète, le père *Jean-Baptiste*, de la compagnie de *Jésus*, de bien expliquer le véritable sens de mes paroles, je répondis que j'avais écouté avec attention son beau discours; que je le remerciais des renseignemens qu'il me donnait sur la grandeur de son maître; mais que je ne pouvais en être surpris, étant sujet du roi Philippe, qui était bien plus puissant, puisqu'il était le plus grand des rois de l'univers, et en comparaison duquel tous les autres étaient des nains. Je parlai quelque temps sur ce ton, et j'appuyai mes raisonnemens aussi bien que je le pus. Je convins qu'en effet, la majesté des rois ne devait jamais se relâcher en rien à l'égard de leurs propres sujets; mais que, vis-à-vis de ceux qui ne l'étaient point, la bonne raison d'état voulait qu'ils se montrassent affables et cléments; qu'envoyé par mon roi pour gouver-

ner les îles *Philippines*, comme président et capitaine général, j'avais fait naufrage à mon retour sur les côtes du Japon, et que, par par conséquent, ce n'était qu'en qualité de misérable naufragé, exposé à toutes les infortunes des prisonniers et des esclaves que je me présentais; que si l'Empereur devait mesurer ses grâces et ses égards sur ma situation présente, je me trouverais satisfait et comblé par la moindre faveur que Sa Majesté voudrait bien m'accorder; mais je priai les deux ministres d'observer que si je devais être traité en qualité de serviteur et de ministre de mon roi, je croyais avoir droit à de plus grands honneurs, et que c'était à mon souverain et non à moi que seraient rendus ou refusés les honneurs que je croyais lui être dus. J'insistai beaucoup sur ce point, et je tâchai de leur faire comprendre la grandeur et la puissance du roi d'Espagne, qui régnait sur la plus grande partie des deux Indes, indépendamment de ses états d'Europe, qui seuls lui donnaient le premier rang parmi les princes de cette contrée. J'ajoutai que l'Empereur du Japon s'annonçant comme l'ami du roi d'Espagne, je ne doutais pas qu'il ne saisît l'occasion de manifester; par tous les moyens possibles, le cas qu'il faisait d'une amitié aussi précieuse. Je conclus enfin en déclarant que l'Empereur avait déjà assez fait pour moi s'il me considérait comme particulier, et que je mettais à ses pieds mon respect profond et ma reconnaissance; mais que, s'il lui plaisait de me regarder comme le représentant du roi, il ne saurait me témoigner trop d'égards.

Dès que ma réponse fut terminée, *Conseconduno* me considéra attentivement, et, après un moment de silence, il se frappa le front avec la paume de la main, et me dit qu'il ne jugeait pas à propos que je fusse introduit auprès de l'Empereur avant qu'il n'eût rendu compte à ce monarque de notre conversation ; il sortit et resta dans l'appartement de Son Altesse une longue demi-heure, pendant laquelle je m'amusai à voir les bijoux et curiosités qui étaient exposés dans deux petits cabinets voisins du lieu où nous étions. Je vis là des choses admirables et dignes d'un aussi grand roi. *Conseconduno*, étant revenu, m'annonça que l'Empereur allait me recevoir et me faire un honneur qui n'avait été fait à personne au monde avant moi, et qui causerait un étonnement universel dans l'empire. Je suivis le ministre, qui me conduisit en présence du souverain, que je saluai. Toute ma suite, ainsi que l'escorte nombreuse qui m'accompagnait, avait été retenue dans une des pièces qui précédaient la salle où était l'Empereur ; mais dès que j'eus salué le prince, on leur permit d'entrer, et on les fit agenouiller à une assez grande distance. L'Empereur était dans une espèce de loge en claire-voie, carrée, peu grande, mais extraordinairement riche. L'endroit où il était assis était élevé de deux degrés au-dessus du sol, et était entouré, à quatre pas de distance, d'une grille d'or de deux *vares* de hauteur, dans laquelle s'ouvraient plusieurs petites portes par lesquelles entraient et sortaient des serviteurs que l'Empereur appelait de temps

en temps parmi ceux qui étaient humblement agenouillés, appuyés sur leurs mains autour de la grille d'or.

Le monarque était environné d'à peu près vingt seigneurs, ministres ou principaux courtisans, vêtus de longs manteaux de soie et de caleçons de la même étoffe, tellement longs, qu'ils leur cachaient entièrement les pieds. L'Empereur était assis sur une espèce de fauteuil de satin bleu ouvragé, semé d'étoiles et de demi-lunes d'argent. Il portait, à la ceinture une épée ou *catana*, et avait les cheveux tressés avec des rubans de diverses couleurs sans autre coiffure. Son âge me parut être de soixante ans, et sa stature moyenne, avec assez d'embompoint. Son visage était vénérable et gracieux, mais beaucoup moins brun que celui du prince son fils. Je m'approchai entre les deux ministres dont j'ai parlé, en faisant les révérences et les cérémonies usitées à la cour d'Espagne; et mes deux introduceurs m'ayant prévenu que je ne devais pas baiser les mains du monarque, je restai debout auprès du siège qui m'avait été préparé. Jusque là l'Empereur avait gardé un sérieux imperturbable; mais dès que j'eus terminé mes salutations, il baissa un peu la tête et me sourit avec affabilité en me faisant signe de la main de m'asseoir. Je m'inclinai de nouveau très-respectueusement, et je restai debout; mais il me fit de nouvelles instances auxquelles je cédaï et je m'assis. Il m'ordonna de me couvrir, et après un silence de près d'un demi-quart d'heure, il chargea deux secrétaires qui

étaient à côté de lui de me dire combien il se réjouissait de mon arrivée, et que, quoique j'y eusse été conduit par des infortunes qui devaient m'attrister, il m'engageait à me consoler et à me distraire; car il était dans l'intention de m'accorder plus de grâces et de faveurs que je ne pouvais en attendre de mon propre souverain. Je voulus me lever et me découvrir pour entendre ce message, mais il ne le permit pas, et voulut que je répondisse assis. Je lui dis, par le moyen de mon interprète, que je baisais les mains de Son Altesse, pour les faveurs dont elle me comblait, et que la présence des grands rois était toujours un puissant motif de consolation pour des malheurs plus grands que les miens. Je me trouvais entièrement consolé et encouragé en me voyant dans la cour d'un monarque aussi illustre, tout comme si je me trouvais dans celle du roi Philippe. Un moment après, il me fit dire de lui faire connaître ce que j'avais à lui demander, tant pour moi que relativement à l'amitié qu'il voulait entretenir avec mon maître, et qu'il ordonnerait à ses ministres de m'expédier promptement et suivant mes désirs. Je répondis que les faveurs d'un aussi grand prince que S. A. étaient trop précieuses pour pouvoir être oubliées, et que je lui demandais la permission de me présenter devant son trône un autre jour, pour jouir encore de son auguste entretien et pour mettre à ses pieds les demandes que je croirais pouvoir lui soumettre.

Après cela, je voulus me lever pour me retirer : mais l'Empereur me fit rasseoir en me disant qu'il

avait grand plaisir à me voir, qu'il ne voulait pas que ma visite fût si courte, et qu'il désirait que j'assistasse à la réception de quelques seigneurs auxquels il daignait se montrer. En effet, on introduisit un des personnages les plus considérables du Japon, si je dois en juger par son présent qui, en barres d'or et d'argent et en étoffes de soie, valait plus de vingt mille ducats. Ce présent fut placé sur une table, et je n'oserais pas affirmer que l'Empereur jeta les yeux de ce côté, tandis qu'à plus de cent pas de distance du trône, ce *tono* se prosterna, la face contre terre, et resta ainsi pendant quelques minutes, dans le plus grand silence, sans que l'Empereur ni aucun des ministres lui adressât la parole; après quoi il se retira avec sa nombreuse suite que mes domestiques m'assurèrent être de plus de trois mille personnes. Après ce *tono* entra le gouverneur général de *Minao*, qui fut reçu de la même manière, et finalement je vis arriver le R. P. Alonzo *Munoz* avec le présent du gouverneur de Manille. On permit à ce religieux de s'avancer de dix à douze pas de plus que les deux seigneurs dont j'ai parlé; mais les mêmes cérémonies et le même silence furent observés à son égard, et il sortit comme eux. Je demandai enfin la permission de me retirer. L'Empereur me l'accorda en me disant d'aller me reposer. Je fus accompagné par deux ministres jusqu'à l'entrée du troisième salon, où ils me remirent entre les mains des mêmes personnes qui m'avaient introduit. Celles-ci me conduisirent à la porte extérieure, avec les mêmes céré-

monies qui avaient eu lieu à mon entrée, et j'arrivai chez moi avec l'escorte qui était venue m'y chercher.

(La fin à un prochain cahier.)

JOURNAL PITTORESQUE

(ENCORE INÉDIT)

D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PAR M. LESSON (1).

Source intarissable de plaisirs et d'instruction, les voyages sont la lecture des jeunes gens et des vieillards, des gens du monde et des érudits, des simples amateurs aussi bien que des géographes; ils fournissent aux uns des distractions; ils peignent aux autres des coutumes, des mœurs nouvelles; ils procurent à tous une lecture attrayante, animée, et qui n'est jamais sans d'heureux résul-

(1) Ce bel ouvrage sera publié en douze livraisons de 7 à 8 feuilles chacune, ornées de 30 gravures exécutées par les meilleurs artistes; il paraîtra une livraison par mois: la première sera publiée le 1^{er} avril prochain; passé ce délai, l'ouvrage sera augmenté de 50 c. par livraison.

L'ouvrage entier formera 3 vol. in-8°. Le prix de chaque livraison est de 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens. Chez Amable Gobin et compagnie, éditeur, rue de Vaugirard, n° 17.

tats pour l'intelligence. De là, le succès de cette masse de relations de voyages, que chaque année voit éclore chez les nations civilisées et, par suite, cette avidité générale pour cette branche de la littérature. On peut même dire qu'il n'existe point, rigoureusement parlant, de mauvaises narrations de voyages, et que, dans les plus médiocres, un esprit droit peut encore puiser d'utiles vérités.

Mais il est une classe de relations bien moins nombreuse, plus exclusivement en possession de fournir des tableaux neufs, pittoresques et variés : c'est celle des voyages sur mer. Franchissant les immenses solitudes de l'Océan, le vaisseau parcourt les parages les plus éloignés, les climats les plus divers; et le lecteur, transporté sans cesse du pôle nord au pôle sud, de la zone torride aux régions tempérées, des deux Amériques au fond de l'Océanie, se trouve ainsi assister à toutes les impressions qu'ont fait éprouver au voyageur les scènes imposantes et magiques qui frappent ses regards. Qui n'a lu cent fois ce que Bougainville a dit avec tant de grâce de la délicieuse O-taïti, ce que Cook a écrit sur ces îles si riantes et si vantées de la mer du Sud?..

Depuis la paix, la France a vu sortir de ses ports plusieurs expéditions. Leurs résultats scientifiques ont été considérables, et la publication somptueuse de tous ces travaux fait le plus grand honneur au gouvernement, qui élève à la gloire de notre patrie des monumens irrécusables de son amour pour les sciences. L'auteur de ce journal faisait

partie de l'une des expéditions ordonnées par le roi.

M. Lesson n'a point cherché, dans sa narration, à entrer en concurrence avec M. Duperrey, qui commandait *la Coquille*. Ce navigateur distingué, écrivant la relation *officielle* du voyage, a dû suivre les errements prescrits pour cette sorte de rédaction. Il a dû faire connaître au monde savant le résultat de son importante mission; il a dû fixer l'attention sur la part que chacun de ses collaborateurs a eue dans le succès de la campagne. Un tout autre but a dirigé M. Lesson. Ces grandes relations par leur format, le luxe, les cartes et les figures qui les accompagnent, étant à très-haut prix, n'ont par suite qu'un succès restreint, et ne se trouvent que dans les grandes bibliothèques. Leur lecture d'ailleurs est rendue pénible pour une foule de lecteurs, par les pages de chiffres qui coupent les chapitres; ce sont, en un mot, des recueils de haute importance à consulter, mais que les gens du monde ne cherchent point à lire. C'est uniquement à cette dernière classe que M. Lesson a cru devoir adresser son journal.

Homme privé, il a pu, dans sa rédaction, s'abandonner à toutes les sensations qui le captivèrent, et chercher à faire passer dans l'âme du lecteur ses émotions. C'est en peintre qu'il esquisse d'une touche large les productions des contrées qu'il a parcourues, et chaque trait gagne encore des connaissances du naturaliste. Son livre sera donc un vaste *panorama* des nombreuses contrées visitées par la

corvette *la Coquille*; tout promet aux lecteurs qu'il sera un tableau riche en couleurs, et une histoire fidèle des peuples et des êtres étudiés pendant trois années, et sous tant de climats divers.

Il nous suffira de mentionner les lieux où *la Coquille* a abordé pour donner l'idée de l'intérêt de ce Journal. Ainsi, le Brésil, les Malouines, le Chili, le Pérou, O-taïti, Borabora, la Nouvelle-Irlande, Bouka, l'île de Waigiou, Bourou, Amboine, la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée, Rotouma, Oualan, les îles Carolines, l'île de Java, l'île Maurice, Bourbon, l'Ascension, Sainte-Hélène, etc., formeront autant de chapitres remplis de documens curieux, et présentés d'une manière attrayante. L'auteur a bien voulu nous en communiquer quelques fragmens. Nous avons éprouvé, en les parcourant, un si vif plaisir, que nous avons cru devoir le faire partager à nos lecteurs, *avant* même que l'ouvrage n'ait été imprimé. Nous reviendrons plusieurs fois sur cette importante publication (1).

(1) La Zoologie du *Voyage de la Coquille*, rédigée par MM. Lesson et Garnot, d'après l'ordre du Roi, continue à se vendre à la librairie d'Arthur Bertrand. Il en a paru 15 livraisons.

RELACHE

AUX ILES MALOUINES

DESCRIPTION DE LA SOLEDAD.

(Communiqué par M. Lesson.)

Le 18 novembre 1822, nous mouillâmes au milieu de la *Baie française*, à une grande distance de la terre, dans une position isolée. Les grains de pluie, de grêle, et le vent soufflant par raffales, avec une effroyable énergie, s'opposaient à ce que nous puissions communiquer avec la terre; et cependant c'était à qui témoignerait le plus d'ardeur pour s'y rendre, à qui pourrait le premier l'interroger sur ce qu'elle produit. Le 21, on se décida à expédier des chasseurs; leur retour procura le plus vif plaisir : car ils ne venaient pas les mains vides; et le grand nombre d'huîtres, d'oies, de bécassines qu'ils avaient tués, nous promettaient un *confort* nullement à dédaigner. Les matelots expédiés dans l'embarcation qui porta nos pourvoyeurs, ne restèrent point oisifs sur la grève; ils aperçurent quelques jeunes chevaux, issus de races qu'y introduisirent les Espagnols. Les poursuivre avec vigueur fut leur première idée; et, à la suite soit de lassitude, soit de manœuvres bien combinées, ils

parvinrent à se cramponner à la crinière de l'un d'eux, et à lui couper la gorge avec leurs couteaux, seules armes dont ils fussent munis. Un marin n'est jamais embarrassé lorsqu'il s'agit de se procurer des vivres. Le noble animal fut bientôt dépouillé, tronçonné par quartiers, et sa chair distribuée à l'équipage. Les environs de la Baie française ne se composent que de plaines rases légèrement ondulées, couvertes d'herbes assez hautes, où apparaissent à peine quelques bruyères; la vue cherche en vain à découvrir un seul arbre, un seul arbuste; on ne voit qu'une prairie herbeuse, marécageuse ou entrecoupée par de larges flaques d'eau saumâtre: et toutefois, malgré cela, un des canotiers s'égara et ne put rejoindre *la Coquille*. Nous le crûmes tombé dans quelques fondrières, et le lendemain les hommes expédiés à sa recherche nous le ramenèrent transi de froid, et mourant de faim.

Le 23, je me préparai à faire une excursion accompagnée de MM. Bérard, Lottin, Gabert, et de notre maître canonier Roland, excellent homme, plein de bravoure, et possédant à un haut degré la gaieté et la vivacité provençales. La baleinière était à nos ordres, et nous avons le projet de nous enfoncer dans les anfractuosités du port Duperrey, ainsi nommé par M. de Freycinet, et de visiter les débris de *l'Uranie*, qu'on jeta à la côte au fond de la baie, après qu'elle eût été crevée par une pointe de rocher. Cette promenade rappelait de tristes souvenirs à trois personnes de notre petite caravane, qui avaient partagé les travaux et les fatigues de la

précédente campagne, et qui ne sortirent de cette île déserte qu'après un séjour prolongé et de nombreuses privations. En arrivant sur la plage où l'*Uranie* avait été abandonnée, nous retrouvâmes encore la coque de ce navire, des carronades enfoncées dans le sable, des caisses en fer, des débris de toutes sortes. Les vagues bouleversées par les tempêtes des hivers rigoureux de ces hautes latitudes avaient soulevé au-dessus d'une petite chaîne de rochers sa carcasse froissée. Là paraissait l'emplacement qu'occupaient les naufragés; là se trouvait le lieu où leurs inquiétudes bien souvent durent rendre amères leurs réflexions; puis, reportant mes regards sur la *Coquille* qui paraissait au loin dans toute sa grâce nautique, je me disais : « A peine » venons-nous de quitter la France : notre ardeur » est sans bornes comme nos illusions! quel sera » l'écueil où viendra se briser cette machine flot- » tante? reverra-t-elle le port? une île déserte doit- » elle être notre dernière demeure, ou bien l'esto- » mac d'un cannibale sera-t-il notre tombeau?...»

En quittant le vaisseau dès trois heures du matin, nous espérions jouir d'un temps passable. Mais bientôt des tourbillons de vents se firent sentir, et une pluie qui tomba par nappes serrées, sans discontinuer, nous trempa complètement. En vain cherchâmes-nous un abri, une grotte sur ces longues plages uniformes, bordées de dunes sablonneuses; rien ne put nous garantir des averses du ciel, et notre canot était à près de deux lieues du point où nous nous étions rendus pour chasser.

Des milliers de canards étaient immobiles sur la grève; mais nos fusils, imbibés d'eau, ne purent jamais faire feu. Cette espèce que les Anglais nomment *race-horse*, ou cheval de course, a des ailes trop petites pour pouvoir voler : aussi ne s'éloigne-t-elle pas de la mer, qui est son élément naturel, bien qu'elle sache courir sur le sable avec une grande rapidité.

Il nous fallut rétrograder pour trouver un abri contre le déluge qui nous inondait. J'étais chargé pour ma part de divers oiseaux destinés à nos collections, et d'échantillons de roches dont le poids ne contribuait pas peu à m'accabler. Il me fallut jeter ce résultat de notre pénible course pour alléger ma marche; et qui sait si, en Europe, quelque savant assis dans un fauteuil à bras, la tête enveloppée de fourrures, les pieds étendus près d'un feu vif et bien nourri, n'eût pas critiqué le choix et la préparation de ces objets? Enfin nous rejoignîmes notre baleinière. Les rameurs avaient dressé une tente avec la voile de l'embarcation, et nous nous empressâmes de gagner ce réduit protecteur. Nous étions aux Malouines pendant l'été, et cependant un froid piquant se faisait sentir; l'eau avait macéré nos corps, et la faim nous aiguillonnait. Sur le soir, la pluie cessa un instant; alors nos marins firent de grands feux avec les bruyères, et les disposèrent en un cercle au milieu duquel nous nous plaçâmes. La fumée qui s'échappait de ces broussailles humides, tout en nous *boucanant*, nous séchait, et, pendant ce temps, un des nôtres

faisait rôtir sur une baguette de fusil deux oies à demi plumés, que nous dévorâmes avec avidité. Bientôt la gaieté vint bannir le souvenir des contrariétés du matin et nous roidir contre les petites tribulations assez ordinaires dans les voyages lointains... Le soir nous nous rembarquâmes dans la baleinière; mais le temps était décidément mauvais. Un ciel noir chargé de vents, une mer grosse, notre embarcation qui portait mal la voile, nous rendirent les six lieues qui nous séparaient de la corvette excessivement pénibles; nous rejoignîmes nos compagnons dans la nuit, après avoir été plusieurs fois sur le point de chavirer.

La Coquille n'occupait plus le même mouillage : elle était venu chercher un abri dans l'enfoncement de la baie, en dedans des îlots des *Pingoins* et des *Loups-Marins*, non loin des ruines de l'ancien établissement fondé par Bougainville, au Port-Louis. Ce fut le lieu choisi pour s'occuper des observations astronomiques, et dès lors chacun se livra aux recherches qui rentraient dans ses attributions. Dès le matin, le navire devenait presque désert : les chasseurs se dispersaient sur ces terres inhabitées par l'homme, mais où vivent en paix une prodigieuse quantité d'animaux de toutes sortes; et jamais ils ne revenaient sans qu'on fût obligé d'aller chercher les produits de leurs chasses. Les oies, les huîtres, les nigauds, les bécassines, composaient les rations des matelots, et cette abondance ne tarda pas à dégoûter ces derniers, qui, vers la fin de notre relâche, réclamèrent leurs

vivres de mer, consistant en bœuf et en porc salés.

Les îles Malouines sont vraiment une terre de promesse pour ceux que le goût de la chasse entraîne. On n'a que l'embaras du gibier; et celui-ci peu craintif ne s'éloigne que lorsqu'on va le toucher. La quantité d'oiseaux et de lapins qu'on tua pendant notre séjour fut énorme, et on y joignit encore plusieurs cochons sauvages et deux jeunes taureaux. Les oiseaux de proie, d'une confiance sans égale, venaient arracher le gibier des mains du chasseur, et ceux qui dans les premiers temps cachaient des oies ou d'autres oiseaux dans l'herbe, pour les reprendre au retour, n'en trouvèrent jamais les moindres vestiges. Une buse bleue était remarquable par son effronterie et sa grossière gloutonnerie. Quant aux nigauds, espèce de cormoran singulièrement multipliée, dont le nom indique assez la stupidité, on pouvait tuer tous les individus d'une troupe un à un, sans que leurs compagnons prissent leur vol et parussent avoir la conscience du danger auquel ils étaient exposés. Pour les manchots, leur chair huileuse et dure les fit dédaigner; car, lorsqu'ils se trouvent à terre, où ils se rendent toujours par milliers d'individus, ils ne savent ni fuir, ni résister.

En allant visiter le Port-Louis, le premier pas que je fis sur la grève me plaça en face d'un tombeau: une ardoise servait d'inscription tumulaire, et de mausolée à un pauvre marin anglais dont les cendres reposaient en paix à une aussi grande distance

de sa patrie. Le silence de mort qui règne sur ces terres , interrompu seulement par les voix criardes de quelques oiseaux d'eau , un ciel nébuleux , un soleil sans force , des prairies rougeâtres , des montagnes de grès à teinte blanchâtre , des maisons en briques , dont il ne reste plus que des ruines , tout faisait naître des réflexions nombreuses sur cette terre antarctique , improductive et jetée aux bornes du monde. C'est en vain que Bougainville tenta d'y fonder une colonie française : après quelques années d'essai , au moment où ce navigateur devenu depuis si célèbre entrevoyait la prospérité de son établissement , il fallut satisfaire aux prétentions des Espagnols , et leur abandonner ce petit coin de terre qu'ils revendiquèrent comme une dépendance de l'Amérique que leur concédèrent les successeurs de Saint-Pierre. Paresseux par habitude , inhabiles à vivre là où il n'y a pas de mines d'or , les Espagnols quittèrent bientôt cette portion de territoire , plus faite pour être défrichée par des hommes laborieux , actifs , et qui savent quérir les fruits de la terre avec persévérance et avec effort , tels que les Suisses. Dans ces dernières années , la république argentine essaya de renouveler les projets de l'Espagne et d'occuper les îles Malouines , afin d'enlever à tout autre peuple la possibilité de s'en emparer. Ces îles , complètement stériles , et incapables d'être cultivées , ne pourraient servir que de point militaire , destiné à commander le cap Horn et interrompre le commerce de la mer du Sud. C'était ce qui avait porté les Anglais

à fonder le port Egmont, sur l'île Falkland, la plus méridionale des Malouines, lorsque les Français s'établissaient à la *Soledad*, tant ces deux peuples sont divisés par une rivalité que leurs mœurs et des antipathies naturelles ne permettraient jamais de faire disparaître entièrement.

Près des ruines du Port-Louis, je cherchai un sol convenable pour confier à la terre les semences des plantes alimentaires, si utiles aux navigateurs qui viennent de battre la mer. J'espérais que mon espoir ne serait pas trahi, et que ceux qui trouveraient du cresson et du raifort remercieraient la main inconnue qui présentait à leurs malades des moyens simples de guérison. Mais le terrain artificiel que j'ensemenciai me laissa peu d'espoir, et lorsque nous partîmes, quelques germes apparaissaient seulement; ils n'auront pas tardé sans doute à être détruits par les animaux.

Le 30, je quittai la corvette avec M. d'Urville, pour visiter la chaîne montagneuse qui s'étend au midi du havre Duperrey, et que Pernetty a nommée *monumens*. La plaine qui y conduit, couverte de bruyères, était incendiée, et brûlait à la surface depuis trois jours, parce que nos marins, après avoir allumé de grands feux, à la manière des sauvages, ne s'étaient pas donné la peine de les éteindre. Ce sol tourbeux et charbonné, d'où s'élevaient des tourbillons de fumée, contrastait avec l'épaisse couche d'herbes étendues à une grande distance sur cette région de l'île, et les graminées verdoyantes et baignées à leur pied étaient desséchées et rôties à leur

sommet, ce qui donnait une teinte uniformément rougeâtre à toute la campagne. Les montagnes que nous allions visiter s'offraient dans une nudité repoussante. Le grès blanc, qui les compose en entier, n'était caché que dans certains endroits où des fougères dessinaient quelques écharpes fraîches et verdoyantes. Les versans prolongés et roides, que nous gravâmes sans efforts, offraient de temps à autres des ravines comblées par des blocs froissés et triturés, sous lesquels on entendait murmurer des sources. Les fougères et les nassauvies envoyaient jusque là quelques colonies gazonnantes; mais leurs efforts n'avaient point encore pu envahir ces rochers éboulés.

La chaîne dont je parle se dirige de l'est à l'ouest : elle n'est interrompue que par deux bras des *baies de l'Huile et Choiseul*, qui s'avancent très-avant dans l'intérieur de l'île. Les crêtes de ces montagnes, hautes d'environ trois cents toises, usées par le temps et par des catastrophes, sont couvertes de pans immenses de grès quartzeux représentant des cubes ou des tables d'un grand volume, dont les assises imitent à s'y méprendre des restes d'édifices humains. A un ou deux milles, en effet, ces monceaux de grès rappellent, à faire illusion, les vieux châteaux qui couronnent les collines escarpées du Dauphiné, ou les couvens à demi détruits que les moines perchaient sur des endroits peu accessibles dans les siècles féodaux. Ces strates de grès et de quartz sont placés avec une symétrie et une régularité telles, qu'on doit supposer que ce n'est que

par des causes puissantes, telles que de vastes éruptions d'eau, que leur parallélisme a été détruit sur certains points, et que des éboulemens considérables se sont formés sur d'autres. Du sommet de cette première chaîne, on domine les montagnes qui forment une seconde rangée dans la même direction. La vallée qui la sépare ressemble à une grande route couverte de petites pierres brisées; mais il nous fallut près d'une demi-heure pour la traverser, et notre marche était extrêmement difficile au milieu des blocs énormes, amoncelés pêle mèle, qui la remplissaient, et les arêtes vives sur lesquelles il fallait poser les pieds. C'étaient ces masses démesurément grosses qui, du sommet de la montagne, nous semblaient des cailloux roulés et tassés au fond de la gorge. Sous ces roches murmuraient d'abondantes sources, et se dessinaient çà et là des touffes vertes de fougères, imitant des oasis au milieu des surfaces nues. Tout dans cette vallée était l'image la plus parfaite du chaos; tout fait présumer que la mer a long-temps séjourné dans son bassin après en avoir usé les parois.

Les végétaux des plaines se retrouvent sur ces montagnes peu élevées, et ce sont surtout ces singuliers bolax gommifères, le jonc à grandes fleurs, la gunnère de Magellanie. Le plateau est recouvert d'une épaisse couche de tourbe, au milieu de laquelle sont creusés des puits naturels, que remplissent les averses pluviales. Les rochers nus et battus des vents, sont tapissés de lichens fruticuleux, qui imitent par leurs ramifications nombreuses

de petits arbustes. C'est l'usnée mélaxanthe que sa teinte jaunâtre, ses tiges annelées de brun, et ses cutelles d'un noir profond, son habitation sur les escarpemens exposés aux tempêtes australes, rendent intéressant aux botanophiles. De la grêle, de la neige et de la pluie, nous forcèrent à chercher un refuge dans des anfractuosités de la montagne ; mais quelques heures suffirent pour apporter des changemens dans cette température éminemment variable, et le soleil qui brilla un instant éclaira la surface de la *Soledad*. Notre vue se portait au loin sur la pleine mer, où des cetacés n'apparaissaient que comme un point noir sur sa nappe d'azur. La surface de l'île était dominée au centre par le mont Chatellux, point culminant, d'où s'irradiaient une foule de petites chaînes se dirigeant en tous sens, et entre lesquelles serpentaient des bras de mer, des ruisseaux, ou qu'interceptaient des lacs d'eau salée. Les pins avec leur teinte rougeâtre, le ciel presque continuellement chargé de vapeurs, un jour terne et décoloré, des vents pleins de violence, donnaient à cette scène un aspect lugubre et sauvage. Quelques troupes de chevaux galopant en liberté dans des pâturages sans enclos, ou des taureaux et des génisses fuyant le voisinage des côtes, apportaient seuls quelque diversion à l'abandon et à la solitude de cette terre.

En rejoignant au soir *la Coquille*, nous rencontrâmes sur la grève M. Roland, notre maître canonnier. Sa chasse avait été heureuse, car il avait tué un taureau et deux pores. Le premier pesait,

tout dépouillé, 177 kilogrammes, et ces derniers, 20. Les cochons n'ont pour se nourrir que les racines sucrées et les baies d'empetrum ; aussi leur chair est-elle maigre, et sans analogie pour la saveur avec celle des espèces domestiques d'Europe.

Depuis plusieurs jours, je désirais visiter les îles aux *Loups-Marins* et aux *Pingoins*, qui sont placées au milieu de la baie de la *Soledad*. La surface des Malouines, rase et dépourvue d'arbustes, fatigue par sa monotonie. Il n'en est pas de même de ces deux petits îlots, entièrement recouverts de hautes graminées, dont les tiges pressées imitent des bois taillis, qui trompèrent plus d'un navigateur, et les compagnons mêmes de Bougainville, lorsqu'ils vinrent s'établir dans ces climats. Ces gramens, à port de palmiers, sont désignés par Pernetty, dans la relation de son voyage, sous le nom de *glayeurs*. Ils forment des fourrées épaisses qui protègent les phoques à l'époque de leurs amours et les cavernes innombrables des manchots qui y vivent en république.

Quel être singulier que le manchot, dont l'existence tient et de l'oiseau et du poisson ? Ses ailes rudimentaires, ses moignons disposés en rames, s'opposent à ce qu'il puisse voler. Ses plumes soyeuses imitant des poils qu'un enduit huileux et vernissé recouvrent, protègent les chairs contre la macération à la suite d'un long séjour dans l'eau ; ses jambes, placées très en arrière du corps, le forcent à se tenir et à marcher droit. C'est par milliers

que les manchots demeurent sur les grèves, où leurs deux couleurs tranchées, le noir et le blanc, les font ressembler à une procession de pénitens provençaux. Autant la démarche de cet animal est gênée sur le sol, et son allure grotesque, autant cet *oiseau-poisson* nage avec vitesse, et se plaît au sein des mers, où il se rend une grande partie de l'année. Les marins lui donnèrent le nom de *pingoin*, à cause de la ressemblance qu'il a avec les pingoins de l'hémisphère boréal.

L'espèce d'oiseau qui nous occupe est connue sous le nom de *manchot à lunettes*, parce que les côtés de la tête sont occupés par deux cercles blancs qui enveloppent les yeux. Les pêcheurs de phoques l'appellent *jack-ass*, d'après l'analogie de son cri avec le braiement de l'âne, et les Espagnols *pajaro-nino* (oiseau-enfant). Il n'y a presque point de relations de voyages qui ne mentionnent ce manchot, très-anciennement connu, et que l'on trouve aussi au cap de Bonne-Espérance, au sud de la terre de Diémen, et sur toutes les îles placées sur les limites du pôle austral, telles que la Désolation, Macquarie, aussi bien que sur l'extrémité méridionale de l'Amérique, aux Orcades du sud, comme à la Nouvelle-Shetland. Partout les rivages en sont peuplés : leurs innombrables légions, stupides, pressées, inactives, couvrent les grèves, et forment de longues files de l'ensemble le plus bizarre. « *A les re-*
garder de cent pas on les prendrait pour des enfans
de cœur en camail, » dit le bénédictin Pernetty. La démarche de ces oiseaux, naturellement gênée

par le défaut d'équilibre , s'oppose , lorsqu'ils veulent éviter le danger qui les presse , à ce qu'ils puissent fuir sans tomber continuellement. C'est alors qu'on les voit se culbuter, se relever pour retomber, et qu'ils sont réduits à employer leurs ailes informes , comme un point d'appui, qui aide à leur reptation plutôt qu'à leur marche. Parvenus à la mer, ils s'y précipitent ; mais , là ils se trouvent dans leur véritable élément. Autant l'allure disgracieuse qui les caractérise, était gênée sur la terre, autant ils savent plonger avec aisance, nager avec prestesse, s'élaner par bonds, et c'est alors qu'ils semblent , par leur assurance, défier l'ennemi qui se montrait si dangereux quelques instans auparavant.

La stupidité de ces oiseaux est telle, que les matelots en massacraient un grand nombre, sans que ceux qui se trouvaient à leurs côtés parussent éprouver la moindre crainte. Leur défiance ne leur vint qu'après des scènes répétées de destruction. C'était avec des bâtons qu'on les frappait impitoyablement, et qu'on tua beaucoup de ces pauvres animaux sans but et sans utilité. La vie est cependant chez eux très-tenace, et j'en ai vu fort souvent qui semblaient assommés, et qui ne donnaient aucun signe de vie pendant plus de dix minutes, se ranimer peu à peu , et fuir le sort qui leur était réservé. Surpris dans leur course gênée, les manchots ne cherchent pas toujours à échapper au péril qui les menace ; ils s'arrêtent parfois, essaient de l'affronter, et avec leur bec robuste s'efforcent, en s'élançant

sur leur injuste agresseur de lui rendre blessure pour blessure.

Soit que les manchots aient à redouter des ennemis dans les animaux qui vivent aux Malouines, tels que le chien antarctique entre autres, soit que les côtes schisteuses de la grande terre ne leur conviennent point, il est de fait que ce n'est que sur les îlots couverts de gramens qu'ils établissent leurs terriers. Ils pratiquent des sentiers à travers ces forêts herbacées, sentiers très-battus, qui entretiennent leurs communications avec la mer; leurs galeries souterraines sont percées dans un sol si *meuble*, qu'il m'arriva fréquemment d'enfoncer en marchant sur leur route, et d'être mordu avec force par l'oiseau couché sur son nid, et inquiet d'une visite aussi inopinée. Quelques femelles couvaient encore pendant mon séjour aux îles Malouines, et rien ne pouvait les distraire de leurs fonctions maternelles. J'aimais à épier les soins qu'elles prenaient de leur progéniture; et leur attention n'était point troublée par la mienne: car elles se bornaient à quelques mouvemens de tête en apparence ridicules. Lorsque les jeunes manchots sont élevés, et par conséquent capables de prendre la mer, la famille entière abandonne sa demeure terrestre, et va vivre dans l'océan pendant six mois de l'année, pour accomplir ainsi les vues admirables de cette nature si féconde et si incompréhensible. Le cri de ces oiseaux est un braiement analogue à celui de l'âne, tellement ressemblant, surtout à l'instant où le soleil se couche, que l'illu-

sion est complète. Souvent, durant les belles soirées d'été des Malouines, si rares au reste, au moment où le crépuscule s'épaississait sous l'horizon, tous les manchots poussaient ensemble des cris étouffés et continuels, de manière qu'à une certaine distance, on croyait entendre le mélange de voix et l'agitation sourde d'une masse de peuple assemblée pour une fête publique, et dont l'atmosphère porte au loin, dans le calme, les sons tumultueux et confus.

La chair de ces oiseaux est noire, très-compacte et indigeste; une couche d'huile l'entoure, et la peau est tellement épaisse, qu'il faut écorcher l'animal avant de le faire cuire. Cependant les marins, que la vie dure et agitée de la mer rend si inconstans dans leurs goûts, trouvaient cet aliment assez bon et en mangeaient quelquefois.

Il paraît que les manchots quittent les îles Malouines vers le 20 avril, et qu'ils y retournent au mois d'octobre.

Lorsque la chimère d'un continent austral occupait même les meilleurs esprits, tous les voyageurs qui s'avançaient dans ce qu'on appelait la *Magellanique*, eurent occasion de parler des manchots, et tous, frappés d'étonnement à la vue de ces êtres alors aussi fantastiques que de nos jours l'*Ornithorhynque* de la Nouvelle-Hollande, les décrivent avec complaisance. C'est ainsi qu'ils n'échappèrent point à Magellan, à Garcie de Loaisa (1525), à Alfonse de Camargo (1539), à Francis Drake (1577), qui leur imposa le nom de *pingoin*, à cause

de leur graisse huileuse, à Thomas Cavendish (1586), à Richard Hawkins (1593), qui prétendit que pingoin venait du gallois, *pen, tête, et gwin*, blanche; à Sebald de Wert (1600), à François Cauche (1651), à Narborough (1670), et enfin à Sharp (1680). Mais leur histoire ne fut dégagée des fables qui la défigurèrent, que lors des voyages de Carteret, Byron, Wallis, Pernetty, Bougainville, Pagès, Cook, Forster et Fleurieu.

On rencontre encore deux autres sortes de manchots, dont les habitudes solitaires contrastent avec la sociabilité de l'espèce précédente. La plus robuste de taille, est le *roi des pingoins* des navigateurs anglais, que sa cravate dorée, encadrée d'un noir velouté fait distinguer de très-loin, et la seconde est le *gorfou sauteur*, auquel deux huppées élégantes d'un jaune vif, placées sur le front, prêtent un air de coquetterie.

Les Malouines se trouvent situées à 75 lieues de la terre des États, et à 140 du Cap Horn. Les deux îles qui composent ce groupe, sont séparées par un étroit canal auquel les Espagnols ont donné le nom de *San-Carlos*. Occupant les 51 degrés de latitude australe, elles sont par conséquent soumises aux influences d'une climature rigoureuse. Lorsque Bougainville y transporta des familles canadiennes et résolut d'y fonder un établissement, il crut devoir les nommer *Malouines* parce qu'il les regardait comme n'ayant été bien explorées que par les intrépides Bretons dont Saint-Malo arma pendant longtemps les aventureux corsaires dans l'intervalle de

1700 à 1708. Il donna le nom de *Conti* à l'île la plus boréale, que les Espagnols connaissent sous celui de *Soledad*. C'est sans contredit aux navigateurs anglais Davis et Cavendish que l'on en doit la première mention, car ils les aperçurent en 1592; et les cartes du temps les désignent même sous le nom d'*îles méridionales de Davis*. Plus tard, Richard Hawkins, n'en vit que les côtes boréales, qu'il dédia à sa fille, et d'autres disent à la reine Élisabeth, sous le nom d'*Hawkins's Maiden-Land* ou de terre vierge d'Hawkins. En 1689, Strong parcourut l'île la plus sud qu'il nomma *Falkland*. Depuis ces anciennes époques, ces terres ont été visitées par un grand nombre de voyageurs de tous les pays; et leur destination principale est aujourd'hui de servir de relâche aux navires expédiés pour la pêche des baleines, et la chasse des phoques.

L'étendue des Malouines est d'environ quarante lieues en longueur, et leur relief a cela de remarquable qu'il est composé de montagnes peu élevées, le plus ordinairement dénudées, ou de prairies tourbeuses et humides, couvertes de pelouses épaisses dues à des graminées, à des mousses et à de petites fougères. Leur surface ne supporte aucun arbre; elles sont complètement démunies de bois, et ceux qu'on a cherché à y planter n'ont même pu croître. Leurs collines et les vallons qu'elles encaissent, les rivières poissonneuses qui y serpentent, les marais et les étangs qui découpent le terrain, de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux redevus sauvages, un gibier abondant, contribuent à

rendre ces îles intéressantes sous le triple rapport de leur colonisation temporaire, de leurs productions naturelles, et des avantages qu'elles présentent aux navigateurs comme point de ravitaillement avant de franchir le cap Horn, pour entrer dans la mer du sud.

Le précis historique des circonstances qui portèrent Bougainville à vouloir établir une colonie sur ces îles désertes, se trouve au commencement de la relation du voyage autour du monde de ce marin justement célèbre, et le bénédictin don Pernetty, aumônier des nouveaux colons, nous a lui-même laissé deux volumes d'observations superficielles sans doute, mais dont les détails sont cependant d'une grande exactitude. Le port Egmont reçut une colonie d'Anglais peu de temps après que les Français se furent installés à la Soledad. Ce n'était point des établissemens destinés à devenir florissans; c'était plutôt des campemens de pêcheurs, et des points de ravitaillement pour les corsaires français ou anglais qui croisaient alors avec succès sur les côtes d'Amérique, et qui portaient les plus grands préjudices au commerce espagnol dispensateur, à cette époque, de l'or du Nouveau-Monde. La cour d'Espagne ne se méprit point sur le but caché de ce voisinage devenu inquiétant : elle réclama les Malouines, comme une dépendance naturelle de la Magellanie qu'on ne pouvait lui contester, et fit écouter ses plaintes ; car elle était alors influente dans la balance de l'Europe. On dut donc renoncer, à Versailles et à St -James,

aux deux établissemens que ces gouvernemens avaient favorisés dans des temps d'hostilité, et qui blessaient une puissance devenue amie.

Sur une terre improductive, où nul arbre ne pouvait croître, où nulle culture ne saurait alimenter les colons, sous un ciel nébuleux qui sévit pendant une grande partie de l'année, où les approvisionnemens devaient être apportés de la mère patrie, les Espagnols, possesseurs d'un tiers du globe et des contrées les plus fertiles, ne pouvaient ni ne voulaient y séjourner d'une manière permanente. Satisfaits d'avoir expulsé leurs rivaux, ils se retirèrent en abandonnant les Malouines à l'isolement auquel elles semblent pour long-temps encore condamnées. Ce n'est pas que la nouvelle république de la Plata n'ait eu, en 1825, la velléité d'en reprendre possession; mais des tentatives incomplètes et sans résultats, ne suffisaient point pour remplir le but qu'elle pourrait se proposer dans des temps plus prospères et lorsque son administration intérieure sera consolidée.

La position des Malouines est surtout heureuse comme centre de pêcheurie : c'est à ce titre que les baleiniers les fréquentent pour y poursuivre les grands cétacés communs dans les mers qui les baignent; pendant long-temps aussi elles furent le rendez-vous des chasseurs de phoques qui eurent bientôt détruit le plus grand nombre de ces amphibies si précieux et si utiles par les produits que les arts en retirent. La chasse des phoques est à peu près inconnue en France, et les détails que nous

allons esquisser, seront neufs pour nos lecteurs ; bien qu'ils soient vulgaires chez les peuples commerciaux par excellence, tels que les Anglais et les Américains. Ces derniers, dont le génie est exclusivement dirigé vers ces spéculations, ont en grande estime Ennerick, surnommé le *Cook* de l'Amérique, pour avoir tracé à ses compatriotes la route qui les a conduits à une nouvelle source de fortune. Ce marin, par une singulière destinée, a succombé aux îles Sandwich, comme le grand navigateur d'Albion, et fut coupé en deux par le boulet d'un vaisseau américain qui voulait lui rendre hommage en le saluant de son artillerie.

Habitans naturels des confins du monde, les *phoques* ne sont nulle part plus abondans, nulle part en troupes aussi considérables, que sur les côtes sauvages qu'envahissent les glaces du pôle austral. Leurs tribus s'y multipliaient en paix depuis des siècles ; mais les progrès de la navigation ont fait éclore, dans ces trente dernières années les entreprises hardies qui n'ont pas peu contribué à porter parmi elles une rapide diminution ; les phoques, de plus en plus repoussés des zones tempérées où ils vivaient anciennement, sont forcés aujourd'hui de chercher un refuge sur les points les plus écartés du globe. Ce n'est pas que ces animaux soient encore complètement expulsés des côtes du Chili, du Pérou et de la Californie, qu'on ne les trouve dans la Méditerranée aussi bien que dans l'Océan Indien ; mais dans ces mers, ils ne vivent qu'isolés ou par individus solitaires, qu'on dédaigne de pour-

suivre, car les faibles gains que leur chasse procurerait seraient loin de compenser les frais des armateurs. Les phoques de l'hémisphère du nord n'ont aucune analogie avec ceux de l'hémisphère du sud, et c'est bien à tort qu'on a cherché à les comparer, tant il est vrai que les noms de *loups*, de *chats marins*, de *lions de mer* qu'on a donnés à toutes ces espèces ont singulièrement contribué à rendre intelligibles les descriptions des voyageurs. Les îles Malouines dont les rivages se peuplaient de phoques dans certains temps de l'année, ont été rapidement épuisées; les amphibies qu'on y rencontre encore sont en petit nombre, et ne présentent plus que les restes de ceux qui échappèrent à des massacres régularisés par l'homme.

Les Anglais et les Américains de l'Union arment chaque année plus de 60 navires pour chasser les phoques. Ils furent expédiés d'abord sur les côtes de Magellanie, les Malouines, la Nouvelle-Zélande, et le sud de l'Australie. Ces contrées ne fournissant plus à des expéditions fructueuses, il fallut se lancer dans les parages les moins fréquentés, et c'est ainsi que les Shetland méridionales étaient connues depuis plusieurs années par des chasseurs de phoques, qui s'y rendaient en secret, et que Powel et Weddell, tout en dirigeant avec succès leurs entreprises lucratives, ajoutèrent des notions d'un haut intérêt sur les terres antarctiques qu'ils explorèrent dans un but purement commercial.

Les armemens destinés exclusivement à la chasse des phoques, exigent des navires solidement con-

struits et du port d'environ trois cents tonneaux. Tout y est installé avec la plus grande économie : par cette raison, les fonds du navire sont doublés en bois : l'armement se compose de barriques pour mettre l'huile, de six yoles armées comme pour la pêche de la baleine, et d'un petit bâtiment de quarante tonneaux mis en botte à bord et que l'on monte aux îles destinées à servir de théâtre à la chasse. L'équipage se compose de 20 à 23 hommes, et on estime à 130,000 francs la mise dehors pour campagne ordinaire. Les marins qui se livrent à ces entreprises ont généralement pour habitude d'explorer divers lieux successivement, ou de se fixer sur un point d'une terre et de faire des battues nombreuses aux environs. Ainsi, il est assez d'usage qu'un navire soit mouillé dans un hâvre sûr, que ses agrès soient débarqués et abrités, et que les fourneaux destinés à la fonte de la graisse soient placés sur la rive. Tandis que le navire principal est ainsi dégradé, le petit bâtiment très-léger est armé de la moitié environ de l'équipage, pour faire le tour des terres voisines, en expédiant ses embarcations lorsqu'il voit des phoques sur les rivages, ou laissant çà et là des hommes destinés à épier ceux qui sortent de la mer. La cargaison totale se compose d'environ 200 phoques coupés par gros morceaux et qui peuvent fournir quatre-vingt à cent barils d'huile, chaque baril contenant environ 120 litres, et valant à peu près 80 francs. Arrivées au port où est mouillé le grand vaisseau, les chairs coupées par morceaux sont transportées sur le rivage, pour

être fondues dans les fourneaux qu'on y a établis. Les fibres musculaires qui restent comme résidus, sont employées à alimenter le feu. Les marins ont pour leur solde un partage dans le bénéfice, et chacun d'eux se trouve ainsi intéressé au succès de l'entreprise. La campagne dure quelquefois *trois années*, au milieu des dangers de toute sorte et de privations inouïes. Les vaisseaux ont pour habitude de jeter quelques hommes sur une île pour qu'ils y séjournent toute une saison, et vont souvent à 2000 *lieues* plus loin pour en semer, dans le même but, quelques autres. C'est ce qui rend compte de ce nombre assez considérable d'Européens qui ont vécu pendant plusieurs années sur des terres désertes, par suite du naufrage du bâtiment qui devait les reprendre à une époque déterminée, et que d'autres navigateurs retirent de leur cruel abandon, en les ramenant dans leur patrie.

Les chasseurs qui fréquentent la mer du Sud reconnaissent trois espèces de phoques, qui sont plus particulièrement l'objet de leurs armemens. On ne retire de la première qu'une huile destinée à l'éclairage ou à des préparations grossières; on l'importe en Europe. C'est le lion marin d'Anson, l'éléphant de mer des Anglais, ou le phoque à trompe des naturalistes. La deuxième, recherchée pour sa peau, avec laquelle on confectionne d'excellens cuirs, est le *phoque à crin*, ou l'otarie molosse dont j'ai publié une figure dans *la zoologie du voyage de la Coquille*. L'espèce qui donne ce précieux pelage, dont l'éclat, la douceur soyeuse

égalent celui de la loutre, et que les Chinois prisent beaucoup, est le *phoque à fourrure*, ou l'ours marin de Forster. Cependant, sous ce dernier nom, il paraît que les Anglais et les Américains confondent plusieurs espèces inconnues des naturalistes, et bien distinctes. Ainsi, suivant eux, le *phoque à fourrure* de la Patagonie a une bosse derrière la tête, celui de la Californie a une très-grande taille, le *upland seal* ou phoque de haute terre est petit et habite exclusivement les îles Macquarie et Pennantipodes; enfin celui du sud de la Nouvelle-Zélande paraît avoir des caractères distincts.

C'est en mai, juin, juillet et une partie d'août que les *phoques à fourrure* fréquentent la terre. Ils y reviennent encore en novembre, décembre et janvier, époque à laquelle les femelles mettent bas. Les petits tettent l'espace de cinq ou six mois. Un fait notoire est l'usage constant qu'ont ces amphibies de se lester en quelque sorte avec des cailloux, dont ils se chargent l'estomac pour aller à l'eau, et qu'ils revomissent en revenant au rivage.

Après cette digression qui, nous le croyons, ne manque pas d'intérêt, revenons aux îles Malouines.

Le climat des îles Malouines est marqué par des changemens assez brusques dans la température de l'air; et bien que les froids soient modérés, les vents violents de l'ouest qui y règnent, et des pluies fréquentes font que les deux seules saisons qu'on y remarque, l'hiver et l'été, sont peu distinctes. Notre séjour en décembre correspondait au mois de juin de notre hémisphère, et cependant des froids pi-

quans se faisaient sentir le soir et le matin , et la neige n'était point encore fondue sur les sommets des montagnes de l'intérieur. Tant que dura notre relâche, nous n'eûmes point un jour complètement serein. Lorsque le soleil brillait avec le plus de splendeur, des nuages chargés apparaissaient bientôt pour se résoudre en grains qui se partageaient l'horizon. Bien des fois, j'ai vu les collines rocailleuses voisines de la mer, dorées par les rayons du soleil couchant, tandis qu'à quelques pas, des nuées laissaient précipiter des torrens d'eau, en resserrant leurs ondées dans un étroit espace.

Bougainville se louait beaucoup des Malouines , sous le rapport de la salubrité. Notre relâche a été de trop courte durée pour que nous ayons à infirmer où à valider cette opinion; car nous en partîmes sans avoir de malades parmi les gens de l'équipage. Cependant des bancs épais de limon tourbeux encombrent les approches de plusieurs points de la baie, et surtout les rivages de l'île aux *Loups-Marins*. Cette vase, à laquelle se joignent des myriades de mollusques en putréfaction, et les épaisses couches des fucus pyriformes en décomposition, exhalent une odeur d'une horrible fétidité, et tout autorise à penser que les miasmes qui s'en dégagent auraient les résultats les plus fâcheux sur des hommes qui seraient soumis à leur influence par un séjour constant. Ces changemens subits de la température devraient encore y faire éclore les affections inflammatoires de la poitrine et des phlegmasies variées et intenses.

Dans les contrées que l'homme n'anime pas de sa présence, le voyageur se trouve réduit à présenter les détails techniques des sciences qu'il appelle à son secours, pour peindre le sol où ses pas errèrent à l'aventure. Ses recherches, consacrées aux êtres qui peuplent ces régions dédaignées par le dominateur de la création entière, quoique graves et sèches en apparence, offrent cependant un charme de toutes les circonstances et de tous les temps.

L'ossature de la *Soledad* est formée par un terrain de schiste feuilleté, de la nature de la phyllade, qui supporte un grès très-blanc, à grains très-fins, constituant sans partage toutes les chaînes montagneuses, et dans ces schistes sont enclavés des débris fossiles de spirifères. Le sol, proprement dit, se trouve réduit à une argile rouge ocreux, feuilletée, supportant deux espèces de tourbes. C'est ce que Bougainville, qui aimait à se faire illusion, nommait si improprement *terre franche arable*. Or, Forster et Cook, en décrivant la nature des roches du *Hâvre de Noël*, de la *Terre des États*, nous indiquent la même composition minéralogique, et il en résulte cette preuve palpable que les Malouines, de même que tous les îlots morcelés à l'extrémité de la Magellanie ont formé un tout, qui a été violemment séparé de l'Amérique par quelque grande catastrophe de la nature. La pierre à chaux ne s'offre que sous les formes de fragmens arrondis, dont l'origine est due à des polypiers qui encroûtent les roches dans plusieurs points des baies. Les deux sortes de tourbe qui se partagent toute la surface

du sol, sont, où une terre de bruyère sèche, formée par la décomposition des radicules des *empetrum* et des *vaccinium* des coteaux, tandis que la seconde, due à la décomposition des mousses, des fougères, est grasse et marécageuse. La vraie terre végétale n'existe nulle part.

La végétation des Malouines est on ne peut plus intéressante pour le botaniste sans doute; mais ces caractères qui la distinguent ont aussi pour les yeux les plus étrangers aux mystères de Flore, une nouveauté dont on aime à se rendre compte. Sous le ciel de la France, en effet, nos prairies émaillées, nos peupliers, reflétant leur mobile feuillage sur des eaux paisibles, des bois de haute-futaie, dont le chêne ou le hêtre sont les robustes enfans, forment un type de l'Europe tempérée, auquel nous rapportons toutes nos idées conventionnelles sur les paysages. Au Brésil, cette nature est tout autre. Ce sont de larges masses verdoyantes, entassant plantes sur plantes, fleurs sur fleurs; c'est, en un mot, un océan de feuillages qui ne se dépouille jamais, tout en prenant des proportions viriles et majestueuses, et rarement les formes humides des herbes. Aux Malouines, la scène est différente. D'immenses prairies semblent avoir été tondues au ciseau; pas un végétal ne s'élève au-dessus de son voisin; ils se pressent, ils s'enlacent, mais il faut chercher chacun d'eux; les fleurs se cachent sous les feuilles, comme si elles avaient appris à redouter l'impétuosité des vents de ces régions, et toutes ces herbes forment un lacis serré et inextric-

cable, à petits rameaux, à feuilles plus petites encore. Le grand gramen, nommé *fétuque en éventail*, qui couvre l'îlot aux pingoins fait seul exception à cette tendance générale, vers le rapetissement, ainsi que quelques petites bruyères, et le *chiliotrique à feuilles de romarin*, qui tapissent les coteaux. Certaines espèces vulgaires de l'Europe pullulent sur les Malouines, et l'on cherche vainement à s'expliquer comment elles se retrouvent dans les deux hémisphères, séparées de toute la largeur de la zone torride.

Cent vingt plantes composent donc à peu près le monde végétal des Malouines. Elles ont été soigneusement décrites dans ces dernières années ; et il serait assez fastidieux pour le lecteur de lui citer des noms qui n'auraient aucune influence sur son souvenir. Seulement, je me bornerai à rappeler quelques-unes de celles que des propriétés vraies ou fausses recommandent à l'attention générale. On ne saurait trop s'étonner de ce que les Malouines ne produisent aucun fruit comestible de quelque grosseur. Le seul qui ait une saveur assez agréable est le *lucet*, que produit un arbusier rampant, et que les oiseaux de même que les cochons sauvages recherchent avec ardeur. Les vaisseaux dont les équipages seraient affectés de scorbut pourraient tirer d'utiles secours de l'ache sauvage, qui végète dans les sables, ou de l'oxalide à fleurs blanches, dont l'acidité mitigée remplacerait efficacement celle de l'oseille. Les tiges dépouillées des fétuques préparées en salade sont un aliment sucré

qui n'est pas sans agrément, et les tiges du baccharis de Magellanie pourraient, par leur légère amarescence, remplacer le buis et le houblon dans la confection de la bière. Introduites dans nos parterres, la calcéolaire, la violette jaune et le perdicium à fleurs suaves, feraient les délices de nos florimanes. Mais de tous les végétaux des Malouines, le *bolax* est peut-être le plus singulier : qu'on se figure, en effet, une agglomération de tiges serrées, pressées à se toucher, toutes égales, s'élevant sur le sol en demi-sphère régulière, et l'on n'aura encore qu'une image imparfaite du développement uniforme que ce végétal acquiert. Pernetty lui donne le nom de *gommier*, parce qu'il en suinte au temps de la floraison une gomme résineuse assez analogue à de l'opoponax.

Sur ces terres isolées, les animaux n'ont d'autres ennemis que les navigateurs qui y séjournent passagèrement. Leurs espèces s'y sont accrues en paix pendant des siècles, et plusieurs d'entre elles n'ont même point appris à fuir les dangers qui les entourent ; car il n'est pas rare de toucher avec la main des volatiles dont la confiance, ou ce que certains navigateurs ont nommé stupidité, rappelle l'âge d'or de la création. Cette inexpérience des animaux, par rapport à l'homme, n'est peut-être pas la physionomie la moins neuve des contrées inhabitées qui nous occupent. Leurs plages schisteuses et noirâtres fourmillent d'oiseaux, qui y digèrent paisiblement et dans une immobilité parfaite les poissons qu'ils ont pêchés dans le jour. Des tribus

entières de palmipèdes nagent en tous sens sur la surface des baies et des étangs; des huîtres guettent le moment où les mollusques entr'ouvrent les valves de leurs coquilles pour y enfoncer leur bec façonné en lame de couteau, et en arracher l'animal imprudent; et paraissent absorbés par le besoin de nourriture qui les affame sans cesse. Là des mouettes simulent dans l'air des nuées mouvantes, tant elles aiment à se réunir pour tourbillonner en essaims pressés. Plus loin, de vastes surfaces de rochers disparaissent sous des couches de fiente, que depuis des siècles y déposent sans cesse les oiseaux qui les fréquentent. Tout est animé, plein de vie, lorsqu'on se rend compte des mœurs des êtres qui habitent ces terres en apparence désolées; et la solitude n'est véritablement sentie que par l'homme, habitué à considérer son espèce comme la seule privilégiée de la nature.

Les quadrupèdes qu'on trouve aujourd'hui sur les Malouines sont des bœufs, des chevaux, des cochons et des lapins, qu'y portèrent autrefois les Espagnols. Malgré les chasses actives des baleiniers, leur multiplication n'a point été entravée. Mais les seuls mammifères véritablement indigènes sont les phoques et les dauphins, et surtout le loup antarctique, carnassier, destructeur et misérable, sans cesse à l'affût pour saisir une proie, et obligé le plus souvent de parcourir les rivages pour y découvrir quelques débris rejetés par les flots.

Si les oiseaux inoffensifs sont nombreux, cela tient sans doute à l'instinct conservateur qui leur

fut donné; car les vautours et les buses se sont multipliés dans des proportions aussi fortes, et témoignent une gloutonnerie et une aveugle confiance qui annoncent ou une audace rare, ou une stupidité peu commune. Que de fois ces oiseaux rapaces tentèrent d'arracher des mains mêmes du chasseur le gibier qu'il venait d'abattre?

Les espèces terrestres sont réduites à un très-petit nombre. Parmi elles, la plus remarquable est l'*oiseau rouge* que les naturalistes nomment *étourneau des Terres Magellaniques*. On le rencontre dans les pampas du Paraguay, comme sur la Terre de Feu, au Chili de même qu'au Pérou. Les autres espèces sont des oiseaux sombres et sans couleur. Les sanderlings fréquentent les grèves, et les bécassines ne quittent point les prairies humides. Des bihoreaux solitaires, immobiles sur un rocher, guettant le poisson, se rencontrent parfois au bord des hâvres. Le joli vanneau à écharpe se perche volontiers sur les éminences du bolax; les chionis, les sternes, les nigauds, les labbes, plusieurs espèces de cormoran, de canards, d'oies, s'éloignent peu des rivages, et, au-dessus de la baie, plane le formidable petrel géant, auquel les Espagnols ont donné l'affreux nom de *quebranta huesos*, ou de briseur d'os. Les longues files de manchots, immobiles et droits sur la ligne des eaux de la mer, prêtent un effet bizarre à l'ensemble de ce tableau.

Des poissons de grande taille et d'une excellente qualité ajoutent encore aux agréments d'une relâche aux Malouines. Quant aux insectes, ils se réduisent

à plusieurs petites espèces, tandis que les coquillages, tels que moules, patelles, pavois, térébratules, oscabrions, y pullulent, et se trouvent confondus avec des ascidies, des méduses, des holothuries vivement colorées, au milieu de couches épaisses, des *fucus pyriformes* et des *lessonies rameuses*. Mais jusqu'à ce jour nulle bête venimeuse, nul reptile, ne se sont encore offerts aux recherches de l'explorateur.

LESSON.



II. ARCHIVES HISTORIQUES.



ARCHIVES HISTORIQUES.

AFRIQUE.

DOCUMENS

SUR

QUELQUES TRIBUS MAURESQUES

DES BORDS DU SÉNÉGAL.

*A M. le directeur général du Journal des
Voyages.*

Paris, le 15 mars 1830.

« Voici, Monsieur, quelques renseignemens intéressans sur les tribus mauresques les plus voisines de notre colonie du Sénégal ; je les dois à l'obligeance de M. Charles BERRON, directeur de l'établissement de *Richard-Tol*, que sa position met à portée de recueillir le plus de détails positifs sur

ces peuples. Je vous envoie ces fragmens tels que je les ai reçus : ils servent de réponse à quelques questions sur diverses positions géographiques du Ssahhrâ, sur le *schyaysme* des Maures riverains du Sénégal, et sur les généalogies de leurs tribus. J'aurais pu rétablir l'orthographe mauresque d'une partie des noms compris dans la liste de celles-ci ; mais j'espère vous transmettre plus tard, à ce sujet, un travail plus complet, que le zèle complaisant de M. Berton m'autorise à attendre de lui.

» Agréez, etc. ,

D'AVEZAC. »

*Extrait d'une lettre de M. Berton à
M. d'Avezac.*

Richard-Tol, le 3 novembre 1829.

« Je m'empresse de placer sous vos yeux deux tableaux ethniques ; dont j'ai l'honneur de vous garantir l'exactitude. Ils comprennent le dénombrement, par tribu et par classe, des Maures Trarzas et Braknas. Je ne sais encore rien de positif sur les Dowiches, nation puissante qui habite au-delà de Bakel ; j'ai pris cependant des mesures certaines pour être bientôt éclairé.

» Schems-el-din, émir et marabou suprême des Darmanours, m'affirme de nouveau que la distance d'Araouân à Tôuât n'est que de *douze journées de chameau, en caravane.*

» Je crois connaître assez bien le littoral de notre grand fleuve , depuis Saint-Louis jusqu'au poste de Bakel , et il n'est plus douteux pour moi que les Islamites riverains ne soient de la secte d'Aly ; voici ma preuve : les Maures sont réservés , mystérieux même , et lorsque je demandais à leurs marabouts les plus renommés : *A quelle secte appartenez-vous ? — Nous sommes dans la voie droite* était leur constante réponse ; mais si j'ajoutais : *Croyez-vous à la venue d'un Mádhy (lisez Mahdy) ?* tous se hâtaient de me dire : *Il est écrit qu'un Mádhy viendra nous juger et nous purifier.*

» L'inflexion actuelle des populations noires gagnées à l'islamisme , les pousse à renverser leurs monarchies absolues et guerrières , pour y substituer des gouvernemens théocratiques sous forme d'oligarchies. Ce grand mouvement s'opère autour de nous : Mohammed-ould'-amar est l'un des chefs *visibles* de cette conjuration religieuse....

» Je répondrai prochainement , je l'espère , à vos questions sur les distances respectives des deux Oualâtha , de Theeshât , et du puits de Thicât. J'aurai aussi des documens neufs à vous offrir sur la position de quelques points *fameux* et hantés dans le désert , à deux et trois journées de distance , etc. , et sur le prolongement d'une normale à la courbe , décrite par le bras principal du fleuve , depuis l'île de Saint-Louis jusqu'au marigot (ruisseau) de Gaïé , limite du territoire des Maures Trarzas....

» Agrééz , etc.

CH. BERTON.

P. S. « J'ai traduit littéralement une fiction qui s'était répandue autour de nous, il y a quelques mois, et qui me semble une esquisse assez fidèle du caractère et du goût général de nos Maures riverains : « Un saint marabou du grand désert accompagnait son troisième *sahlam* (lisez *ssalah*, prière), quand il aperçut tout à coup devant lui une femme d'une stature extraordinaire. Un croissant de feu brillait sur son front ; sa longue chevelure lui servait de vêtement ; la partie gauche de son corps était noire, suivant l'axe de sa taille, et la partie droite était colorée d'une teinte rouge-brun ; des ailes de sauterelle s'échappaient de ses épaules ; enfin une de ses jambes était terminée par un pied d'*outarde*. — Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Que me veux-tu ? s'écrie avec effroi le grave personnage. — J'ai été détachée de la droite du vrai Dieu pour faire périr les troupeaux des infidèles du *Schamámhan* (le pays de Walo), et je viens achever ma mission dans le *Sajell* (lisez *Sahhel*, c'est-à-dire la côte), en frappant de mort les enfans nouveau-nés. » Cette fable est ingénieuse pour le pays, et rappelle allégoriquement les fléaux de l'année écoulée : sécheresse, épizootie, disette, et mortalité sur l'une et l'autre rive du Sénégal. »

Dénombrement par tribu des Maures Trarzas et Braknas, adressé par M. Berton à M. d'Arvezac.

« Les lignes extrêmes du territoire des Maures Trarzas s'étendent, sur la rive droite du Sénégal, en regard du royaume de Walo, depuis la mer jusqu'au marigot de Gaïé, où commence le pays de Fouta; et la limite du territoire des Maures Braknas court, sur la même rive adossée au grand désert, depuis ce point jusqu'au royaume de Galam.

» L'escale, ou marché de gomme des Darman-kours, est située à trente lieues de la ville de Saint-Louis, en face du village walo de *Khor*. L'escale des Trarzas tient à *Gaïé*, à quarante-deux lieues; et enfin l'escale des Braknas s'ouvre à *Donaïe*, près de Podor, à soixante-cinq lieues du chef-lieu de la colonie française.

MAURES TRARZAS.

Mohammed-el-habibh-ould'-amar-ould'-el-moktar, roi (émir).

Tribus de princes.

Oulad-ahmet-mind'-aman : (la couronne appartient à cette tribu).

Oulad sassy.

Les Atames.

Les Aboley.
 Les Lago-moktar.
 Les Elleup.

Guerriers non tributaires.

Les Mousshatt.

Oulad Azouna.	}	Oulad Baniouck.
		Oulad Kouroul-mousshatt.
		Les Akouâkatt.

Oulad Ackshar.

Guerriers tributaires des princes.

Oulad Abdoul-ouâb.
 Oulad Rakmonn.
 Les Rakakelei.
 Les Boydatt.
 Les Runbathinn.
 Les Lounaghi.
 Les Rouïzath.
 Les Idovoizi.
 Les Takaragniantt.
 Les Maradinn.
 Les Braieckatt.
 Les Méghett.
 Les Touâbas.
 Oulad-el-Fâhré.
 Les Iderick.
 Les Dagbadié.
 Les Dagbouúdhie.
 Les Anâtré.
 Les Baphor.
 Oulad Tatéba.
 Oulad Aïtt.

Captifs de la couronne.

Les Zounbottis : (ce sont les gardes du Roi.)

Tribus religieuses.

Les Darmankours : *Schems-el-din* (soleil de la religion),
émir.

Les Tiâbe, princes marabouts.

Oulad-Yman, grands marabouts.

Oulad Bazéie.

Les Tashelbitt.

Les Kumleïle.

Les Tendokas.

El-Guedaubak.

El-Arckackena.

Les Toukaris.

Les Scherfô.

Les Douâli.

Oulad Bierri.

Les Teffêrriè.

Les Diachmadhieck.

Les Deïhôpp.

Les Tagouantt.

Les Deï-Bousshatt.

Oulad-Barick-Allah.

MAURES BRAKNAS.

Hamédou-ould'-Sidy-Elye-ould'-Agarîche, ROI.

Tribus de princes.

Oulad Siéis, tribu royale.

Oulad Nogmasche.

Oulad Mansor.
 Oulad Elye.
 Oulad Backar.
 Oulad Ahmet.

Guerriers non tributaires.

Les Sakerè.
 Les Tannack.

Guerriers tributaires des princes.

Les Arâly.
 Les Bazinn.
 Les Slochas.
 Les Thouâbirs.
 Oulad Aïtt-scherghieâ.
 Les Teybath.
 Les Ghidala.
 Les Mouzasga.
 Les Drakéla.
 Les Loklaïschatt.

.

Captifs de la couronne.

Les Arâtinn-Tannack.

Tribus religieuses.

Oulad Dakthéra , grands marabouts.
 Les Taguenitt , princes marabouts.
 Les Guiêba , tribu dans laquelle M. Caillié a résidé.
 Oulad Banamar.
 Oulad Beïery.
 Oulad Amar-Gadasche.

Les Idoïche-Schokôra.

Les Dogoïtchalla.

Les Daraouât.

Oulad el-maoûlou.

Les Lemtoûna.

Les Deïlouck.

Les Dabilhassa.

.

» Les tribus des Braknas, dont le territoire fournit de meilleurs pâturages, sont plus compactes que celles des Trarzas.

» Beaucoup de ces tribus principales, chez les Trarzas et les Braknas, se subdivisent en différentes branches ; ce sont communément de grandes familles qui se séparent, avec leur chef dont elles prennent le nom, leurs esclaves et leurs troupeaux, du corps de la nation. Des convenances de territoire, d'intérêt, de subsistance, etc. ; des rivalités, des querelles, des nuances de doctrine, décident alors de ces coupures.

» Ces peuplades partielles gardent toujours la tradition de leur origine ; mais l'on conçoit tout ce qu'une pareille nomenclature offrirait de difficultés. C'est ce qui rend également incertaine l'évaluation numérique de la nation en masse, à part les préjugés religieux contre les dénombrements.

» La même observation est probablement applicable à tous les Maures nomades de l'intérieur de l'Afrique.

CH. BERTON.

Directeur de l'établissement de Richard-Tol. »

ASIE.

LETTRES SUR L'INDE ANGLAISE ;

PAR M. LE L. COLONEL BRIGGS,

ancien résident britannique à Satara (1).

C'est à la bienveillance affectueuse de l'auteur de ces lettres que nous devons l'avantage de pouvoir, les premiers, en faire part à nos lecteurs. Écrites durant un séjour de vingt-six années dans l'Inde britannique, elles ne peuvent manquer d'exciter en Europe le plus vif intérêt. Nous nous sommes efforcés de leur conserver toute la couleur locale, et nous pouvons assurer que nous connaissons peu de récits aussi attachans. L'auteur passe en revue les mœurs, les habitudes, l'administration, les lois et les croyances de ces contrées généralement si mal observées. Nous conseillons son ouvrage à tous ceux qui veulent hâter dans ce pays les réformes

(1) Capitale de l'empire maharatte.

même les plus désirables. On pourra, du reste, juger de l'ensemble par la lettre suivante (1):

LETTRE PREMIÈRE.

LES CIPAYES.

Satara..... 1828.

Vous voici débarqué sur le rivage de l'Inde, mon jeune ami, avec toutes les préventions de l'Angleterre contre nos sujets de l'Orient. En ce moment sans doute vous promenez avec dédain vos regards sur ces hommes qu'une éducation européenne vous a appris à considérer comme une race dégradée : usages, coutumes, manières, tout est déjà jugé et condamné. Une plus ample connaissance des mœurs de ce pays rectifiera, je l'espère, la précipitation de votre premier jugement. Ceci est une affaire de temps, et j'attendrais tranquillement que vous en eussiez vous-même appelé à l'expérience, si je ne craignais que votre ignorance de l'Inde ne devînt pour vous une source féconde d'embarras et peut-être de dangers.

—Black Fellows. *Les hommes noirs*, telle est la dénomination sous laquelle nos compatriotes flétris-

(1) Nous publierons *successivement* les lettres les plus remarquables qui sont déjà toutes traduites, et que notre intention est de réunir plus tard en un seul ouvrage. (M.)

sent généralement la race indienne, et qui est à leurs yeux le prétexte et l'excuse de leurs mépris. Je ne veux point faire ici de l'érudition, ni me rejeter dans l'antiquité pour vous apprendre qu'Annibal, Juba, Asdrubal, et quelques millions de Carthaginois ont fait pourtant un certain bruit dans le monde, quoiqu'ils n'eussent pas le teint tout-à-fait aussi blanc qu'un Anglais. C'est dans l'histoire même du pays que vous parcourez en ce moment, et dans son histoire contemporaine que je puiserai mes exemples. Cette marche, que je suivrai fréquemment à l'avenir, vous rendra, je pense, mes observations plus sensibles.

Pendant longues années, la construction des vaisseaux à été entièrement confiée à un indigène nommé Jemsejee, qui de simple charpentier s'était rapidement élevé au rang des plus habiles ingénieurs. Ce fut lui qui lança en 1800 la première frégate, construite à Bombay, pour le service de Sa Majesté; c'était un beau et magnifique bâtiment. Le gouverneur et un nombreux État-major assistèrent à cette solennité, dont Jemsejee résolut de rendre le souvenir durable. Il descendit dans la cale et y grava avec la pointe de son poignard ces paroles remarquables: « Ce vaisseau a » été construit par un *misérable* homme noir, » l'an 1800. » Cette inscription resta long-temps inconnue, et ce ne fut que quelques années après que Jemsejee lui même la rendit publique.

Ce fut encore lui qui lança le *Minden*, de 74, qui, à son arrivée à Portsmouth, fut soumis au plus sé-

rière examen. Mais telle était la perfection de son grément et l'habile agencement de ses manœuvres, que les lords de l'amirauté décidèrent qu'une récompense nationale serait offerte à Jemsejee, et ils lui écrivirent à ce sujet une lettre des plus flatteuses, que l'on montre encore avec orgueil dans sa famille. Ce fait seul suffirait pour vous prouver que l'Inde ne sera jamais stérile en hommes de talent, puisqu'elle a su égaler les Anglais dans un art que ceux-ci ont porté si haut.

Mille et mille fausses notions sur le caractère des Indiens circulent en Europe, et y sont regardées comme des axiomes. Vous arrivez ici, destiné à la carrière des armes, et sans connaître les hommes que vous devez commander. Vous croyez sans doute que la discipline européenne a tout nivelé, et que vous ne trouverez que des automates intelligens. Détrompez-vous; car cette erreur pourrait avoir les suites les plus funestes.

Je n'ai pas sans doute besoin de vous rappeler que les *Cipayes* ont presque toujours joué un rôle brillant dans les annales militaires de la Grande-Bretagne. On n'a pas oublié l'héroïque conduite d'un régiment de grenadiers au siège de Mangalore, en 1784; et la défense qu'en 1818 le second bataillon du même régiment opposa à Corygaum, contre toute l'armée du Peshwa, vivra aussi longtemps que l'histoire de l'Inde. Dans le golfe Persique, sur les rives de la mer Rouge, sur les plages de l'Arabie, dans les colonies françaises, partout les *Cipayes* ont combattu côte à côte avec les sol-

datS anglais et en ont reçu le nom de *braves et loyaux* camarades. On a vu, quand les hasards d'une campagne avaient décimé leurs chefs, les soldats marcher au combat, guidés seulement par des sous-officiers, et se battre avec la même résolution. J'en appelle à tous les militaires, et je demande quelles troupes, dans de semblables circonstances, auraient déployé plus de courage et d'énergie.

Bien traités, ce sont des soldats fidèles et reconnaissans. Jamais ces qualités n'ont brillé d'un plus vif éclat que dans la guerre contre Hyder-Ali. On devait 16 mois de paie à l'armée ; tout le pays était dévasté ; l'ennemi campait aux portes de Madras, offrant l'abondance et l'argent aux Cipayes, s'ils voulaient désertier ; ce fut en vain. Souvent on fut obligé de combattre pour conquérir la possession d'un champ ou d'un ruisseau que l'ennemi tenait en son pouvoir. La conduite des soldats pendant cette guerre excita l'admiration même du grand Frédéric, qui s'écria qu'avec de pareilles troupes il ferait la conquête de l'Europe.

Leurs lois religieuses les empêchent de préparer leur nourriture à bord d'un vaisseau ; cependant, lorsque le gouvernement a eu besoin de leurs services, les Cipayes se sont toujours volontairement embarqués, et pendant toute la traversée, la plus grande partie ne vivait que de fruits secs et de grains grillés. Cette rigidité à suivre les préceptes de leur religion ne nuisait en rien à leur courage. Arrivés au lieu de l'attaque, ils n'en étaient

pas moins prêts à entrer en ligne, ainsi qu'ils l'ont prouvé en Égypte, à Java, et à l'île Maurice.

Ils donnèrent en 1805, au siège de Bhurtpour, une preuve éclatante de leur courage chevaleresque. Le quatrième assaut venait d'être repoussé avec perte. Dans la cinquième et dernière attaque, un sergent, attaché comme ordonnance à lord Lake, lui demanda la permission d'aller joindre sa compagnie qui était sur le point de quitter la tranchée pour monter à l'assaut. Sa demande lui fut accordée. Le soldat joyeux, portant la main à son turban, s'écria : « Confiance, général ! Bhurtpour tombera « aujourd'hui, ou vous ne me reverrez plus. » Les troupes s'ébranlèrent au pas de charge, et parvinrent à se loger sur les remparts, où flottèrent bientôt les couleurs anglaises. Des efforts prodigieux furent tentés pour conserver la position ; mais après avoir éprouvé une perte énorme, les Cipayes furent obligés de battre en retraite. Le sergent seul ne suivit pas ses compagnons. Au milieu des débris et des cadavres, il chargeait froidement son fusil, lorsque son officier blessé lui cria, au nom de Dieu, de se retirer. Le jeune homme se retourna vers lui : « Dites au général que vous m'avez laissé sur la » brèche ; Bhurtpour n'est pas pris, il ne me reverra plus. » Il achevait à peine ces mots, qu'un coup de feu le renversa, et, quelques instans après, son cadavre était taillé en pièces par l'ennemi.

Hyder-Ali et les Français tentèrent fréquemment d'ébranler la fidélité des Cipayes, que les chances de la guerre avaient fait tomber entre leurs

maines. Toutes ces séductions échouèrent contre leur loyauté. On vit même des prisonniers, à Seringapatnam, vendre le surplus des alimens qu'on leur donnait, pour subvenir aux besoins de leurs officiers. Je me souviens qu'au moment d'une action qui s'annonçait comme sanglante, un vieux Cipaye, qui jadis avait servi dans mon régiment, m'adressait quelques questions sur ses anciens camarades, lorsque la canonnade se fit entendre. Le soldat me dit en souriant : « Ils ouvrent déjà le bal ! patience, « nous allons les faire danser. » Quelques minutes après, on s'attaqua corps à corps, et l'ennemi fut défait. Le lendemain, je demandai partout des nouvelles de mon vieil ami : hélas ! il était parmi les morts.

Trois semaines après cette affaire, je visitais avec le général en chef nos ambulances où se trouvaient entassés 4 à 500 blessés. Les Cipayes auxquels le chirurgien avait prodigué tous les secours de son art disaient à Son Excellence : « Général, le docteur a pris grand soin de nous ; bientôt ce sera » notre tour ». En effet le docteur ne tarda pas à recevoir d'abondantes marques de leur gratitude.

La désertion et la mutinerie sont rares. Cependant, et c'est ici que votre inexpérience vous exposerait à de graves dangers, la négligence apportée à pourvoir à leurs besoins, le mépris de leurs préjugés religieux, ont quelquefois donné lieu à des actes de fanatisme et de cruauté. Alors, devenus fu-

rieux les Cipayes massacraient leurs officiers sans crainte du châtement qui les attendait.

Portant à un haut degré le sentiment de la dignité militaire, il était fort difficile, lorsque l'usage de la bastonnade régnait dans l'armée indienne, de se procurer des recrues, excepté dans les plus basses classes. Cette honteuse punition a plus d'une fois entraîné de fatales conséquences : un capitaine de cavalerie frappe un jour un Mahométan ; le soldat se redresse, rouge d'indignation : « Monsieur, » est-ce là le traitement d'un soldat ? Permettez-moi de vous dire que jamais homme n'a levé la main sur moi. » De nouveaux coups, accompagnés d'épithètes insultantes, furent la seule réponse de l'officier. Le soldat, poussé à bout, attaqua son capitaine avec tant de fureur, qu'il l'étendit à ses pieds et le laissa pour mort. Il fut bientôt saisi, et subit le dernier supplice, sans jamais convenir que son action fût un crime.

Quelques années après, le colonel du même régiment fut également assassiné. Le meurtrier ne chercha point à s'enfuir, et, bien loin de manifester le moindre repentir, il ne cessa de répéter qu'il avait rendu un service signalé en délivrant son régiment d'un pareil tyran.

Les injures, les termes de mépris, révoltent aussi la fierté de ces soldats, et ce n'est pas en leur parlant avec dureté qu'on les fera marcher au combat. Un général justement aimé des troupes devait un jour conduire sa division à l'attaque d'une batterie ; il résolut d'enlever la position à la bayonnette. Une

brigade s'ébranla au pas de course et commença le feu sans ordre. Impatient de le faire cesser, le général se porta au galop à la tête de la colonne, et il joignit à son commandement quelques expressions d'une énergie toute militaire. Un officier indigène se trouvait par hasard au nombre de ses aides de camp. Connaissant le caractère irritable de ses compatriotes, il poussa son cheval à côté de son chef, et en lui serrant vivement la main : « Monsieur, monsieur, songez où vous êtes ! Pour » l'amour de Dieu, songez à ce que vous dites en » un pareil moment. » Le général comprit toute la justesse de ce reproche, et il excita bientôt l'enthousiasme de ses troupes déjà mécontentes, par une de ces paroles toutes d'inspiration dont lui seul a jusqu'ici possédé le secret.

Vous avez déjà entendu parler de la superstitieuse susceptibilité des castes. En campagne, évitez avec le plus grand soin de vous approcher du cercle où vos Cipayes prennent leur repas ; que vos mains ne touchent jamais à leurs ustensiles. Sans cette précaution, les alimens et les vases deviendraient impurs, et de longues cérémonies expiatoires pourraient seules laver cette souillure.

Mais il serait encore bien plus dangereux de heurter de front leurs idées religieuses, ou de prétendre leur imposer de force nos mœurs et nos usages. Il y a quelques années, une sédition terrible éclata dans l'armée de Madras, et les déplorables excès dont elle fut suivie jettent un grand jour sur le caractère fanatique et enthousiaste des Indiens.

Dans le désir de régulariser la tenue de ses troupes, le général en chef publia un règlement qui mettait toutes les castes sur un même pied d'uniformité et leur interdisait les *boucles d'oreilles*. Bonaparte les avait tolérées dans ses armées, et son exemple pouvait faire loi. Mais en tout état de choses, avant de vouloir innover, il aurait fallu connaître les mœurs de l'Inde. On aurait su qu'aux yeux des Mahométans, ces boucles étaient des amulettes attestant la pieuse ferveur de celui qui les portait, et sa reconnaissance des secours qu'il en avait reçus. C'était déjà beaucoup oser, et cependant on ne s'arrêta point encore. Un ordre du jour prescrivit un nouveau bonnet militaire, d'une forme inconnue dans l'Inde et semblable aux *shakos* des Européens. On prit des mesures actives pour l'exécution de ces ordonnances qui furent promulguées à la fois dans toute l'armée. Le régiment de Madras, le premier, refusa de s'y soumettre. Les rebelles furent immédiatement passés par les armes, et le régiment, par punition, relégué à Wellore. Mais à peine s'était-on flatté d'inspirer la terreur par ces actes de sévérité, que des rapports arrivèrent de toutes parts sur le mécontentement général. On voulut, mais trop tard, revenir sur ces funestes réglemens. Le 10 juillet 1806, la garnison de Wellore, composée de deux régimens, se souleva contre les six compagnies anglaises du 69^e qui s'y trouvaient incorporées, en massacra la plus grande partie, et, s'échauffant de plus en plus à la vue du sang, égorgea même ses propres officiers.

La révolte des Cipayes fut aussi terrible qu'inattendue. Les liens qui unissaient les soldats et les chefs se trouvèrent soudain rompus. Ces peuples énergiques et superstitieux, dès que les préjugés de leurs castes leur parurent attaqués, ne virent plus que des ennemis dans ceux qu'ils avaient jusqu'ici appris à aimer et à respecter.

Un jeune officier européen, je crois encore le voir, se trouvait au milieu de ces furieux, qu'il cherchait en vain à calmer. Frère de lait d'un de ses soldats qu'il avait élevé au rang de caporal, il s'était acquis un grand ascendant sur sa compagnie. Confiant dans une amitié qu'il avait maintes fois éprouvée, il osa rappeler à ces hommes effrénés qu'ils devaient obéissance aux ordres de leur général. Des cris de rage et de mort étouffèrent sa voix, et le massacre commença. Déjà les rangs des Anglais s'éclaircissaient, et le jeune imprudent promenait des regards inquiets autour de lui, quand il aperçut son frère de lait. Un rayon d'espérance se glissa dans son cœur. « Dieu merci, s'écria-t-il, nous sommes sauvés ! » j'aperçois mon frère. » Il courut aussitôt vers lui et lui demanda sa protection. L'Indien arma froidement son fusil, et au moment où l'officier allait renouveler ses instances, il se rejeta lentement en arrière et étendit son bienfaiteur roide mort à ses pieds. Pas un regret, pas un remords ne se peignit sur l'impassible visage du Cipaye. Le fanatisme religieux avait fait taire toutes les autres affections.

Mon tour arriva quelque temps après d'em-

ployer mon influence pour réconcilier les soldats avec leur nouveau costume. Je voulus commencer mes conversions par un jeune homme qui , quelques années auparavant , avait été mon domestique. Je l'avais toujours trouvé doux et respectueux. Mais, en cette occasion , le sentiment du danger que courait sa religion l'avait rendu presque farouche. Je lui demandais un jour d'où venait sa répugnance à porter le nouveau *turban*. « Un turban ! » s'écria-t-il , ce n'est point un turban , c'est un chapeau européen , et je mourrai plutôt que de le porter..... »

Tels sont les soldats que vous allez commander, mon ami, et qui devront un jour établir votre réputation militaire. Songez bien que les officiers européens sont le pivot sur lequel tourne la vaste machine de l'armée indienne. Si l'attachement des *Cipayes* venait à s'affaiblir, c'est à eux qu'il faudrait l'imputer ; car jamais un officier indigène ne pourra espérer de commander même autant de respect qu'un sergent européen. Tous deux sont pris dans les basses classes ; tous deux sont également illettrés ; mais l'esprit de caste fait perdre toute espèce d'avantage à l'indigène. Vous ne tarderez pas , au reste , à le reconnaître et à l'éprouver vous-même.

Le L.-Col. BRIGGS.

AMÉRIQUE.

DE L'ORIGINE ASIATIQUE ET JAPONAISE DES PEUPLES DU PLATEAU DE BOGOTA ;

PAR M. LE CHEVALIER DE PARAVEY (1).

M. de Humboldt avait déjà , avec sa sagacité ordinaire, observé que les peuples à demi civilisés, trouvés en 1537 par le conquérant Quésada , sur le riche et haut plateau de Bogota , devaient avoir les rapports les plus intimes avec ceux du Japon.

(1) La question que traite M. de Paravey nous semble extrêmement importante ; et nous avons lu avec un tel intérêt les réflexions qui l'accompagnent, que nous avons cru devoir les reproduire. Cependant nous sommes loin de prétendre que le système développé par le savant philologue soit à l'abri de toute difficulté ; et nous ne pensons pas encore qu'il puisse entièrement répondre aux objections émises par M. Klaproth.

(D.....)

Comme ces derniers, ils étaient vêtus de toiles tissées avec le coton qu'ils récoltent ; comme eux, ils étaient réunis en communes, et recueillaient de riches moissons de céréales ; comme eux, ils étaient soumis à deux souverains à la fois, l'un pontife suprême et rappelant le *Dairi* du Japon ; et l'autre roi analogue au *Djogoun*, ou roi actuel du Japon. Comme les Japonais encore, ces peuples de la Nouvelle-Grenade employaient dans leur calendrier hiéroglyphique, et d'une composition assez compliquée, des cycles ou séries de jours et de nombres, combinés deux à deux ; et notamment ils avaient la période de soixante ans, qui seule suffirait pour dénoter une origine asiatique. Enfin, dans la langue *chib - cha*, parlée par les peuples de Bogota, manquait le son de la lettre L, comme il manque aussi dans la langue du Japon.

Tels avaient été les premiers rapports découverts par M. le baron de Humboldt, et exposés dans son bel ouvrage des *Vues des Cordillères* ; et, à ces premiers aperçus, M. le chevalier de Paravey, dans son ouvrage publié en 1826, sur *l'Origine unique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, avait ajouté de nouveaux rapprochemens non moins frappans. Comparant le cycle de jours des Muyscas avec celui des Japonais, M. de Paravey avait trouvé des deux côtés les mêmes significations (évidemment astronomiques) pour les mêmes nombres. Ainsi, au Japon, comme à la Nouvelle-Grenade chez les Muyscas, le cinquième jour était exprimé par l'idée fort complexe,

ou l'héroglyphe de la conjonction du soleil et de la lune.

Le quatrième jour offrait, des deux côtés, des idées de *portes*, qui sont précisément la signification du *daleth* des Hébreux, sans cesse employé pour le nombre quatre, dont il a même eu la figure; le second jour offrait des idées d'*enclos* et d'*entourage*, comme les présente aussi le *beth* des Hébreux, et le symbole du deuxième caractère du cycle au Japon; enfin le nombre *un*, à la Nouvelle-Grenade comme au Japon, offrait des idées d'*eau*, et de *té-tard de grenouille*, ou de *filz, enfant*, qui, chez les anciens Égyptiens, nous dit Horapollon, se rendaient également par une *grenouille naissante*.

Sans pousser plus loin la comparaison de ces nombres du même rang, faite chez des peuples séparés par des distances aussi immenses, il devenait donc évident que ce cycle des Muyscas, exposé dans M. de Humboldt, d'après un savant mémoire de M. le chanoine Duquesne, de Santa-Fé de Bogota (long-temps curé parmi ces peuplades à demi civilisées), et retrouvé par ce docte ecclésiastique sur un calendrier en pierre, dont M. de Humboldt donne le dessein, avait été importé en Amérique, du Japon même ou de la Chine; et sans doute, comme le soupçonnait M. de Humboldt, par le nord-est de l'Asie, où l'on trouve des vents qui conduisent facilement en Amérique; tandis que toutes les tribus de l'Amérique espagnole avouent être venues du Nord, et à une époque assez peu reculée, en suivant les chaînes élevées des Andes ou des Cordillères,

quise prolongent, comme on le sait, dans toute la longueur du nouveau continent.

M. de Paravey, dès 1826, compara les noms mêmes *Ata*, *Bosat*, *Mica*, *Hisca*, *Cuhupqa*, des nombres un, deux, trois, cinq et sept, du cycle des Muyscas, aux sons *a*, *b*, *c*, *e* et *z* ou *g*, qui répondent aux mêmes nombres, 1, 2, 3, 4, 5, 7, dans l'alphabet phénicien ou hébreu, et il trouvait en outre, comme on vient de l'exposer, les mêmes sens hiéroglyphiques pour plusieurs d'entre eux; mais il ne pensa point alors à comparer ces mêmes nombres des Muyscas aux noms du cycle des dix jours des Japonais, et c'est ce que M. de Siébold vient de faire au Japon même et à Nangasaki, où il se trouve.

Envoyé dans ces lieux par M. le baron Van Der Capellen, lorsqu'il était gouverneur de Batavia, M. de Siébold, outre les envois précieux de graines faits au Jardin du Roi à Paris, a adressé à la Société Asiatique de France, où M. de Paravey avait présenté M. le baron Van Der Capellen, un savant mémoire sur la langue et l'histoire des Japonais, mémoire où il discute leur origine, et qu'on doit désirer vivement de voir traduit en français et imprimé; car l'histoire de l'homme est le grand problème qui s'agite en ce moment dans toutes les parties du monde les plus éclairées; et, à tout instant, de nouvelles découvertes viennent confirmer les traditions Mosaïques.

M. de Siébold remarquant donc que les noms des jours japonais se terminaient tous, sauf le premier,

en *ka*, ainsi que cela a lieu pour sept des nombres muyscas sur dix ; remarquant en outre que *fito*, qui signifie *un* en japonais, est très-voisin de *ata*, nombre *un* en muyscas ; que *foutsca* ou *boutsca*, *deux* en japonais, est évidemment *bosca* ou *bousca*, qui vaut *deux* chez les Muyscas ; que des deux côtés, *mica* signifie également *trois*, et que *itsca* et *hisca* pour *cing* étaient encore, évidemment, le même mot, tandis que *aca*, *neuf* en muyscas, est la simple abréviation de *conoca*, c'est-à-dire *neuf* jours en japonais ; il en conclut que ces deux peuples avaient une même origine.

C'est cependant ce qu'a voulu contester M. Klaproth, en analysant, au nom d'une commission, le mémoire si important de M. de Siebold ; et, pour rétorquer la force des preuves que présente cette simple analogie de nombres, M. Klaproth donnait une liste de vingt-trois mots muyscas, très-différens des mots japonais qu'il y comparait.

Mais M. de Paravey a retrouvé, dans le japonais même, plus de vingt des mots cités par M. Klaproth, outre d'autres mots fort compliqués et de quatre syllabes, comme *Fomagota*, nom d'un mauvais génie, tels qu'une comète, un astre brûlant, qui, en muyscas, signifie masse fondue et bouillonnante, tandis qu'en japonais *Fimacouts* exprimerait la même idée.

On pourrait citer ici tous ces mots muyscas, retrouvés dans le japonais même par M. de Paravey ; mais nous renvoyons au mémoire qu'il publiera sur ce sujet, aussi bien que sur les monumens si curieux,

récemment découverts dans le Guatemala et dans la riche et antique ville de Palenquè , si long-temps ignorée , et qu'on pourrait appeler la Thèbes de l'Amérique ; monumens que le savant M. Warden , consul des États-Unis , a , le premier , fait connaître en France et à la Société de Géographie de Paris.

Il nous suffira d'ajouter ici que le nom même de la langue des Muyscas , langue qui se nomme le *chib-cha*, ou la langue des hommes *chib*, ou *sib*, *cha*, en muyscas, signifiant *homme* (ce qui est le *sa* des Japonais signifiant également *homme*); que ce nom, disons-nous, est le même que celui de la langue japonaise qui, au Japon, encore actuellement s'appelle aussi le *sewa* ou *siva*, d'où facilement a pu venir le nom *chib*, de la langue *chib-cha*. Or M. de Humboldt, visitant le plateau de Bogota, non loin de la belle cascade de Tequendama, trouva, outre une colline encore nommée actuellement *Chipa*, un ancien village indien, aussi appelé *Suba*, nom fort voisin de *sewa*, *saba*; et près de ce village, il vit encore des traces d'une antique et florissante agriculture.

Ce nom seul conduirait donc encore au Japon, pays de la langue *sewa*; et peut-être même pourrait-on y voir quelque trace des Sabéens, puisque les Muyscas, aussi bien que les Japonais et les anciens Sabéens ou Phéniciens adoraient le soleil, la lune, et sans doute aussi les autres astres, et leur sacrifiaient même des victimes humaines, usage si commun chez les Phéniciens.

Les traditions historiques des Muyscas conduisent encore également soit au Japon, soit en Asie; car leur premier pontife, le mystérieux Bochica, dont le nom *Sué* est celui du soleil, et qui, par une coupure dans les rochers, dessèche, après une funeste inondation, le plateau de Bogota, rappelle le roi Yao, roi aussi célèbre au Japon qu'à la Chine, sous lequel un déluge funeste arrive comme sous Bochica, dont le nom s'applique aussi à celui du soleil levant, et qui, par une coupure dans les montagnes, dessèche également son empire, comme le fait Bochica, produisant alors cette belle cascade que nous a si élégamment décrite M. de Humboldt.

Et quand Bochica fait élire, pour premier roi du pays desséché, le sage et illustre Huncahua, on voit encore ici la tradition japonaise, qui rapporte que Yao s'adjoignit et eut pour successeur le prince Chun, non moins célèbre par ses vertus que le premier *zaque* ou roi de Bogota, Huncahua, les noms ayant ici encore presque la même prononciation, *Chun* ou *Hun*.

S'il est donc maintenant quelque chose de prouvé en philologie, c'est l'origine purement japonaise des peuplades les plus civilisées de la Nouvelle-Grenade et du plateau de Bogota. Tous les voyageurs, en effet, qui ont pénétré, soit dans le Mexique, soit au Brésil, soit à Bogota, ont été frappés des analogies de traits et de figures qui existent entre la race plus ou moins cuivrée d'Amérique, et la race jaunâtre du Mongol et des peuples du nord-est de

l'Asie, le défaut de barbe, les cheveux noirs et épais, étant des caractères également communs à ces peuples, qui se touchent encore par le nord, ou par le détroit de Behring.....

Mais nous nous sommes suffisamment étendu ici sur les rapports qui existent même dans les écritures des deux peuples. Car les figures des nombres muyscas, données par M. de Humboldt, ne sont encore que du japonais cursif. Tirons-en seulement cette conclusion à la fois philosophique et chrétienne : l'Amérique, aussi bien que l'Afrique et que notre Europe elle-même, si long-temps couverte de sombres forêts, a reçus sa population comme ses langues, son écriture, son culte, ses traditions, ses sciences, de l'antique Asie, où la Genèse nous montre les premiers hommes, échappant au dernier cataclysme qui a ravagé la terre et détruit la mystérieuse Atlantide. Bientôt cette harmonie complète des traditions de tous les peuples, et leur accord admirable avec les dernières observations des géologues, se montreront, avec une force irrésistible, à tous les esprits droits et dépouillés de préjugés. Loin d'étouffer les études et les recherches de toute espèce, on doit donc plutôt les encourager : car ceux qui, au milieu du choc de tant d'intérêts divers, ont le loisir de suivre la marche générale des découvertes, les voient toutes converger, nous le répétons, vers un même et important résultat, celui qui éta-

blit de plus en plus l'*unité* de l'espèce humaine , ainsi que la vérité des graves et antiques traditions consignées dans les livres sacrés de Moïse, et retrouvées aujourd'hui chez tous les peuples, sous une forme même à peine défigurée.

***....



(AMÉRIQUE.)

UNE RENCONTRE

DE

BANDITS AU MEXIQUE.

(EXTRAIT D'UNE RELATION DE M. DIXON.)

On se rappelle avoir lu, il ya quelque temps, dans les journaux, qu'une troupe de voyageurs se rendant de Mexico à la côte, attaqués par des voleurs, furent tous égorgés, à l'exception d'un seul, appelé M. Dixon. Il a retracé lui-même, dans le récit suivant, les circonstances extraordinaires par lesquelles il échappa à une mort qui paraissait certaine.

« La voiture roulait lentement sur un chemin formant une espèce de ravin ombragé par des arbres touffus; tous mes compagnons dormaient, et je m'abandonnais moi-même à un léger assoupissement, lorsque je fus réveillé par des coups de feu

tirés à mes côtés. Comme par instinct, je portai la main à mes pistolets qui étaient derrière moi, sur les coussins de la voiture, et je me levai. Une troupe de cavaliers armés et masqués nous entouraient, en nous criant de nous rendre. Je fis feu : le plus proche vacilla sur sa selle et tomba. « En voilà un, m'écriai-je en m'adressant à N..., qui était à côté de moi. — A un autre. — Et je terminais à peine ces mots, qu'un second brigand avait partagé le sort du premier.

Nous les vîmes hésiter un instant, puis se réunir, et faire feu sur la voiture, dont les panneaux volant en pièces encombrèrent une partie de l'intérieur. Je déchargeai deux autres pistolets, et je crus voir tomber encore deux assaillans. La fumée nous étouffait, et au milieu des vociférations, des menaces qui se mêlaient au bruit des coups de feu, il était impossible de nous concerter et de nous entendre; un moment de calme sinistre succéda à ce fracas; la fumée se dissipa, et de nouveau nous aperçûmes nos ennemis, dont les sabres brillaient au soleil, et qui nous entouraient de tous côtés. Ma carabine à la main, j'avais alors un genou appuyé sur un des coussins, et je me disposais à prolonger ma défense, lorsque mon regard se tourna sur N.... dont le visage était couvert de sang. Je l'appelai; j'essayai de l'asseoir sur le banc d'où il était tombé. Je reconnus bientôt que l'infortuné n'existait plus; et, dès ce moment, je perdus, avec une partie de mon énergie, l'espoir de pouvoir résister encore. Aussi, je présentai machinalement ma cara-

bine à un des brigands, qui, en me portant la pointe de son sabre à la gorge, me demandait mes armes. Mais, au même instant, j'entendis une nouvelle décharge; je sentis quelque chose de froid traverser ma poitrine, et je tombai parmi les corps inanimés de mes amis : je venais d'être atteint par une balle.

Les voleurs entourèrent la voiture, et donnèrent ordre au postillon d'avancer. Je souffrais horriblement; mais malgré mes douleurs, je ne tardai pas à faire de cruelles réflexions sur la position dans laquelle je me trouvais, sur les dangers dont j'étais menacé, et que me rappelait le spectacle placé sous mes yeux. N.... par suite des cahots de la voiture, avait glissé dans le fond, et gissait inerte à côté de moi. R.... vivait encore, quoique son sang coulât par sept blessures. Je ne pouvais détacher mes regards de cette figure que je voyais lutter contre les angoisses de la mort. La respiration s'affaiblit insensiblement, et finit par s'arrêter tout-à-fait. Le malheureux ouvrit les yeux et expira. Quant à moi, m'apercevant que mon sang s'échappait à gros bouillons de ma blessure, je m'efforçai de l'écarter en ramenant mes habits sur ma poitrine. Ce mouvement attira l'attention de deux femmes de notre société, qui, n'ayant pas été blessées, remerciaient à voix basse Dieu et tous les saints de cette faveur, et qui me recommandèrent de ne pas bouger. Je demeurai, en effet, immobile pendant quelques instans, prêtant l'oreille aux pieuses expressions de leur ferveur, qui me donnèrent l'idée d'invoquer le ciel pour la conservation de mes jours. Je

prononçai donc les prières qu'on m'avait apprises dans ma jeunesse, et je m'efforçai d'y joindre toute l'onction dont j'étais capable, et que la circonstance devait inspirer. Mais, hélas! je ne tardai pas à reconnaître que la crainte de la mort m'occupait seule, et que ma bouche balbutiait machinalement des mots auxquels mon cœur ne prenait aucune part. Je ne songeai plus qu'à ma conservation et aux moyens d'y pourvoir. Je me retraçai successivement toutes les scènes de brigands que j'avais lues ou entendu raconter; mais ne me rappelant rien de semblable à notre tragique aventure, je commençai à m'abandonner au désespoir. Au milieu de mes réflexions, ou plutôt de mon délire, je sentis que la voiture s'arrêtait; on en tira les rideaux, et une voix rude demanda : — *Sont-ils tous morts ?*

— *Si señor*, répondit une des deux femmes en pleurant, *si señor, son todos muertos*, et elle ajouta : « Ayez pitié de nous, épargnez notre vie. » On referma les rideaux, et la même voix ordonna au postillon de se remettre en marche et de hâter le pas.

Nous paraissions traverser une forêt; tout était silencieux et sombre, et l'on n'entendait d'autre bruit que celui du vent qui soufflait dans le feuillage des pins, et le pas monotone des chevaux. « Hélas! me disais-je, n'est-il donc plus d'espoir? faut-il mourir si jeune! faut-il me voir égorger de sang-froid! pourquoi n'ai-je pas péri, comme le pauvre N..., en me défendant? » Et je souffrais toujours plus, et mon sang coulait à grands flots à chaque mouve-

ment que faisait la voiture. Mais tout à coup une réflexion soudaine vint me frapper ; je pensai qu'en faisant le mort, je serais sans doute laissé par les brigands, avec les cadavres de mes compagnons, et que je pourrais me sauver ensuite. Pénétré de cette idée, je pris un mouchoir : je l'imbibai du sang qui remplissait le fond de la voiture, j'y trempai les mains, et je m'en couvris la figure. Le dégoût que cette opération m'inspira eût été capable de me faire perdre connaissance, si l'anxiété que j'éprouvais ne l'eût emporté sur toute autre sensation. Je m'attendais à chaque instant à voir arriver le moment qui devait décider de mon sort. Enfin j'entendis le mot *halte*, et les mouvemens des brigands qui descendaient de cheval. — Placez les vedettes, dit l'un d'eux ; voyez si le capitaine revient, visitez la voiture et dépouillez les morts. — C'était pour moi le moment du courage et de la résolution. Je sentis bientôt une main se poser sur ma tête et saisir mes cheveux qui étaient longs et bouclés. Je comprimais ma respiration, dans une angoisse terrible ; car celui qui me tenait la main était sans doute prêt à me poignarder au moindre signe d'existence que je donnerais. Quoi qu'il en soit, il me souleva et fouilla mes poches, où il prit plusieurs pièces d'or. Il chercha ensuite si je n'avais pas une de ces ceintures où les voyageurs portent quelquefois des sommes considérables. N'en trouvant pas, il me donna un grand coup du plat de sa main ouverte sur la figure, et me précipita de la portière sur l'herbe, où je tombai en laissant aller mes membres,

comme un corps inanimé, et sans pouvoir éviter de me heurter violemment la tête contre le sol. Tous les voleurs m'entourèrent aussitôt. — C'est un Anglais, dit l'un, en me retournant avec son pied et d'un air de triomphe : c'est un Anglais auquel nous avons donné une bonne leçon; cela lui apprendra à faire feu. »

Un instant après on jeta hors de la voiture les corps de mes compagnons, qui tombèrent sur moi et aggravèrent les maux que j'éprouvais. Celui de R... fut placé en travers de ma poitrine, et me couvrit presque tout entier. Les brigands me quittèrent alors, et du moins je pus respirer, et porter furtivement un coup-d'œil sur ce qu'ils faisaient. Je les vis couper l'attelage, fouiller la voiture, ouvrir les malles, et briser la serrure de mon porte-manteau. Tandis qu'une partie se livrait à ces opérations, une vingtaine de leurs camarades reposaient sur l'herbe avec leurs chevaux auprès d'eux; quelques autres, qui n'avaient pas mis pied à terre, se trouvaient à cheval, sous l'ombre des pins. Quatre de ces bandits, le sabre à la main, se promenaient devant deux arbres auxquels on avait attaché les deux femmes. La plupart étaient masqués, et tous paraissaient avoir des barbes fausses.

Enfin le pillage cessa, et quelques-uns de ceux qui étaient restés à cheval s'approchèrent de la voiture, et demandèrent si l'on devait se disperser.

— Non, répondit un des brigands qui était tout

près de moi, il nous faut attendre ici le capitaine qui ne peut pas tarder maintenant à revenir.

— Où a-t-il porté son frère? demanda le premier; est-il blessé dangereusement?

— Une balle au front : il doit être mort maintenant.

— Le capitaine devait nous rejoindre. On doit avoir entendu cette fusillade, et nous allons avoir des soldats sur les bras.

Après ce court dialogue, tout rentra dans le silence, et de nouveau je n'entendis plus que le pas mesuré des sentinelles. Je regardais tour à tour les différens groupes; je pensais combien il eût été facile en ce moment, de les surprendre, et je me figurais faire partie de la troupe qui fondait sur eux à l'improviste. Mes rêveries furent interrompues par la course rapide d'une vedette qui venait en criant : — A cheval, à cheval, les troupes d'Acajete parcourent la forêt. — Ils montèrent à cheval, mais ne firent aucun mouvement pour partir, et plusieurs prétendirent qu'on devait attendre le capitaine.

— Eh bien! demanda le nouveau venu, avez-vous tout pris? que ferons-nous de ces corps?

— Il n'y a qu'à les laisser là, dit un autre.

— C'est singulier, ajouta un troisième, que nous ayons trouvé si peu d'or sur des Anglais; ils doivent l'avoir caché quelque part, il n'y a qu'à les visiter de nouveau.

Deux ou trois d'entre eux mirent pied à terre et s'approchèrent de l'endroit où je gissais, dans des tranches dont on peut se faire une idée. N... et R....

furent déshabillés en un instant, et on en vint à moi. L'excès de fatigue et d'épuisement où je me trouvais ne me permit pas de retenir ma respiration comme je l'avais déjà fait une fois. Le brigand qui avait mis la main sur moi pour me dépouiller de mon habit militaire s'en aperçut, et fit une exclamation de surprise. Me voyant découvert, j'ouvris les yeux et trouvai penché sur moi un grand homme à figure sinistre, à barbe noire et moustaches. — Holà! s'écria-t-il, voilà un de ces coquins qui n'est pas mort. Les autres m'entourèrent. Un d'eux releva une pique qu'il avait à la main, et voulut m'en porter un coup. Je l'évitai en employant le reste de mes forces à détourner mon corps, et l'arme s'enfonça dans la terre à côté de moi.

En cet instant, l'attention fut captivée par le bruit du galop d'un cheval. C'était l'arrivée du capitaine, qu'on attendait et qui criait en approchant: — Alerte, alerte! voici les soldats.

— Voilà un Anglais qui n'est pas mort, dit un homme de la troupe, qu'en ferons-nous? — Qui n'est pas mort! dit le capitaine, en mettant pied à terre; voyons.—Il tira un poignard du fourreau et se dirigea vers moi; mais en passant auprès des deux femmes, il s'arrêta devant l'une d'elles et lui demanda si j'étais un de ceux qui avaient fait feu.—Oui, monsieur, dit-elle terrifiée par le regard du brigand, qui dans l'instant fut à mes côtés. Il mit un genou sur mon cou, leva le poignard, perça ma main gauche que j'avais posée sur ma poitrine, le retira, et le plongea à plusieurs reprises dans mon sein.

Un long sommeil, ou plutôt un complet anéantissement s'empara de mon être. J'ignore comment je sortis de cet état ; mais les premières sensations que je puisse me rappeler furent un étonnement confus ; je regardais tout ce qui m'entourait, sans pouvoir distinguer aucun objet. Mes idées étaient tellement incohérentes, que je ne pouvais reconnaître la voiture placée devant moi. Enfin la situation des lieux rappela insensiblement mes pensées et me pénétra en entier de tous les détails de l'horrible événement que j'ai retracé. Alors, pour la première fois, j'éprouvai le supplice d'une soif brûlante qui me dévorait. J'essayai de me remuer ; mais je semblais fixé à la terre par des liens, et aucun de mes membres ne pouvait se prêter au moindre mouvement. Je voulus parler, crier pour demander de l'eau : les sons mouraient dans ma bouche. Enfin, excité par la soif qui me consumait, jugeant par le silence et l'obscurité dont j'étais entouré, que les brigands étaient partis, je réunis tous mes efforts, et je parvins à murmurer plusieurs fois d'une voix faible : — De l'eau ? Au nom de la Vierge, de l'eau ?

— Silence ! me dit-on doucement : ils ne sont point partis.

— Non certainement, nous ne sommes point partis, répondit une grosse voix ; et trois brigands parurent devant la voiture, et demandèrent qui avait parlé.

— C'est moi, dit la même voix qui m'avait enjoint le silence.

— Nous en avons entendu un autre.

— C'est un des Anglais qui soupirait.

— Encore ! Il a donc la vie plus dure qu'un chat, — et de nouveau ils m'entourèrent, prêts sans doute, à en terminer avec moi. — De grâce, leur dis-je faiblement, laissez-moi mourir tranquille, prenez tout ce qui reste dans la voiture et laissez-moi.»

— Il y a donc de l'argent caché dans cette voiture ; où est-il ?

Je me rappelai en ce moment que j'avais placé dans un des coussins cinq ou six doublons qui, probablement avaient échappé au pillage, et je les leur indiquai. Ils les trouvèrent en effet, remonterent à cheval et s'éloignèrent après m'avoir souhaité un bon voyage à *tous les diables*. Je demeurai de nouveau gisant et souffrant ; chaque minute me semblait un siècle d'agonie, et le souvenir de tout ce qui m'était arrivé, de tout ce que j'avais éprouvé, s'offrait si clairement, si distinctement à ma mémoire, que je croyais assister aux moindres détails de ce funeste événement. Je crus entendre enfin les pas de chevaux ; le bruit augmenta graduellement, et bientôt apparut une troupe de cavaliers qui entourèrent la voiture. Ils parlaient tous à la fois, et je pus avec peine distinguer ces mots au milieu de discours coupés et interrompus. — Ces anglais se sont défendus comme des diables. Ont-ils tous été tués ? — Ils détachèrent ensuite le postillon que les brigands avaient lié à une roue, et les deux femmes qui parurent leur raconter avec vivacité ce qui s'était

passé. En apprenant qu'un des voyageurs vivait probablement encore, ils s'approchèrent de moi, me virent respirer, et me soulevèrent doucement. Ma première pensée, mon premier mot, furent de demander de l'eau, pour chercher à apaiser cette soif qui parcourait mes veines, qui brûlait chaque partie de mon corps, et que ne peuvent imaginer ceux qui ne l'ont pas éprouvée. Une gourde appliquée à mes lèvres fut vidée en un instant et ne me suffit pas ; mais on eut la précaution de se refuser à ma demande, et de ne pas me faire boire davantage.

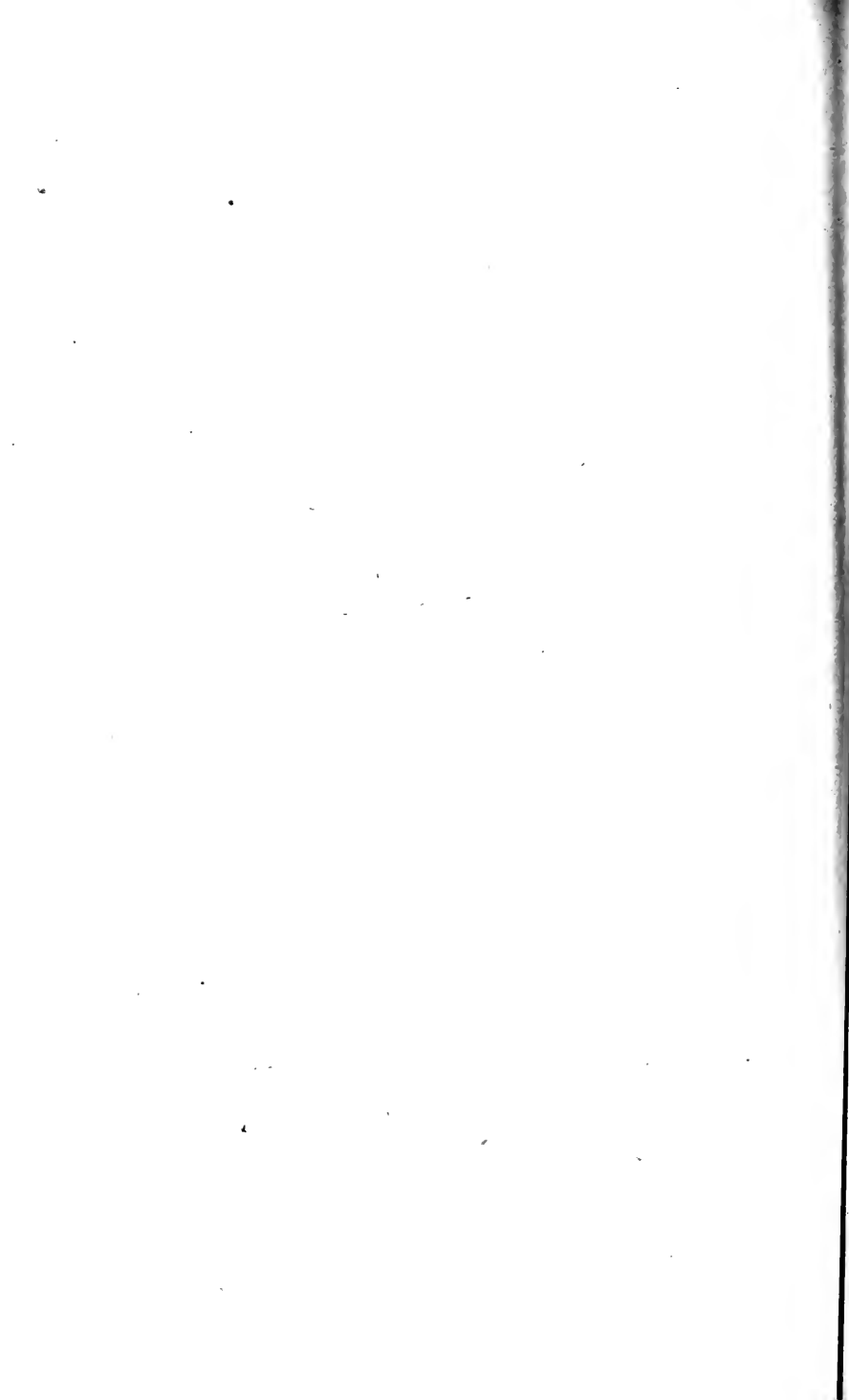
J'allais prier qu'on me soulevât pour être transporté, lorsque l'arrivée d'un alcade détourna l'attention. Lorsqu'on lui eût rendu à peu près compte de ce que l'on savait déjà, il s'adressa à moi, et me demanda où j'étais blessé. — Partout, lui répondis-je, à la poitrine, au bras, et je souffre horriblement.

— Eh bien ! dit-il, je vais songer à vous aussitôt que j'aurai fait mon procès-verbal. On peut juger si cette formalité me parut longue, si j'en désirai la fin avec ardeur. L'alcade visita les cadavres de mes compagnons, explora les lieux, examina la voiture, écrivit, et le tout, avec le flegme, la gravité, la mesure d'un magistrat qui sent l'importance de ses fonctions. J'eus cependant le plaisir indicible de le voir terminer. Alors ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on parvint à me soulever, à mettre le premier appareil à mes blessures, et à me placer dans la voiture, de ma-

nière à ce que le mouvement me fit le moins de mal possible. On y réussit cependant, et nous prîmes lentement le chemin d'Acajete, où m'attendait une guérison que semblaient ne devoir pas me faire espérer mes nombreuses blessures et mes longues souffrances.

L.....

III. VARIÉTÉS ET MÉLANGES.



VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

§ I. — VARIÉTÉS.

LE JUBILÉ, LE CARNAVAL, LA SEMAINE SAINTE, LA MORT
DU PAPE, LE CONCLAVE ET L'EXALTATION D'UN
NOUVEAU PONTIFE, A ROME,

(Communiqué par M. le docteur Ozanam.)

Rome..... 1829.

Vous m'avez demandé, mon ami, quelques détails sur le jubilé et les autres fêtes de Rome, dont vous n'avez pu être le témoin durant votre long séjour dans notre capitale. Je vais satisfaire votre curiosité du mieux qu'il me sera possible.

I. *Le Jubilé.*

Le jubilé, vous le savez, est l'année sainte que célèbre ordinairement l'Eglise à la fin de chaque siècle. Cette solennité avait lieu chez les Hébreux tous les cinquante ans, c'est-à-dire, après une révolution de sept fois sept

ans. Le pape Boniface VIII, qui institua le jubilé pour la chrétienté, en 1300, le fixa à la fin de chaque année séculaire. Clément VI le réduisit, comme les Juifs, à la cinquantième. Urbain VI l'établit pour tous les trente-cinq ans, et Sixte IV pour tous les vingt-cinq ans ; c'est pourquoi le dernier a été publié en 1824 pour l'année suivante. La bulle du S. P. fut lue, la première fois, le jour de l'Ascension dans les trois basiliques de Rome : dès lors nos places publiques furent constamment remplies de prédicateurs missionnaires qui instruisaient le peuple en plein air, et souvent le souverain pontife y assistait. La seconde lecture de la bulle fut faite le quatrième dimanche de l'Avent ; dès ce moment tous les spectacles furent fermés, et les divertissemens publics prohibés. La troisième et dernière publication eut lieu le dimanche avant Noël, dont la veille fut le jour fixé pour l'ouverture du jubilé, et pendant trois jours les cloches annoncèrent cette solennité.

Au jour fixé, à onze heures du matin, les autorités et ambassadeurs prirent place dans l'immense tribune élevée sous le péristyle de l'église. A midi, le clergé sortit processionnellement du Vatican, descendit sous les portiques de la gauche, et remonta par le milieu de la place. Il était accompagné d'un détachement de l'infanterie de la garde *civique* qui marchait en avant. Venaient derrière, les ordres religieux qui sont en très-grand nombre dans notre ville, une députation du clergé des diverses paroisses et le chapitre de Saint-Pierre, puis des évêques et des cardinaux. Le souverain pontife paraissait ensuite environné des grands officiers de sa cour. Il était vêtu d'une chape de drap d'argent, la tête surmontée de la tiare à triple couronne, et il tenait un cierge à la main. Un détachement de cavalerie fermait la marche.

S. S., arrivée sous le péristyle de Saint-Pierre, se plaça sur un trône magnifique. On chanta des psaumes en musique ; ensuite le grand pénitencier remit au pape un mar-

teau d'or. Le pontife descendit de son trône, et frappa trois fois la *porte sainte* qui était murée, en prononçant trois versets; il rendit le marteau, et remonta sur son trône. On se mit aussitôt à démolir et à déblayer la muraille, tandis que l'on chantait un psaume. Lorsque la porte fut libre, le pape, une croix d'or à la main, s'avança vers la porte sainte, et, s'étant prosterné, il en baisa le seuil. En se relevant, il entonna le *Te Deum*; il entra ensuite dans l'église, à la tête des cardinaux, des évêques et des principaux assistans; au même instant, le son des cloches et l'artillerie du château Saint-Ange annoncèrent l'ouverture du *jubilé*. La suite de la procession entra aussi dans l'église, et pendant qu'on achevait le cantique, les prélats et le chapitre de Saint-Pierre furent admis au baisement des pieds du pape.

Le S. P. s'étant placé sur la chaise gestatoriale, fut porté en triomphe jusqu'à un autre trône placé au fond du chœur, où il entonna les premières vêpres de Noël, après lesquelles il retourna au palais du Vatican, et la procession le suivit.

Le lendemain, jour de Noël, de nouvelles salves d'artillerie annoncèrent la fête. Le pape officia pontificalement. Après la messe, il monta au grand balcon, d'où il donna la grande et solennelle bénédiction *urbi et orbi*, au son des cloches et au bruit de l'artillerie.

Les conditions pour gagner le *jubilé* à Rome, sont de visiter *trente fois* les quatre basiliques; savoir Saint-Pierre, Sainte-Marie Majeure, Saint-Jean-de-Latran et Saint-Paul, ce qui n'est pas une petite affaire. Car le trajet de l'une à l'autre de ces églises est fort long, surtout celui de Saint-Pierre à Saint-Paul. Les étrangers ne sont obligés qu'à la moitié de ces stations. Comme l'église de Saint-Paul a été détruite par un incendie, on lui a substitué celle de Sainte-Marie *in transtevere* c'est-à-dire au-delà du Tibre. Chacune des trois basiliques, outre Saint-Pierre, aussi

une porte sainte , pour l'ouverture de laquelle le pape délègue trois cardinaux qui remplissent ses fonctions.

Le souverain pontife fait aussi ses stations aux quatre basiliques , à pied , accompagné de ses gardes et des officiers de sa maison , et ordinairement suivi d'une grande multitude de peuple et de pèlerins , qui font retentir l'air des acclamations et des *Viva il Papa!* Il est revêtu de sa soutane blanche , et d'un camail pourpre avec une étole en drap d'or. Il est reçu à l'entrée de chaque basilique par tout le clergé. Il se prosterne devant la porte sainte et en passe le seuil à genoux ; après sa prière , il reçoit les hommages du clergé et continue sa marche. Les cardinaux , en grand costume , visitent individuellement les basiliques. Tous les ordres religieux , les pénitens et les collèges vont processionnellement faire leurs stations. Le jubilé dure quarante jours , avant et pendant lesquels il arrive dans notre ville un nombre considérable de *pèlerins* qui sont logés et nourris pendant trois jours dans des hospices particulièrement destinés à cette œuvre-pie , et surtout dans celui de la Trinité , fondé et doté richement par des rois , des papes et des empereurs. Ces hôtes sont servis par une confrérie de *pénitens* , composée de tout ce que Rome a de plus riche et de plus notable. Les confrères , vêtus de robes de toile , lavent les pieds aux pèlerins , les servent à table , leur font des lectures spirituelles et leur distribuent des aumônes. Les deux sexes sont logés séparément. Outre ces hospices , différentes nations , et surtout les Français , en ont chacune un particulier pour les pèlerins de leur pays. Nous avons eu près de *cent mille* pèlerins dans ce jubilé. Le pape en traitait tous les jours dans son palais une douzaine qui étaient servis par des prélats ; il les visitait pendant les repas et leur distribuait des médailles et des chapelets.

Durant le jubilé , le souverain pontife va célébrer la messe dans la chapelle de la Scala-Santa , dont il monte les 28 degrés à *genoux*. Dans celui-ci , le 24 mars , le pape fit cé-

lébrer un service solennel , en l'honneur de Louis XVIII. Le cardinal Gregorio y chanta la messe, et l'oraison funèbre du prince fut prononcée en latin.

Vers les derniers jours du jubilé , le saint père se rend en grand cortège à Saint-Pierre, où sont rassemblés 72 pèlerins de toutes les nations, qui y reçoivent la communion de sa main. Après la messe, le souverain pontife, dépouillé de tous ses ornemens, et les pieds chaussés de simples sandales, se met à la tête des pèlerins, et marche processionnellement, d'abord vers le tombeau de saint Pierre, puis sort, pour aller faire une station à l'église de Saint-Laurent, ensuite à Notre-Dame Transpalatino, et revient au Vatican, faire la dernière station à la chapelle Pauline, magnifiquement illuminée, où la bénédiction est donnée. Après la cérémonie, les 72 pèlerins, représentant les 72 disciples de Jésus-Christ, sont conduits dans une salle du Vatican, où ils s'assoient autour d'une grande table, en fer à cheval, à la tête de laquelle est une autre petite table placée sous un dais, pour le pape. Le pontife en simple soutane, ayant une serviette en forme de tablier, sert lui-même la soupe aux pèlerins; puis, après le bénédicité, il se met aussi à table. La maison de sa sainteté est aussi traitée dans des appartemens séparés. Après le repas, les convives défilent devant le pape qui leur distribue des médailles et des chapelets, ce qui est le signal de leur congé. Enfin, au bout de la quarantaine, le jubilé se termine par une messe pontificale célébrée avec la plus grande pompe, à Saint-Pierre, et par un *Te Deum* chanté en musique, au son de toutes les cloches de la ville, et de l'artillerie du château Saint-Ange.

Les papes choisissent ordinairement ce temps du jubilé pour la béatification de nouveaux saints, l'exaltation de cardinaux, et des nominations aux évêchés et aux grandes maîtrises, d'ordres religieux.

Voilà ce qui se pratique constamment à Rome tous les 25 ans.

II. Du Carnaval et de la semaine sainte.

Dans notre ville, le carnaval est un vrai temps de dissipation et de folies. Les spectacles de tous genres, les courses de chevaux, les mascarades, se succèdent sans relâche; il n'y manque que les festins qui sont très-rares et qui se réduisent à quelques dîners diplomatiques très-longs, mal servis et fort ennuyeux.

Les mascarades ont lieu principalement les dimanches, lundi et mardi gras; mais elles ne sont permises qu'après le signal donné par la cloche de Saint-Pierre, vers les trois heures après midi. Rien de plus curieux que de voir devant chaque maison, des hommes, des femmes et des enfans déguisés et tranquilles, attendre ce signal si désiré, le masque à la main. Au premier son de la cloche, chacun, comme d'un mouvement spontané, couvre sa figure du masque, et les rues, les places publiques sont obstruées d'individus déguisés, courant, chantant et faisant toutes sortes de pasquinades et de folies, tandis que les gens du bon ton, fort bien habillés, et masqués ou non, parcourent en calèche la longue rue du *Cours*, lançant, avec des cuillers de bois, recouvertes de papier d'argent, et recevant des nuées de *confetti* (espèces de petites dragées de plâtre, de la grosseur d'un pois vert). Jadis ces *confetti* étaient de véritables bonbons en sucrerie. C'était alors une galanterie que l'on faisait aux dames; actuellement c'est un jeu d'enfant, qui couvre les habits d'une grêle de taches blanches. On prétend qu'il se vend plus de deux mille quintaux de ces *confetti*, dans les trois jours de notre carnaval. Au coucher du soleil, tous les masques se retirent, les voitures rentrent, les rues et les places se désemplissent au son de *l'Angelus*, et, à une heure de nuit, la ville paraît aussi tranquille et aussi déserte que dans les temps ordinaires.

Durant ce temps de carnaval, il n'est aucune sorte de liberté qu'on ne se permette. Les satires, les sarcasmes et les pasquines pleuvent contre les grands et même contre les princes de l'église. La police ferme les yeux là dessus, et elle a raison, d'autant plus que toutes ces plaisanteries ne vont pas plus loin que l'époque du carnaval, passé laquelle tout est oublié.

Rien de plus triste et de plus monotone que le séjour de notre ville pendant le carême; mais la semaine sainte offre aux étrangers curieux, comme aux âmes dévotes, un spectacle unique et vraiment admirable. De grandes et majestueuses cérémonies commencent le dimanche des Rameaux. Quelquefois le pape bénit ce jour-là les palmes, dans la chapelle Sixtine, et les distribue aux cardinaux et gens de marque qui assistent à l'office.

Les principales cérémonies ont lieu, le jeudi saint, après l'office du matin et la communion pascalle générale. Le pape, accompagné des cardinaux, des évêques, des chefs d'ordres religieux et des officiers de sa maison, arrive à la chapelle Sixtine, où l'on célèbre aussi l'office du jour, après lequel le souverain pontife prend le Saint-Sacrement sur l'autel et le transporte processionnellement jusqu'à la chapelle Pauline, où il reste exposé jusqu'au lendemain. De là, il se rend sur le grand balcon, d'où il donne la bénédiction et l'absolution au peuple rassemblé en foule sur la place de Saint-Pierre; il passe ensuite dans une des salles du Vatican où il lave les pieds à douze prêtres représentant les douze apôtres, après quoi il les sert lui-même avec les officiers de sa maison, dans la Cène qu'il leur donne. Le soir à vingt-quatre heures (1), les *ténèbres* sont chantées dans la chapelle Sixtine, ornée de loges et de draperies magnifiques. Il y a une foule considérable de personnes de qualité et d'étrangers qui viennent entendre le fameux *Miserere* de Leo et de Durante, exécuté en

(1) En Italie, les heures de la nuit sont censées faire partie du jour. Ainsi le jour à vingt-quatre heures.

musique et sans instrumens, par soixante chanteurs très-habiles. Il est impossible de rien entendre de plus religieux et de plus sublime que ce morceau si justement renommé, et qu'on ne peut guère exécuter que dans la capitale du monde chrétien.

En descendant de la chapelle Sixtine, on passe au milieu de l'église de Saint-Pierre, qui n'est alors éclairée que par une croix de 30 à 40 pieds de hauteur, garnie de lampions. Suspendue au milieu du dôme, elle répand une clarté sombre, et rien n'imité mieux le séjour des *Champs-Élysées*; car tous ceux qui se présentent au milieu de ces immenses nefs, ressemblent tout-à-fait à des ombres à peine visibles. Un silence interrompu par des paroles prononcées à voix basse ajoute encore à l'illusion.

Le vendredi-saint la chapelle Sixtine, est entièrement dépouillée de ses ornemens et draperies. Le trône du saint père et les bancs des cardinaux ne sont plus que des sièges de bois; le pape est revêtu d'une chape rouge et d'une mitre blanche, en signe de deuil; les cardinaux et les évêques sont aussi en couleur de deuil, et le cardinal officiant porte des ornemens noirs brodés d'or. La passion est chantée à trois voix avec un chœur imitant le peuple juif. Le souverain pontife et les assistans se tiennent debout tout ce temps-là, et se prosternent au moment où l'on annonce la mort du Sauveur; ensuite le pape et tout le clergé dépouillés de leurs ornemens, vont adorer le Christ sur la croix. Puis tout le cortège va à la chapelle Pauline, d'où le saint père rapporte le Saint-Sacrement à la chapelle Sixtine.

Le samedi saint, on donne ordinairement le baptême à plusieurs Juifs et autres infidèles convertis. Bientôt le son des cloches et l'artillerie annoncent la résurrection du Sauveur; ce sont les grosses cloches du capitole qui donnent le signal; on fait des décharges de mousqueterie sur les places publiques.

Le jour de Pâques, le pape officie pontificalement à

Saint-Pierre, où il est apporté sur sa chaise triomphale, précédé des cardinaux, des évêques et du haut clergé, tous revêtus d'ornemens resplendissans d'or, de pourpre et de pierreries. Dès que le pape a commencé la messe, il va s'asseoir au fond du chœur sur un trône éclatant, où il est environné de tout le haut clergé; il est impossible de rien imaginer de plus riche, de plus majestueux et de plus imposant que cette assemblée des premiers pasteurs de l'église. Après le *Credo*, le saint père va finir le saint sacrifice à l'autel. La messe terminée, il monte au balcon où il donne pour la dernière fois la bénédiction *urbi et orbi*. Le soir, le dôme et l'immense façade de Saint-Pierre sont illuminés par des millions de lampions; cette illumination est sans doute la plus étonnante qu'on puisse voir. Je dis étonnante, parce que tous ces innombrables lampions sont allumés dans un clin-d'œil; ce qui paraît une véritable féerie. Après l'illumination, on tire du haut de la tour de Saint-Ange une girandole composée de plusieurs milliers de fusées et d'autres pièces d'artifice.

Il est d'autres fêtes encore qui ont lieu dans le courant de l'année, et qui sont dignes aussi d'être vues; entre autres, celle de saint Ignace, qui se célèbre dans l'église du collège Romain, l'une des plus grandes et des plus somptueuses de cette ville. C'est le rendez-vous de tout ce que Rome a de personnages les plus riches et les plus distingués, et les révérends pères Jésuites, depuis leur rappel par Pie VII, ont redoublé de zèle, de soins et de dépenses pour rendre leur fête d'une magnificence supérieure à tout ce qu'on a pu remarquer jusqu'à ce jour.

III. Mort du pape. — Conclave. — Nouveau pontife.

A la mort d'un successeur du prince des apôtres, il est difficile de se faire une idée de la physionomie que présente la ville sainte. Il faut y être né et avoir vu plusieurs circonstances semblables pour bien en juger. Vous croyez sans doute que toute la population est dans le désespoir, la tristesse et le deuil. Détrompez-vous ; rien de tout cela. D'abord le peuple Romain, quelque bon qu'ait été le défunt pape, quelles que soient les faveurs qu'il en ait reçues, espère toujours en recevoir davantage de son successeur, et d'ailleurs les cérémonies funèbres, le conclave, l'exaltation du nouveau pontife, sont des événemens qu'il attend avec impatience, dont il jouit avec empressement, et qui l'occupent tout entier (car comment s'occuper autrement à Rome).

En outre, les grands ne voient plus qu'un but, c'est celui de pouvoir faire placer un de leurs parens ou une de leurs créatures, soit sur le trône pontifical, soit dans quelque place élevée de l'administration. Aussi aucune ville, pas même votre Paris, ne présente dans l'interrègne, un spectacle plus vif, plus animé que la nôtre. L'intrigue marche de toutes parts au pas de charge ; les cours des palais et des hôtels sont remplies de voitures, les antichambres, de valets et de solliciteurs, les salons, de dames du haut parage, de grands seigneurs, d'évêques, de prélats, de chefs d'ordres. En un mot, depuis le cardinal jusqu'à l'humble franciscain, il n'est personne qui ne se mette ou qui ne soit mis en mouvement.

Tout ceci n'est que pour préluder, en attendant l'arrivée des princes de l'Église pour l'assemblée du conclave ; à fur et à mesure de leur arrivée à Rome, ils sont entourés, flattés, cajolés, sondés sur leurs dispositions, tournés et retournés

en tout sens avec une adresse, une finesse d'esprit et un art que les Romains seuls possèdent au suprême degré.

Mais les principales intrigues pour le choix du successeur au trône pontifical sont manœuvrées par les ambassadeurs des grandes puissances catholiques. Ce sont la France et l'Autriche, qui, à cet égard, tiennent le haut bout; elles ont dans leur parti un certain nombre de cardinaux, et il est rare que la nomination du nouveau pape ne soit pas arrêtée avant la formation du conclave, qui n'a lieu souvent que pour la forme. Quelquefois aussi le Vatican se trouve être la tour de *Danaë*, dans laquelle l'esprit inspirateur descend en pluie d'or.

Le conclave tenu à Venise, pour la nomination de Chiamonti, sous le nom de Pie VII, dérouta toute notre ville. L'Autriche ne put y avoir aucune influence, et la terreur qu'avaient jetée par toute l'Italie, les Français qui occupaient alors la péninsule, ne contribua pas peu à cette nomination.

Dans la promotion de Léon XII, les cardinaux français et votre ambassadeur furent joués très-adroitement par le parti autrichien que conduisait le cardinal Albani, ancien légat à la cour de Vienne, et l'un des princes de l'église les plus anti-français. Cependant La Genga ne dut sa nomination qu'au parti italien, qui ne voulut point d'Albani tout autrichien: car, à Rome, on craint peut-être plus encore l'influence allemande que celle de France. D'ailleurs relativement au mérite personnel, il n'y avait pas à balancer.

Cette année, les intrigues étaient tellement dirigées sur plusieurs compétiteurs, que le conclave s'est formé sans qu'il y eût rien de décidé. Albani se replaçait sur les rangs. Gregorio, le descendant en ligne collatérale du feu roi de Naples, se rapprochait du parti français. Zurlo, ancien chef d'ordre, avait aussi des prétentions. D'un autre côté, le parti de saint Ignace, redoutant toujours la remise

en vigueur de la redoutable bulle de Clément XIV, mettait en mouvement tous ses ressorts , pour faire porter une créature qui lui fût totalement dévouée; mais il ne put avoir que deux ou trois cardinaux dans sa large manche, et la lettre hautaine, écrite par le successeur provisoire du grand-maître ou supérieur-général Fortis au sacré collège , loin de lui servir, ne fit qu'indisposer justement les cardinaux, et son affaire fut manquée.

Enfin, le conclave s'est assemblé le 24 février dernier, et voici les cérémonies qui accompagnent toujours cette circonstance.

Le sacré collège se rend processionnellement au palais du Vatican, qui est destiné au conclave; arrivé à la chapelle Pauline, on y célèbre la messe, où communient tous les cardinaux, les prêtres et diacres attachés au conclave. Après la communion, le cardinal officiant dépose sur l'autel ses habits pontificaux; on place la table du scrutin devant l'autel, avec des tabourets pour les scrutateurs; ensuite le cardinal, préfet des cérémonies, lit l'acte de la fermeture solennelle du conclave: on distribue des feuilles de scrutin et des livres de prières à chaque cardinal. Alors le préfet du palais apostolique, gouverneur du conclave, à la tête de la garde suisse, fait fermer et surveiller toutes les portes et issues du Vatican.

A une heure après midi, tous les conclavistes, et officiers employés à leur service, se rassemblent à la chapelle Pauline, pour prêter serment de garder le secret le plus religieux sur toutes les opérations du conclave.

Vous saurez que l'on renferme au Vatican non-seulement tous les officiers et domestiques employés au service des cardinaux, mais encore des médecins, chirurgiens, pharmaciens, barbiers, cuisiniers, etc., de sorte que toute communication est interceptée avec le dehors. Le scrutin se fait au bout de quelques jours. Il est dépouillé en présence de tous les cardinaux. S'il ne donne aucun résultat, on brûle les billets dans une cheminée, vers les deux heures

après midi. En ce moment on voit une foule de curieux , sur la place Saint-Pierre , attendre avec autant d'impatience et d'anxiété le résultat du scrutin , que la populace de Naples attend , sur la place de la Vicaria , la sortie des numéros de la loterie. Mais dès qu'on aperçoit la fumée s'élever de la cheminée fatale , ce qui annonce qu'un scrutin nul vient d'être jeté au feu , la foule se retire et s'écoule avec humeur et mécontentement , en répétant les juremens d'*accidente allo Spirito Santo , accidente ai cardinali!* etc.

Lorsqu'enfin il y a une majorité , le scrutin n'est pas livré aux flammes ; tous les cardinaux viennent se jeter aux pieds de l'élu de l'Esprit saint , et vénérer en lui le souverain pontife. Alors , au signal donné par le gouverneur , on tire le canon du château Saint-Ange , et les cloches annoncent le joyeux événement. La nouvelle circule aussitôt dans la ville avec la rapidité de l'éclair : en moins d'une heure , trois cent mille bouches l'ont proclamée ; tout est en rumeur ; les rues sont remplies de voitures qui se croisent dans tous les sens. Les uns courent féliciter les amis du nouveau pape ; les autres vont faire leurs condoléances au parti vaincu.

L'exaltation du saint père a lieu immédiatement après , et au bout de quelques jours , le nouveau pape nomme ses créatures aux places éminentes de l'état , ou confirme ceux qui les exercent , et compose sa maison , ce qui donne lieu à de nouvelles intrigues , à des sollicitations , à des démarches non moins actives , que lorsqu'il s'agit de la nomination à la chaire de Saint-Pierre ; car il n'est personne , depuis le camerlingue jusqu'au cordonnier de la feue Sainteté , qui ne fasse agir tous les ressorts qui sont en son pouvoir pour conserver sa place.

Cette année , les opérations du conclave ont été tenues dans le plus grand secret : cependant , malgré la surveillance du gouverneur et des cardinaux Bernetti et la Sommaglia , chefs d'ordre du conclave , l'ambassadeur de Russie , tout schismatique qu'il est , avait tous les soirs un petit bulletin

de ce qui se passait dans cette réunion sacrée. Vous avez su sans doute que le cardinal Severoli était sûr de la majorité des suffrages, lorsque le cardinal Albani signifia au sacré collège l'exclusion de ce cardinal, au nom et d'après le droit de l'empereur d'Autriche. Les suffrages se partagèrent alors tour à tour entre Capellari, Zurla, Oppizoni, Benvenuti, Pacca, Mocchi, et Gregorio; mais ils s'arrêtèrent enfin sur le respectable Zaverio Castiglione, qui a pris le nom de Pie VIII.

Telles sont, mon cher ami, les affaires de l'intérêt le plus grave, qui tour à tour occupent notre capitale. La mort d'un pape, le conclave, le rare jubilé, le carnaval et la semaine sainte, voilà nos révolutions, notre vie politique, nos occupations, nos plaisirs.

JAL...I.

LA TERRE DE DOSPUDA DANS LE PALATINAT D'AUGUSTOW
(POLOGNE).

(Communiqué par M. Léonard Chodzko.) (1)

Le dernier rejeton, en ligne masculine, de l'illustre famille des marquis de Pazzi, originaires de la Toscane, de cette famille qui, depuis près de quatre siècles, a laissé

(1) Extrait inédit du *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, publié en 1807, en 1 vol. in-8°, par MALTE-BRUN, nouvelle édition, entièrement refondue en 2 forts volumes avec cartes, par LÉONARD CHODZKO, auteur de *l'Histoire des Légions Polonaises, sous la République et le Consulat*. Paris, chez Aimé-André, libraire-éditeur, quai Malaquais, n° 13, 1830.

L'ouvrage de Malte-Brun, qui date déjà de 23 années, manquait

tant d'éclat et de gloire dans les annales de Pologne; l'ancien général de division, aujourd'hui sénateur castellan, Louis Paç, à la pacification générale en 1815, déposant une épée qu'il avait illustrée des bords du Tage à ceux de la Moskowa, voulut dans le calme de la paix se rendre utile à son pays, auquel il avait fait hommage de sa gloire militaire. Il partit pour l'Angleterre où, après de laborieuses recherches, il rencontra enfin en Écosse et au château de Holcolm, chez M. Cook, l'objet de ses investigations agronomiques. En conséquence, de nombreux colons écossais, des mécaniciens habiles, des baillifs ou économes, furent transportés en 1815 à sa terre de *Dospuda*, située dans le palatinat d'Augustow en Pologne, et à 22 milles au sud de Kowno. Une ferme considérable fut soumise à une nouvelle organisation, et répondit tellement à l'attente du propriétaire, qu'en 1819 le prince Zaïonczek, lieutenant du roi de Pologne, en visitant la terre de *Dospuda*, fut témoin d'une fête agronomique où furent réunis sur un même terrain, des brebis améliorées, un troupeau choisi de bétail de race anglaise, et les instrumens aratoires les plus accrédités et le mieux adaptés au pays : le simulacre des travaux ruraux fut exécuté sous ses yeux. Des champs arides et incultes soumis à un assolement régulier; des colonies écossaises prospérant et répandant l'industrie dans le pays; des machines à battre le blé; des moulins à farine, d'autres à vanner; une tannerie; une manufacture de douze métiers de napage anglais, ainsi que la fabrication de fromages de Chester : telles sont les améliorations que le général L. Paç a introduites dans sa terre de *Dospuda*.

Après avoir traversé un pays agreste et inculte, le

d'un grand nombre de documens aujourd'hui indispensables à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la Pologne. Le laborieux historien des *Légions Polonaises*, s'est acquitté avec soin de la tâche de remplir ce vide. C'était à la fois une entreprise utile et patriotique.

voyageur est agréablement surpris de descendre dans une plaine riante , soigneusement cultivée , traversée par plusieurs routes plantées d'arbres et bordées de haies vives. Au milieu de cette plaine s'élève un château sur le penchant d'une colline, adossé à un parc antique, flanqué de six tours élégantes et orné de soixante pinacles.

On y arrive par une grande porte grillée qui joint les pavillons des écuries et des remises par une galerie gothique à jour, appuyée à un large fossé. Au bout d'une belle cour de quatre cents pas, parsemée de mélèzes et bordée de riches *clumbs*, s'offre aux regards du voyageur un antique manoir ; un portique majestueux laisse un accès facile aux voitures, et la situation du château étant sur un terrain élevé, ils se présente favorablement de tous les côtés et domine une plaine de plusieurs lieues ; un vaste parc anglais et une grande pièce d'eau limpide, ainsi qu'une petite rivière qui serpente à travers de riantes prairies, couronnent cet ensemble magnifique. Au-dessus d'un rez-de-chaussée, qui sert en quelque sorte de base à tout l'édifice, s'élèvent pyramidalemenent un premier, second et troisième étage, ainsi qu'un fort entouré des créneaux qui complète cette architecture gothique. L'intention du propriétaire étant de dédier ce monument aux citoyens qui se sont illustrés en combattant pour leur patrie, M. Charles Aureli, élève de Canova, a exécuté par ses ordres des statues disposées dans les embrasures des croisées colossales du château. Sur la façade principale, on remarque les rois Boleslas-le-Grand et Wladislas-Jagellon ; au-dessus, Constantin Ostrogski et Georges Radziwill. Successivement on y voit le roi Etienne Batory, et au-dessus de lui Jean Zamoyski, ensuite le roi Jean Sobieski, et Jean Tarnowski. Sur la façade qui donne sur la terrasse du parc, on aperçoit Stanislas Zolkiewski, Jean-Charles Chodkiewicz, Étienne Czarniecki et Michel Paç, grands-généraux des armées de Pologne et de Lithuanie.

Du vestibule gothique , on entre par la droite dans une salle d'ordre corinthien , soutenue par vingt-quatre colonnes et demi-colonnes , et couronnée d'un plafond orné de cassetons et rosos. Ce local est décoré de plusieurs bas-reliefs copiés de Canova , de divers bustes , de plusieurs tables de marbre antique situées entre les colonnes , et d'une cheminée en marbre de Carrara , au-dessus de laquelle on aperçoit , au moyen d'une grande pièce de cristal , un spacieux jardin d'hiver , rempli de fleurs , de plantes et d'orangers , et , au milieu , un jet d'eau sortant d'un vase de porphyre.

Le voyageur éprouve aussi une agréable surprise quand il visite les thermes , situés au-dessous de ce jardin de fleurs. L'architecture , la peinture et les décors sont d'un goût exquis , et imités des bains romains. On remarque au milieu du salon la statue de Vénus , d'après celle de Canova en marbre blanc , qui se trouve à Florence.

De la salle grecque , on entre dans celle du billard , dont le plafond est peint dans le style du moyen-âge , et les parois représentent quatre faits historiques , savoir : l'abdication de Jean-Casimir , lue par le grand-chancelier de Lithuanie Christophe Paç ; la paix de 1667 conclue avec les Moskovites par le même grand-chancelier ; une insurrection , où périt le vice-grand-général de Lithuanie Vincent Gonsiewski , apaisée par le grand-général Michel Paç ; le baptême dans l'église de Saint-Pierre , à Wilna , de soixante-dix jeunes Turcs pris à la bataille de Chocim par le même grand-général.

En poursuivant cette visite , on entre dans la salle à manger d'une structure gothique , voûtée , et peinte par Branca. Les vitraux sont en couleur et ornés de deux rangs de portraits de famille.

De là , une grande porte vous conduit à une galerie longue de soixante-quatorze pieds ; de la terrasse , on y jouit de la vue du parc et d'une grande pièce d'eau. Le plafond

représentant les trois Arts, est peint par Nicolas de Angélis. On y voit aussi une belle frise, par Jean-Baptiste Caretti; une collection de tableaux des écoles italienne, flamande et française, orne les murs de cette galerie.

Vient ensuite le cabinet de bains, voûté, décoré de stucs, et d'un groupe de Vénus et l'Amour; ensuite une bibliothèque de style étrusque, et une chambre avec des peintures gothiques d'un ensemble noble et élégant.

Du grand vestibule, en tournant à gauche, on entre dans une salle d'armes antiques. Les vitraux colorés représentent les chevaliers armés; on y remarque aussi quatre victoires des Polonais, peintes à fresque: celle de Grunewald remportée sur les Teutons par Wladislas-Jagellon; de Kluzyn sur les Moskovites par Zolkiewski; de Kirchholm sur les Suédois par Chodkiewicz; de Chocim sur les Turcs par les grands-généraux Sobieski et Paç. Sur un fond de velours cramoisi et or, couleurs nationales de Lithuanie, sont placées différentes armures et cuirasses antiques: des drapeaux groupés, des fusils, des armes remplissent cette enceinte. Dans les armoires, on trouve les trophées de famille enlevés à différentes batailles, notamment à celle de Chocim.

Une porte s'ouvre au fond de la salle d'armes; on aperçoit une grande salle ornée d'un plafond peint par de Angélis, Caretti et Branca, et où sont aussi les quatre statues colossales de Condé, Turenne, Montecuculli et Eugène de Savoie. Cette pièce est un dépôt de cartes militaires et d'ouvrages stratégiques.

On monte par un escalier à la chapelle gothique, de quarante pieds d'élévation, forme octogonale, disposée de manière à entendre commodément le service divin des deux étages supérieurs, et même de la tribune et de l'escalier. Un tableau original de *Luc Giordano*, représentant le *Christ*, est au-dessus du maître-autel. Deux mausolées de famille, en marbre de Carrara, exécutés par Cincinnatus Baruzzi,

élève de Canova, sont placés sur le côté de la chapelle : le premier est élevé à la mémoire de Joseph Paç, général des armées de Lithuanie ; le second à celle de Michel-Jean Paç, grand-maréchal de la confédération de Bar, tous deux grands-oncles du propriétaire actuel de Dospuda.

A un quart de lieue du château est la ville de *Raczki*, faisant partie du même domaine. Le général L. Paç y a fait élever une église dont la structure, la peinture, les riches ornemens en stuc et les statues que l'on doit aux artistes italiens que nous avons cités, font l'admiration des visiteurs, aussi bien que l'hôtel-de-ville, bâtiment d'architecture gothique, carré, flanqué de quatre pinacles, avec une tour svelte et élégante au milieu.

L'auteur de toutes ces constructions est M. Henry Marconi, architecte de Bologne : il y a déployé autant de goût que d'habileté dans son art. Le maître-maçon Ignace Christini l'a très-bien secondé.

On s'étonne avec quelque raison que le ministère polonais, en cassant l'arrêté du feu lieutenant du roi, qui avait abrégé la route de poste de plus d'un mille et demi, ait tracé une autre ligne plus longue, sous le prétexte frivole de la proximité du canal. Cette mesure est d'autant plus à regretter, que la route primitivement désignée, traversant un pays fertile, et montrant au voyageur un site et des bâtimens assez rares encore en Pologne, répandait à l'étranger une opinion favorable sur la richesse et la culture de ce pays.

C'est encore dans le voisinage de cette grande terre seigneuriale de Dospuda, et près du village de *Chomontow*, que se trouvait le point de réunion des anciennes frontières de la Prusse-Ducale, de la Mazovie et de la Lithuanie. Les trois poteaux plantés en triangle y existent encore ; et, selon l'ancienne tradition, sur le même emplacement et à l'époque des grandes chasses, les trois ânes de ces différentes provinces y faisaient dresser une table à manger,

et passaient ainsi quelque temps, assis chacun d'eux sur sa terre.

CHODYKO.

L'HERCULANUM D'IRLANDE.

Dans le comté de Wexford, en Irlande, est une petite baie resserrée entre deux montagnes, et dont le rivage sablonneux et inégal est couvert d'une végétation maigre et clair-semée. En y descendant, on reconnaît bientôt que ce terrain est parsemé d'une foule d'éminences parallèles ou se coupant à angles droits, et d'une égale quantité de dépressions dans le même sens, le tout affectant une direction trop régulière, pour ne pas faire soupçonner le travail des hommes. Ce qui surtout peut ajouter à cet idée, c'est l'aspect d'une pointe de clocher élevant, du milieu de cette solitude, sa flèche dont on reconnaît avec quelque peine, la forme et les débris. Le voyageur ne tarde pas à apprendre qu'il se trouve au dessus de la ville de *Bannow*, ensevelie par les sables aussi complètement, quoiqu'avec moins de rapidité sans doute, que Pompeia et Herculannum le furent jadis par les cendres du Vésuve. Les éminences parallèles sont formées par les sommets des maisons, et les dépressions sont les rues, dont on reconnaît la direction et le nombre, avec une telle précision que de ce point, il ne serait pas difficile de tracer le plan de la ville. En suivant une de ces rues, on voit qu'elle se rendait à la mer, où l'on découvre, en creusant légèrement dans le sable, les restes d'un quai construit en briques.

A l'extrémité de la ville, et assez loin de la mer, un bâtiment à demi enseveli laisse encore apercevoir le sommet de ses murs noircis par les siècles. C'est une église où l'on descend par le toit, et dont l'intérieur a peut-être été

deblayé par les soins de quelques voyageurs, ou qui, fermé de toutes parts, au moment de la catastrophe, n'a pu donner accès aux sables qui ont recouvert l'extérieur. Quoi qu'il en soit, on reconnaît au-dedans une architecture remontant à une époque bien antérieure à celle de l'invasion des Normands dans la Grande-Bretagne.

Le silence et l'isolement qui règnent sur cette plage sont faits pour inspirer à celui qui la parcourt de mélancoliques réflexions, lorsqu'il pense que les ossemens d'une population entière sont peut-être ensevelis sous ses pieds, au milieu des monumens encore debout des arts et de la civilisation. Il est à regretter qu'on n'ait pas entrepris dans ces lieux quelques fouilles qui eussent pu être d'un grand intérêt. A défaut de ce secours, on ne peut former que des conjectures sur la destruction de cette ville, en s'en rapportant, d'ailleurs, pour ce qu'elle fut jadis, aux récits des historiens. Il paraît, d'après Maurice Regan et sir James Ware, que Bannow fut une ville assez considérable par ses richesses, sa population et son commerce. Dans les archives du comté, à Wexford, il existe encore des registres de perception d'impôts de cette commune, dont la date remonte à plus de huit cents ans, et où se trouvent des indications qui annoncent une population opulente et active.

On ne saurait préciser l'époque où Bannow fut enseveli par les sables; mais le même phénomène qui amena sa destruction, se remarque encore de nos jours. Il existe aux environs, de grands amas de sable fin et mouvant, que le vent fait changer à chaque instant de place et de gisement. Il s'élève en petites colonnes, s'entasse autour du plus léger point qui l'arrête et lui sert de noyau, et dans un espace de temps très-court, change totalement la forme et l'aspect des lieux. Aussi, les environs de Bannow ont subi des altérations non moins sensibles que celles de la ville. Sur une carte topographique du Comté, de 1657, on remarque dans la baie et en face de la ville dont elle est sé-

paréc par un canal, l'île de Slade. On trouve encore dans un recueil d'observations nautiques, des instructions données aux marins pour traverser ce canal et éviter quelques récifs qui en rendaient la navigation dangereuse. Le canal, l'île et les rochers ont cessé d'exister, ou du moins d'être distincts; d'énormes couches de sable ont égalisé le tout, et un chemin que parcourent de lourdes charrettes, a remplacé le port où flottaient les pavillons des vaisseaux.

Puppibus illa priùs, patulis nunc hospita plaustris.

La baie et les environs de Bannow, quoique dignes d'attirer l'attention par la fertilité du sol, la douceur de la température, la beauté des sites et les souvenirs qui s'y rattachent, sont peu visités par les voyageurs. Les ruines de quelques vieux châteaux dont les remparts noircis et démantelés couronnent les collines d'alentour, et une ville entièrement disparue de la surface du sol, sont les seuls témoignages d'une ancienne prospérité dont la mémoire même n'existe plus.

LA....

LES TURCS ET LES GRECS.

Toute l'Europe applaudit à la délivrance de la Grèce : nous partageons nous-mêmes à cet égard la satisfaction universelle. Il est cependant un fait bien digne de remarque que nous nous contenterons de constater ici, sans chercher à l'expliquer pour le moment : c'est que les voyageurs qui ont porté en Orient un si vif enthousiasme pour les Grecs et une aversion si profonde pour le caractère des Turcs, sont revenus de ces contrées lointaines avec des opinions

que l'expérience paraissait avoir singulièrement modifiées. La célèbre *Contemporaine* (madame Ida St. - Elme) est encore de ce nombre. Partie pour l'Orient, il y a peu de mois, elle avoue qu'elle s'est trompée complètement sur plusieurs points. Nous ne savons pas encore si nous devons attribuer cette conversion aux gracieux saluts qu'elle recevait, dit-elle, tous les soirs à Alexandrie, du valeureux fils de Mohamed Ali; mais quoi qu'il en soit, voici un fragment inédit fort curieux de ses *mémoires sur l'Égypte*, qu'elle a adressé à un de ses correspondans.

.... « Depuis que je me connais, j'ai partagé l'opinion générale en Europe sur les Turcs, ce peuple de l'Asie si peu connu et pour cela si mal jugé. Dans ma jeunesse, un Turc était presque un épouvantail; à ce nom s'attachait l'idée d'une affreuse barbarie, d'une stupide ignorance et d'une intolérance religieuse invétérée, tandis que les débris du peuple grec se paraient à nos yeux de toutes les brillantes illusions des grands souvenirs de noms illustrés dans la guerre, les lettres, l'éloquence oratoire et les arts.

« Aussi quels cris d'enthousiasme ne s'élevèrent pas en faveur des Grecs à leur première tentative pour secouer le joug ottoman! En France, tous les partis s'unirent, tous nos écrivains chantèrent leur malheur et leurs droits.

.... « Dans cet élan si noble, inspiré par une résolution sublime, personne ne se donna la peine de réfléchir un instant sur l'impolitique déloyauté de chasser les Turcs, une puissance amie, de les chasser des contrées dont la victoire les avait rendus maîtres. Personne ne pensa qu'il était possible d'affranchir la Grèce sans détruire la Turquie, et l'enthousiasme fit perdre de vue qu'il était également noble, en donnant aux Grecs les premiers élémens de la civilisation, de faire en même temps jouir les Turcs de ce bienfait. Deux nations à la fois avaient à profiter; mais l'exaltation était si grande, secourir les malheureux chrétiens d'Orient était un cri si généreux, qu'on examina cette question d'une

manière absolue, sans vouloir admettre aucune des considérations générales qui s'y rattachaient.

« Je parle aussi franchement des Grecs, parce qu'en 1825 j'ai partagé jusqu'au délire l'opinion générale, que j'ai plus consulté mon enthousiasme que ma fortune, pour les quêtes et les dons, et qu'enfin une lettre pleine de sagesse de M. le comte de St.-Aulaire, président du comité grec à Paris, dont l'original est encore entre mes mains, cette lettre m'empêcha de faire l'insigne folie de courir avec mon fils aux murs de Missolonghi ou aux champs de la Morée. Non seulement mon enthousiasme se refroidit à Paris par la connaissance de quelques calculs spéculatifs qui en sont l'antidote; mais depuis mon séjour à Marseille et mon voyage en Afrique et en Asie, cet enthousiasme s'est éteint. Il a été remplacé par une juste estime pour le caractère de ces Turcs qu'on nous peignait si sauvages, si cruels, et qui, dans une occasion bien récente encore, la déplorable affaire de Navarin, ont tenu une conduite dont la prudence, l'humanité et la sagesse honorerait les nations les plus civilisées de l'Europe. Je suis sur les lieux, je vois, j'entends et je compare, et chaque jour je m'applaudis d'avoir eu l'occasion de m'éclairer. C'est avec transport que j'emploie ma plume à réparer une injustice causée par une opinion sans preuves, erreur commise non-seulement par moi, femme, mais journellement par tant d'hommes du plus grand mérite, et surtout par des auteurs qui tracent dans leurs cabinets, à Paris ou à Londres, le tableau des mœurs et du caractère des *Persans*, des *Indiens*, des *Grecs*, des *Arabes* et des *Musulmans*. J'écris sur les lieux et sans flatterie, sous la seule influence de la justice et de la vérité, et je tâcherai par quelques faits authentiques, de rendre évidentes pour mes lecteurs les causes qui ont, à ce point, changé mon opinion sur les Turcs et les Grecs, me montrant juste et impartiale pour l'une et l'autre nation, etc., etc..... »

IDA SAINT-ÉLME.

LE DOCTEUR MADDEN.

Les réflexions suivantes sur le *Voyage en Orient* du docteur Madden, dont quelques journaux français et étrangers ont cité plusieurs fragmens, sont extraites du *Courrier de Smyrne*.

Tout en reconnaissant qu'elles sont empreintes elles-mêmes d'exagération, elles nous ont paru généralement assez vraies. Toutes les personnes qui ont réellement vu l'Orient ont signalé depuis long-temps les nombreuses aberrations du docteur Madden.

La *Revue Britannique* a publié une série de lettres sur l'Orient dans lesquelles, à travers des observations très-fines et très-exactes, nous avons remarqué un assez grand nombre d'erreurs, que l'abondance des matières politiques nous a seule empêché de signaler et de réfuter. Le même motif serait, à nos propres yeux, une excuse insuffisante, si nous passions sous silence les assertions consignées dans l'un des articles que contient le n^o 49 de ce recueil, sous le titre d'*Esquisses levantines*, et qui est un extrait, par notes détachées, du *Journal des Voyages* d'un certain docteur anglais Madden. Ce brave homme a voulu s'amuser aux dépens de ses lecteurs; mais il aurait dû inventer des contes plus innocens que ceux qui donnent lieu à nos explications.

Dans le chapitre du *marché des esclaves*, que le docteur a été autorisé à visiter, comme si un marché, en Turquie comme ailleurs, n'était pas public, les phrases suivantes terminent une description lamentable des malheureuses femmes grecques enlevées à Scio, Ipsara et autres îles de l'Archipel, et entassées demi-nues dans une cellule.

« C'était un spectacle douloureux que de voir ces pauvres filles pleines d'innocence et de pudeur, examinées de la tête aux pieds par chaque soldat libertin qui prétendait

» vouloir les acheter. J'en vis une d'environ quinze ans,
 » dont on proposa l'acquisition à un vieux Turc ; cet homme
 » mania ses épaules, ses jambes, ses oreilles, examina sa
 » bouche, son cou, à peu près comme on examinerait un
 » cheval... »

Le docteur ne dit point où se passait cette scène ; quant à nous, nous ne connaissons pas un seul lieu en Turquie où un musulman, soldat ou autre, se permît d'insulter publiquement à la pudeur, en maniant une femme comme un cheval, sans courir le risque d'être lapidé sur la place. Dans aucun pays du monde, la décence extérieure n'est aussi religieusement respectée ; c'est une loi qui a pénétré si profondément dans les mœurs turques, qu'une femme, quelle qu'elle soit, libre ou esclave, est sacrée pour cette foule d'hommes qui se croisent en tous sens dans les rues et dans les bazars, et que celle qui recevrait de l'un d'eux la moindre offense trouverait à l'instant mille défenseurs. Remarquons que, suivant le narrateur, les filles grecques étaient examinées par *chaque soldat libertin*, ce qui revient exactement à l'idée de son titre, c'est-à-dire du marché public. Et c'est un *vieux Turc* qu'il choisit pour donner ainsi, *coram populo*, ce spectacle de scandale et d'immoralité !

Dans le long commérage qui remplit le chapitre intitulé : *Turcs petits-mâtres*, on lit ce qui suit :

« Il a été élevé au sérail, et c'est par la route de l'infamie
 » qu'il est parvenu aux honneurs. D'esclave il devient mem-
 » bre du ministère ou gouverneur d'une province. »

Voilà un homme déclaré infame parce qu'il est élevé suivant les usages et les lois de sa nation. En quoi consiste cette infamie ? En ce qu'il a été esclave ; mais comment un médecin qui prétend avoir été initié, en cette qualité, à tous les secrets de la vie turque, peut-il se méprendre si lourdement sur ce terme d'esclave ? Il se représente, et c'est une preuve qu'il n'a rien vu, l'un des nègres des Antilles ; mais là encore, l'infamie n'est pas pour l'esclave ;

elle est pour le maître qui le fouette et qui outrage l'humanité. Le mot d'esclave, en Turquie, n'entraîne que l'idée de dévouement absolu d'un serviteur. Le chef d'une maison le considère comme un membre de la famille ; il ne s'en sépare que pour l'élever plus haut, et le mettre ainsi en route pour parcourir tous les degrés de l'échelle sociale. Ainsi un homme n'est pas, comme chez nous, condamné éternellement à l'état de domesticité ; et vous appelez cela de l'infamie !

« Une hostilité permanente contre les chrétiens est le » premier principe de sa loi..... les défauts de son caractère » sont les résultats d'une élévation subite, de l'énivrement » d'une prospérité dont il jouit sans modération et sans » sagesse. »

De quelle loi parle le docteur ? Du Coran sans doute, puisqu'il n'y en a pas d'autre ; eh bien ! ouvrez l'une des premières pages du Coran vous y trouverez cet admirable précepte : « soyez tolérans ; si Dieu l'eût voulu, tous les habitans de la terre auraient suivi sa loi. » Ainsi l'intolérance n'est donc pas dans la loi du musulman, qui adore les décrets de Dieu et ne cherche point à les expliquer. Est-elle dans son caractère ou dans son éducation ? Qui oserait le soutenir ? En Turquie, il n'y a pas de religion d'état, principe commun à la plupart des monarchies de l'Europe ; les diverses religions y sont sur le même degré, et de toutes, celle des maîtres du pays fait assurément le moins de bruit.

Dans quel lieu de l'empire ottoman a donc vécu notre docteur, pour n'avoir pas su que la résignation la plus absolue au *Kismett*, c'est-à-dire aux volontés du destin, est le trait le plus saillant du caractère musulman ? Comment, avec cette impassibilité philosophique, jouirait-il de l'énivrement de la prospérité, sans modération et sans sagesse, lorsqu'elle lui fait supporter, avec une force qui nous est inconnue, les coups les plus rudes de l'adversité ? Et quand le type original de la nature morale des Turcs ne serait pas là pour démentir cette asser-

tion, les faits les plus marquans ne parlent-ils pas assez haut ?

Nous demandons à nos lecteurs un peu de patience pour lire la description suivante :

« Il arrive (l'effendi, *petit-maître*) au café vers midi :
 » l'Arménien qui en est le propriétaire l'accueille avec une
 » profusion de *salem* chrétiens ; il étend sous lui un meil-
 » leur tapis, lui présente sa plus belle tasse, baise la peau
 » de sa robe et ne lui parle que plié en deux. Mais le café
 » n'est pas bon ; l'effendi tempête, et le pauvre Arménien
 » frémit ; il jure par la barbe de son père qu'il a fait de son
 » mieux ; l'effendi lui jette la tasse à la figure en *vomissant*
 » des *imprécations* contre lui et contre sa mère. Mais sur ces
 » entrefaites arrive un ami de l'effendi ;... puis un docte
 » uléma, à la fois homme de loi et théologien : car ici la
 » *chicane et la théologie ne font qu'un* etc., etc. »

Des petits maîtres tures, qui sont comme des porte-faix ivres de la halle de Londres ou de Paris, des ulémas transformés en ergoteurs du bas-empire, de la chicane théologique en Turquie ! Ah ! pour le coup, docteur, c'est trop fort ; permettez que nous nous arrêtions là ; car nos lecteurs suffoquent, et nous aussi.

THÉÂTRE DES FRANCS A SMYRNE.

Smyrne, 6 décembre 1829.

C'est un homme prodigieux que M. Scribe ; son esprit fournit aux plaisirs du monde entier. Des bords de la Seine à ceux de la Néva, de la zone tempérée de Paris aux régions brûlantes de l'Afrique et de l'Asie, de la scène bril-

lante du théâtre de MADAME au plancher raboteux des plus petites salles d'amateurs; tout ce qui parle ou comprend le français, tout ce qui est tant soit peu sensible à la peinture de mœurs prises sur le fait et toujours tracées avec le pinceau le plus fin et plus élégant, rencontre de vives jouissances dans la représentation des pièces de M. Scribe.

Je l'ai connu dans son enfance cet inépuisable fournisseur de la scène française; j'étais dans un collège très-voisin du sien, et plus d'une fois le bruit de ses spirituelles saillies, de ces mots heureux qui trahissent l'homme, pénétra à travers les murs épais qui séparaient les deux établissemens. Chaque année, sa tête était chargée de couronnes, et, ce qui valait autant que la décision des professeurs, ses camarades confirmaient par des applaudissemens sincères la sentence de l'Aréopage scientifique. Grands et petits du collège de Sainte-Barbe s'attelaient au char du triomphateur, et le montraient avec orgueil comme le *primus inter pares*. M. Scribe, comme on le voit, a commencé de bonne heure ses succès populaires, et la société est devenue pour lui ce qu'étaient alors les cinq cents camarades qui le proclamaient le meilleur et le plus habile.

J'ai connu encore son premier collaborateur, M. Poirson, aujourd'hui directeur du théâtre de MADAME, avec lequel j'ai débuté sur les tables du collège, dans la carrière théâtrale. Notre petite troupe, organisée à l'insu de notre vieux et respectable proviseur M. Champagne, s'était placée tout naturellement sous sa direction. Il avait déjà le coup-d'œil et le ton du maître. Tout marchait à sa voix; il encourageait les faibles, excitait les paresseux, instruisait les moins habiles, communiquait à tous son ardeur et sa facilité de bien faire. Echauffés par ses inspirations, nous aussi nous étions fiers de notre théâtre d'amateurs, auquel accouraient furtivement nos camarades des divers quartiers du collège. Quel fut notre désappointement lorsqu'un soir, au sortir du souper, au moment

où nous nous promettions tous les plaisirs d'une pièce nouvelle, montée à grands efforts par notre directeur, nous trouvons le vieux proviseur Champagne gravement assis au milieu de notre petite scène déjà préparée, et notre décorateur Digeon (aujourd'hui interprète du roi de France à Eginé), piteusement cloué dans un coin, osant à peine lever les yeux sur le régent, dont la bouche allait lancer sur lui et sur nous les foudres collégiales. Poirson est le premier informé de la prise du camp par l'ennemi; mais loin de se décourager, avec cette tête qui devait un jour commander aux flots toujours agités d'une troupe de comédiens, il fait naître tout à coup dans l'escalier un bruit effroyable; le proviseur y court, et vingt élèves lancés au même instant dans la salle d'étude par le génie audacieux de notre directeur, enlèvent et sauvent les décorations. Le tour était bon; cette petite pièce improvisée venait d'être admirablement exécutée sous les yeux mêmes du régent; il fut le premier à y applaudir et se contenta de nous défendre, en riant, de continuer à jouer la comédie. Six ans plus tard, notre camarade Poirson avait bâti et créé le théâtre de MADAME, où déjà son excellente administration attirait la plus brillante société de Paris. Doux souvenirs d'enfance, je n'ai pas résisté au plaisir de vous laisser reparaître sous ma plume, après vingt ans et à six cents lieues de mon pays!

Revenons à notre théâtre de Smyrne. Il faut en convenir, l'imitation est bonne, et je dois des éloges aux amateurs pour avoir essayé de nous transporter à une soirée du théâtre de MADAME, en nous donnant, dans une seule représentation, trois des plus jolies comédies de M. Scribe. *Un dernier jour de fortune*, *le Diplomate*, et *la Mansarde des artistes*, avaient été choisis pour captiver tous les genres d'intérêt, et la bienveillance de la société.

Par suite d'une maladie subite, sorte d'accident que le caprice, la vanité et même la fatalité mettent souvent en jeu pour déranger les grandes et les petites scènes, le rôle

le plus important de la première pièce avait dû être appris en peu de jours. Un amateur crut devoir en faire part aux spectateurs et réclamer leur indulgence. Le jeune orateur paya le tribut à la timidité, et apprit, un peu à ses dépens, qu'il faut pour parler au public, des phrases toutes faites, ou la hardiesse et l'habitude qui y suppléent. Il s'agissait du rôle de Saint-Pierre dans *un dernier jour de fortune*....

La troupe s'est recrutée de trois jeunes gens qui ont précisément débuté dans cette première pièce où ils ont fait preuve d'une facilité qui promet des soutiens au théâtre. On a surtout remarqué le jeune Edmond; sa tenue et sa diction méritent des éloges particuliers.

Le Diplomate a obtenu tous les honneurs de la soirée. Cette jolie comédie a été jouée avec beaucoup d'ensemble. Le rôle de Chavigny présente des difficultés réelles; il se montre tour à tour sous des faces si opposées, qu'il exige, pour être rendu avec succès, beaucoup d'habitude et d'intelligence de la scène. L'amateur qui en était chargé et qui venait de remplir le rôle de Saint-Pierre dans la première pièce, a passé alternativement, avec une grande aisance, des manières un peu communes d'un domestique parvenu, au bon ton et à la grâce d'un homme de salon. Les autres rôles ont été bien rendus; l'envoyé de Saxe et celui d'Espagne surtout ont fait preuve de talent.

A la troisième pièce, le tableau de l'intérieur de trois amis vivant en commun avec une orpheline qu'ils ont accueillie, offrait cette difficulté que, les mœurs des artistes de Paris ne pouvant être connues de la plupart des personnes qui assistaient à la représentation, les amateurs avaient à craindre que le public ne demeurât froid et en quelque sorte étranger à la scène qu'ils reproduisaient. Ils ont évité cet écueil par beaucoup d'ensemble, et de nombreux applaudissemens leur ont prouvé que leurs efforts n'étaient pas infructueux. Les trois amis et leur compagne Camille étaient

bien dans leurs rôles ; mais le docteur Franval mérite une mention spéciale. A part quelques momens un peu chargés , il a constamment rendu , avec une grande vérité , l'esprit de ce personnage. En général , l'exécution des pièces laisse peu à désirer. Je n'en dirai pas autant du local où on continue à prendre un bain de vapeur, faute d'ouvertures pour introduire une quantité d'air suffisante. Le propriétaire , homme riche et obligeant , devrait bien songer à la santé de la nombreuse société qui se réunit dans son petit théâtre. Il aura sur la conscience le premier étouffement.

Qu'ai-je appris ? On joue la comédie bourgeoise à Alexandrie et même dans la perfection ! Des demoiselles n'ont pas craint de se charger des rôles de femmes , et aujourd'hui c'est une émulation générale à qui les remplira. M. Rolland , jeune Français , avait composé pour l'ouverture du théâtre un joli prologue en vers , que l'on dit être plein de grâce et d'esprit. Les dessinateurs qui font partie de la commission , sous les ordres de M. Champollion , avec cette obligeance toujours compagne du talent , avaient peint des décorations charmantes. Aucun de ces turbans énormes qu'une mode rebelle semble avoir emprunté à l'ancienne coquetterie des plus turbulens janissaires , n'obstruaient la vue. Je dois au reste , pour être juste envers tout le monde , dire qu'ici même la majorité de nos jolies femmes a déjà renoncé à cette coiffure pour les soirées de spectacle , et qu'il n'y a plus qu'un très-petit nombre de têtes récalcitrantes qui persistent à s'affubler de ces *monstres* , dénomination sous laquelle les mécontents confondent impitoyablement le turban et celle qui le porte. Enfin on respirait librement dans la salle , et personne n'a couru le danger d'une fluxion de poitrine à la sortie.

D'après tout cela , nous voilà décidément très en arrière , et la civilisation de l'Afrique devance singulièrement celle des côtes de cette belle et molle Ionie , tant vantée autrefois pour la recherche et l'entente des plaisirs. Nul doute

que ce succès brillant d'un pays voisin ne remplisse d'une nouvelle ardeur la société européenne de Smyrne pour la prospérité de son théâtre, et qu'elle ne fasse des efforts pour l'élever au rang de celui d'Alexandrie. Il y va de l'honneur de la civilisation asiatique.

A..... B.....



§ II. MÉLANGES.

DÉPENSES DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Au moment où notre gouvernement prépare une grande expédition, dont le but paraît être, non-seulement de s'emparer de la ville, mais de tout le royaume d'Alger, il sera curieux de connaître les dépenses occasionées par l'expédition d'Égypte sous Bonaparte. La somme totale a été de *quatre-vingt-trois millions* de francs, dans lesquels la France n'est pas entrée pour plus de *vingt*, bien que l'occupation ait duré plus de trois ans. Nous extrayons le document qui va suivre et qu'on peut regarder comme *officiel*, des notes précieuses qui accompagnent la relation *inédite* de cette brillante mais infructueuse campagne, par le cheïkh arabe ABDURRAHMAN-EFFENDI, et dont nous avons déjà donné un fragment dans notre précédent cahier. Rédigées sur les lieux mêmes, ou peu après le retour de l'expédition, par l'un de nos compatriotes qui y prit une des parts les plus actives, ces notes renferment un grand nombre de détails jusqu'ici peu connus ou incomplets sur l'*administration française en Afrique*, et pourraient être consultées avec fruit par l'administration nouvelle qu'on destine à une portion de cette contrée. Nous espérons pouvoir faire paraître bientôt plusieurs autres fragmens de la relation du cheïkh arabe, en y joignant cette fois les observations importantes qui la sui-

vent. Nous avons copié littéralement celles que nous publions aujourd'hui. (M.....)

L'esprit d'ordre qui a dirigé l'administration des finances en Égypte, m'impose le devoir de placer ici l'état général des recettes de toute nature, versées dans la caisse de l'armée, et provenant,

Soit du gouvernement français,

Soit de Malte,

Soit de l'Égypte,

Soit enfin de la Syrie.

Tous les fonds reçus ont été religieusement employés à solder toutes les dépenses de l'armée, depuis le jour où elle a été réunie à Toulon, jusqu'à son débarquement à Marseille.

Remises du Trésor.

Dépenses de l'armement à Toulon.	3,300,000	} fr.	6,850,727
Solde des troupes destinées à être embarquées.	1,305,708		
Frais d'administration.	88,471		
Effets venus de France.	791		
Restant en caisse des paiemens d'Italie.	2,155,757		

Valeurs réalisées en France.

Versements faits par les particuliers et remboursés en France.	2,392,704	} 13,717,231
Fonds provenant des successions.	679,808	
Traites du payeur acquittées à Paris.	853,880	
Dépenses jusqu'au dernier jour de l'an 9, liquidées à Marseille et payées à Paris.	8,550,862	
Paiemens faits à Paris par les payeurs généraux du trésor.	1,239,977	

20,567,958

	fr.
D'autre part	20,567,958

Recettes faites à Malte.

Versé au payeur sur le produit des matières d'or et d'argent.	553,810	} 5,073,761
Produit du reste à la monnaie du Caire.	671,121	
Vente des objets appartenant à l'Ordre.	1,316,923	
Contribution des habitans.	777,782	
Saisies et confiscations ordonnées par les conseils de guerre.	89,536	
Dépôts de l'Ordre.	792,152	
Fonds arrivés à l'Ordre pendant l'oc- cupation des Français.	277,816	
Versements faits à Malte et remboursés à Paris.	585,545	
Reliquats de compte versés au payeur.	6,717	
Fonds provenant de la caisse des prises maritimes.	2,364	

*Contributions extraordinaires perçues
en Egypte par ordre de Bonaparte.*

Sur la ville du Caire.	3,119,642	} 3,809,017
Sur Alexandrie.	400,000	
Sur Rosette.	116,357	
Sur Damiette.	116,232	
Sur Mansoura.	56,786	

28,450,736

fr.

D'autre part. 28,450,736

*Contributions extraordinaires perçues
par ordre de Kléber.*

Sur Alexandrie.	76,780		
Sur Rosette.	96,428		
Sur Damiette.	68,267		
Sur Tenta.	95,882		
Sur Mansoura.	35,000		
Sur Damenhour.	22,289		
De divers villages de Benisourf.	51,748		
Du village de Gaou, Haute-Égypte.	6,428		
De Bagdad, province de Menouf.	6,428		
De Benna et autres, même province.	31,428		
Du village de Myriet, province de Djizé.	4,825		
De Boulaq, après sa révolte	1,607,142		
Elle avait fourni en mar- chandises.	964,285		
Il lui reste à payer.	642,857	ci 642,857	13,189,308
Sur le Caire, argent et marchandises.	10,000,000		
On lui a fait remise de.	1,000,000		
Il lui reste à payer.	9,000,000	ci 9,000,000	
De Damiette.	214,120		
De Tenta.	321,428		
On lui a fait remise de.	23,070		
Elle a payé.	298,358	ci 298,358	
Sur Mehal el Kebir.	321,428		
Sur Alexandrie 300 bourses imposées par le visir.	214,285		
Sur Rosette pour divers droits.	2,857		
Sur la nation cophte.	1,500,000		
Sur la nation damasquene.	500,000		
			41,640,044

	fr.
D'autre part.	41,640,044
<i>Amendes.</i>	
Produit des amendes payées par des individus dont la conduite méritait une punition.	130,083
<i>Sauve-gardes.</i>	
Versements faits pour sauve-gardes par les femmes des beys et des mamelouks, qui n'avaient pas suivi leurs maris.	480,642
<i>Saisies et confiscations.</i>	
Vente des meubles et effets confisqués.	1,153,030
<i>Emprunts.</i>	
Fonds provenant des prêts faits par des particuliers qui n'ont pu être remboursés.	862,347
<i>Versements faits par le grand visir.</i>	
Reçu sur les 3000 bourses stipulées dans le traité d'Elarich (1).	928,571
<i>Prises maritimes.</i>	
Produit des marchandises déclarées de bonne prise.	660,685
<i>Recettes diverses.</i>	
Reçu de divers.	65,541
	45,720,943

(1) Nous n'avons reçu que les trois premiers paiemens à cause de la rupture.

MÉLANGES.

447

fr.

D'autre part. 45,720,913

Versements en Syrie.

Vente de sel.	1,582	}	218,905	
Douane de Jaffa.	6,012			
Produit des matières d'or et d'argent pris à Mont-Thabor.	2,224			
Contribution de Jaffa.	174,107			
On lui a fait remise de.	27,785			
Reste.	146,322			146,322
Contribution de Gaza.	71,428			
On a fait remise de.	11,391			
Reste.	60,037			60,037
Droits de douane à Gaza.	2,728			2,728

Valeurs provenant de l'armée.

Ports de lettres.	10,106	}	603,334
Droits de quarantaine.	9,396		
Vente de chevaux, chameaux, etc.	450,164		
Remboursement par les comptables.	4,931		
Remboursement de frais de mission.	84,612		
Versements faits par le général Dumay.	2,386		
Secours votés aux victimes de l'attentat du 3 nivose.	1,184		
Souscription pour les monumens Klé- ber et Desaix.	35,943		
Vente de la vaisselle du général en chef.	4,612		

46,543,182

	fr.
D'autre part.	46,543,182

Revenus ordinaires de l'Égypte.

An 1212 de l'hégire, 6 ^{me} de la république.	
Versements faits par les Cophtes.. . . .	1,349,225
An 1213 de l'hégire, 7 ^{me} de la république.	
Versements faits par les Cophtes.	8,084,228
An 1214 de l'hégire, 8 ^{me} de la république.	
Versements faits par les Cophtes.	9,357,413
An 1215 de l'hégire, 9 ^{me} de la république.	
Versements faits par les Cophtes.	1,861,020
Versements faits par Mourat-Bey.	87,256
	1,948,277

Revenus en nature.

Versements faits pour rachat de grains, an 1213 de l'hégire, jusqu'à la rup- ture du traité.	530,751	} 1,804,258
Rachat de grains, an 1214 de l'hégire.	83,700	
Versements faits par les contribuables, an 1215 de l'hégire.. . . .	1,145,095	
Vente de grains à Thevenin.	44,712	

Droits d'enregistrement.

Droits d'enregistrement pendant le temps où cette régie faisait partie de l'administration des do- maines.	2,005,306
--	-----------

Domaines nationaux.

Pour locations de maisons, okelles et jardins.	496,297
	71,588,186

	MÉLANGES.	449
		fr.
D'autre part.		71,588,186

Douanes.

Jusqu'à la rupture du traité d'Elarich.	880,298	}	1,685,838
Depuis notre rentrée au Caire, jusqu'à la fin de l'an 8.	203,764		
Depuis le 1 ^{er} vendémiaire an 9, jusqu'à la fin de ventose.	601,776		

Droits affermés.

Versements jusqu'au 1 ^{er} vendémiaire an 9.	1,726,044	}	3,256,750
Versements depuis le 1 ^{er} vendémiaire an 9, jusqu'à l'évacuation.	1,530,706		

Cheiks el belet.

Redevances auxquelles ils étaient soumis.	2,280,357
---	-----------

Corporations.

Redevances auxquelles elles étaient soumises.	533,794
---	---------

Monnaie.

Bénéfices sur la fabrication.	2,684,933
---------------------------------------	-----------

Contrôle de l'or et de l'argent.

Produit du contrôle.	16,171
------------------------------	--------

L'expédition d'Égypte a donc occasionné une dépense de. 83,146,029

Quel a été le résultat de tant de dépenses , de tant de peines , de tant de sang répandu ?

LA FRANCE a perdu 30,000 hommes d'élite , 20 millions , 20 vaisseaux de guerre , et 500 bâtimens de transport.

MALTE privée d'un ordre qui fut long-temps son ornement et sa gloire , a perdu ses trésors et son indépendance.

L'EGYPTE appauvrie , a repris ses fers , et est rentrée dans le néant dont nous voulions la tirer.

LA SYRIE malheureuse victime des fureurs de la guerre , et toute couverte encore de ruines , de cendres et de sang . reste courbée sous le poignard du farouche Djezar.

. *Sic transit gloria mundi.*

A. P.....

(Janvier 1802.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

La société française de statistique universelle , fondée il y a quelques mois , à Paris , place Vendôme , n° 24 (1), compte déjà près de *quatre cents* membres , résidant à Paris , ayant adhéré par écrit au but et aux statuts de cette utile institution.

Les travaux de la Société sont divisés en trois grandes classes , qui comprennent dix-neuf commissions.

La première classe compte deux commissions : Topographie (terraquée , hydrographique , atmosphérique) ; productions naturelles (minérales , végétales , animales) ; elle réunit les matériaux de la statistique physique et descriptive qui fait connaître les richesses fournies par la nature , le climat , le sol , etc.

La deuxième classe se compose de dix commissions : population , langues , religion , instruction publique , agricul-

(1) Voyez le cahier de janvier.

ture, industrie, commerce intérieur et extérieur, état scientifique, littérature, beaux-arts. Cette classe réunit les matériaux de la statistique morale et philosophique, qui fait connaître la culture intellectuelle, ainsi que l'état de la population, de l'industrie, de la civilisation, en un mot, les forces morales.

La troisième classe, comprend les sept commissions qui suivent : Pouvoir législatif, administration publique, pouvoir judiciaire et tribunaux, finances, armée, marine militaire et marchande. Elle réunit les matériaux de la statistique civile et politique, qui se rapporte au gouvernement, et entre dans tous les détails sur les institutions sociales et les relations extérieures.

SOCIÉTÉ DE CIVILISATION.

La Société de civilisation suit avec calme la route qu'elle s'est tracée par ses statuts; elle présente aujourd'hui à l'adhésion de toutes les autres Sociétés philanthropiques, un projet d'*association* tel, que chacune, tout en conservant son indépendance et son action particulière, profitera des avantages de l'union, et contribuera efficacement à la propagation des lumières, au moyen d'un journal *commun* à toutes les sociétés.

Pour être membre de la Société de civilisation, il suffit de signer les statuts déposés, soit au bureau de chaque comité correspondant de la Société, soit à Paris, rue de Verneuil, n° 17, chez M. de Moncey, président. Il sera envoyé des prospectus à tous les directeurs de journaux français et étrangers, à toutes les sociétés en général, et à qui-conque en demandera.

UNION ENCYCLOPÉDIQUE POUR LA PROPAGATION DES
CONNAISSANCES UTILES.

Souscription avec part dans les bénéfices (1).

Sous ce titre et à l'instar d'une société analogue qui existe en Angleterre depuis trois ans, et dont M. Brougham est président, il vient de s'organiser à Paris, sous la direction et par les soins de M. Bailly de Merlieux, une association qui se propose de faire composer et de répandre par toute la France, des traités élémentaires rédigés avec soin, sur chacune des branches des connaissances humaines.

(1) Le *Prospectus détaillé* et le *Modèle de souscription* seront adressés gratis aux personnes qui en feront la demande, avant la clôture de la souscription (*par lettre affranchie*), aux *Bureaux de la direction de l'UNION ENCYCLOPÉDIQUE*, rue du Jardinnet, n° 8, à Paris. — Ils sont aussi déposés au bureau du *Journal*, et chez tous les libraires et directeurs de postes.

Condition de la nouvelle souscription.

Cette *Bibliothèque universelle des connaissances humaines* se compose de 3 séries, chacune de 100 volumes, grand in-32, dont 50 ont paru, ou de 100 livraisons grand in-8°, dont 32 sont publiées.

Prix : Pour les *souscripteurs ayant part dans les bénéfices*, 2 fr. le vol. ou la livr. — Pour les *souscripteurs non actionnaires*, 3 fr. — Par *traités séparés*, 3 fr. 50 c. le vol.

Abonnement au *Mémorial encyclopédique* : Pour les *actionnaires*, 6 fr. par an. — Pour les autres personnes, 10 fr. — Pour recevoir *franc de port par la poste*, il faut ajouter 25 c. par vol. ou livraison.

Toutes les combinaisons propres à lui faire produire les plus grands résultats s'y trouvent réunies.

Ainsi un *Conseil de perfectionnement*, composé de 60 membres-assistans et de 120 membres-auxiliaires, choisis parmi les savans les plus éminens dans tous les genres, doit présider à la rédaction des traités.

Le tableau donné dans le prospectus, de tous les ouvrages qui doivent composer cette *Bibliothèque universelle*, laquelle comprendra, dans trois séries, les *Sciences*, *Lettres* et *Beaux-Arts*, les *Arts industriels*, *Manufactures* et *Métiers*, *l'Histoire*, la *Géographie* et les *Voyages*, assure que le nombre des volumes fixés ne sera pas dépassé.

Un Recueil mensuel, sous le titre de *Mémorial Encyclopédique*, destiné à enregistrer les progrès journaliers de chaque branche de connaissances, sert de supplément et de suite nécessaire à la collection, qui deviendra par là une véritable *Encyclopédie progressive*, toujours complète et toujours nouvelle.

Enfin le *mode de souscription*, tout-à-fait inusité, assure, mais aux premiers souscripteurs seulement : 1° l'avantage de ne payer les volumes que 2 fr. au lieu de 3 fr. 50 c. ; 2° les *trois-quarts* dans les bénéfices de l'entreprise, bénéfices qui peuvent être tels, que, si les ouvrages publiés par la Société obtiennent même un succès *six fois moindre* que ceux publiés par la Société anglaise, ces souscripteurs auront *gratis* une *Bibliothèque en 300 volumes* avec un *Recueil périodique*, et en outre, un revenu annuel de 100 fr. Ces souscripteurs sont ainsi actionnaires intéressés dans l'entreprise, mais ils ne sont sujets à aucun appel de fonds, et les versements ne se feront que par fractions de 2 fr., à mesure qu'aura lieu la réception des livraisons.

Nous ne pouvons entrer dans plus de détails sur cette vaste entreprise; nous ajouterons seulement que le but principal de la société étant de répandre partout des connaissances positives, le nombre des souscriptions admis-

sibles a été fixé, pour chaque ville et pour chaque département, en raison de la population.

COLLECTION D'ANTIQUITÉS MEXICAINES.

On a long-temps cru que l'Amérique était toujours demeurée étrangère à la civilisation. M. le baron de Humboldt, dans son bel ouvrage sur ce continent, et M. Warden, dans un savant Mémoire sur ses antiquités, ont prouvé que les arts n'ont pas été inconnus à ses habitans. La précieuse collection que M. Baradère a apportée du Mexique, jette un nouveau jour sur l'histoire et l'industrie d'un peuple qui a dû précéder ces Mexicains dont Fernand Cortès triompha avec tant de facilité. Jusqu'ici on n'a vu que l'Égypte. Les monumens de l'Amérique sont également dignes de fixer l'attention des savans.

Vers la fin du siècle dernier, le colonel Dupaix fut chargé par le roi d'Espagne, Charles IV, d'explorer le Mexique, et de dessiner et décrire les monumens anciens qu'il y découvrirait. Il exécuta, pour cet objet, trois expéditions successives, qui eurent pour fruit la découverte de la ville de *Palenquè*, avec ses pyramides, ses temples, ses palais, ses ponts, ses aqueducs, etc. et celle du palais de *Mitla*, sépulture des rois Toltèques.

Ces expéditions coûtèrent au gouvernement une somme de cent mille dollars, qui toutefois ne furent point perdus pour la science, qu'elles enrichirent d'une foule de monumens curieux. M. de Humboldt, lors de son voyage à la Nouvelle-Espagne, se procura des renseignemens sur les ruines de *Palenquè*, mais ne put les visiter. Il a même fait graver leurs bas-reliefs qui s'y trouvent, l'un représentant le

triomphe d'un guerrier, et l'autre l'adoration d'une *croix*. Ce savant arriva à Mexico, au moment où la collection de Dupaix était en route pour Madrid. Oubliée à la Vera-Cruz, elle ne parvint point à sa destination, et, depuis la révolution, M. Esteva, ministre des finances, l'a renvoyée à Mexico.

Plus heureux que M. de Humboldt, M. Baradère, a acquis cent cinquante des dessins originaux, exécutés par Castenada, qui accompagna Dupaix en qualité de dessinateur, et dont la signature atteste l'authenticité de la collection. M. Baradère possède aussi quantité d'autres objets précieux, tels que : un tableau figurant un sacrifice humain, peint par les Astèques, sur papier d'Agave ; un plan du lac de Tezcuco et de la ville de Mexico, sur papier de palmier, qui remonte à l'établissement des Mexicains dans la plaine voisine ; un état des tributs payés à Montezuma, sur même papier ; une généalogie des premiers rois mexicains, comprenant une période de 145 ans ; un manuscrit de 800 pages, moitié en hiéroglyphes, moitié en espagnol, qu'on suppose être l'organisation fiscale du pays, sous les premiers conquérans espagnols ; une noix de coco, extraite d'un sépulcre aux environs de Mitla, un crâne en marbre sculpté en profil, provenant de Palenquè, une cinquantaine d'idoles en terre cuite, de forme plus ou moins bizarre, des flageolets aussi en terre cuite, un lapin en pierre, un miroir en lave, des caractères imprimés sur papier d'Agave, trois vases, dont un fort remarquable, un exposé de la doctrine chrétienne, envoyé à Montezuma par les espions qu'il avait auprès de Fernand Cortès, etc.

Le gouvernement mexicain s'est engagé de délivrer à M. Baradère une copie de l'itinéraire de l'expédition de Dupaix et de l'explication des monumens dont il possède les dessins. Ces derniers étaient ensevelis dans le cabinet d'histoire naturelle de Mexico. En les exhumant, ce voyageur a rendu un véritable service à la science et aux arts, et il est

à désirer que sa collection ne passe point, comme celle de M. Latour-Allard, dans des mains étrangères. M. Baradère espère, à l'aide de ses relations avec le Mexique, enrichir sa patrie de quantité d'autres monumens encore enfouis dans le palais de Mitla, dont les sépultures royales sont entièrement inconnues. Il est bon aussi de remarquer qu'il est le seul Européen auquel le gouvernement mexicain ait donné l'autorisation de recueillir les antiquités du pays et d'y exécuter des fouilles, depuis qu'il a été rendu une loi pour les défendre aux étrangers.

B.....

DOCUMENTS SUR LE COMMERCE DE LA RUSSIE AVEC LA
CHINE.

Les rapports entre la Russie et la Chine ne se sont établis que vers le commencement du XVII^e siècle, lorsque la première de ces deux puissances, par ses conquêtes rapides, eut soumis la plus grande partie de la Sibérie.

Les Cosaques, par qui ces conquêtes avaient été faites, s'étaient emparés de plusieurs districts auprès de la rivière de l'Amûr, qui appartenaient au pays des Mantschoux. Mais lorsque ces derniers se firent plus tard soumis à la Chine, ils forcèrent les Russes de leur rendre les provinces que ceux-ci leur avaient enlevées. La cour de Moscou jugea que la possession de quelques terrains incultes ne pouvait entrer en compensation avec la perte d'un commerce avantageux avec les Chinois. Aussi céda-t-elle aux prétentions des Mantschoux, et conclut, en 1689, une paix par laquelle les limites furent fixées provisoirement, et les commerçans russes obtinrent le privilège de pousser leurs caravanes

jusqu'à Pékin. Plus tard cependant de nouvelles mésintelligences s'élevèrent, et les Chinois défendirent aux Russes de mettre le pied sur leur territoire. Ce ne fut qu'en 1727, que ces difficultés s'aplanirent : la frontière fut fixée définitivement, et il fut permis aux Russes d'envoyer tous les trois ans, une caravane à Pékin. Un entrepôt fut en même temps établi à Kiachta.

Lors de la cession, de la part de la Russie, des provinces de l'Amur, un assez grand nombre de Cosaques faits prisonniers par les Chinois préférèrent rester en Chine plutôt que de retourner dans leur patrie. Ils furent tous transférés à Pékin, où on leur permit de s'établir dans un des faubourgs de cette capitale. L'empereur, pour leur témoigner sa bienveillance, en choisit un certain nombre pour en former une compagnie de ses gardes, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de *compagnie russe*. Quoique ces Cosaques eussent montré peu d'affection pour leur patrie, la cour de Russie n'en insista pas moins sur la fondation d'une église d'rite grec à Pékin, qui serait desservie par un clergé russe. Le gouvernement chinois voulut bien s'y prêter, et depuis cette époque les Russes ont à Pékin un établissement de leur culte, dans lequel plusieurs jeunes Chinois et Mantschoux font leur éducation et se préparent à servir d'interprètes. Cet établissement est dirigé par un archimandrite, et le dernier, Hyaciuthe Bitchourinski, nous a donné une description de Pékin.

Le peu de succès des caravanes qu'on envoyait à Pékin déterminâ l'impératrice Catherine II à y renoncer entièrement, et depuis lors le commerce de Kiachta a repris une nouvelle vie. Les transports de marchandises y arrivent au mois de février. La majeure partie du thé est expédiée à Nijni-Novgorod sur le Wolga. L'arrivée de cette marchandise dépend de l'époque de la débâcle des rivières de la Sibérie. On charge d'abord le thé à Kiachta sur des traîneaux, à un cheval pour aller jusqu'à Tomsk. Il y

séjourne quelquefois plus de six semaines; après quoi il est placé sur des bateaux qui descendent l'Obi. Transporté de nouveau sur des traîneaux jusqu'à douze werstes au-delà de Perm, il descend ensuite la Kama, entre dans le Wolga, et arrive à Nijni-Nowgorod sur la fin de juillet. On peut évaluer la quantité de thé qu'on y débarque tous les ans, à 150 ou 160,000 livres. Les frais de transport montent à 10 pour cent. On expédie aussi du naukin, et l'on peut évaluer le total du commerce russe à Kiachta à 7 ou 8 millions de roubles en papier.

K....

ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION
RUSSES, DEPUIS 1476.

	milles géog. carrés.	hab.
En 1476, Ivan III, dernier duc de Moscovie, hérita de.	18,208	6,000,000
En 1505, il mourut, laissant.	24,238	10,000,000
En 1535, le 1 ^{er} czar Vassili IV mourut possesseur de.	37,217	”
En 1584, Ivan IV mourut, <i>Id.</i>	144,040	12,000,000
En 1598, Feodor 1 ^{er} <i>Id. Id.</i>	150,414	”
En 1645, Michel Romanof. <i>Id.</i>	237,933	”
En 1676, Alexis. <i>Id. Id.</i>	267,116	”
En 1682, Pierre-le-Grand hérita de.	271,371	15,000,000
En 1725, Pierre meurt, laissant	280,379	20,000,000
En 1740, l'impératrice Anne meurt, laissant.	325,567	”
En 1762, Catherine II, hérite de.	325,609	25,000,000

	mille géog. carrés.	hab.
En 1795, Catherine meurt.	336,646	36,000,000
En 1825, Alexandre meurt et laisse à Nicolas I ^{er}	»	60,000,000

En admettant l'exactitude du tableau ci-dessus, cet empire aurait acquis *quarante millions* d'habitans dans l'espace d'un siècle.

B....

STATISTIQUE DE LA POPULATION DES DIX-HUIT PROVINCES ET
DE L'ARMÉE CHINOISES, D'APRÈS LE DÉNOMBREMENT
DE 1790.

La Chine, proprement dite, est divisée maintenant en dix-huit provinces, subdivisées chacune en plusieurs départemens, et toutes ayant une administration particulière dont l'administration générale est le centre.

1^o La province de Tchi-li a pour capitale Péking. Elle est séparée de la Mongolie au nord, par la grande muraille. Elle se divise en dix-sept départemens, et compte une population de 3,504,038 individus.

2^o et 3^o Provinces de Kiang-su et de Ngan-hoei, formant ensemble l'ancien Kiang-nan. La capitale de la première de ces provinces est Nan-king; celle de la seconde Ngan-king-fou. Elles sont divisées en vingt-quatre départemens, et ont ensemble une population de 30,405,258 habitans.

4^o Province de Kiang-si: capitale Nan-tchang-fou, population 5,922,000.

5^o Province de Tche-kiang: capitale Hang-tchéou-fou, population 18,975,099, divisée en douze départemens.

6^o Province de Fou-kian: capitale Fou-tchéou-fou, population 1,648,528, divisée en douze départemens.

7° Province de Hou-pe : capitale Vou-tchang-fou, divisée en douze départemens, population 24,604,369.

8° Province de Hou-nan : capitale Tchang-cha-fou, population 9,098,010, divisée en douze départemens.

9° Province de Ho-nan : capitale Khai-fung-fou, population 2,662,969, divisée en quatorze départemens.

10° Province de Chan-toung : capitale Tsi-nan-fou, population 25,447,633, divisée en douze départemens.

11° Province de Chan-si : capitale Thai-yuan-fou, population 1,860,816, divisée en dix-neuf départemens.

12° Province de Chen-si : capitale Si-ngan-fou, population 257,704, divisée en douze départemens.

13° Province de Kan-su : capitale Lan-tchéou-fou, population 340,086, divisée en quinze départemens.

14° Province de Szu-tchonan : capitale Tching-tou-fou ; population 7,789,782, divisée en vingt départemens.

15° Province de Kouang-toung : capitale Kouang-toung-fou, population 1,491,271, divisée en treize départemens.

16° Province de Kouang-si : capitale Kouci-lin-fou, population 2,569,518, divisée en treize départemens.

17° Province de Yun-Nan : capitale Y-un-nan-fou, population 2,255,459, divisée en vingt-un départemens.

18° Province de Kouei-tchéou : capitale Kouei-yang-fou, population 2,941,391, divisée en quatorze départemens.

La population de ces dix-huit provinces, telle qu'elle se trouve consignée dans la nouvelle édition de 1790 de la grande *Géographie impériale*, forme un total de. 142,326,734

Il faut ajouter à ce nombre la population des pays soumis au sceptre de l'empereur, et qui ne sont point compris dans les dix-huit provinces, s'élevant approximativement à. 12,000,000

Les officiers civils.	9,611
Les officiers militaires.	7,552
Troupes de terre et de mer.	906,000

Il en résulte, 1° que la population totale de

l'empire s'élevait, en 1790, à. . . . 155,249,897

2° Que cette population a *quadruplé* depuis la conquête de la Chine par les Mantschoux en 1644, époque où l'empire venait d'être dévasté par des guerres longues et cruelles, et où le nombre des habitans ne s'élevait, d'après le dénombrement de cette année (1644), ne s'élevait qu'à 26,000,000 de *paysans contribuables*, ce qui, en ajoutant approximativement les habitans des villes, ne donne pas une population de plus de 37,000,000.

T...

HOSPICE POUR LES ANIMAUX DANS L'INDE.

Dans une des dernières séances de la société Asiatique de Londres, le lieutenant Burnes, de l'armée de Bombay, a lu un mémoire sur l'hospice de Surate, fondé pour recevoir et nourrir les animaux, établissement qu'il a visité lui-même dans tous ses détails. Il y remarqua une très-grande quantité de buffles et de vaches, quelques chèvres et plusieurs poules, commençant à perdre leurs plumes par suite d'une extrême vieillesse. Du reste, tous les animaux, sans restriction de nombre, sans distinction d'espèces, sont admis dans ce singulier hospice, dont une des parties les plus curieuses, est une sorte de hangar de vingt-cinq pieds de long, avec un étage élevé d'environ huit pieds au-dessus du sol, et destiné à contenir les grains qui nourrissent les vers et les insectes. Ces hôtes y sont tel-

lement abondans et tellement pressés, que ce n'est plus un tas de grains que l'on aperçoit, mais une matière animée et mouvante, au milieu de laquelle on distingue tous les insectes qui accompagnent la misère et la pauvreté. Les employés de l'hospice ne voulurent pas convenir du fait si souvent répété en Europe, que les Indiens pieux se dévouent quelquefois pendant une nuit, pour servir de pâture à ces animaux, et un médecin qui accompagnait le lieutenant Burnes déclara qu'il n'existe pas d'homme assez robuste pour résister pendant plus de deux heures au martyre que ferait éprouver ce singulier acte de dévotion. L'auteur affirme que des établissemens semblables existent dans toutes les villes considérables de l'Inde; dans l'une d'elles, il vit un hôpital de rats qui en renfermait plus de 5,000, nourris avec de la farine perçue par des contributions publiques.

L.....

ITINÉRAIRE DU THIBET.

L'un des plus intrépides explorateurs des monts Himalaya, M. Hodgson, a communiqué à la Société asiatique de Calcutta un itinéraire écrit sous la dictée d'un indigène du Thibet, qui, depuis vingt ans, sert d'interprète aux marchands qui vont du Népal aux frontières de la Chine, à travers des contrées où nul Européen n'a encore pénétré. L'étendue de ce document plein d'intérêt nous oblige à n'en donner que quelques extraits.

On remarque de singuliers signes de civilisation à l'entrée même de ces pays perdus. Des piliers portant des inscriptions indiquent la démarcation du territoire; on

exige les passeports des voyageurs; on les examine soigneusement, et on les échange contre d'autres. Une garnison de 500 hommes avec quatre pièces d'artillerie occupe la ville de Kouti, à l'extrême frontière du Boutan; et de Tingri jusqu'à la Chine, à travers toute cette vaste région, il y a une ligne de *postes* avec des relais, qui permettent des communications régulières. Les voyageurs trouvent à louer des chevaux, des mules, et même des chameaux. La *Cité sainte* de Teschou-Chambhou est la résidence du grand Lama; on y voit plusieurs centaines de couvens; mais c'est la ville de Natan qui semble la plus considérable. On assure qu'elle a 300,000 habitans. Digourchi, qui est gardée par une garnison de 5,000 hommes, est située près d'une rivière sur laquelle un ancien Lama a fait construire un pont en fer, long de 300 pieds et formé de treize arches. Lassa, qui est le siège du gouvernement, renferme une grande population; elle est environnée de murs en pierres, et ses cinq portes sont soigneusement gardées. Il y a à Schouboudou un autre pont de fer de vingt-cinq arches; un péage y est établi. Tazedo, qui se trouve plus rapprochée de la frontière de la Chine, paraît être encore une ville considérable; et l'on est étonné du nombre de grandes cités qui sont signalées par cet itinéraire dans un pays que sa prodigieuse élévation et sa ceinture de montagnes neigeuses nous font regarder comme stérile et inhabité. Loin de là, on retrouve sur ce haut plateau du centre de l'ancien monde toutes les productions utiles de nos plus belles contrées, et, ce qui semble plus extraordinaire, tout ce qui paraît devoir appartenir en propre à la vieille civilisation de l'Europe. Par exemple, l'itinéraire constate qu'il y a, au Thibet, des ponts de fer, des maisons voûtées, des couvens à dômes dorés, des manufactures de draps, des teinturiers habiles, de grands marchés fermés au signal d'une cloche, des fonderies de canon, des officiers de police, des douaniers, des contrebandiers, des moines célibataires, riches et puissans, et enfin tout ce

qui constitue, selon les idées européennes, une société complètement organisée.

ÉTAT DES FERMIERS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Il n'est pas de sujet d'économie sociale plus important que celui qu'on est convenu de désigner sous le titre de *question agricole*. Mais, quoiqu'elle ait été agitée de mille manières et dans tous les sens, et qu'il ait été bien démontré que la prospérité des fermiers et de chaque classe de la communauté des habitans, est une et indivisible, cependant il ne paraît pas que la condition réelle des fermiers de la Grande-Bretagne soit bien connue. Le *Farmer's Magazine*, pour en donner une idée, trace l'histoire de la position du fermier anglais, depuis quarante ans; il établit qu'avant 1793, sa situation était stable et prospère, mais que les secousses causées par la révolution française et la conflagration générale qui en fut la suite, vinrent tout-à-fait changer cet état de choses, en rendant incertaines les transactions commerciales et les entreprises industrielles; en faisant hausser le prix du blé, et par conséquent, accroître le nombre des pauvres, enfin, en augmentant continuellement, et hors de toute proportion, les taxes de tout genre. Il en est résulté que, depuis la fin de la guerre, les rentes et les taxes étant restées à un taux aussi élevé, et les produits ayant baissé de valeur, la position des fermiers a décliné graduellement, et s'est embarrassée de mille difficultés. L'auteur de l'article du *Farmer's Magazine*, conclut de ces observations, qu'un dérangement s'est introduit dans l'organisation de la société en ce qui touche la valeur relative de la propriété et du travail; et que, tandis que le commerçant peut, sans risque

matériel, retirer 20 à 25 pour cent et au moins 10 sur des objets qui ne font que passer entre les mains, pendant que le manufacturier, à l'aide de ses machines, fait mouvoir tout son capital deux ou trois fois par an, le fermier, avec toutes les dépenses et tous les risques causés par les saisons fâcheuses, et sous le poids de charges locales toujours croissantes, ne peut réaliser plus de cinq pour cent son capital.

B. M.

LES DANSEUSES BEDOJO A L'ÎLE DE JAVA.

M. Pfyffer de Neueck qui a passé huit ans, de 1819 à 1827, à l'île de Java, au service de la compagnie hollandaise des Indes orientales, raconte ce qui suit au sujet d'une espèce de danseuses appelées *Rougin* ou *Bedojo* (1): Leurs chants sont presque toujours improvisés et adaptés aux circonstances et aux spectateurs. Elles célèbrent la beauté de l'homme, la grâce extérieure de ses traits, l'élégance de son costume, et finissent toujours par vanter sa générosité. Ces filles ont aussi des chants populaires qui contiennent des histoires et des traditions des anciens habitans de l'île. Plusieurs de ces chants sont composés dans le goût des Métamorphoses d'Ovide, et font partie de la mythologie javanaise, les *monjes* (singes) y jouent un grand rôle. Il y avait entr'autres, disent-elles, un singe géant, qui transportait des montagnes. Une de ces montagnes, dont le sommet avait la forme d'un bateau, est appelée Gunong-

(1) SKIZZEN VON DER INSEL JAVA, PAR PFYFFER DE NEUECK in-folio Schaffhouse, 1829.

prahve (la montagne du bateau) : l'arche de Haby Noah (prophète) s'est fixée, d'après la tradition, sur cette montagne après le déluge. Danser comme une Rougin, ou savoir bien danser avec elles, entre dans l'éducation des Javanais. Quant au caractère moral, ces danseuses peuvent être comparées aux courtisanes en Europe; car elles vivent de leurs charmes. Lorsqu'un chef javanais a plusieurs de ces Rougins à son service, et qu'il veut faire honneur à un Européen qui loge chez lui, il en met une à sa disposition. Il est curieux de voir danser ces filles; la tête, les yeux, la langue, les doigts de la main et des pieds sont toujours en mouvement. Elles battent la mesure avec un éventail dont elles frappent leur coude.

S. M.

JARDINS D'HIVER EN PRUSSE.

Il existe à Berlin quatre jardins d'hiver d'une assez grande étendue, où l'on entretient l'apparence d'un été continu. Ce sont de vastes serres ou orangeries, chauffées par des poêles placés au dehors, et où l'on voit, dans des caisses, des orangers, des myrtes, et des plantes de la Nouvelle-Hollande, des bouquets d'arbres, des fleurs, quelquefois des ananas et des arbres fruitiers. On y trouve des tables dressées sous le feuillage, pour les rafraîchissemens; des journaux et des brochures, un orchestre, un poète, un lecteur, un professeur, et souvent même on y joue la comédie. Le soir, le jardin est illuminé. Il y a aussi dans ces orangeries des salles de billard, d'autres pour les dames, que l'usage de la pipe incommode, etc. Le matin elles sont fréquentées par des vieillards, qui viennent y prendre du café, lire les journaux,

et parler politique, et le soir elles deviennent le rendez-vous de la bonne compagnie.

B.....

TRIBUTS PAYÉS PAR LES PUISSANCES CHRÉTIENNES AU
DEY D'ALGER.

Royaume des Deux-Sicules	128,400 fr.
Des présens pour la valeur de.	107,000
La Toscane, seulement en présens.	132,075
Le Portugal, en argent.	128,400
En présens	107,000
L'Angleterre, malgré l'expédition de lord Exmouth, doit un présent de 600 liv. st.	15,120
La Suède et le Danemark, tribut annuel, en munitions de mer et matériaux de guerre, à peu près 4,000 piastres.	21,400
De plus, et tous les dix ans, au renouvellement des traités (sans compter les cadeaux que font les consuls), une somme de 10,000 piastres, ou 53,500 fr., ce qui fait annuellement.	5,350
Les États-Unis, comme l'Angleterre.	15,120
Le Hanovre et Brême.	15,120
	<hr/>
	675,660

Les consuls doivent en outre payer des sommes considérables en arrivant à Alger.

Il faut remarquer encore que le gouvernement algérien, pour se dédommager des concessions qu'il a dû faire à quelques états d'un rang secondaire, s'étudie à amener de temps en temps des différends et des contestations avec eux. Il en

résulte toujours une nouvelle transaction qui nécessite de nouveaux dons ou un changement de consul, ce qui revient au même.

Quoique la France ne doive rien payer, suivant la lettre de son traité, on a cependant conservé l'usage de faire des présens aux états barbaresques à l'occasion de l'envoi de nouveaux consuls.

IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

EUROPE.

FRANCE. — *Expédition autour du monde.* — Le capitaine Mathieu entreprendra incessamment un voyage de circumnavigation, et visitera particulièrement les îles du grand-Océan. Il paraît cependant qu'il ne mettra à la voile qu'après l'expédition que l'on prépare en ce moment contre Alger.

On assure encore que M. le capitaine Freycinet se dispose à un nouveau voyage autour du globe.

ANGLETERRE. — *Monstre marin d'Exeter et des îles Lewis.* — On a vu, dit-on, à Exeter, il y a peu de temps, une masse d'une grandeur énorme nageant à l'entrée du port. Cette masse semblait être animée : car elle changeait souvent de position et de direction. Beaucoup de personnes croient que c'est le même serpent marin qui a été aperçu, il y a deux ans, dans le golfe de Honduras, ou bien le *kraken*, monstre dont M. Pontoppidan parle dans son *Histoire naturelle de la Norvège*. La partie supérieure de la masse gigantesque qu'on voyait nager devant la ville d'Exeter était d'une couleur noire tirant sur le vert, et presque entièrement couverte d'écailles et d'algues. Sa tête, ou ce qu'on suppose être sa tête, s'élevait parfois à une hauteur de plusieurs

pieds au-dessus du niveau de la mer , et lançait d'immenses colonnes d'eau. Une foule de curieux de la ville et des environs affluait tous les jours sur la côte pour observer ce phénomène , qui paraissait ordinairement vers midi , et ne restait visible que pendant environ deux heures. Cette apparition avait attiré tant d'étrangers à Exeter , qu'il était bien difficile d'y trouver à se loger.

D'un autre côté, un monstre marin , d'une forme gigantesque , et qu'on croit être également un serpent de mer, a été vu dernièrement sur la côte de l'île Lewis, la plus grande et la plus septentrionale des Hébrides. Il a 60 à 80 pieds de longueur, et s'est montré pendant quinze jours dans un bras de mer appelé la baie large (*broad bay*). On ne l'a jamais vu faire jaillir de l'eau ; il paraissait avoir une crinière comme un cheval , mais plus grande et d'une couleur blanchâtre. Cette dernière circonstance est peut-être l'effet du jour sous lequel on l'a aperçu ; mais cette crinière démontre que ce n'est pas une baleine. On nous assure qu'on prépare une description de ce monstre marin (1).

MANCHESTER. — *Chemin de fer, de Gramford et de High Peak.* — Ce grand ouvrage, qui traverse les collines du Derbyshire, et ouvrira une communication entre Manchester et les districts de Nottingham, Derby et Leicester, aura 33 milles de longueur, 52 ponts, et deux galeries souterraines. Il est à 1270 pieds au-dessus du niveau de la mer, a coûté 180,000 liv. st. (4,500,000 francs), y compris les machines à vapeur et autres, et sera livré au public au commencement de l'été prochain.

PRUSSE. — *Abolition de la corvée et de la dîme.* — Les promesses faites aux paysans par le gouvernement prussien pendant le cours de la dernière guerre, pour l'abolition de la

(1) Voir plus bas l'article *La Havane*.

corvée et de la dîme, vont enfin être remplies d'après les bases suivantes. Le moyen principal sera une convention libre entre le seigneur et les paysans, à laquelle ne pourront se refuser, ni les seigneurs, ni les créanciers. Si les deux parties ne peuvent s'entendre sur cette convention, chacune d'elles aura la faculté d'acquérir la nue propriété de la terre, en payant à l'autre un capital estimé vingt-cinq fois le revenu d'une année. Ce revenu sera calculé d'après le terme moyen de quatorze années.

COLOGNE. — *Réunion polytechnique.* — Sous le nom de réunion polytechnique, il s'est formé à Cologne une société composée de négocians, d'artistes, de fabriquans et de fonctionnaires, pour les progrès de l'industrie. On tiendra des cours; il y aura un cabinet de lecture qui renfermera les meilleurs ouvrages et tous les journaux sur cette matière, et l'on se propose de faire une exposition publique de modèles et d'objets d'art.

HESSE DARMSTADT. — *Abolition de la marque.* — Le gouvernement hessois a présenté dernièrement aux états du pays un projet de loi, par lequel il abolit entièrement les dispositions sur la marque contenues dans le code français, qui régit encore la Hesse rhénane.

POLOGNE. — *Progrès de l'industrie.* — Grâce à la paix et à la civilisation, la Pologne rentre de nouveau parmi les nations industrielles, après deux siècles d'une exclusion complète. Une association de propriétaires fonciers, approuvée par la diète de 1825, soulage peu à peu les campagnes dévastées par des calamités qui frappèrent ce malheureux pays. Une banque nationale vient d'être créée en 1828, pour acquitter la dette publique, et encourager le commerce, le crédit et l'industrie: le dernier cours de ses obligations

est de 360 pour 300. Quant aux *lettres de gage* de la société territoriale, émises à 4 pour 100, elles se vendent dans ce moment 97 $\frac{1}{2}$; elles étaient au-dessous de 80, lors de leur émission.

Les communications par eau et par terre deviennent de plus en plus faciles. Un canal va bientôt réunir la Vistule avec la Dwina. Dantzig cessera alors d'être le seul dépôt des blés polonais, et le commerce de la Pologne pourra éviter par là les embarras que lui suscitent les douanes prussiennes dans le transit de ses productions à Dantzig. Quant aux grandes routes, le royaume actuel comptera bientôt plus de 600 lieues de chaussées faites par les meilleurs procédés. Leur fond est en granit, qu'on recouvre de petites pierres taillées en morceaux, et d'une couche de gravier : des ouvriers sont journellement chargés de leur entretien. Elles sont bordées de larges fossés, pour recevoir l'écoulement des eaux, et de deux rangs de peupliers d'Italie, d'acacias et autres arbres rares dans le pays. D'espace en espace, des ponts en pierre traversent les chaussées qu'embellissent de superbes bornes peintes aux couleurs nationales. De jolies maisons, élevées pour les gardes, ajoutent à la diversité du coup-d'œil.

Les chemins vicinaux ne sont pas non plus en mauvais état. Quoiqu'ils ne soient pas construits en pierres, ils sont au moins larges, bordés de fossés et d'arbres.

On vient d'adopter à Varsovie le projet d'un vaste établissement destiné à une *maison de refuge*.

SAINT-PETERSBOURG — *Ecole de marine marchande.*

— Cette capitale va s'enrichir d'un nouvel établissement d'utilité publique. Sur la proposition du ministre des finances, l'empereur a autorisé la fondation d'une école de marine marchande, à laquelle sera réunie l'école de navigation et de construction. Cette école est placée sous la direction

supérieure du ministre des finances, et sous l'inspection du département des manufactures et du commerce intérieur. Le ministère de l'instruction publique exercera sur elle la même influence que sur les écoles des autres ministères en général. Le but de cette institution est : 1^o de former des capitaines et des pilotes pour la marine marchande ; 2^o de former parmi les élèves quelques constructeurs de navires marchands. Le nombre des élèves de la couronne est fixé à 32 ; on pourra en outre admettre à l'école 12 à 20 pensionnaires qui participeront à tous les avantages des premiers, à l'exception des secours accordés à leur sortie de l'école, et paieront 500 roubles (540 fr.) par an. Pour favoriser la prospérité de l'institution, elle est autorisée à recevoir des particuliers des dons en effets et en argent, qui serviront à former un capital dont les intérêts seront employés à l'acquittement des frais d'entretien des élèves pendant leur séjour à l'école, à donner des secours aux sortans, à former une bibliothèque et une collection d'instrumens, etc. Une somme de 40,000 roubles (43,200 fr.) est assignée pour l'entretien annuel de l'école, et une autre de 10,000 roubles (10,800 fr.) pour frais de premier établissement.

TIFLIS. — *Voyage de M. Parrot.* — M. Parrot, revenu de son voyage en Iméréthie, n'a pas perdu de temps pour se remettre en route. Il est retourné par la voie militaire qui traverse le Caucase, au nord de cette chaîne, pour se rendre sur les bords de la mer Caspienne. Il doit y achever ses travaux physiques, par la détermination de la hauteur du niveau de cette mer et la comparaison avec celle de la mer Noire. L'expédition scientifique de M. Parrot a duré sept mois ; il a, comme on sait, atteint la cime de l'Ararat et recueilli une foule d'observations de la plus haute importance, elles ne manqueront pas de nous donner des notions plus précises sur la nature des pays cau-

casiens, et sur la hauteur de plusieurs des points les plus élevés des montagnes entre la mer Noire et la mer Caspienne.

BAKOU. — *Voyage de MM. Meyer et Menetrier.* — Les deux naturalistes, MM. Meyer et Menetrier, envoyés par l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, pour explorer la chaîne du Caucase, sont arrivés dans cette ville; ils y séjourneront pendant le reste de l'hiver, et examineront au printemps les environs et les bords de la mer Caspienne.

ODESSA. — *Arrivée d'un prince Afghan.* — Le Chah Zadeh, ou prince royal Mohammed-Moustapha, venant de Saint-Pétersbourg, est arrivé dans cette ville. Ce prince est de la famille des souverains de l'Afghanistân, contrée située entre la Perse et l'Inde, et habitée par la puissante et valeureuse nation des Afghans. Son voyage à Saint-Pétersbourg fait présumer que le gouvernement russe s'occupe sérieusement d'étendre ses relations politiques dans l'intérieur de l'Asie, pour se concilier l'amitié des princes qui gouvernent les pays qui séparent les frontières russes de celles des Anglais dans l'Inde.

CONSTANTINOPLE. — *Situation des esprits.* — Constantinople est calme, mais il y a de la fermentation dans la bourgeoisie, que travaillent les affiliations des janissaires. Cependant je pense que la frayeur n'a pas été aussi grande parmi les Turcs que parmi les rayas et les Francs, qui, lorsque le danger fut passé, prêtèrent aux autres une partie de leurs craintes. En lisant les *correspondances particulières* des journaux européens, on dirait souvent que ce sont les confidences de certains politiques qui,

chaque jour, se réunissent au café Memich (1), à Galata, pour se communiquer leurs nouvelles; c'est là que se trouve le foyer de la terreur. A les entendre, la Turquie est perdue quand leur commerce va mal.

... Avant que d'arriver à Constantinople, nous avions débarqué à Smyrne. En nous rendant de Smyrne à Moalitch, nous rencontrâmes des détachemens de troupes turques, qui rentraient dans leurs foyers. Nous ne fûmes insultés de personne: la plupart des soldats étaient pourtant armés. Ils ne paraissaient pas abattus, mais tristes et pensifs; on eût dit qu'ils ne devaient ouvrir la bouche que lorsqu'ils seraient de retour dans leurs villages. Un petit nombre toutefois avait conservé son insouciance habituelle. Parmi eux se trouvaient des exilés, des anciens conspirateurs janissaires. Ceux-ci marchaient la tête haute, se tenant en groupes, et ne se mêlant point aux autres. On aurait cru qu'ils exécutaient une retraite, mais en méditant une nouvelle attaque. Dans un café établi au milieu des champs, nous voulûmes interroger un de ces janissaires, qui, par ses nobles manières, me faisait penser aux chefs montagnards de Walter Scott. Il nous raconta naïvement tout ce qui s'était passé; puis il ajouta: « Je suis le chef, et voici mes compagnons. » Son air fier et résigné semblait dire: « Rien n'est désespéré; nous pourrions réussir une autre fois. » A un signe de cet homme, tous se levèrent et se mirent en route. Ils s'étaient arrêtés peu de temps; lui seul avait parlé.

Les habitans des villes sont généralement mécontents. Ils n'examinent que leur position, sans songer aux circonstances malheureuses où se trouve le pays. « Nous payons, disent-ils, beaucoup d'impôts. On mettra un droit sur le tabac. Que devenir? Sultan Mahmoud est un tyran! » Cependant chacun tremble à son nom, et sa fermeté en impose aux plus

(1) *La Petite Provence* des négocians francs à Constantinople.

mutins. Malgré tout cela, il existe du patriotisme au fond de ces âmes. A Ansur, un soldat revenu de Silistrie racontait ce qu'il avait vu. Sa figure animée et pleine d'expression me rappelait celui qui, le jour de la défaite des janissaires à Constantinople, racontait dans le grand *champ des morts* (1) ce qui venait d'arriver. Vous vous souvenez sans doute encore de l'impression qu'il fit sur nous. Celui d'Ansur, assis à la porte d'un café, entouré d'amis qui venaient lui presser la main, entra dans tous les détails du siège, et déclara qu'on avait été obligé de se rendre, faute de vivres et de munitions. Il loua la manière généreuse avec laquelle les Russes avaient agi à leur égard. Les assistans l'écoutaient en silence, sans laisser percer la moindre émotion. Il parla ensuite de la belle tenue des troupes ennemies, de leur discipline, de leur grand nombre et de l'impossibilité de leur résister. A ces mots, la plupart laissèrent échapper leurs pipes de leur bouche; à peine s'ils pouvaient la tenir dans la main. Une douleur profonde avait pénétré dans tous les cœurs. L'orateur interrompit son récit. Je m'approchai alors de lui, et lui demandai ce que faisait Hussein-Pacha. « Quant à celui-là, reprit-il avec feu, il ne s'endort pas: toujours actif, intrépide, il n'a cessé de harceler l'ennemi. » Ce dernier trait ranima un peu l'auditoire, qui se sépara presque aussitôt. Chacun, en s'éloignant, murmurait tout bas le nom d'Hussein, et semblait reprendre plus de confiance dans l'avenir.

V.....

Constantinople, 10 janvier 1830.

(1) Cimetière de Constantinople.

ASIE.

CHINE. — *Inondation de la ville de Canton.* — Le mois de juin de 1829 a été annoncé par de hautes marées, comme il arrive toujours dans cette saison de l'année; mais le 4, le 5 et le 6, les eaux se sont élevées à un degré extraordinaire.

On pouvait naviguer en bateau dans les rues de Canton. C'était même le seul moyen de communication, la plupart des maisons étant inondées à la hauteur de deux ou trois pieds. Tout commerce avait cessé.

Dans un village l'inondation fut si rapide, que plusieurs habitans ne purent imaginer pour leurs enfans d'autre moyen de salut que de les placer dans des cuves, et de les confier aux eaux. On vit plusieurs de ces petites créatures exposées ainsi sur la rivière avec un écriteau où on lisait le nom et la demeure de leurs parens; on y avait joint quelques pièces d'argent pour engager ceux qui les recueilleraient à leur donner des secours.

Dans un autre village, l'accroissement des eaux fut si alarmant, que les habitans renvoyèrent à leurs amis de Canton et des villes voisines tous leurs enfans, dont le nombre en un seul jour s'éleva à plus de cent. Deux bateaux qui portaient une troupe de comédiens coulèrent à fond, et environ cent quarante personnes qui les montaient périrent. Trois bateaux de transport eurent pareil sort: de deux cents ou trois cents personnes, un très-petit nombre eut le bonheur de se sauver.

Dans plusieurs villages, les courans étaient si rapides, que deux ou trois mille habitans ont, dit-on, péri. Beaucoup d'entre eux, en essayant de se sauver à la nage, furent emportés par les flots. Quelques jours après, on a retrouvé leurs corps de divers côtés. On voyait des femmes ayant eu-

core leurs enfans dans leurs bras, et mortes avec toutes les marques du désespoir.

Les manufactures de soie ont beaucoup souffert. Un grand nombre de maisons ont été entièrement renversées; et il est à craindre que, si une forte pluie vient à tomber, les fondemens des meilleurs édifices ne soient ébranlés.

Il y a environ huit ans, une inondation très-considérable eut lieu; mais celle-ci l'a surpassée de plusieurs pouces. Le temps cependant était très-beau, et on remarque, comme une circonstance assez singulière, que la marée avait un fort reflux au moment même où les eaux s'élevaient.

On évalue les pertes éprouvées à une somme beaucoup plus considérable que celle qui résulta de l'incendie de Canton en 1822.

NOUVELLE - GUINÉE. — *Exploration des côtes.* —

Le roi des Pays-Bas ayant ordonné l'exploration des côtes septentrionales de la Nouvelle-Guinée, le *Triton*, commandé par le capitaine Steenhoom, et accompagné du brick *l'Isis*, sont partis pour remplir cette mission et prendre possession du pays au nom de ce monarque. Plusieurs officiers et quelques savans faisaient partie de l'expédition. En longeant la côte, on a découvert, par 3° 42' S. et 153° 57' E. de Greenwich, une baie qui a été nommée *baie du Triton*. Là, les navigateurs, aidés par les indigènes qu'ils trouvèrent doux et traitables, construisirent un fort qu'ils nommèrent *Bus*, et où le pavillon national fut arboré le 23 août 1828, jour anniversaire de la naissance du roi des Pays-Bas. Suivant ce que l'on sait à Bruxelles, cette expédition a constaté plusieurs faits intéressans pour la géographie, l'histoire naturelle et la science nautique. L'établissement permanent d'un comptoir européen dans la Nouvelle-Guinée conduira sans doute à des découvertes importantes. L'une de celles que la science doit

le plus désirer serait la reconnaissance complète de la rivière Dounga, qui se trouvera probablement être un détroit, formant ainsi une île de la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée.

AFRIQUE.

GUINÉE. — *Nouvelle expédition des frères Lander.* —

Les frères Lander, dont l'un (*Richard*) a été domestique du capitaine Clapperton, viennent de mettre à la voile de Spithead, pour la côte occidentale d'Afrique. Ils sont porteurs d'une lettre du secrétaire d'état pour le capitaine du premier vaisseau de guerre que le hasard leur fera rencontrer, lequel devra les conduire à Badagry, et les présenter à Adoli, roi de ce pays, au nom de son souverain, comme des personnes auxquelles le gouvernement anglais s'intéresse particulièrement. Ces deux voyageurs doivent se rendre de là à Katunga, et ensuite à Boussa, où périt Mungo-Parck, à l'effet de suivre le cours du Niger jusqu'à sa fin. Si ce fleuve débouche dans le golfe de Benin, ils reviendront par cette route; si, au contraire, il coule à l'est, et se décharge dans le lac de Tschad, ils traverseront le grand désert de Tripoli, et s'en retourneront par le Fezzan.

MADAGASCAR. — *Expédition française contre les Ovas* (1). — Après les affaires des 11 et 16 octobre, dont la première a eu pour résultat la destruction du fort de Tamatave, et la seconde la défaite des Ovas, au village d'Ambatoumanoui, *la Terpsichore*, *la Nièvre* et *la Chevrette* vinrent se présenter devant Foulpointe le 26 du même mois, et mouillèrent à une grande portée de la côte.

(1) Voyez notre cahier de janvier.

Le 27, dès le point du jour, les bâtimens se rapprochèrent de la terre. À huit heures et quart, ils avaient tous pris le poste qui leur avait été assigné dans le point d'attaque : *la Terpsichore* à 700 toises du rivage, *la Nièvre* à 250 toises; *la Chevette*, dans le Barachois, à 200 toises d'une petite batterie de côté établie sur la pointe aux Bœufs.

M. le commandant Gourbeyre avait posté son guidon à bord de *la Chevette*. Il y est resté tout le temps qu'a duré l'action. — A 8 heures 20 minutes, tous les bâtimens étant prêts à combattre, le commandant ordonna de commencer le feu, et bientôt leurs canons firent taire les batteries établies pour la défense du rivage. Celle qui protégeait la pointe aux Bœufs tira sur *la Chevette*, qu'elle couvrit de mitraille. A neuf heures, l'ennemi abandonna les deux batteries de côté. A neuf heures et demie, les vigies placées au-dessus des mâts annoncèrent que les Ovas avaient quitté la palissade et se portaient en désordre vers la redoute du Champ-de-Mars. Le commandant fit débarquer les troupes, qui se formèrent en colonne et s'avancèrent jusqu'à l'angle S.-E. du fort; elles furent accueillies par une décharge à mitraille. Les Ovas sortirent en grand nombre de leurs retranchemens; une vive fusillade s'engagea sur tous les points; mais bientôt nous fîmes cesser le feu de l'ennemi, et nos troupes, après s'être emparées de la batterie de la pointe aux Bœufs, y restèrent en bataille. Les Ovas avaient eu 75 morts et 50 blessés; nous avons eu 11 hommes tués et 15 blessés. Au nombre des premiers est le brave capitaine Schœll, de l'artillerie de la marine, qui avait sollicité l'honneur de marcher à la tête des soldats africains.

A onze heures, l'ennemi ne se montrant plus sur aucun point, l'ordre fut donné aux troupes de rentrer à bord. Les bâtimens conservèrent pendant toute la journée la position qu'ils avaient prise pour l'attaque.

Pendant le combat, le sous-licutenant Pasquet de la

Revanchère, du 16^e léger, entré dans la palissade par une embrasure de canon, avec 14 de ses soldats, ayant trouvé une issue pour marcher à l'ennemi, osa se mettre en bataille devant la redoute; et sa petite troupe fit la fusillade sur les Ovas, étonnés de se voir attaqués sur ce point : forcé de céder au nombre, il effectua sa retraite dans le meilleur ordre, emportant deux de ses soldats blessés.

Le grand canot de *la Terpsichore*, armé en guerre, avait été envoyé sur la côte pour faire diversion et partager ainsi l'attention de l'ennemi. L'élève de 1^{re} classe, Marceau, qui le commandait, voyant que les Ovas s'éloignaient d'une batterie qui défendait le rivage, sauta à terre, et encloua lui-même le seul canon qui s'y trouva. Il se porta ensuite devant une rue par laquelle débouchait un détachement ova, et, par quelques coups à mitraille habilement dirigés, le força promptement à se retirer dans la redoute.

Tous les bâtimens ont fait leur devoir. *La Chevette*, plus exposée que les autres au feu de l'ennemi, a eu deux blessés.

La division quitta Foulpointe le 28 au soir, et après avoir remonté à Tintingue, où le commandant fut prendre 80 hommes appartenant à la garnison de ce poste, pour renforcer les troupes du débarquement, elle revint mouiller, le 3 novembre, sur la côte sud de la pointe à Lancé. *La Terpsichore* s'amarra à 320 toises du fort Ova et par son travers. *La Nièvre* s'embossa à 258 toises et de manière à battre en écharpe. *La Chevette*, qui prit poste à deux encablures derrière la frégate, eut ordre de protéger le débarquement et de tirer sur les Ovas en retraite, si les résultats de l'attaque les amenaient de ce côté. Pendant la nuit, les équipages et les troupes prirent quelque repos.

Le 4 novembre, jour de la fête du roi, le branle-bas fut fait à bord des bâtimens dès le point du jour. A six heures 10 minutes, la canonnade commença. Nos canonniers avaient ordre de pointer bas et de tirer sans précipitation. A l'ex-

ception de quelques pièces réservées pour la mitraille, tous nos canons tiraient à boulet et à peu près sur le même point pour faire brèche. Les artilleurs de terre, dirigés par le lieutenant Baudson, lancèrent des obus dont plusieurs éclatèrent dans l'enceinte du fort. L'ennemi, qui avait tiré sur *la Terpsichore* et *la Nièvre* dès le commencement de l'action, cessa bientôt son feu ; la plupart de ses canonniers avaient péri ; les autres abandonnèrent les bastions, qui ne leur offraient plus d'abri contre les boulets et la mitraille.

A huit heures et demie, le commandant ayant distingué une brèche praticable, fit cesser le feu. Les troupes s'embarquèrent dans les chaloupes et canots qui se réunirent près de *la Terpsichore*. Au moment où les embarcations se dirigèrent sur le rivage, vers le point choisi pour faire la descente, *la Terpsichore* couvrit de mitraille tout l'espace compris entre la forêt et les retranchemens ; et continua de tirer dans cette direction, pour arrêter les Ovas qui auraient voulu s'opposer au débarquement. Elle cessa son feu quand nos troupes, ayant forcé la première palissade, marchèrent sur le fort. En abordant au rivage, la chaloupe et le grand canot de *la Terpsichore* tirèrent quelques coups de caronade à mitraille dans la forêt pour éloigner ceux qui auraient tenté de repousser le débarquement ; puis nos détachemens descendirent sans opposition et se formèrent immédiatement.

Le capitaine Despaigne forma deux colonnes d'attaque ; la première sous les ordres de M. Baudson, lieutenant à la 1^{re} compagnie du 4^e régiment d'artillerie à pied ; le commandement de la seconde fut donné à M. Pasquet de la Révançère, sous-lieutenant au 16^e léger, et il mit à la tête de la réserve, forte de 60 hommes, M. Maréchal, sous-lieutenant au corps africain.

Les deux colonnes d'attaque se portèrent en avant au pas accéléré, précédées de 45 soldats noirs, envoyés en éclaireurs, et marchèrent en très-bon ordre jusqu'à une pre-

mière palissade élevée à 200 pas du fort. Là, cinquante Ovas, cachés derrière un retranchement, voulurent défendre le passage; mais ils ne résistèrent pas long-temps à la fusillade dirigée contre eux, et aux grenades qui leur furent lancées. Cette première barrière fut bientôt renversée, le poste abandonné, et les Ovas obligés de se sauver dans le fort principal. Après avoir franchi ce premier obstacle, nos troupes, marchant toujours dans le même ordre, se dirigèrent sur le fort, et déjà elles étaient à quarante pas des remparts, quand elles reçurent trois coups de caouon à mitraille qui nous blessèrent quelques hommes. Ce fut alors que le capitaine Espagne ordonna l'assaut; à ce commandement impatientement attendu, l'intrépide Baudson, à la tête de la colonne de droite, se précipite vers la porte du S.-E., et malgré une grêle de balles entraîne les soldats dans le fort, où il tombe couvert de blessures, au milieu des ennemis. De son côté, le brave La Revanchère s'élançait avec une telle impétuosité sur le côté opposé, que la colonne de gauche était sur le rempart avant que l'ennemi eût pu recharger ses canons. Les Ovas, qui avaient fait jusque-là une courageuse résistance, ayant vu succomber leurs chefs et les plus braves d'entre eux, ne songèrent plus qu'à la fuite: ils sortirent du fort et se sauvèrent dans la forêt, en suivant le rivage de la côte du nord. Poursuivis par la réserve, ils perdirent encore beaucoup de monde dans cette déroute.

La Chevette, qui tira en ce moment, dut en mitrailer plusieurs dans le bois. A midi, le commandant Gourbeyre descendit à terre, et fit arborer le pavillon de France sur le fort des Ovas.

L'ennemi a laissé 119 morts sur le champ de bataille, dont 45 tués dans le fort, auprès des canons ou sur la brèche. Les prisonniers que nous avons faits, au nombre de 27, assurent que beaucoup de leurs blessés ont dû périr dans les bois. Nous avons su par eux que le poste de la

pointe à Lancé était commandé par Andrianamifidi, et que ce chef avait sous ses ordres plus de 400 Ovas. Quelques-uns affirment qu'il a été tué en combattant contre la colonne de Baudson, d'autres disent qu'il s'est sauvé. Huit canons, 700 livres de poudre, quelques fusils, quelques sagaies et un troupeau de 250 bœufs, sont tombés en notre pouvoir. Nous n'avons eu que neuf blessés, dont un mortellement.

Les troupes ont occupé le fort pendant deux jours, et les bâtimens sont restés au mouillage pour embarquer les canons, les poudres, les bœufs, et tout ce qu'il pouvait être utile d'emporter à Sainte-Marie, où *la Nièvre* et *la Chevette* ont débarqué les bœufs. De là ces deux bâtimens ont ramené les détachemens fournis à l'expédition par la garnison de Tintingue, et sont revenus de nouveau au mouillage du Port-Louis.

L'action des bâtimens a été très-puissante; les chefs de pièces, comme les maîtres canonniers, se sont fait remarquer par la justesse de leur tir, et ont maintenu le plus grand ordre dans toutes les parties du service de l'artillerie.

A la pointe à Lancé, comme à Tamatave et à Foulpointe, MM. Le Tourneur, capitaine de frégate, commandant *la Nièvre*, Depanis, lieutenant de vaisseau, commandant *la Chevette*, et Prévost de Langristin, second de *la Terpsichore*, ont mérité les éloges du commandant Gourbeyre.

Le 20 novembre, deux envoyés du gouvernement d'Emirne, les généraux Coroller et Ratsitouhaine firent demander à M. le commandant Gourbeyre un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui, lui remettre deux lettres de la reine Ranavalo-Manjaka, et traiter de la paix.

Le 21, *la Terpsichore*, suivie de *la Nièvre* et du *Madagascar*, revint au mouillage de la pointe à Lancé, où le commandant avait annoncé aux envoyés qu'il les recevrait.

Le 22, ils se rendirent à bord de *la Terpsichore*, où ils furent accueillis avec le plus grand appareil; le commandant

les admit à sa table; ils demandèrent jusqu'au lendemain pour réfléchir sur le traité qui leur était offert.

Le 23, l'état de la mer les ayant empêchés de venir à bord de la frégate, le 24 ils s'y rendirent, et après avoir exprimé les dispositions les plus favorables, ils emportèrent avec eux le traité.

Le 26, ils sont partis de Ténériffe pour le soumettre à la signature de la reine.

Le commandant Gourbeyre leur a accordé jusqu'au 30 décembre pour rapporter cette ratification.

Avant de le quitter, le général Coroller lui a remis une invitation à tous les traitans de rentrer à Tamatave et autres lieux occupés par les Ovas, un ordre aux chefs de la côte de cesser immédiatement les hostilités, et une lettre par laquelle ce général déclare que les navires du commerce français seront admis, comme par le passé, dans tous les ports, sous la domination de la reine Ranavalo-Manjaka.

Le 26 novembre, M. le commandant Gourbeyre, ayant ainsi glorieusement terminé la mission qui lui avait été confiée, appareilla avec *la Terpsichore* et *la Nièvre*, pour rentrer à Bourbon, après avoir complété la garnison de Tintingue et pourvu à tous les besoins de cet établissement.

AMÉRIQUE.

AMÉRIQUE RUSSE. — *Situation des colonies de la côte nord-ouest.* — Le directeur général de la compagnie américaine russe vient d'adresser à ses actionnaires un rapport dans lequel il leur annonce que, pendant la navigation de cette année, il est arrivé des colonies russes de l'Amérique, dans le port d'Okhotsk, deux bâtimens appartenant à la compagnie. L'un, l'Okhotsk, a apporté de Novo Archangel pour onze cent mille roubles de pelleteries, et l'autre,

le Tchitchagoff pour quatre cent mille des îles Kouriles. On attendait en outre, au Kamtschatka, le brick de la compagnie, le Baïkal, qui avait été expédié de Novo-Archangel, avec un chargement de sel, au mois de mai. Le rapport du directeur général de ces colonies est fort satisfaisant. L'approvisionnement en est suffisamment assuré, et un détachement nouvellement débarqué dans les îles Kouriles, y a commencé des chasses qu'il poursuit avec succès. Une expédition a également été envoyée de Kadiak au nord, pour explorer l'intérieur du pays, qui est resté jusqu'ici inconnu, et établir des relations commerciales avec les naturels. Les deux bâtimens sont depuis repartis d'Okhotsk pour l'Amérique, chargés de marchandises russes, et emmenant un nombre considérable d'individus qui vont servir dans les colonies.

B.....

CANADA. — *Voyage de découvertes dans l'intérieur des terres.* — Une expédition, commandée par le lieutenant Ingall, du quinzième régiment, partit, le 30 juin dernier, de la Forge des trois Rivières, et, remontant le Saint-Maurice jusqu'à la rivière au Rat, elle s'arrêta trois semaines en cet endroit à attendre l'arrivée de M. John-Adams, l'ingénieur qui devait l'accompagner. Celui-ci l'ayant enfin rejointe, l'expédition alla explorer une vaste étendue de pays, située sur les derrières du poste de la rivière au Rat, où elle espérait trouver de bonnes terres, qu'on disait exister dans cette portion de la province. M. Ingall, quoiqu'en partie trompé dans son attente, reconnut cependant avec plaisir qu'elle renfermait une suite de lacs spacieux et d'une grande beauté.

L'expédition retourna, après une absence de quelques jours, à la rivière au Rat, d'où elle remonta le Saint-Maurice jusqu'à son confluent avec le Vermillion, qu'elle suivit pendant plusieurs jours, jusqu'à des lacs nommés Cou-cou-cache, qui versent leurs eaux dans le Saint-Maurice, à

45 milles environ au-dessus de sa jonction avec le Vermilion. L'expédition reprit alors la route du Saint-Maurice, jusqu'à un poste de la compagnie de la baie d'Hudson, appelé Wemontachinque, qui est à 200 ou 300 milles des Trois Rivières, et à six journées de marche de la baie d'Hudson. Le Saint-Maurice prend sa source dans le voisinage.

Nos voyageurs ayant quitté Wemontachinque, remontèrent une petite rivière qui les conduisit à de vastes et beaux lacs, dont ils firent le tour. Un de ces amas d'eau, qui reçut le nom de Kempt, en l'honneur du gouverneur de la province, était si considérable, qu'ils mirent *neuf* ou *dix* jours à en parcourir la circonférence.

Au sortir de ces lacs, dont la reconnaissance avait occupé l'expédition l'espace de plusieurs semaines, elle descendit la rivière aux Lièvres durant quelques jours, et s'avança jusqu'à un autre poste que la compagnie de la baie d'Hudson a établi sur le bord du lac au Sable, à 80 milles de la rivière d'Ottawa.

La partie supérieure du cours de la rivière aux Lièvres est interrompue à chaque instant par des chutes plus ou moins élevées, où le bateau de l'expédition faillit plusieurs fois se perdre. Elle essuya des pluies et des tempêtes continuelles sur les lacs, et, de temps en temps, il tombait de la neige. Le thermomètre marquait ordinairement, pendant la nuit, de 5 à 10 degrés au-dessous de zéro. Les voyageurs souffrirent considérablement du manque de vivres dans le trajet au lac au Sable. De là, ils descendirent l'Ottawa jusqu'à Montréal, où ils arrivèrent le 22 octobre, après une absence de quatre mois.

On prépare en ce moment le journal et une carte exacte et scientifique de l'itinéraire de l'expédition. Les échantillons des diverses espèces de roches et de terres qu'elle a rapportés, ainsi qu'une collection d'insectes, de reptiles et

de plantes, sont destinés à l'institution de Montréal, et au cabinet de la société littéraire et historique de Québec.

B.....

ÉTATS-UNIS — *Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans.* — Un bill a été soumis à la chambre des représentans, par le comité des améliorations intérieures. Il s'agit de la construction d'une nouvelle route qui doit partir de Buffalo et aboutir à la Nouvelle-Orléans, en passant par Washington. C'est probablement le plus important de tous ceux qui ont dû être examinés par la chambre dans la session actuelle. Ce magnifique projet intéresse toute l'Union, et il a en particulier pour plusieurs états un intérêt si immense, que nous ne doutons pas de son adoption.

— *Chemins de fer.* — On a reconnu depuis long-temps aux États-Unis que les chemins de fer offraient un moyen de communication à la fois prompt, sûr et économique. Aussi il n'y a guère d'état qui n'en possède déjà plusieurs. Le Maryland en construit actuellement deux, dont l'un qui doit aller de Baltimore à l'Ohio, à travers une partie de la Virginie et de la Pensylvanie, aura au-delà de 300 milles de longueur. Suivant le rapport présenté par le comité à l'assemblée des actionnaires, à la fin d'octobre, 25 milles de ce chemin étaient déjà achevés. Les ingénieurs ont eu jusqu'ici de grands obstacles à vaincre, et les travaux ont coûté environ 20,000 dollars par mille. Il a fallu construire dans cet espace plusieurs ponts en pierre, dont l'un jeté sur les chutes de Gwynn, a une seule arche de 80 pieds d'empan, 58 de hauteur et 300 de longueur. Un autre, sur le Patapsco, a deux arches de 55 pieds d'empan, et deux de 20, une élévation de 46 pieds et une longueur de 375. Il existe encore plusieurs autres ponts, de moindres dimensions, également bâtis en pierres. Le terrain ne présentant point les mêmes difficultés dans les 41 milles suivans que la route aura à parcourir pour

atteindre la pointe des rochers, sur le Potomac, le comite espère l'avoir achevée, dans toute cette distance, avant la fin de l'année 1830, et il calcule que, delà à l'Ohio, il sera possible d'en construire 50 milles par an. La route, une fois terminée jusqu'au Potomac, ouvrira à la ville de Baltimore le commerce des vastes et fertiles vallées qu'arrosent ce beau fleuve et ses nombreux affluens, et deviendra dès lors fort avantageuse pour le public et pour les actionnaires.

Un autre chemin de fer est en construction dans le même état. Il doit aller de Baltimore au port d'York, sur la Susquehannah, en Pensylvanie, et avoir 70 milles de longueur. La première pierre en a été posée par la grande loge maçonnique du Maryland, le 8 août dernier, centième anniversaire de la fondation de Baltimore; et le rapport lu à l'assemblée des actionnaires, le 19 octobre suivant, annonce qu'il y en avait alors environ 3 milles d'achevés. La commission attendait, pour en pousser les travaux avec activité, que la législature de Pensylvanie lui accordât l'autorisation de pratiquer la route à travers son territoire. Ce travail, sans être aussi gigantesque que la route de Baltimore à l'Ohio, promet néanmoins d'être avantageux pour les habitans de cette ville et profitable aux entrepreneurs. Il rencontrera à York le grand chemin de fer, actuellement en construction de Philadelphie à cet endroit, et qui aura une longueur de plus de 80 milles. Il ouvrira ainsi une communication sûre et peu dispendieuse pour le transport des marchandises et des voyageurs, entre ces deux grandes villes, et traversera un des pays les plus beaux et les mieux cultivés de l'Union.

La Pensylvanie construit aussi en ce moment plusieurs canaux et chemins de fer. Depuis 1826, il y a été ouvert 177 milles de canaux, qui sont aujourd'hui en pleine activité, et l'on calcule qu'il en sera achevé 400 milles dans l'été de 1830, ainsi que 50 milles du chemin de fer qui joindra Philadelphie à la Susquehannah. Ces ouvrages, exécutés pour

le compte du gouvernement, sont distincts de ceux des compagnies particulières qui ont terminé, dans l'espace des huit dernières années, 47 milles de chemins de fer et 380 de canaux. On comptait, au mois de juillet 1829, 47,000 ouvriers employés à ces travaux, dont les 95^e étaient des Hollandais. En conséquence des immenses constructions publiques qui s'exécutent dans la Pensylvanie, le New-York, sur le chemin de fer de Baltimore à l'Ohio et le canal de la Chesapeake à l'Ohio, le prix de la main d'œuvre a considérablement augmenté (80 francs par mois et la nourriture). Les Irlandais qui ont le bonheur de gagner les plages américaines y affluent de toutes parts. Ce sont eux qui ont construit tous les canaux du New-York.

Le chemin de fer de Mauch-Chunk est ouvert depuis deux ou trois ans. Comme il descend par un plan incliné, du sommet d'une montagne, sur une distance de huit milles, jusqu'à la rivière de Lehigh, on a fait dernièrement, au moyen de machines, des expériences afin de déterminer le degré de vélocité qu'on pourrait atteindre pour le transport des chariots chargés de houille, et des chevaux et mulets destinés à les remonter lorsqu'ils auraient été vidés. On a reconnu que cette vélocité pouvait être portée de 30 à 40 milles par heure, sans crainte d'accident; mais la rapidité du trajet était telle, et les objets environnans se présentaient à la vue d'une manière si confuse, que conducteurs et animaux en devenaient malades au bout de quelques jours. Les directeurs ont été obligés en conséquence de restreindre à $1\frac{1}{4}$ milles à l'heure la marche du chariot en descendant.

Des expériences semblables ont été depuis peu exécutées sur la route en fer de Liverpool à Manchester, en Angleterre. Une des machines fit 11 milles à l'heure, une autre $1\frac{1}{4}$, et une troisième 26, en parcourant des distances de 21, 25 et 70 milles. Une autre machine franchit un certain espace, à raison de 32 milles à l'heure, c'est-à-dire qu'elle parcourut un mille en *une minute et 53 secondes*.

On vient de commencer encore un chemin de fer en Virginie, qui ira de Manchester à des carrières de charbon, et aura 13 milles de longueur. On espère l'avoir achevé à la fin de l'été. Un autre est également projeté de Boston à Lowell dans le Massachusetts.

W.....

— *Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé.* — L'Amérique a ses caravanes aussi bien que l'Orient. Chaque année, au mois de mai, il en part une de Saint-Louis, sur les bords du Mississipi, pour Santa-Fé du Mexique, laquelle retourne en automne, aux États-Unis. Le général Jackson, sentant toute l'importance de ce débouché pour le commerce américain, fit escorter la dernière par quatre compagnies de troupes régulières, sous le commandement du major Riley, pour la protéger contre les attaques des Indiens Camanches, qui l'ont déjà pillée plusieurs fois. Cet officier avait ordre de passer l'été dans l'île de Chouteau, et d'y attendre le retour de la caravane, pour la ramener à sa destination. Malheureusement, plusieurs de ses soldats furent tués, pendant son séjour dans cette île, par les Pawnées, qui lui enlevèrent ses chevaux, ses mulets et ses bœufs. Il accomplit néanmoins sa mission. Deux cents cavaliers mexicains accompagnèrent la caravane, moins par mesure de sûreté, que pour conduire jusqu'aux frontières plusieurs Espagnols et leurs familles, qui étaient obligés de quitter le territoire de la république. Ces malheureux arrivèrent aux États-Unis, pour apprendre par les journaux de la Nouvelle-Orléans que le décret d'expulsion du 15 avril était rapporté par un autre du 16 septembre, qui leur permettait de rentrer dans leur patrie. La caravane a découvert la trésor que la précédente avait été obligée d'enterrer dans la crainte des Indiens, et est revenue avec une quantité considérable d'or et d'argent. Les profits de l'expédition ont été de plus de cent pour cent. Les habitans de Saint-Louis,

considérant l'importance de ce commerce, se proposent d'adresser une pétition au gouvernement, pour l'inviter à organiser d'une manière régulière le service de cette caravane.

W.....

GEORGIE — *Loi barbare contre les hommes de couleur.* — On a appris, il y a quelque temps, que le grand jury du comté de Richmond, dans l'état de Georgie, considérait comme un grand danger pour l'état, l'habitude qu'avaient prise quelques imprimeurs d'employer des nègres dans leurs ateliers, parce qu'ils leur donnent ainsi l'occasion d'apprendre à lire et à écrire. Depuis, la législature de cet état a adopté une loi, dont les dispositions renchérissent encore sur les opinions du grand jury, et à laquelle nous ne pourrions croire si nous n'en avions eu le texte tout entier sous les yeux.

Il est d'abord défendu aux nègres ou aux hommes de couleur libres, venant des autres états, de quitter le bâtiment qui les aura amenés et de communiquer avec les nègres ou hommes de couleur libres de la Georgie. S'ils contrevenaient à cette défense, ils seraient arrêtés immédiatement, et le capitaine devrait payer les frais de détention jusqu'au jour du départ du bâtiment et ramener les prisonniers.

Si un esclave, un nègre libre, ou tout autre personne, apprend à lire ou à écrire à un esclave ou à une personne de couleur libre, l'esclave ou l'homme de couleur libre sera puni de l'amende et du fouet, et si c'est un blanc, il sera seulement puni de l'amende et de l'emprisonnement.

Cette loi digne des siècles de barbarie, est datée du 22 décembre 1829, et signée : WARREN JOURDAN, orateur de la chambre des représentans, THOMAS STOCKS, président du sénat, et GEORGES R. GILMER, gouverneur.

Il est important de remarquer que la Georgie fait partie des états du *Sud* de l'Union, dont les principes en matière d'esclavage sont beaucoup plus rigoureux que ceux des états

du Nord (Voyez l'article suivant, et ci-dessus le Voyage de M. Huls Witt).

NEW-YORK. — *Envoi d'esclaves affranchis à la colonie de Libéria.* — La société de colonisation, qui cherche à provoquer dans ce pays l'affranchissement des esclaves, et qui a fondé une colonie d'esclaves rendus à la liberté à Libéria, sur la côte occidentale d'Afrique, a reçu de divers propriétaires l'offre de mettre 2,000 nègres affranchis à sa disposition, à condition de les y transporter à ses frais. Elle a fait un appel aux amis de l'émancipation des nègres, et leur demande des fonds pour le transport de ceux qu'elle va rendre citoyens dans l'établissement qu'elle a créé.

BALTIMORE. — *Monument de Washington.* — La ville de Baltimore possède enfin un monument digne du fondateur de la liberté américaine. Il se compose d'une colonne d'ordre dorique, qui s'élève sur une base ou socle, surmonté d'un piédestal circulaire, où l'on vient de placer la statue de Washington. Ce socle a 50 pieds carrés sur vingt-cinq de hauteur. Le diamètre du fût de la colonne est de 20 pieds, et son élévation de 105; le chapiteau a 20 pieds carrés. La hauteur totale du monument, y compris la statue qui a quinze pieds, est de 176 pieds, et, comme il est construit sur une colline de cent pieds d'élévation, le faite en sera à 276 pieds au-dessus de la mer. Il est bâti en marbre blanc légèrement varié, tiré des carrières voisines, et s'aperçoit à une distance considérable. Le monument s'élève au point d'intersection de quatre rues, qui vont en s'élargissant dans la direction de la colonne, de sorte qu'elle est complètement à découvert. Une partie de l'emplacement voisin doit être enclose et entourée d'arbres, et le tout sera environné d'une grille en fer massif, de 350 pieds de circonférence. A chaque façade de la base, il y a un perron bordé de blocs de marbre surmontés de trépieds, et qui

conduit aux portes d'entrée. Au-dessous de la corniche, règne une large frise qui est enrichie de couronnes civiques et d'autant d'étoiles qu'il y a d'états dans l'Union. Au centre de cette frise, et au-dessus des portes, sont placées des tables de marbre où est inscrit le nom de Washington; et aux quatre angles de la corniche, l'on voit des trophées militaires, également en marbre. Des inscriptions latines et anglaises, commémoratives des principaux événemens de la révolution, qui se rattachent à la vie de Washington, décorent les différentes faces du monument. Voici une de ces inscriptions :

Fama manet pereennis,
 Quia populi arbitrio
 Sumpsit posuitq. secures.
 Georgio Washington,
 Patri patriæ,
 Quo duce,
 Summo numine favente,
 Civitates fœderatæ
 Americæ septentrionalis
 Libertatem legesq.
 Impetrarunt

Cives Baltimorienses,
 Haud inani studio
 Tantæ laudis augendæ,
 Sed ut
 Exemplar vitæ
 Patriæq. amoris
 Semper in conspectu
 Hominum esset.
 H. M.
 P. C.

Au-dessus de la grande plate-forme, à la base de la colonne, se trouvent treize boucliers en bronze, de dimension colossale, emblèmes de la première union fédérative, et recouverts des armes de chacun des états qui la composaient. Quatre aigles, sculptés en bas-reliefs, tiennent dans leurs serres des couronnes, d'où partent des guirlandes qui entourent la colonne. Le grand homme est représenté au moment où il se démet du commandement de l'armée, et rend au peuple l'autorité qu'il lui a confiée. Cette statue également en marbre blanc et en trois morceaux, fait beaucoup d'honneur au sculpteur Causici. Un escalier en spirale de 220 degrés en marbre, pratiqué dans l'intérieur de la co-

bonne, conduit à son sommet, et l'on se propose de l'éclairer au moyen du gaz.

B.....

MEXIQUE — *Colonie française du Guazacoalco.* — Les renseignemens suivans sur la colonie française, qui va se former sur les bords du Guazacoalco, au Mexique, dans les concessions faites par cette république à M. Laisné de Villevêque, sont extraits d'une lettre adressée à ce député par M. l'abbé Baradère, qui est arrivé récemment de ce pays, où il a séjourné quelque temps.

« Avant d'indiquer les terres destinées aux cultures, divers commissaires furent envoyés dans toutes les directions afin d'examiner cette vaste contrée. Tous les rapports ont désigné le Guazacoalco comme le point le plus fertile, le plus sain et le plus heureusement situé pour l'avantage commercial. Le fleuve réunira un jour les deux Océans, et ses nombreux affluens peuvent recevoir les produits de Guatimala et des plus riches états du Mexique. Fernand Cortès avait connu toute l'importance du Guazacoalco, en fondant la ville de Spiritu-Santo, à quatre lieues de la barre, et en se faisant accorder pour son compte particulier, des terres considérables sur l'autre versant des Cordillières, au milieu de l'isthme.

« Le gouvernement mexicain a voulu donner une récompense nationale à plusieurs de ses généraux. Deux, trois et quatre lieues de terres ont été accordées à chacun d'eux; Guerrero, Victoria, Santa-Anna, Barraga et Bravo sont en tête de la liste, et tous ont obtenu leurs terres en face de la concession française, dont ils ne sont séparés que par le fleuve. C'est la prospérité de la colonie française qui doit leur donner de la valeur.

« La lecture de divers rapports sur le Guazacoalco, continue M. Baradère, et ceux que me donna verbalement M. Llabe, sénateur et naturaliste distingué, me firent con-

cevoir le projet de visiter moi-même une contrée qui devait recevoir mes compatriotes. Après avoir parcouru la province de la Puebla et l'état de la Vera-Cruz, j'arrivai par terre à Minotitlan, village bâti sur le fleuve en l'honneur du fameux Mina; le lieu est bien choisi, puisqu'il sert de communication avec Acayucan, chef-lieu de département, et avec tout le pays jusqu'à la Vera-Cruz. Ce village peut être regardé comme l'entrepôt du Guazacoalco : déjà plusieurs négocians américains y sont établis. M. Waldevin y possède une scierie, où il emploie une dizaine d'ouvriers de sa nation, et envoie ses planches d'acajou et autres bois précieux à la Nouvelle-Orléans, où elles se vendent très-bien, et qu'un brick vient prendre au chantier. Il s'occupe en outre de la culture des terres qu'il a achetées à un de ses voisins. La population de Minotitlan est d'environ 300 personnes; le gouvernement mexicain y a fait bâtir une chapelle et trois maisons pour servir de logement aux colons nouvellement arrivés. Quatre autres villages sont échelonnés sur le fleuve, à une journée de distance les uns des autres, afin d'offrir au voyageur les moyens de transport nécessaires pour descendre ou remonter le fleuve. On trouve dans ces villages de la volaille, des œufs, du pain de maïs, des bananes et du gibier en abondance.

« Minotitlan est à six lieues de la mer, en ligne directe, et à dix lieues en descendant le fleuve. Non loin de là se trouvent les ruines de la ville de *Spiritu-Santo* fondée à l'embouchure de l'Uspanapa, par Fernand-Cortès, et détruite plus tard par les Anglais. Elle était destinée jadis à devenir l'entrepôt du commerce des deux mondes. Le Guazacoalco est en général bien encaissé; à son embouchure il paraît encore plus resserré : aussi la barre est très-bonne, et le canal ne change jamais de place. On n'a pas besoin de pilote pour entrer ni sortir; les brisans des deux côtés indiquent la route à suivre. Le commodore Porter, commandant l'escadre mexicaine, a reconnu une partie de la côte.

et sondé la barre. Son travail, envoyé à Mexico, nous fut communiqué par M. Pedraza, alors ministre de la guerre ; d'après M. Porter, la barre dans les plus basses eaux , a seize pieds ; les hautes marées lui donnent quatre pieds en sus. Les bâtimens calant dix pieds peuvent remonter à Minotitlan : de Minotitlan à la concession, on trouve généralement six pieds d'eau : la marée remonte quinze lieues environ.

« Le Guazacoalco est un fleuve dont le cours, sans être trop rapide, l'est cependant assez pour la fertilité des terres qui sont en général fort hautes. Celles qui sont sujettes aux inondations, s'élèvent insensiblement sur les deux rives, de sorte que les eaux ne s'étendent jamais à de grandes distances, et rentrent dans leur lit dès que le fleuve baisse. Les accidens du terrain forment, dans quelques endroits, des mares dont le voisinage serait malsain ; mais cela a lieu dans tous les pays du monde ; encore ces inconvéniens n'arrivent qu'au bas du fleuve grossi par l'Uspanapa très-fort lui-même.

« Depuis la barre jusqu'aux Cordillères, le pays s'élève insensiblement, de sorte que la température de Minotitlan diffère de quatre degrés de celle de la barre, et progressivement jusqu'aux Cordillères. Je ne crois pas me tromper en disant qu'il y a de douze à quinze degrés de différence de la température de la barre à celle de la concession. La même disparité lieu entre Vera-Cruz et Jalappa, qui n'est qu'à quinze lieues de cette dernière ville, et qui jouit d'une température délicieuse et constante.

« Le Guazacoalco est un fleuve très-poissonneux, et ses bords sont remplis de tortues dont les œufs sont bons à manger. Une quantité prodigieuse de canards sauvages de diverses espèces, des oies, des poules d'eau et autres oiseaux aquatiques le parcourent dans tous les sens, et offrent au voyageur une ressource assurée et abondante. Le Guazacoalco renferme aussi des crocodiles ; l'espèce en est plus petite que celle qu'on trouve au Sénégal et dans la Gambie.

L'enveloppe des crocodiles du Guazacoalco ne résiste point aux balles ; aussi sont-ils plus timides ; ils n'attaquent point l'homme , et on n'a point à craindre , comme en Afrique, l'amputation d'un bras qu'on laisse pendre en dehors de la pirogue. Il nous est plusieurs fois arrivé d'en trouver sur le bord du fleuve , blottis dans l'herbe , et se roulant à notre aspect , dans l'eau , sans faire mine d'attaque :

« A droite et à gauche du fleuve , le terrain est tour à tour boisé et découvert , si l'on peut appeler découvertes des plaines où l'herbe est à la hauteur de dix pieds.

« Ces plaines n'ont jamais plus d'une lieue carrée , et se succèdent à droite et à gauche du Guazacoalco. Le reste du pays n'est qu'une vaste forêt de cèdres , acajous , de bois de teinture , de poivriers , d'ébéniers , et d'autres bois précieux. Les orangers , limoniers , bananiers , citroniers , palmiers , cacaotiers , etc. , etc. , se trouvent aussi mêlés et confondus dans les forêts. Le cèdre , l'acajou , le chêne et le sapin qui est très-commun à l'extrémité de la concession , sont de grandeur colossale. Ils servaient jadis , dans les chantiers de la Havane , à la construction des vaisseaux de haut bord ; et aujourd'hui les Indiens construisent sur le Guazacoalco des pirogues en acajou , et d'une seule pièce , de cinq pieds de largeur sur cinquante de longueur. Ces forêts vierges contiennent des milliers de sangliers , de cochons marons , de cerfs , gazelles , lièvres , faisans , poules sauvages et quantité d'oiseaux charmans. Mais à côté de ces animaux inoffensifs , se trouvent aussi quelques animaux destructeurs , tel que le tigre ; du reste , jusqu'ici l'homme n'a pas eu à se plaindre de sa griffe ; tout ce qu'on a à lui reprocher , c'est l'enlèvement de quelques poules qui allaient fourrager dans les bois , et se perchaient la nuit sur des arbres. Cependant depuis qu'on y emploie des chiens , et que le mouvement et le bruit ont troublé le silence des forêts , cet animal a disparu. »

M. Baradère ne pense pas que les serpens où les mous-

quites puissent être un obstacle à la prospérité de la colonie, ainsi que des personnes ont paru le croire. Pendant les quatre mois que ce voyageur a passés dans le pays, il n'a jamais vu un seul serpent ni entendu dire aux européens qui l'habitaient depuis plusieurs années qu'ils en eussent jamais rencontré. Quant aux mousquites, il assure que la concession, étant fort élevée au dessus du niveau de la mer, et sans cesse exposée à un air vif et raréfié, n'en est point incommodée, et que d'ailleurs les insectes disparaîtront à mesure que le terrain sera dégarni de bois et livré à la culture.

« Le sol de la concession est formé du détritus de mille générations d'arbres : la terre végétale y a une épaisseur de près de vingt pieds. Elle est noire comme du terreau et favorable à toutes sortes de productions tant indigènes qu'exotiques. Le maïs peut produire jusqu'à quatre récoltes par an ; le riz, on le recueille deux fois. Dans quarante-cinq jours on peut avoir des haricots ; la canne à sucre y est en végétation constante ; le café croît promptement et magnifique ; le cacao n'a besoin que d'être recueilli dans les bois, comme la vanille et le poivre ; le coton est très-abondant dans les villages qui le cultivent, et d'une finesse extrême. Le tabac, qui est une des plantes les plus productives, y prospère volontiers ; l'indigo de même ; les oranges, les cédras, les bananes, les patates, les ananas, n'exigent aucun soin pour s'y multiplier : la vigne et l'olivier y réussiront aussi, etc. Ajoutez à ces riches productions un ciel toujours enchanteur et un printemps continuel : dans cet heureux climat jamais l'arbre n'est dépouillé ; il reste toujours couvert de feuilles. Les pluies, fort rares dans certaines provinces du Mexique, ne manquent jamais au Guazacoalco ; le pic Saint-Martin attire les nuages, et, tous les quinze jours à peu près, on a de l'eau. Les Européens et les individus établis dans ce pays n'ont jamais connu les maladies des Antilles : l'élevation des terres, l'absence des

grandes chaleurs et l'air pur qu'on y respire, en font une région aussi saine que Jalappa qui est à la même hauteur, et où jamais maladie endémique n'a existé. etc... »

BARADÈRE...

LA HAVANE.—*Cétacé inconnu.*—Voici la relation faite au capitaine de port de La Havane, par don Jose-Maria Lopez, arrivant de Matanzas sur le navire à vapeur *le Neptune*, que commande cet officier.

« Partis de Matanzas, le 3 janvier, à sept heures du matin, dit ce capitaine, nous faisons route pour notre destination, lorsque, vers midi, nous aperçûmes, à quatre milles de la côte que nous longions, un objet fort élevé au-dessus de la surface des flots; les matelots et les passagers que je transportais, crurent d'abord comme moi que c'était un bâtiment chaviré. Je fis aussitôt gouverner de manière à m'en approcher le plus possible. Mais, parvenus à une petite distance, l'objet sur lequel nous avions les yeux parut changer d'aspect, et nous crûmes que c'était une grande embarcation en détresse. Croyant pouvoir être utile à quelques malheureux, je l'accostai à portée de fusil. Nos doutes furent alors éclaircis; cette prétendue embarcation nous présenta la mâchoire supérieure d'un monstre d'une effroyable dimension. Il s'élevait, dans une position presque horizontale, à environ seize pieds de l'eau, et était entouré d'une innombrable quantité de poissons de diverses grandeurs, qui nageaient dans toutes les directions, en occupant un espace de près d'un mille autour de lui. En nous rapprochant encore de cet immense cétacé, nous le vîmes ouvrir ses mâchoires, et un bruit terrible et semblable à celui produit par un éboulement de terre se fit entendre. Une nageoire de couleur noire et de près de neuf pieds d'élévation, placée à soixante pieds peut-être de sa gueule, se dressa lentement. Nous n'avons pu estimer la longueur totale de ce monstre, dont la queue ne s'est pas montrée au-

dessus de la surface de la mer. Sans les instances répétées de mes passagers, dont l'effroi était visible, je m'en serais approché de manière à pouvoir donner sur cette rencontre extraordinaire des détails plus précis.

« À l'instant où nous revîmes de bord, le monstre disparut dans le nord-ouest, mais il se montra bientôt après dans le nord, à une plus grande distance, et il nous sembla avoir repris la position qu'il avait quand nous l'aperçûmes la première fois. Ses dimensions sont infiniment plus grandes que celles que pourrait offrir la plus forte de toutes les baleines; et sa conformation, qui ne ressemble nullement à celle de ce dernier genre de cétacé, me porte à croire qu'il doit appartenir à une espèce tout-à-fait inconnue jusqu'à présent.

» Certifié sincère et véritable à la Havane, ce 5 janvier 1830. » Suivent les signatures des passagers et matelots du *Neptune*, et celle du capitaine Jose-Maria Lopez. »

(Voyez ci-dessus l'article *Angleterre*.)

COLOMBIE. — *Communication entre les Océans Pacifique et Atlantique.* La commission topographique, chargée par le gouvernement Colombien d'examiner les obstacles qui s'opposent à la jonction des deux Océans, a reconnu que leur niveau était le même; mais elle ne pense pas cependant que l'entreprise soit d'une exécution facile. La route suivie jusqu'ici, lui paraît la plus directe. Elle recommande d'améliorer la navigation de la Chagre, d'y établir des bateaux à vapeur, et de construire une route, praticable pour les voitures, de Cruces à Panama, qui sont seulement éloignés l'une de l'autre de sept lieues. Par ce moyen, le trajet à l'Océan Pacifique serait fort court. On se rend, par la route actuelle, de la Jamaïque à Buenaventura, dans le Popayan, par la voie de Panama, en moins de 20 jours. Le gouvernement est disposé à encourager les projets qui lui seront proposés pour ouvrir la communication à travers l'isthme, et accordera

aux entrepreneurs tous les avantages et facilités compatibles avec la sûreté et la défense du pays. W.....

AMERIQUE DU SUD. — *Service des postes entre Buenos-Ayres, le Chili et le Pérou.* — La correspondance entre Buenos-Ayres, le Chili et le Pérou, à travers le continent, vient d'être rétablie. Interrompue durant toute la guerre, elle avait été suspendue en 1829, à cause des dissensions intestines qui désolèrent les provinces de Buenos-Ayres. L'intérieur de ce pays, comme le reste de l'Amérique méridionale, est privé de routes praticables pour les voitures, et l'on y transporte la malle et les marchandises à dos de mulets ou de chevaux. Quoique la distance de cette route, de Buénos-Ayres au Chili, soit d'environ mille milles, on la trouve néanmoins plus courte et plus sûre que celle du cap Horn. Le départ de la malle de Buénos-Ayres au Chili, a lieu tous les quinze jours, le premier et le seize de chaque mois.

B.....

PROVINCE DE LA PLATA. — *Nouveau conquérant.* — Un nouveau conquérant, nommé Pincheira, s'est élevé dans les guerres que les Monténéros ont faites dernièrement à Buénos-Ayres. C'est le chef d'une tribu des Pampas. Son père était Européen, et sa mère Indienne.

Les habitans des Pampas, toujours armés contre Buénos-Ayres, ont plusieurs fois signalé, dans des combats opiniâtres, la haine que leur inspire les nouveaux républicains. Pincheira, toujours à la tête de ses sauvages, s'est rendu redoutable aux habitans de la Plata. Il y a un an qu'on le vit, après une défaite, se porter subitement sur l'établissement des Buénos-Ayriens en Patagonie, et ravager pendant plusieurs mois les campagnes qui l'environnaient. Ce fut sous ses ordres que les naturels de *Bahia Branca* assassinèrent la garnison de la place, pour se ven-

ger du massacre de plusieurs Indiens que Lavalle avait fait passer au fil de l'épée. Après la paix avec Buénos-Ayres, il traversa tout le continent américain, et alla, à 500 lieues de Patagonie, au pied des Andes du Chili, attaquer la province de Mendoza, et la ravagea.

On ne sait pas encore comment se terminera la révolution que vient de provoquer Pincheira, ni au profit de qui elle aura été faite. Comme Indien, Pincheira a des opinions favorables à cette indépendance que par-dessus tout chérissent les sauvages ; mais comme fils d'un blanc, il tient à honneur de passer pour défendre, en vertu des pouvoirs qu'il dit avoir reçus, les intérêts de S. M. catholique, Ferdinand VII. C'est au nom de ce souverain qu'il a toujours combattu, et il se glorifie beaucoup de la qualité de colonel, grade qu'on lui a effectivement donné dans l'armée espagnole.

MONTE-VIDEO. — *Découverte d'un tombeau grec.* — Nous donnons avec quelque défiance la nouvelle suivante qu'on nous prie de publier.

Un laboureur a découvert dernièrement, dans un champ, aux environs de Monte-Video, une espèce de pierre tumulaire, portant des caractères à demi effacés par le temps, et recouvrant une excavation entourée de maçonnerie, où étaient enfermés deux glaives, un casque et un bouclier. Le tout fut porté à Monte-Video, et l'on put, non sans beaucoup de peine, déchiffrer sur la pierre, les mots suivans, en caractères grecs : *Sous le règne d'Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, dans la 63 olympiade, Ptolemaïos.* ... Il fut absolument impossible de lire la suite. Sur la poignée d'une des deux épées, était en demi-relief, un profil que l'on crut reconnaître pour celui d'Alexandre, et le casque portait des ornemens d'un travail exquis, représentant Hector traîné par Achille autour des murs de Troie.

Il est plus que probable, d'après cette découverte, qu'un contemporain d'Aristote a foulé le sol du Brésil et de la Plata. On pense que Ptolemaïos était le commandant de la flotte d'Alexandre ; jeté par les vents sur la côte du Brésil, il y aura déposé ce souvenir de son voyage dans des régions aussi éloignées. Dans tous les cas, une pareille découverte est de nature à fixer l'intérêt et l'attention des antiquaires de tous les pays.

L.....

BRÉSIL. — *Situation des émigrés allemands.* — Nous avons toujours pensé qu'il ne fallait adopter qu'avec beaucoup de prudence les projets de colonisation lointaine. Voici un rapport adressé par le *consul* suisse, au Brésil, à son gouvernement : le consul y trace le tableau le plus décourageant des peines et des contrariétés de tous les genres auxquelles sont en butte les Européens que des espérances de fortune et de bonheur attirent dans ce pays. Après avoir détaillé les obstacles que l'on éprouve à se procurer un terrain convenable et quelques esclaves, il ajoute : « D'ailleurs, qui pourra diriger l'émigré dans l'établissement qu'il va former ? Ses voisins, peut-être ? Mais il ne doit ni ne peut s'en rapporter à eux ni à leurs conseils. Jaloux des moyens qu'ils lui supposent et qu'ils portent toujours au-dessus de la réalité, ils ne cherchent en secret qu'à entraver ses démarches et ses opérations. Si malheureusement il a besoin d'eux, ils lui font payer leurs services au poids de l'or, et ne participent à ses travaux qu'avec l'intention d'en retarder les progrès ; trop heureux alors, si par des erreurs, de fausses spéculations ou des mesures mal combinées, il ne se prépare pas des regrets pour l'avenir.

« Dans tous les cas, il doit s'attendre à de très-fortes dépenses pour sa nourriture et celle de ses esclaves, puisque huit mois au moins doivent s'écouler avant qu'il puisse songer à retirer du sol, de quoi pourvoir à leurs premiers

besoins. Enfin, après trois ou quatre ans d'anxiétés et de souffrances, il verra ses moyens pécuniaires totalement épuisés, et commencera à s'apercevoir trop tard, qu'après tant de sacrifices il n'a acquis qu'une propriété dont la valeur est à peine suffisante pour fournir à ses besoins. Alors le découragement viendra l'accabler et les maladies termineront peut-être sa triste existence.

« Mais il est des émigrés dont la chute est plus rapide et le sort plus funeste encore. Je veux parler des infortunés qui, séduits par les illusions dont on se berce trop souvent en Europe, abandonnent leur patrie, pour venir, sans argent et quelquefois sans talens, chercher dans ces contrées lointaines une fortune qu'ils croient aussi certaine que brillante. A leur arrivée, la misère la plus affreuse les accueille, et ils attendent que les secours de la charité les arrachent à une mort imminente. On en a vu un exemple récent et terrible dans ces malheureux Allemands débarqués au nord du Brésil.

« Dès son arrivée, cette troupe composée d'hommes, de femmes et d'enfans de l'âge le plus tendre, fut réduite à implorer la pitié publique. L'ignorance de la langue du pays est un obstacle de plus pour les étrangers, et cependant ceux qui sont familiarisés avec cette langue et qui la parlent avec facilité, n'en retirent aucun avantage.

» Ce que peuvent attendre de plus ces émigrés, c'est de trouver un propriétaire qui les emploie pour la nourriture seule. Dans ce cas, après deux ou trois ans, ils obtiennent la conduite subalterne des esclaves, et les modiques appointemens de trois cents francs. Mais combien de privations ne doivent-ils point subir; par quelles épreuves ne doivent-ils point passer, avant de parvenir à ce point? Dégoûtés, découragés, ils cherchent à s'étourdir, à oublier leurs maux, par l'usage immodéré des boissons; ils finissent ainsi par ruiner entièrement un tempérament déjà miné

par les travaux et les chagrins , et ils terminent d'une manière affreuse une carrière de privations et de dégoûts.

« Tel est le sort presque inévitable qui attend les Européens attirés dans ce pays par l'espoir d'y faire fortune. Le service militaire , qui , partout ailleurs est une ressource , n'offre pas ici le moindre avantage , attendu que l'avancement y est nul. Le Brésil est un pays superbe , et extrêmement riche des dons de la nature ; mais , dans son état actuel , les Européens ne doivent pas songer à y former des établissemens. »

NÉCROLOGIE.

José Maria Zalazar.

JOSÉ MARIA ZALAZAR naquit à Antioquia, chef-lieu de la province du même nom, dans la république de Colombie. Entré de bonne heure au collège de Bogota, il y publia, jeune encore, des essais en vers, qui lui fit donner par ses camarades le surnom de *poète*, qu'il conserva le reste de ses jours. Il avait à peine terminé ses études, qu'il écrivit en 1809, pour le *semanario* de Bogota, un excellent *mémoire descriptif du plateau de Santa-fé de Bogota*. L'année d'après, la révolution étant venue à éclater, il en embrassa la cause avec ardeur, et fut nommé, en 1813, membre du congrès de la Nouvelle-Grenade. C'était un des avocats les plus jeunes du barreau, et cependant la sagesse de sa conduite lui concilia l'estime de ses concitoyens de tous les partis. Ce fut lui qui composa, à cette époque, presque toutes les chansons patriotiques, et plus tard il célébra dans ses vers la bataille de Boyaca. Zalazar accompagna, en 1816, l'armée républicaine, dans sa pénible retraite à travers les plaines désertes de la Méta et de l'Apure. Ses collègues, ne voulant point s'exposer à la chance de périr de faim ou de fatigue, s'arrêtèrent à Bogota, où ils furent pris et tués par les Espagnols. Il suivit le général Santander, et fut ensuite attaché aux Llaneros de Paez, en qualité d'auditeur de guerre. Toutefois, l'armée s'étant dispersée en corps de partisans, il se vit forcé d'émigrer, et passa à l'île de la Trinidad, où il se procura des moyens d'existence en plaidant dans les tribu-

nauz de cette colonie anglaise. Rentré dans sa patrie en 1821, il fut nommé juge de la cour de Caracas, et, peu de temps après, ministre plénipotentiaire de Colombie aux États-Unis. Il occupa ce dernier poste pendant cinq ans. Rappelé en 1828, et élevé à la judicature suprême du pays, il résolut de visiter l'Europe, avant de prendre possession de son siège. Il était arrivé depuis six mois à Paris, avec sa famille, lorsque la mort le frappa dans la quarantième année de son âge, le 22 février dernier.

Parmi les ouvrages inédits que Zalazar avait en portefeuille, on cite un *mémoire géographique sur la Méta et l'Apure*, qu'il se proposait de communiquer à la société de géographie de Paris; un autre sur la *civilisation des Indiens*, et cinq chants de son poème de la *Découverte de l'Amérique*, auquel il travaillait depuis dix ans. C'est lui qui a écrit toutes les notices biographiques sur les hommes célèbres de la révolution colombienne, qu'on trouve dans le *Courrier de l'Orénoque*. Ces notices sont les morceaux les plus remarquables en ce genre que possède la littérature espagnole. Zalazar était membre de l'Académie de Bogota, et de la société philosophique de Philadelphie.

W....

V. DOCUMENTS OFFICIELS.

DOCUMENTS OFFICIELS.

FIRMAN DE LA SUBLIME PORTE ACCORDANT AMNISTIE A TOUS LES RAYAS RÉVOLTÉS.

La pièce suivante vient de nous parvenir : elle est traduite littéralement du turc, et nous pouvons en garantir l'authenticité.

Firman adressé au très-illustre Visir Alish pacha, gouverneur actuel de la province de Tzermen, dont la résidence est à Andrinople.

« La paix entre la Sublime Porte et la cour de Russie étant maintenant conclue, un illustre commandement, émané il y a peu de temps, enjoignait à Méhémet-Vedjihi, pacha à deux queues, ci-devant Caïmacan à Andrinople, de prendre toutes les mesures propres à faire rentrer dans leur patrie, lors de l'évacuation, les habitans musulmans et rayas d'Andrinople et des pays circonvoisins envahis, ainsi que l'a voulu le destin, lesquels s'étaient dispersés soit d'un côté, soit de l'autre, et à leur faire reprendre à tous leurs fonctions ordinaires, en s'occupant, comme par le passé, d'agriculture, d'industrie et de commerce, et vivant tranquilles et contents à l'ombre de ma majesté impériale. Nul doute qu'il ne se soit empressé d'agir en conformité de ses ordres.

» Il est pourtant parvenu à ma connaissance souveraine que des rayas établis à Andrinople ainsi que dans les districts, bourgs et villages situés aux alentours de ladite ville, ayant, par

suite de la guerre, tenu une certaine conduite, il leur est entré dans l'esprit qu'ils recevront des reproches de la part de ma Sublime Porte; et dès lors la peur s'est emparé d'eux.

» Mais le fait est que non-seulement les portes du pardon et de ma clémence impériale sont toujours ouvertes à ceux qui témoignent du repentir de leur conduite passée et en demandent l'oubli; mais encore que le gouvernement ottoman regarde les rayas dont il s'agit, comme amnésiés, eu égard à la paix salubre qui vient d'être conclue.

» En conséquence, quelle qu'ait été la conduite tenue par ces rayas pendant la guerre, elle doit être ensevelie dans un éternel oubli. Nul ne sera recherché pour sa conduite passée. On fera voir à tous qu'on leur a pardonné, et tant qu'ils se tiendront dans les bornes de la droiture et de la fidélité comme rayas, mon premier besoin est que ma Sublime Porte s'occupe à assurer de toutes les manières leur repos et leur prospérité.

» Ma volonté impériale étant que vous ayez à faire connaître publiquement ces injonctions et ces vœux souverains à tous mes rayas de la haute et de la basse classe, qui habitent les lieux soumis à votre juridiction; que d'après l'intelligence et la sagacité qui vous caractérisent, vous les rassuriez et les tranquillisiez tous; que vous fassiez en sorte qu'ils s'occupent paisiblement, comme par le passé, à cultiver les champs, à exercer les métiers et à faire le commerce, et que vous tâchiez, par tous les moyens possibles, de m'attirer leurs bénédictions, le présent commandement impérial, qui a pour but de confirmer les ordres déjà donnés à cet égard, et de prescrire de la manière la plus pressante leur exécution, est émané *ad hoc* en vertu de mon *hatti-shériff* et expédié par N... N.

» Les rayas, dans toute l'étendue de mon empire, sont un dépôt que Dieu a confié à ma garde souveraine. Cela étant, quelle que puisse avoir été, durant la guerre, la conduite de quelques-uns d'entr'eux, par déférence pour la paix salubre qui a été conclue, aucun d'eux ne sera recherché ni à présent ni à l'avenir. Tant qu'ils seront fermes dans le cercle des devoirs de la condition de rayas, ils n'auront, certes, aucun mal à craindre ni de la part de ma Sublime Porte ni de celle de ses autorités. Mais vous leur ferez savoir à tous que, reconnaissans pour cette marque de ma faveur impériale, ils doivent aussi de leur côté se comporter, en chaque occasion, de manière à prouver leur gratitude.

» Lorsque vous saurez que ma volonté souveraine et absolue est

que vous preniez les mesures nécessaires pour que les rayas en question ne soient, en aucune manière, molestés à l'avenir, de la part de qui que ce soit, vous mettrez tous vos soins à agir ainsi qu'il vous est indiqué.

» Emané au commencement de Djémaziul-Ahir, 1245 (dans les premiers jours de décembre 1829). »

Copie de ce firman a été expédiée à Yussuf-Pacha, nazir de Samako, pour en faire connaître la teneur aux rayas des districts qui sont sous sa juridiction, afin de les rassurer et de les engager à rentrer dans la soumission.

Constantinople..... décembre 1829.

INDÉPENDANCE ET DÉLIMITATION DU NOUVEL ÉTAT

GREC.

Voici le protocole définitif arrêté entre la France, l'Angleterre et la Russie, relativement à l'indépendance et aux limites du nouvel état grec.

Protocole textuel de la conférence tenue à Londres, au Foreign office (bureau des affaires étrangères), le 4 janvier 1830,

Présens les plénipotentiaires de France, de la Grande-Bretagne et de Russie.

(L'original est en langue française.)

Londres, 4 mars.

A l'ouverture de la conférence, le plénipotentiaire de S. M. B. et celui de S. M. T. C. témoignent aux plénipotentiaires de S. M. I. le désir de savoir sous quel point de vue il envisage l'art. 10 du traité signé récemment à Andrinople entre la Russie et l'empire

Ottoman, article qui a rapport aux affaires de la Grèce. Le plénipotentiaire de S. M. I. déclare que l'article 10 du traité en question n'invalide pas les droits des alliés de l'empereur, n'entrave pas les délibérations des ministres réunis en conférence à Londres, et ne met aucun obstacle aux arrangements que les trois cours jugeraient, d'un commun accord, être les plus utiles et les mieux adaptés aux circonstances. A la suite de cette déclaration, le plénipotentiaire de S. M. B. fait part à la conférence d'une dépêche collective, par laquelle les ambassadeurs de la Grande-Bretagne et de la France à Constantinople transmettent une déclaration de la Porte Ottomane, en date du 9 septembre, et qui annonce « que la Porte, ayant déjà adhéré au traité de Londres, promet et s'engage de plus aujourd'hui, vis-à-vis des représentans des puissances signataires dudit traité, à souscrire entièrement à toutes les déterminations qui prendra la conférence de Londres relativement à son exécution. »

La lecture de ce document fait unanimement reconnaître l'obligation où se trouve l'alliance de procéder avant tout à l'établissement immédiat de l'armistice sur terre et sur mer entre les Turcs et les Grecs. Il est résolu, en conséquence, que les plénipotentiaires des trois cours à Constantinople, leurs résidens en Grèce et les amiraux dans l'Archipel, recevront sans délai l'ordre de réclamer et d'obtenir des parties contendantes une prompte et entière cessation d'hostilités. A cet effet, des instructions ont été concertées et arrêtées pour lesdits plénipotentiaires et résidens, ainsi que pour les trois amiraux, le rétablissement de la paix entre la Russie et la Porte permettant à l'amiral russe de prendre part aux opérations de ses collègues d'Angleterre et de France. Les premières déterminations convenues, les membres de la conférence, trouvant que les déclarations ottomanes les mettent dans le cas de concerter les mesures qu'il leur paraît préférable d'adopter dans l'état actuel des choses, et désirant apporter aux dispositions antérieures de l'alliance les améliorations les plus propres à assurer de nouveaux gages de stabilité à l'œuvre de paix dont elle s'occupe, ont, d'un commun accord, arrêté les clauses suivantes :

1. La Grèce formera un état indépendant, et jouira de tous les droits politiques, administratifs et commerciaux, attachés à une indépendance complète.

2. En considération des avantages accordés au nouvel état, et pour déférer au désir qu'a exprimé la Porte d'obtenir la réduction

des frontières fixées par le protocole du 22 mars, la ligne de démarcation des limites de la Grèce partira de l'embouchure du fleuve Aspropotamos, remontera ce fleuve jusqu'à la hauteur du lac d'Anghelo Castro, en traversant ce lac, ainsi que ceux de Vrachori et de Saurovitza; elle aboutira au mont Artolina, d'où elle suivra la crête du mont Axos, la vallée de Calouri et la crête du mont Olta, jusqu'au golfe de Zeitoun, qu'elle atteindra à l'embouchure du Sperchios. Tous les territoires et pays situés au sud de cette ligne, que la conférence a indiqués spécialement, appartiendront à la Grèce, et tous les pays et territoires situés au nord de cette même ligne continueront de faire partie de l'empire ottoman. Appartiendront également à la Grèce l'île de Négrepont tout entière, les îles du Diable, l'île de Skyro, et les îles connues anciennement sous le nom de Cyclades, situées entre le 36^e et le 39^e degré de latitude N. et le 26^e et le 29^e degré de longitude E. du méridien de Greenwich.

3. Le gouvernement de la Grèce sera monarchique et héréditaire par ordre de primogéniture; il sera confié à un prince, qui ne pourra être choisi parmi ceux des familles régnantes dans les états signataires du traité du 6 juillet 1827, et portera le titre de *Prince Souverain* de la Grèce. Le choix de ce prince sera l'objet de communications et de stipulations ultérieures.

4. Aussitôt que les clauses du présent protocole auront été portées à la connaissance des parties intéressées, la paix entre l'empire ottoman et la Grèce sera censée rétablie *ipso facto*, et les sujets des deux états seront traités réciproquement, sous le rapport des droits de commerce et de navigation, comme ceux des autres états en paix avec l'empire ottoman et la Grèce.

5. Des actes d'amnistie pleine et entière seront immédiatement publiés par la Porte Ottomane et par le gouvernement grec. L'acte d'amnistie de la Porte proclamera qu'aucun Grec, dans toute l'étendue de ses domaines, ne pourra être privé de ses propriétés, ni inquiété aucunement à raison de la part qu'il aura prise à l'insurrection de la Grèce. L'acte d'amnistie du gouvernement grec proclamera le même principe en faveur de tous les musulmans ou chrétiens qui auraient pris parti contre sa cause, et sera de plus entendu et publié que les musulmans qui voudraient continuer à habiter les territoires et îles assignées à la Grèce y jouiront invariablement avec leurs familles d'une sécurité parfaite.

6. La Porte Ottomane accordera à ceux de ses sujets grecs qui

désireraient quitter le territoire turc un délai d'un an pour vendre leurs propriétés et sortir librement du pays. Le gouvernement grec laissera la même liberté aux habitans de la Grèce qui voudraient se transporter sur le territoire turc.

7. Toutes les forces grecques, de terre et de mer, évacueront les territoires, places et îles qu'elles occupent au-delà de la ligne assignée aux limites de la Grèce dans l'article 2, et se retireront derrière cette même ligne dans le plus bref délai. Toutes les forces turques, de terre et de mer, qui occupent des territoires, places ou îles, compris dans les limites mentionnées ci-dessus, évacueront ces îles, places et territoires, et se retireront derrière lesdites limites, et pareillement dans le plus bref délai.

8. Chacune des trois cours conservera la faculté que lui assure l'article 6 du traité du 6 juillet 1827, de garantir l'ensemble des arrangemens et clauses qui précèdent; les actes de garantie, s'il y en a, seront dressés séparément. L'action et les effets de ces divers actes deviendront, conséquemment à l'article susdit, l'objet de stipulations ultérieures des hautes puissances contractantes. Aucune troupe appartenant à l'une des trois puissances ne pourra entrer sur le territoire du nouvel état grec, sans l'assentiment de deux autres cours signataires du traité.

9. Afin d'éviter les collisions qui ne manqueraient pas de résulter, dans les circonstances actuelles, d'un contact entre les commissaires démarcateurs grecs, quand il s'agira d'arrêter sur les lieux le tracé des frontières de la Grèce, il est convenu que ce travail sera confié à des commissaires britanniques, français et russes, et que chacune des trois cours en nommera un. Ces commissaires, munis d'une instruction, arrêteront le tracé desdites frontières, en suivant avec toute l'exactitude possible la ligne indiquée dans l'article 2, marqueront ces lignes par des poteaux et en dresseront deux cartes, signées par eux, dont l'une sera remise au gouvernement grec. Ils seront tenus d'achever leurs travaux dans l'espace de six mois. En cas de différence d'opinions entre les trois commissaires, la majorité des voix décidera.

10. Les dispositions du présent protocole seront immédiatement portées à la connaissance du gouvernement Ottoman par les plénipotentiaires des trois cours, qui seront munis à cet effet d'une instruction commune. Les résidens des trois cours en Grèce recevront aussi sur le même sujet des instructions. Les trois cours se réservent de faire entrer les présentes stipulations

dans un traité formel qui sera signé à Londres, considéré comme exécutif de celui du 6 juillet 1827, et communiqué aux autres cours de l'Europe, avec invitation d'y accéder si elles le jugent convenable.

CONCLUSION : Arrivées ainsi au terme d'une longue et difficile négociation, les trois cours se félicitent sincèrement d'être parvenues à un parfait accord, au milieu des circonstances les plus graves et les plus délicates. Le maintien de leur union, dans de tels momens, offre le meilleur gage de sa durée, et les trois cours se flattent que cette union, stable autant que bienfaisante, ne cessera de contribuer à l'affermissement de la paix du monde.



Annonces.

Mémoires de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de CAEN; 1 vol. in-8° de 400 pag. Prix 6 fr., à Paris, chez Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50.

Fondée vers la moitié du 17^e siècle, cette société lorsqu'elle possédait les célèbres ministres protestans Bochart et Morin, Huet, évêque d'Avranches, Segrais, etc., fut dispersée par la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV lui octroya des lettres patentes, en 1705. Pendant le 18^e siècle, elle composa, eut, prononça beaucoup de discours et de mémoires; mais elle reçut la réserve de ne publier qu'un petit nombre de tant de poésies et dissertations. L'académie de Caen, depuis 1801, a prouvé par quatre volumes de ses mémoires, qu'elle a suivi les sciences et les arts dans leurs progrès, et profité de l'alliance de l'érudition et de la littérature avec la philosophie positive. On remarque dans le nouveau volume un mode de parallélisme, pour traduire en vers les poésies des Hébreux, par M. Vautier; une dissertation curieuse sur le siège du Mont-Saint-Michel (en 1423-24), par M. Labbey de la Roque; de l'influence des bains de mer par le docteur Trouvé, et trois mémoires concernant les terrains, la géognosie du Calvados.

ISID. L...N.

Essai sur les poteries romaines et les nombreux objets d'antiquité trouvés au Mans en 1809; par M. Daudin, ancien colonel d'artillerie, ingénieur en chef; des sociétés des Antiquaires de France, de Normandie, et membre de plusieurs académies : publié par M. Arc. de Caumont, membre des mêmes académies, de celle des Antiquaires d'Édimbourg, etc. Paris, 1829, chez Lance, libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. In-fol. de 33 pag. avec fig., prix, 10 fr.

Une colonie de Cenomans, à l'exemple de Bellovèse et conduite par Elitovius, pénétra, vers l'an 500 avant l'ère moderne, dans l'Italie, où elle fonda Bresse et Vérone. César trouva encore formidables les *Aulerci Cenomani* dans le pays dont se compose aujourd'hui le département de la Sarthe. Ce n'est cependant qu'en 1788, que M. Maulny découvrit l'aqueduc des Fontenelles, et en 1791, l'amphithéâtre des Arènes. M. Daudin, chargé en 1810 de reconstruire le pont, a trouvé, dans le lit de la Sarthe, des médailles impériales, des lampes, clefs, etc., et il a recueilli près de deux mille fragmens de poteries rouges et noires. La plupart de ces débris sont bien conservés, ornés de dessins élégans, de figures bien posées, de frises riches et artistement roulées. Mais, en vain, M. Daudin annonça sa précieuse découverte dès 1810 (in-4° de 18 pages). L'archéologie a trop négligé l'étude des poteries gallo-romaines; et celles du Mans resteraient inconnues des antiquaires, sans le zèle généreux de M. de Caumont. L'ouvrage entier, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'aura que quatre livraisons.

ISID. L.... N.

Le Château de Falaise, poème; 1830. In-8° de 18 pag.

Quoique notre *Revue* ne s'occupe pas d'ouvrages en vers, nous faisons mention de cet opuscule, moins à cause du talent réel de M. Alphonse Le Flaguais, que parce que ce jeune écrivain

a compris que la poésie trouverait encore des sujets intéressans à traiter parmi nos antiquités nationales.

ISID. L...N.

Carporama : exposition des fruits et plantes des tropiques.

Les navigateurs, dans leurs relations, les naturalistes, par leurs descriptions, n'ont pu nous faire connaître que d'une manière imparfaite cette végétation si vigoureuse, extraordinaire par ses formes, si variée dans ses espèces et ses nuances. Les dessins les plus fidèles ne rendent pas les contours des énormes jacks, qui pèsent jusqu'à cent livres. Quel lecteur n'a envié à l'Océanie l'arbre à pin, à la voluptueuse Taïti l'hevy (arbre de Cythère)? Qui ne se ressouvient des coyaviers et du palmiste sagoutier de *Paul et Virginie*, des cocotiers et des pampleucousiers d'*Atala*? L'Europe, malgré l'immense consommation qu'elle fait des épices, ne parviendra jamais à posséder les arbres qui les produisent; les essais tentés pour en acclimater quelques-uns n'ont rendu que des fruits dégénérés; toujours notre continent sera tributaire des Indes qui n'ont rien à lui demander.

Un Français né dans le Calvados, M. Robillard d'Argentelle, capitaine d'état-major dans l'expédition qui arriva en 1802, à l'île de France, a employé vingt-cinq années à modeler les plantes et les fruits les plus remarquables des tropiques. Décédé à son retour en 1827, il a emporté dans la tombe le secret de ses procédés; mais sa précieuse collection reste unique, et elle a traversé les mers sans subir la moindre altération. Elle se compose de cent douze plantes

« représentées en tout ou en partie, de grandeur naturelle et avec
 » une perfection telle, qu'elle peut faire illusion aux yeux d'un botaniste exercé. Ces plantes artificielles sont très-supérieures à
 » tout ce qu'on connaît en ce genre; elles sont dignes de figurer honorablement dans toute collection ouverte au public, où
 » elles procureraient facilement la parfaite connaissance d'objets
 » intéressans. »

Le rapport de MM. Desfontaines, Labillardière et Cassini, ap-

prouvé par l'académie des sciences (séance du 10 août 1829), est comme sanctionné par les navigateurs , par les naturalistes , par les instituteurs, les artistes et les familles qui visitent le Carporama. Dans cette sorte d'herborisation, on peut étudier le vaquois de l'île de France, et le corossol de l'Amérique méridionale ; le cacaoyer de la Guyane et le mangoustan du Malabar, dont le fruit est le plus exquis de ceux de l'Asie ; le cambare de Java, le cannellier de Ceylan, le précieux sapokayer du Brésil, le plaqueminier du Japon , etc. Au départ de M. d'Argentelle , les habitans de l'île de France sollicitèrent la fâveur d'admirer pour la dernière fois sa collection, qui, à peine exposée à Paris, trouve déjà des acheteurs; mais ce sont des étrangers. Les amis de la science et des arts doivent désirer qu'elle soit jointe au Museum d'histoire naturelle ou au Musée maritime.

ISID. L....N.

L'Echo poétique des départemens, nouveau recueil périodique, mois par mois, et destiné à former de 3 à 4 volumes par an, format in-8°.

Enivrons nous de poésie ,
 Nos cœurs n'en aimerons que mieux .
 Elle est un reste d'ambrosie
 Qu'aux mortels ont laissé les Dieux .

(BÉRANGER.)

Ces quatre vers sont le principe de l'Echo poétique des départemens, à la tête duquel ils figurent comme épigraphe : en effet, le nouveau recueil n'est composé que de vers et de quelques analyses de poèmes dus au génie de la province.

Nous y avons remarqué plusieurs pièces très-distinguées, telles que celles qui sont sorties de la plume d'Antony Gaulmier, jeune professeur de Bourges, enlevé récemment à la littérature; d'autres qui ne sont qu'agréables; quelques-unes seulement passables; mais en somme, la lecture des trois livraisons qui ont paru, nous a sem-

blé intéressant. même pour les personnes qui ne s'occupent pas habituellement de poésie. Nous signalerons surtout au lecteur, *la Jeune mère mourante* ; *L'Anniversaire du poète*, le *Viel Amant*, *l'Épître à M. Royer-Collard*, *l'Épître à mon ami* ; *l'Ange et l'Enfant* ; le *Dialogue avec M. Jacotot*, et *la Satire d'Hernani*, pièces empreintes d'un vrai talent.

On s'abonne à Paris, au bureau de l'Echo poétique, rue du sentier, n° 15 ; chez Denain, libraire rue Vivienne, n° 16 ; et chez les principaux libraires des départemens.

Prix de l'abonnement, 34 fr. par an, et 18 fr. pour 6 mois, franc de port : pour l'étranger, 40 fr. par an, et 21 fr. pour 6 mois.



TABLE

DES MATIÈRES.

DEUXIÈME SÉRIE. — PREMIER VOLUME.

JANVIER 1850.

I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

	Pag.
STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. <i>Balbi</i>	5
Océanie. Voyage aux îles de la mer du Sud, en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de Lapérouse, par le capitaine <i>Dillon</i>	27
Afrique. Voyage à Temboctou et à Jenné, par M. <i>Réné Caillié</i>	60
— Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, par M. J. J. <i>Rifaud</i>	88
Asie. Relation inédite d'un voyage au Japon, par <i>Don Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines.	101

II. ARCHIVES HISTORIQUES.

PARALLÈLE STATISTIQUE entre la richesse de la France et celle de la Grande-Bretagne, par M. Ad. <i>Balbi</i>	123
--	-----

AFRIQUE. Relation inédite sur l'expédition française en Égypte, par <i>Abdurrahman-Effendi</i>	128
— Du territoire et de la ville d'Alger. — Résultat probable d'une expédition contre cette ville.	146

III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

§. I. VARIÉTÉS. Lettre de M. le docteur Pariset sur l'Égypte. — Un Palabre (assemblée publique) chez les nègres Féloups. Enigmes des nègres Ghiolofs.	165-173
§. II. NOUVELLES. <i>France</i> . Société française de statistique universelle. — <i>Paris</i> . Notice des travaux de la Société de Géographie pendant l'année 1829, par M. Larenaudière. — <i>Smyrne</i> . Première distribution des prix du collège des Francs. — <i>Alexandrie</i> . Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim. — <i>Le Caire</i> . Organisation du premier divan représentatif; école d'administration pratique. — <i>Nouvelle Galles du Sud</i> . Premier conseil législatif. — <i>Baltimore</i> . Premier concile catholique aux États-Unis. — <i>Possessions Danoises</i> . Bibliothèques des îles Fœrer, de l'Islande et du Groënland. — <i>Saint-Pétersbourg</i> . Création d'un institut oriental. — <i>Australie</i> . Volcan de la Nouvelle - Hollande. — <i>Cap de Bonne-Espérance</i> . Mort du roi des Caffres. — <i>Madagascar</i> . Expédition française contre les Ovas. — <i>Amérique du Sud</i> . Voyage en Patagonie, de M. Dessalines d'Orbigny. — <i>Paraguay</i> . Délivrance de M. A. Bompland. — <i>Pôle Arctique</i> . Expédition du capitaine Ross. — <i>Pôle Antarctique</i> . Expédition de M. Palmer. — <i>Japon</i> . Nouvelles de M. Siébold. — <i>Perse</i> . Assassinat de M. Schultz. — <i>Afrique</i> . Colonie de Libéria; mort d'Abduhl-Rahaman.	175-204

IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Décret de Guerrero, abolissant l'esclavage au Mexique.	207
Portrait de <i>Lapérouse</i> .	
Annonces bibliographiques.	209

FÉVRIER ET MARS 1850.

I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

	Pag.
STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. <i>Balbi</i> (deuxième article).	219
EUROPE. Voyage en Norvège, en Laponie et en Suède, par M. <i>Everest</i>	245
AFRIQUE. Description de Temboctou, par M. <i>Caillié</i>	252
AMÉRIQUE. Voyage aux États-Unis et à la côte N. O. de l'Amérique, par M. <i>Hulswitt</i>	294
ASIE. Relation inédite d'un voyage au Japon par <i>Dou Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines (deuxième article).	310
LE MONDE. Journal pittoresque inédit d'un voyage autour du globe, par M. <i>Lesson</i>	326

II. ARCHIVES HISTORIQUES.

AFRIQUE. Documens sur quelques tribus mauresques des bords du Sénégal (Extrait d'une lettre de M. <i>Berton</i>).	365
ASIE. Lettres sur l'Inde anglaise, par M. le colonel <i>Briggs</i> , ancien résident Britannique chez les Mahrattes.	374
AMÉRIQUE. Origine asiatique et japonaise des peuples du plateau de Bogota. (Extrait d'une lettre de M. <i>de Paravey</i>).	386
— Une rencontre de bandits au Mexique, par M. <i>Dixon</i>	395

III VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

§ I. VARIÉTÉS. — Le jubilé, la semaine sainte, etc., à Rome. — La terre de Dospuda. — L'Herulanum d'Irlande. — Les Turcs et les Grecs. — Le docteur Madden. — Le théâtre des Français à Smyrne.	409
§ II. MÉLANGES. — Dépenses de l'expédition d'Égypte. — Tri-	

buts payés au dey d'Alger par les puissances chrétiennes. — Société française de statistique. — Société de civilisation. — Union encyclopédique. — Collection d'antiquités de M. Baradère. — Commerce de la Russie avec la Chine. — Accroissement du territoire et de la population russes, depuis 1476. — Statistique de la population des dix-huit provinces et de l'armée en Chine, d'après le dénombrement de 1790. — Hospices pour les animaux dans l'Inde. — Itinéraire du Thibet. — État des fermiers de la Grande-Bretagne. — Les danseuses Bedojo à l'île de Java. — Jardins d'hiver en Prusse. 442

IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

EUROPE.—*France*. Expédition autour du monde.—*Angleterre*. Monstres marins d'Exeter et des îles Lewis.—*Manchester*. Chemin de fer.—*Prusse*. Abolition de la corvée et de la dîme. — *Cologne*. Réunion polytechnique. — *Hesse-Darmstadt*. Abolition de la marque. — *Pologne*. Progrès de l'industrie. — *Saint-Petersbourg*. École de marine marchande. — *Tiflis*. Voyage de M. Parrot. — *Bakou*. Voyage de MM. Meyer et Menetrier. — *Odessa*. Arrivée d'un prince afghan. — *Constantinople*. Situation des esprits.—*ASIE*.—*Chine*. Inondation de Canton.—*Nouvelle-Guinée*. Expédition autour des côtes. — *AFRIQUE*. — *Guinée*. Nouvelle expédition des frères Lander.—*Madagascar*. Expédition française contre les Ovas (*suite*).—*AMÉRIQUE*.—*Amérique Russe*. Colonie de la côte Nord-Ouest. — *Canada*. Voyage dans l'intérieur des terres. — *Etats-Unis*. Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans.—Chemin de fer.—Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé.—*Georgie*. Loi barbare contre les hommes de couleur. — *New-York*. Envoi d'esclaves affranchis à Libéria.—*Baltimore*. Monument de Washington.—*Mexique*. Colonie française de Guazacoalco. — *La Havane*. Cétacé inconnu.—*Colombie*. Communications entre les Océans Pacifique et Atlantique.—*Amérique du Sud*. Nouveau service des postes.—*Province de la Plata*. Nouveau conquérant. — *Monte-*

	Pag.
<i>Vide</i> . Découverte d'un tombeau grec. — <i>Brésil</i> . Situation des émigrés suisses.	471
NÉCROLOGIE. — Jose-Maria-Zalazar.	509

V. DOCUMENTS OFFICIELS.

Firman du <i>Grand-Seigneur</i> accordant amnistie à tous les rayas révoltés. — Indépendance et délimitation définitive du nouvel Etat <i>grec</i>	513
Annonces.	521



TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 504 869

